

BIBLIOTHÈQUE(S)

Revue de l'Association des Bibliothécaires de France

92
|
93

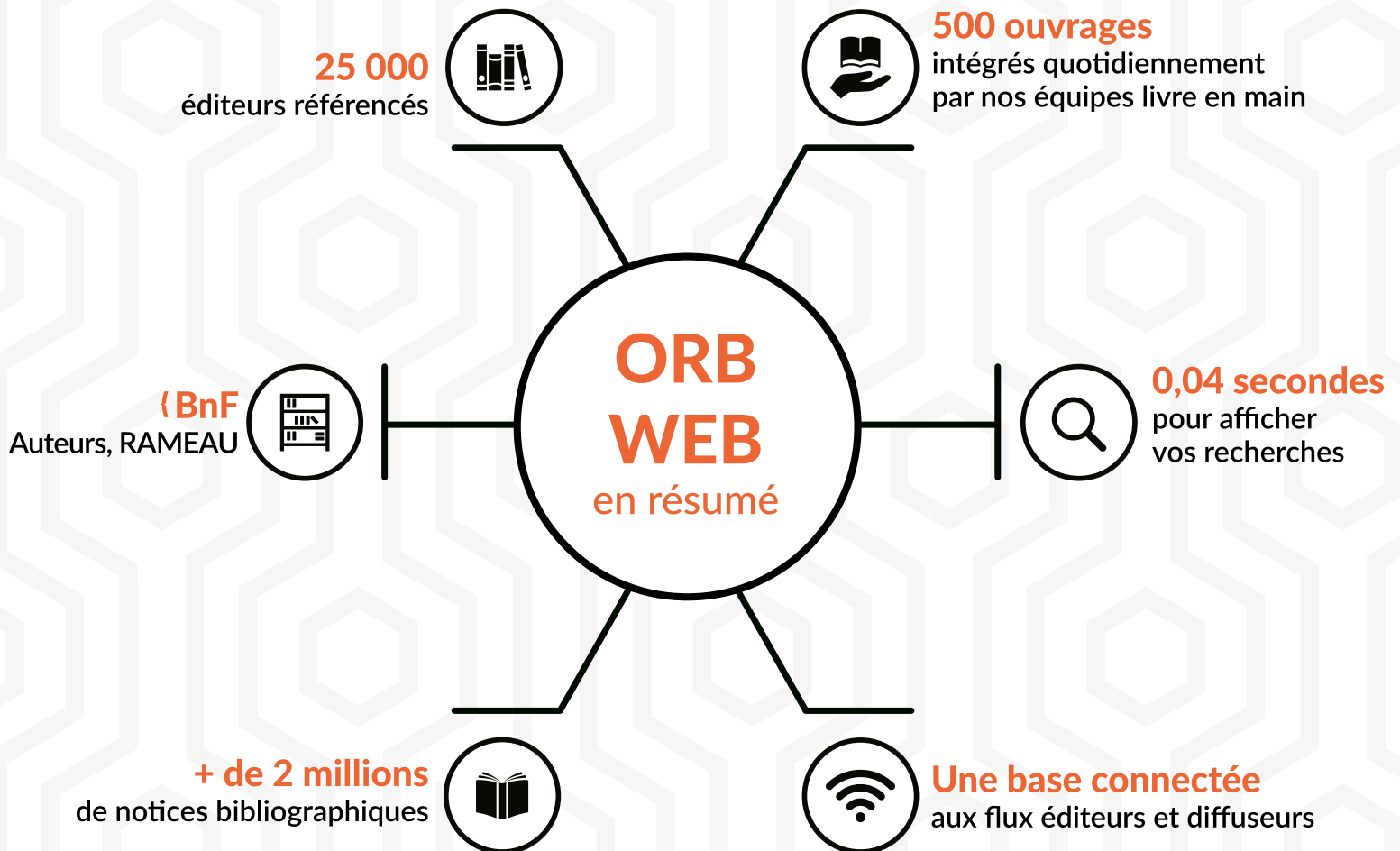
JUIN 2018

dossier
À quoi servent
les bibliothèques ?

focus
L'Afrique
francophone

à b i

ORB révolutionne la recherche bibliographique



Ils nous font confiance



Testez ORB Web pendant 1 mois (gratuitement, naturellement) en vous rendant sur

www.base-orb.fr/decouvrir



Publication paraissant depuis 1907. Édité(e) par l'Association des bibliothécaires de France

31, rue de Chabrol
75010 Paris
Téléphone : 01 55 33 10 30
Télécopie : 01 55 33 10 31
info@abf.asso.fr
www.abf.asso.fr

Directeur de la publication
Xavier Galaup

Comité éditorial
Sophie Agié-Carré, Aurélie Ayoudj,
Philippe Colomb, Sophie Courtel, Xavier
Galaup, Laurent Lemaître, Thomas
Colombéra, Olivia de La Panneterie,
Denis Pichelin

Coordination du dossier
À quoi servent les bibliothèques ?
Olivier Ploux

**Coordination du focus sur l'Afrique
francophone**
Viviana Quiñones

Secrétariat de rédaction
Aurélie Ayoudj

Publicité
Christine Guyot
Téléphone : 06 12 31 38 54
christine.guyot5@gmail.com

Diffusion
ABIS
Téléphone : 01 55 33 10 30
Télécopie : 01 55 33 10 31

Design éditorial et mise en page
Denis Pichelin, Jean-Pierre Gourmelon

Illustrations
Frédéric Malenfer

Abonnements
abis@abf.asso.fr / 01 55 33 10 30
Individuels : 35 euros
(format PDF + 10 euros)
Collectivités : France 60 euros
(format PDF + 10 euros)
Étranger, CEE et Dom-Tom 70 euros

Commission paritaire
n° 1119G82347 – Trimestriel
ISSN : 1632-9201
ISSN en ligne : 2270-4620
Dépôt légal : juin 2018

Impression
Calligraphy, Châteaubourg

Photos
Couverture et ouverture Focus
graphicobsession

Bibliothèque(s) est composé avec
les caractères Info Text, Century, Calibri,
Andale Mono, Alegreya & Agenda.

BIBLIOTHÈQUE(S)
N° 92-93 - JUIN 2018

ÉDITO

Les bibliothèques n'ont jamais cessé de se réinventer pour mieux promouvoir et faire découvrir les contenus culturels sous toutes leurs formes; pour mieux s'insérer dans son quartier, sa ville ou son bassin de population; pour attirer ou toucher le plus d'habitant-es; pour mieux s'inscrire dans les politiques publiques de sa collectivité et pour faire rêver, réfléchir et aimer le monde qui nous entoure.

Complément et écho indispensable de notre congrès annuel "À quoi servent les bibliothèques?", le dossier vous apportera matière à réfléchir et agir dans de nouvelles directions, parce que nous sommes là pour toutes et tous les lecteur-rices d'où qu'ils ou elles viennent, et qu'une bibliothèque peut changer le cours d'une vie. Le focus sur l'Afrique francophone vient d'ailleurs conforter toutes ces convictions en nous donnant à lire, à l'image de ce continent, une belle diversité d'expériences de Livres en brousse au Bénin au CLAC de Yaoundé au Cameroun. La maquette de votre revue ne cesse de s'affiner, n'hésitez donc pas à nous faire part de vos remarques pour l'améliorer encore et toujours.

Depuis plus d'un an les bibliothèques sont mises en avant au niveau national aussi bien pour toutes leurs utilités culturelles, éducatives et sociales que pour toutes les fragilités actuelles au regard des baisses de moyens humains et budgétaires. Depuis la campagne d'advocacy menée lors des élections nationales de 2017, l'ABF contribue fortement à inscrire les bibliothèques dans l'agenda politique tout en réclamant les moyens à hauteur des ambitions affichées.

Pour enfoncer le clou, l'ABF co-pilote, avec le ministère de la Culture, une enquête sur l'impact social et économique des bibliothèques. Nous devrions en avoir quelques résultats cette année avec un point d'étape lors du congrès de La Rochelle, en évoquant notamment l'avis des habitant-es qui ne viennent pas dans nos lieux.

L'ABF espère maintenant que le plan national en faveur des bibliothèques se concrétisera par des mesures plus précises, avec des financements clairement fléchés de la part de l'État et des moyens confortés de la part des collectivités locales. Par ailleurs, une loi sur les bibliothèques, qui pourrait être plus incitative que normative tout en apportant des garde-fous juridiques pour l'exercice de nos missions, mériterait d'être sérieusement envisagée.

Les mois qui viennent seront décisifs et les chantiers seront nombreux. Nous comptons sur la mobilisation de toutes et tous pour contribuer à la réflexion et au lobby permettant, plus que jamais, d'asseoir la place des bibliothèques dans les politiques publiques!

PAR XAVIER GALAUP

BIBLIOMONDE

Bibliothèques de Prague.....4
 Enfin une médiathèque francophone à Sarajevo !.....6
 PHILIPPE COLOMB
 Le Forum, une bibliothèque, des associations8
 JULIE CALMUS

ESPACES & ARCHITECTURE

La bibliothèque Lacassagne : intégration réussie d'un nouveau lieu de vie dans le quartier..... 10
 GUILLEMETTE TROGNOT
 La bibliothèque Assia Djebar (Paris) : un aménagement au profit d'un service social 14
 THOMAS COLOMBÉRA

La Médiathèque Centre Social Yves Coppens : 10 ans de vie dans un tiers-lieu..... 24
 ÉMILIE DAUPHIN
 Être programmiste ne s'improvise pas, c'est un métier..... 28
 INTERVIEW DE MONIQUE BECKER
 Migrants, SDF et non francophones : entre discours et pratiques..... 31
 HÉLÈNE BROCHARD
 Des enfants à la bibliothèque universitaire 34
 ESTELLE LAMBERT, EMMANUELLE PRÉVOST, CATHERINE TELLA & ROXANE SCHAEFFER
 La médiation culturelle au cœur du vivre ensemble .. 38
 DELPHINE SOULIÉ-LAPORTE
 La Mémo : quand un maire se prête au jeu41
 INTERVIEW DE JEAN-MICHEL LEVESQUE
 À la croisée des mondes : la bibliothèque du Service historique de la Défense 44
 JEAN-FRANÇOIS DUBOS

Bibliothécaires : des entrepreneurs en devenir ? Quelles orientations du métier pour un rôle sociétal .47
 JEAN-PHILIPPE ACCART
 Qui sont les lecteurs du village ? L'expérience de FAVL 52
 MICKAËL KEVANE & DOUNKO SANOU
 L'ouverture de la bibliothèque a changé le cours de ma vie..... 55
 VIRGINIE ECK
 Et si on prêtait des objets dans les médiathèques?... 56
 BIRDIE BINEAU
 À quoi servent les bibliothécaires ? 60
 CAROLINE MAKOSZA
 Aller bosser au CRL ? Et puis quoi encore ? 62
 MÉLISANDE FERRY & JOSON DE FORAS
 Des machines et des machins dans la bibliothèque .. 65
 JULIEN AMGHAR
 "Pourquoi vous faites ça ? Ce n'est pas dans vos missions !" 68
 ÉMILIE MARIE, CHLOÉ LAILIC, KÉVIN GORLOO & SOPHIE SOREL-GIFFO

« Knowledge is pleasure »* 71
 VIOLAINE KANMACHER
 La bibliothèque ouverte sans bibliothécaire, un service en plus ?74
 THOMAS COLOMBÉRA
 Le sens de mon métier76
 TRISTAN CLÉMENÇON

BIBLIOTHÈQUES & INCLUSION

Une carte pour signaler les centres de ressource sur le genre..... 80
 SOPHIE AGIÉ-CARRÉ & THOMAS COLOMBÉRA
 L'ABF s'engage pour une communication sans stéréotype de sexe 81
 COMMISSION LÉGOTHÈQUE



DOSSIER

À QUOI SERVENT LES BIBLIOTHÈQUES ?
 Mais à quoi (bon) peuvent-elles (encore) servir ?..... 16
 OLIVIER PLOUX
 La Médiathèque-Estaminet de Grenay, une médiathèque - un « 3^e lieu » reconnu 18
 ALI BOUKACEM
 Bibliothèques / Cité des métiers : une symbiose réussie 20
 MARION MORILLÈRE

- LISTE DES ANNONCEURS**
 Ammareal
 Europress.com - CDROM-SNI
 Decitre - ORB
 Livres Hebdo
 Territorial Éditions

BIBLIOTHÈQUES & NUMÉRIQUE

De la bibliothèque au fablab 82
INTERVIEW DE GUILLAUME DOMAS &
AUDRIC GUEIDAN

La Transition bibliographique doit
être un projet collectif ! 86
INTERVIEW DE RENAUD AÏOUTZ

FOCUS

AFRIQUE FRANCOPHONE

Pour une solidarité professionnelle
avec les bibliothécaires africains 90
VIVIANA QUIÑONES

Lecture publique dans les pays
francophones en Afrique
sub-saharienne 91
MANDIAYE NDIAYE

« Nos bibliothèques, ces bijoux
créés avec la Coopération française,
sont en train de mourir » 93
INTERVIEW D'ANTOINE KESSERY BÉAVOGUI

La lecture publique au Mali 96
CHRISTOPHE CASSIAU-HAURIE

Formation, proactivité, réseaux,
partenariats pour des projets 99
INTERVIEW DE CHARLES KAMDEM

Côte d'Ivoire : une nouvelle vision
de la bibliothèque, moins élitiste,
plus intégrée 101
YEHNI DJIDJI

Médiathèque du CCFN de Zinder :
journal d'un phœnix au Sahel 103
ÉRIC DUREL

Livres en brousse, une action humanitaire
culturelle au Bénin 109
SOPHIE COURTEL

L'Europe et l'Afrique de l'Ouest en partage 111
PENDA DIOUF

Une carte postale de l'édition indépendante
en Afrique francophone sub-saharienne 114
LAURENCE HUGHES

Être éditeur en Afrique francophone aujourd'hui 116
INTERVIEW DES MAISONS D'ÉDITIONS GRAINES DE PENSÉES, RUISSEAUX
D'AFRIQUE ET JEUNES MALGACHES

Former, partager, transmettre en bibliothèques :
expériences en Afrique de l'Ouest 122
PATRICIA BAMBA

Une filière Métiers du livre
à l'Université de Bamako 124
INTERVIEW DE FATOGOMA DIAKITÉ

BSF Campus 125
SOPHIE AGIÉ-CARRÉ

Profession culture à la Bpi 126
SYLVIE COLLEY

L'IFLA et les bibliothèques des pays francophones
d'Afrique 127
GÉRALD LEITNER

Regards du Cobiac sur la lecture publique
en Afrique francophone 128
PIERRE TRIBALLIER, VÉRONIQUE BALLERET, ISSA BONGO, EDOUARD ORBAN
& DOMINIQUE MABIALA

Entre tradition et modernité, à l'honneur,
la promotion culturelle et tous les espoirs
du renouveau africain ! 132
CLAIRE BELHADI-CHAVANNE & PHILIPPE CANER

Les associations africaines de bibliothécaires :
situation et principaux défis 134
ADAMA KONÉ

Témoignages 138

MARIE-CHRISTINE GAUDEFROY
ANNE-MARIE TÉRAUBE
JEANNE GOUBA
ARNAUD SÉGARD

Aimons l'Afrique ! 142
OLIVIA DE LA PANNETERIE

Partenariats :
les bonnes pratiques 144
VIVIANA QUIÑONES

PORTRAIT

Mon expérience de magasinier :
Thierry Rouault 146
SOPHIE AGIÉ-CARRÉ

LE DÉBAT

Devenir bibliothécaire,
devenir militante 150
CHLOÉ LAILIC

Militant de la Liberté ou sentinelle
du pacte Républicain ? 151
ANNA MARCUZZI

JEUNESSE(S)

Prix sorcières 2018 154

Centre Patrice Wolf, un nouveau
centre de ressources sur
la littérature pour la jeunesse
à Tours 156
JACQUES VIDAL-NAQUET

ET AUSSI ...

Le développement de l'offre
documentaire en Polynésie
française 157
VINCENT DEYRIS

Le renouveau du livre audio 160
CÉCILE PALUSINSKI

En 2017 l'ABF, c'est 163

Communiqués 164

Bibliothèques d'hôpitaux :
questions d'hygiène
et de contamination 166
INTERVIEW DU DR NOURREDINE LOUKILI

NOTE DE LECTURE

Accueillir au-delà du sourire 168
PHILIPPE COLOMB

(Ré)aménager
une bibliothèque 169
SOPHIE AGIÉ-CARRÉ

Culture participative 170
SÉVERINE BILLOT

Collections en regard.
Les bibliothèques à l'écran 171
MARIE GARAMBOIS



BIBLIOTHÈQUES DE PRAGUE

Photos Karine Maringue et Gaëlle Régnier
Textes : Martine Callerland, Valérie Monod, Pascal Schmitt

La république tchèque a le réseau de bibliothèques le plus dense du monde, conséquence de la loi de 1919 imposant la création d'une bibliothèque dans chaque municipalité. Le pays compte plus de 5 000 de ces petites structures, fédérées autour de bibliothèques de districts et appuyées par une grande bibliothèque scientifique d'État par région.

Annexe Luziny : Implantée au dernier étage d'un centre commercial, la bibliothèque, malgré son manque de visibilité, profite du public familial de passage. Conçue comme troisième lieu, elle privilégie les espaces de détente et de jeu.

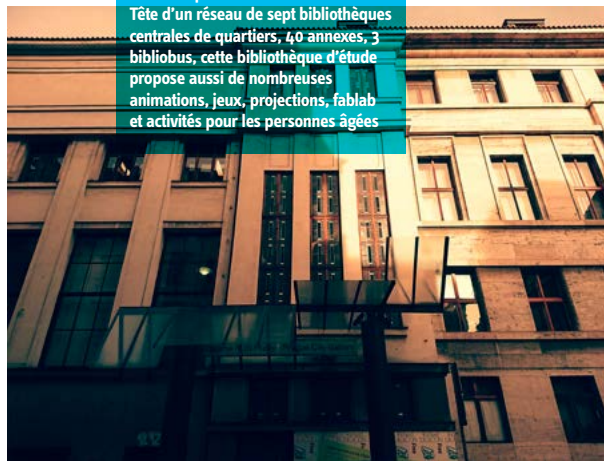


Bibliothèque nationale universitaire de technologie : Cette bibliothèque à l'architecture et au design intérieur étonnants propose des services pédagogiques variés. Elle abrite des commerces, une annexe de la BM et des lieux de détente.

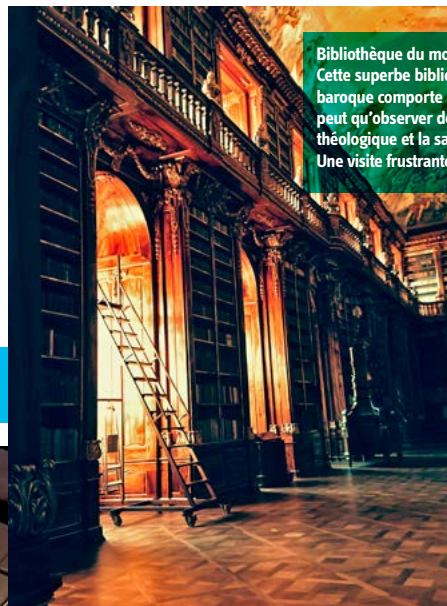




Buste de Kakka
(Prague)



Bibliothèque centrale :
Tête d'un réseau de sept bibliothèques
centrales de quartiers, 40 annexes, 3
bibliobus, cette bibliothèque d'étude
propose aussi de nombreuses
animations, jeux, projections, fablab
et activités pour les personnes âgées



Bibliothèque du monastère de Strahov :
Cette superbe bibliothèque de style
baroque comporte deux salles qu'on ne
peut qu'observer depuis le seuil : la salle
théologique et la salle philosophique.
Une visite frustrante pour un bibliothécaire !



Annexe Smichov :
Cet ancien marché couvert est la
plus grande bibliothèque du réseau.
Comme dans de nombreuses
bibliothèques tchèques, y est
organisée une Nuit Andersen, pendant
laquelle 20 enfants passent la nuit
dans la bibliothèque.



ENFIN UNE MÉDIATHÈQUE FRANCOPHONE À SARAJEVO !

PAR PHILIPPE COLOMB

Alors que la Bosnie-Herzégovine reste marquée par les longues années de guerre, l'Institut français a récemment ouvert une nouvelle médiathèque francophone qui se veut un lieu d'échanges et de culture ouvert à toutes et à tous.



culturelle à Sarajevo, le Centre André-Malraux a fusionné en janvier 2014 avec l'Institut français de Bosnie-Herzégovine (IFBH). Cette fusion a impliqué notamment le rachat par l'IFBH du fonds documentaire du CAM. Afin de mener à bien cette opération, Christophe Cassiau-Haurie, conservateur des bibliothèques, a été missionné par l'IFBH en décembre 2014 pour évaluer la valeur de ce fonds mais aussi pour le caractériser globalement d'un point de vue documentaire. Dans son rapport, ce collègue estimait que l'ensemble représentait environ 20 000 documents d'une valeur d'environ 6 000 €. Christophe Cassiau-Haurie notait par ailleurs à l'époque que « l'ensemble de ces livres ne peut constituer en l'état une bibliothèque » et que « les fonds actuellement présents à l'Institut français se font donc remarquer par leur ancienneté, leur inadéquation aux besoins actuels des lecteurs et leur manque d'homogénéité ». Et de conclure : « de ce fait, peu d'ouvrages resteront à conserver au moment de créer une bibliothèque »¹.

L'ouverture au public constituant l'un des axes stratégiques de l'IFBH à Sarajevo, le projet de médiathèque s'est poursuivi en 2016 avec la mise en place du système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) PMB ainsi qu'avec la formation de trois employé-es locaux-ales de l'Institut à l'utilisation de ce SIGB et aux bases du catalogage. En février 2017, environ 3 200 titres avaient ainsi été déjà catalogués, essentiellement par récupération dans les grands réservoirs français.

UN LIEU À AMÉNAGER

L'IFBH à Sarajevo occupe presque l'intégralité d'un immeuble du centre-ville. Ce

La présence culturelle française à Sarajevo a été très marquée par la création en 1994, c'est-à-dire pendant le siège de la ville, de la librairie « Paris-Sarajevo ». En 1995, cette librairie est devenue le centre André-Malraux (CAM). Ce lieu a été un acteur important de la vie culturelle de la ville pendant toute la période de la guerre et notamment du siège de Sarajevo (1992-1996). Le CAM a fortement contribué à la sensibilisation du public français aux enjeux de ce conflit, notamment en invitant des artistes et des intellectuels et en soutenant leurs projets en lien avec la situation à Sarajevo et plus généralement en Bosnie-Herzégovine. Ainsi, le CAM a-t-il acquis une forte notoriété internationale et s'est constitué un important réseau de soutiens dans les milieux intellectuels et artistiques.

UNE « COLLECTION » DE CIRCONSTANCE

Ce soutien s'est notamment traduit par l'envoi régulier de livres par différent-es

éditeur-rices, par certains et certaines auteures ou par d'autres soutiens. Les lecteurs et les lectrices du magazine « Télérama » ont, par exemple, financé l'envoi d'une large sélection d'ouvrages de la collection la Pléiade. Pour généreux qu'ils aient été, ces dons n'étaient cependant pas vraiment coordonnés, ni structurés, et c'est pourquoi le CAM s'est rapidement retrouvé en possession de plusieurs milliers d'ouvrages qu'il était difficile de considérer comme une collection au sens bibliothéconomique du terme. Pour des raisons d'affinités avec le CAM, certain-es auteur-es étaient ainsi sur-représenté-es dans les collections alors que d'autres auteur-es important-es en étaient absent-es. Faut de moyens et de temps ces milliers d'ouvrages reçus en don n'avaient fait jusqu'à récemment l'objet d'aucun inventaire ni catalogage.

Suite à différentes évolutions, à la fois internes au CAM et liées à la volonté de la France de rationaliser sa présence

¹ [CASSIAU-HAURIE, Christophe], Rapport de mission à l'Institut français de Sarajevo, [Strasbourg : 2014]. Document de 7 feuillets non-paginé.



Philippe Colomb

sont des locaux confortables et qui ont bénéficié récemment d'une importante rénovation. Ils ont cependant gardé la structure des anciens appartements qui les composent et se répartissent donc en 5 espaces différents, chacun étant fermé par une porte palière :

À travers son projet de médiathèque francophone, l'Institut souhaitait privilégier la lisibilité des espaces et le confort des usagers. Cette médiathèque ne bénéficiant pas d'un pas-de-porte sur rue, il fallait en faire un lieu attractif et ouvert aux différents usages afin que les usager-ères se l'approprient le plus facilement possible. Les contraintes de personnel et le souhait d'afficher un fonctionnement moderne poussaient également à faire le choix d'une sélection de documents papier entièrement en libre accès et empruntable. C'est ainsi qu'il a été décidé que l'un des anciens bureaux devienne un espace jeunesse avec une dimension ludique affirmée, que le second bureau soit transformé en un salon de lecture regroupant tous les documentaires et notamment les nombreux « beaux livres » présents dans la collection, et que l'ancien débarras devienne une sorte de « magasin ouvert » regroupant l'ensemble de la fiction. Ce projet impliquait un important travail de sélection dans les documents afin d'en limiter drastiquement le nombre pour ne pas saturer les espaces.

Très vite a émergé l'idée pour l'espace jeunesse d'un aménagement en estrades à plusieurs niveaux, chacune des contre-marches faisant office d'étagères de rangement pour les documents. Cette

proposition permettait de répondre à la volonté de bénéficier d'un équipement à la fois moderne et polyvalent : les enfants pourront adopter différentes postures physiques sur les marches qui sont adaptées à leurs différentes tailles. L'ensemble constitue également une sorte de petit amphithéâtre qui permet à l'Institut d'organiser des projections de films ou des animations. Pour la salle de lecture, un traitement plus classique en « salon de lecture » a été choisi, valorisant ainsi la qualité du mobilier de designers (Le Corbusier, Putman, Starck...) présent à l'Institut. Enfin, le magasin ouvert a été aménagé à l'aide d'étagères de type industriel dont disposait déjà l'Institut. L'ensemble de ce réaménagement a donc permis de définir trois espaces très différents et caractérisés, et cela à moindre coût.

RESTRUCTURER LES COLLECTIONS

Comme nous l'avons évoqué plus haut, l'Institut disposait d'un ensemble important de documents mais pas à proprement parler d'une collection de bibliothèque. Un important travail sur les collections était nécessaire afin de leur redonner une certaine lisibilité et notamment pour permettre une communication efficace sur l'offre de ce lieu mais aussi de permettre à du personnel non-spécialisé en bibliothéconomie, comme celui de l'Institut, de disposer de critères simples pour continuer le travail de sélection et d'acquisition.

Le choix a donc été fait de concentré l'offre documentaire selon des axes relativement simples et sans doute attendus par le public de l'Institut français :

- les auteur-es et les artistes français-es ou d'expression francophone ;
- les documents portant sur la France ou la langue française ;
- les documents en lien avec les conflits en ex-Yougoslavie, le siège de Sarajevo et plus généralement les enjeux post-conflit.

La direction de l'IFBH souhaitant offrir au prêt le maximum de documents en fiction et en jeunesse mais afin de tout de même un peu alléger la collection, un important travail de dédoublement a été mener sur les documentaires. Au final, la médiathèque francophone propose environ 5 000 documents, ce qui correspond à la capacité des rayonnages du libre accès.

Inaugurée le 4 avril 2017 par une rencontre avec la romancière Jakuta Alikavasic, cette médiathèque permet désormais aux habitant-es de Sarajevo de disposer d'un accès à la culture française et francophone contemporaine. Elle s'ajoute aux cours de français et aux projections de films régulièrement proposées par l'Institut et a contribué à faire de l'Institut un lieu ouvert et en dialogue avec la communauté francophone de Sarajevo, notamment par les suggestions d'achats et les dons. Dans une ville qui a connu l'un de plus grand incendie volontaire de bibliothèque au XX^e siècle, elle entretient surtout l'engagement culturel de la France en Bosnie-Herzégovine et la mémoire de celles et ceux qui ont fait vivre le Centre André-Malraux pendant les heures les plus sombres qu'aient connues Sarajevo. ■

NB : cet article s'appuie sur les éléments que j'ai pu recueillir au cours de mon stage à l'IFBH dans le cadre de ma formation DCB.



Philippe Colomb

LE FORUM, UNE BIBLIOTHÈQUE, DES ASSOCIATIONS

PAR JULIE CALMUS

Le forum a ouvert en janvier 2018 à Zoetermeer en Hollande.



Photos : Claudia Hilgers

BIBLIOMONDE
LE FORUM, UNE BIBLIOTHÈQUE,
DES ASSOCIATIONS

BIBLIOTHÈQUE(S)
N° 92-93 - JUIN 2018

C'est une bibliothèque, c'est aussi l'hôtel de ville et un espace où s'investissent plus de 45 associations. La volonté de départ était d'offrir un espace décloisonné où le parcours de l'utilisateur serait intuitif. Il s'agissait aussi d'aider les publics à se retrouver dans l'offre foisonnante des services de la ville, de l'État et des associations. Car se repérer, dans une société numérique, aux aides souvent proposées en millefeuille, nécessite un accompagnement renforcé, notamment pour les publics les plus en difficulté.

En dehors des différents services proposés par la mairie, le forum compte cinq espaces principaux. On y trouve des fonds de nature variée mais aussi des permanences d'associations, qui s'investissent dans ces thématiques.

- **Le carré éducatif :** regroupe les fonds liés aux apprentissages, des langues aux loisirs créatifs en passant par le numérique. Cet espace est à ce titre doté d'une imprimante 3D et d'un fablab. L'association Meerpunt spécialisée dans la promotion de la lecture infantile y a un bureau ainsi que Volksuniversiteit, une antenne d'information du système éducatif supérieur. Naturellement l'apprentissage du néerlandais pour les primo arrivants fait également partie des services offerts.
- **Le carré santé et bien-être :** offre un fonds en lien avec la thématique et des permanences d'associations qui dispensent des conseils pratiques sur la santé ainsi que des ateliers ciblant des individus souffrant d'affections spécifiques.
- **Le carré société :** permet au public de

recevoir l'aide de nombreuses associations qui œuvrent dans les champs de l'éducation des enfants, la gestion du budget pour éviter le surendettement, l'aide aux personnes en situation de handicap et le lien avec les autres services institutionnels...

- **Le carré lecture :** est un espace plus classique dans lequel on trouve les romans adultes ainsi que les collections jeunesse.
- **Le carré de la ville :** dispense une information sur l'histoire, la géographie et l'architecture de Zoetermeer.
- **Le forum café :** offre un espace de restauration.

On l'aura compris, l'innovation du forum c'est de mêler plusieurs services, institutions, métiers, afin de répondre au mieux aux publics variés que reçoivent les bibliothèques. Pour cela, l'ouverture



est très large : de 8 heures à 20 heures du lundi au dimanche. La qualité de l'accueil est également une dimension importante du projet de service. L'accompagnement des personnes dans les espaces doit être aussi détaillé que personnalisé. Cette ambition combinée à l'amplitude horaire a rendu indispensable le recours à des bénévoles. Les bénévoles sont ici des guides et leur engagement s'inscrit souvent dans leur parcours éducatif ou dans leur projet d'évolution professionnelle. Le forum offre un exemple singulier et intéressant. Singulier car il pousse très loin le concept de troisième lieu. Intéressant car il interroge le sens des espaces que l'on offre et fonde son projet scientifique et culturel sur les besoins des publics, en général, au-delà de la lecture publique. ■



LA BIBLIOTHÈQUE LACASSAGNE : INTÉGRATION RÉUSSIE D'UN NOUVEAU LIEU DE VIE DANS LE QUARTIER

PAR GUILLEMETTE TROGNOT

La ville de Lyon a ouvert sa 16^e bibliothèque de réseau, fin 2017. Attirée par la communication sur cette nouvelle structure, notamment par la mention de FabLab, je l'ai découverte en période d'affluence et hors visite organisée. En parallèle, il m'a paru intéressant de compléter cette présentation par le retour du réseau Doc@Lyon (visite encadrée, sans public). De ces deux retours est mis en évidence clairement l'effort d'intégration et d'interconnexion avec le quartier.

Espace dédié
à l'enfance



Photos: SA Amandine Jacquet, Guillemette Trognot, réseau Doc@Lyon

ESPACES & ARCHITECTURE
LA BIBLIOTHÈQUE LACASSAGNE

BIBLIOTHÈQUE(S)
N° 92-93 - JUIN 2018

La bibliothèque municipale de Lyon Lacassagne a ouvert ses portes le 10 octobre 2017 dans le 3^e arrondissement de Lyon. Accessible, lumineuse, chaleureuse et à taille humaine, elle semble s'être parfaitement intégrée dans ce quartier en offrant une circulation fluide entre les espaces et une facilité d'usage des services et ressources offerts. Ces caractéristiques permettent un parfait mixage intergénérationnel.

ENVIRONNEMENT

Première bibliothèque d'un quartier en complète rénovation, elle se situe au rez-de-chaussée d'un immeuble de logements sociaux, sur une ancienne friche industrielle et artistique. Accolée à un campus professionnel récemment aménagé d'environ 6 000 étudiants (École Émile-Cohl, SEPR, Compagnon du devoir, etc.) sur le passage de familles, étudiants, entreprises...

L'entrée de la bibliothèque se fait par la ruelle attenante à l'avenue Lacassagne.

C'est une bibliothèque de ville, adoptant la politique d'accessibilité de la ville de Lyon¹. Elle est de plain-pied et en proximité des moyens de transport (bus, tram, station de Vel'ôv) et d'arceaux pour les cyclistes. À l'intérieur de la bibliothèque, un espace poussette est prévu. Seul bémol, le stationnement des trottinettes, pourtant très utilisées en ville, n'a visiblement pas été pensé, elles sont

¹ <https://tinyurl.com/bmlyon-ip>

stockées dans le couloir menant à la salle d'animation.

Les façades Sud et Est sont de grandes parois vitrées donnant sur un parc de 8 000 m² en cours d'aménagement.

ACCUEIL

L'accueil se fait par le biais de quatre postes dans la partie centrale de la bibliothèque, proche des espaces où le public est actif (espaces jeux, coin Grandir). Ils permettent à un ou deux bibliothécaires de s'installer en position assise, soit haute soit à hauteur de bureau. Ces aménagements favorisent le contact avec le public au contraire des traditionnelles banques d'accueil. En parallèle, des animateurs gèrent les activités de jeux et sont prêts à répondre à nos questions. Les bibliothécaires sont visiblement disponibles pour leurs lecteurs.

DES SERVICES RÉSOLUMENT TOURNÉS VERS LE MULTIMÉDIA ET VERS LE JEU

Au fur et à mesure de la visite, de nombreux services multimédias et numériques nous tendent les bras : pour consulter la presse, écouter ou faire de la musique, regarder un film, s'autoformer, etc. : iPad, liseuses, PC en consultation libre avec accès internet, borne bibliobox (avec une sélection de livres, films et musiques gratuits et libres de droit)², accès WIFI, piano numérique, borne d'écoute musicale, etc.

Un Espace numérique permet de consulter les ressources numériques proposées à la bibliothèque et de participer à des ateliers d'initiation sur des outils type Imprimante 3D, découpeuse vinyle, fer à souder, machine à coudre, etc. L'objectif est de faire découvrir ce type d'outils aux usagers puis de les accompagner

² <https://bibliobox.net/>

« Un espace ouvert et moderne aux services foisonnants (livres, jeux de société, jeux vidéo, espaces de travail, piano, Fab Lab). »

Mélanie Anne Petit, bibliothécaire à Vaulx-en-Velin



Dans le cadre de la visite de la bibliothèque Marguerite Yourcenar dite Lacassagne organisée le 17 novembre 2017, par Doc@Lyon¹, nous avons pu découvrir cet établissement qui est l'un des trois nouveaux venus dans le réseau des bibliothèques municipales de Lyon. Impulsées par le projet d'établissement², les nouvelles bibliothèques du réseau lyonnais se développent selon trois axes : « Orienté publics », « Lieu de vie et forum dans la cité », « Le modèle lyonnais ». Le modèle fait la part belle aux collections d'actualité et aux jeux (de société et vidéo) pour tous les âges.

L'établissement est dirigé par une bibliothécaire bien connue de nos services : Virginie Eck qui est également présidente du groupe ABF Rhône-Alpes.

¹ <https://docalyon.wordpress.com/>

² <https://tinyurl.com/bmlyon-pe>

Également remarqué, la très bonne insertion de la bibliothèque dans le quartier, avec des actions en partenariat tel que le siège habillant la borne d'écoute musicale 1Dtouch, réalisé par une classe d'ébénisterie de la SEPR.

Et cela grâce à un travail de fonds des bibliothécaires qui rencontrent et discutent avec chacun. Pour la petite histoire, les patrons du restaurant d'en face de la bibliothèque (aujourd'hui fervents fréquentant) étaient au départ déçus que ce soit une bibliothèque qui s'installe : ils pensaient que cela ne serait pas attractif... Au final, une véritable bibliothèque de proximité, facteur de lien social, qui joue un rôle actif dans la vie du quartier !

Suite à une période de programmation particulièrement longue (déboires concernant les travaux et le fournisseur de mobilier), l'équipe a eu le temps de mûrir son fonctionnement interne mais aussi ses relations aux usagers et à ses partenaires. Le résultat en est une philosophie de l'accueil pensée, assumée, ouverte et enthousiaste ! Une occasion de plus de constater qu'une équipe bien dans ses baskets et heureuse de travailler amène une ambiance agréable, conviviale et décomplexée, malgré des aléas liés au bâtiment qui se poursuivent ! (lors de notre visite, il n'y avait plus de chauffage depuis quelques jours)

Amandine Jacquet





Le coin tablette pour les petits... et les grands



sur des projets communs. Ces outils ne seront pas en libre accès comme dans les Fablabs environnants.

Enfin, un espace est complètement dédié aux jeux de société et aux jeux vidéo avec une borne d'Arcade. Les services semblent faciles d'accès et rencontrent un certain succès auprès du public présent.

AMBIANCE ET AMÉNAGEMENT

Dès l'entrée, nous ressentons une ambiance chaleureuse avec des teintes claires tant pour les sols en parquet en

Ce modèle de médiathèque nécessaire à l'enrichissement - presque complet! - et à l'épanouissement humain ne peut que rencontrer un fort succès. C'est peut-être là que se posera un problème, hormis le chauffage! : la bibliothèque ne sera-t-elle pas rapidement trop petite dans un quartier assez densément peuplé? De plus, le futur parc côtoyant la bibliothèque, lui aussi apparemment novateur et agréable, sera très attrayant.

Jean-Noël Rabut,
assistant médiathécaire

bois que pour la plupart du mobilier blanc.

Dans le hall d' "Entrée", les lecteurs peuvent se désaltérer et se ravitailler grâce aux distributeurs de boissons et de snack. Un couloir sur la gauche mène à une salle d'animation.

Dans la grande salle, la navigation est aisée d'un espace à l'autre, des canapés et autres types d'assises confortables et ergonomiques aux couleurs vives sont répartis dans les différents espaces.

Au centre de la pièce, une zone vitrée, ouverte et équipée de tables permet de travailler au calme. Côté ouest se trouve l'espace numérique. Le mobilier est bas. Des parois en verre de mi-hauteur séparent les différents espaces donnant à la fois de la grandeur à l'ensemble, et une première protection acoustique. La bibliothèque est très lumineuse. D'un coup d'œil on englobe l'ensemble de la bibliothèque.

Sa taille (1 000 m²) permet de s'y sentir comme chez soi.

SIGNALÉTIQUE

Il y a plusieurs signalétiques dans la bibliothèque, efficaces dans son ensemble.

Dès l'entrée un grand écran met en évidence les animations de la semaine. Au deuxième plan, une paroi en verre, séparant le hall d'entrée de la bibliothèque, laisse deviner un plan des espaces que j'ai compris en sortant.

Dans la salle principale, assez rapidement, on repère les grands espaces : "Grandir", "Temps Libre" et "Découvrir". Chaque service est signalé par des affichettes très claires mais non chartées, présentant les conditions d'accès.

La signalétique des collections est de couleur sobre, sous la forme de nuages de mots, le visuel de la signalétique montre difficilement la façon dont les documents sont classés.

“J’ai beaucoup aimé aussi le choix de mots-clés pragmatiques, très parlants pour les usagers, servant au classement des ouvrages.

Jean-Noël Rabut

ACOUSTIQUE

Entrant dans la pièce, j'observe des équipements acoustiques : parois en bois sur les murs, caissons au plafond devant les sheds, etc. La bibliothèque est visiblement en pleine activité, plusieurs familles sont présentes dans le coin "Grandir", des jeunes – et moins jeunes – jouent dans les espaces de jeux vidéo et de sociétés. On entend des éclats de rire provenir du coin "Grandir", mais de façon atténuée, cela n'est pas gênant pour le public en place. Les nombreux aménagements sont propices à la production sonore. Mais des casques sont mis à disposition et une animatrice est visiblement dédiée à l'encadrement des utilisateurs. La gestion de l'acoustique est maîtrisée.

MOBILIER

Dans chaque espace, se trouvent des mobiliers adaptés : le coin « Grandir » propose un meuble cabane, un tapis, des coussins, des tabourets en forme

d'animaux. Le coin « temps libre » propose un piano numérique, une borne d'écoute musicale, des poufs. Le coin lecture offre des fauteuils ergonomiques, des poires, des tables individuelles avec panneaux acoustiques. Malgré son faible nombre de places assises (60), leur très bonne disposition donne l'impression d'une offre conséquente³.

Le design et l'implantation du mobilier favorisent le partage des espaces par les différentes catégories de lecteurs.

Au final, la ville de Lyon a réussi à créer une belle bibliothèque, moderne, avec une offre novatrice tant dans son offre de services, que dans son aménagement. Elle offre des ressources et un accueil à un public multigénérationnel. ■

3 <https://tinyurl.com/bm-lacassagne3>

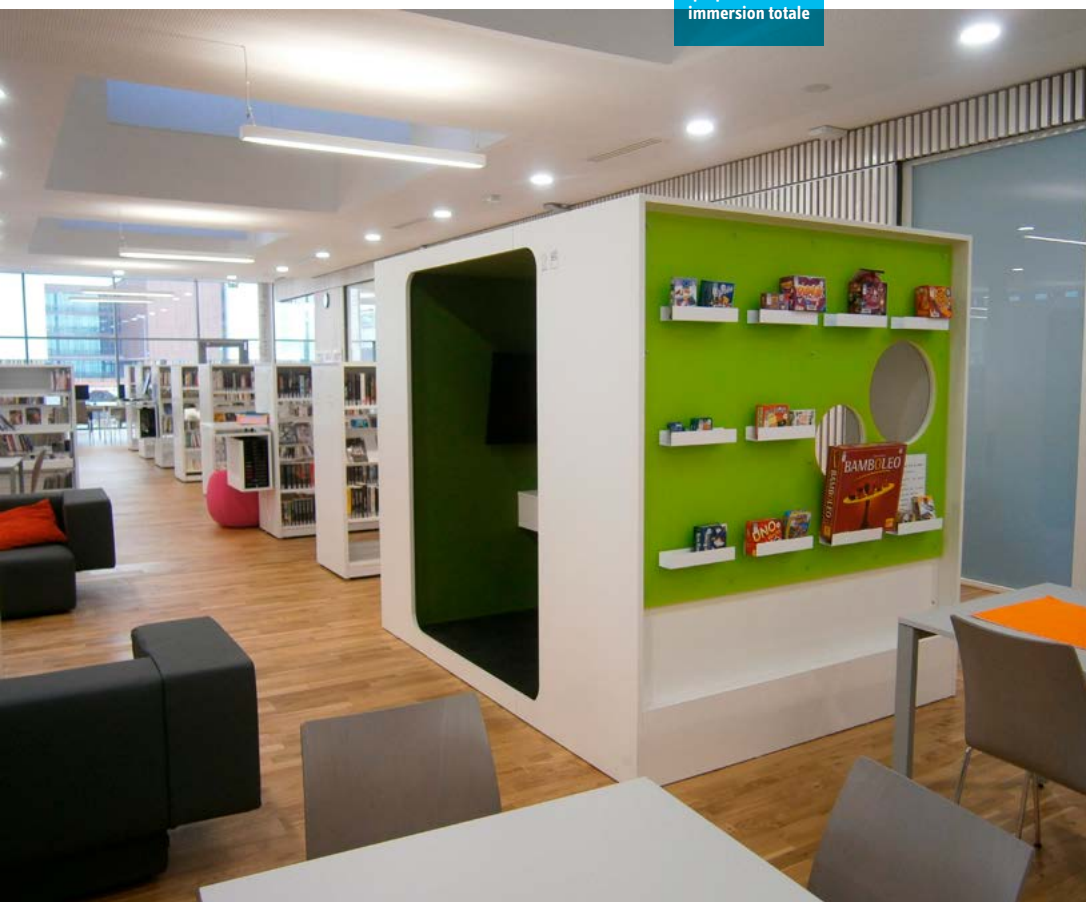
Les témoignages des deux bibliothécaires qui ont dit leur fierté que des personnes âgées jouent avec des adolescents aux jeux de société. Et surtout quand elles nous ont rapporté ces mots d'un habitant du quartier : « Quand j'ai appris qu'une bibliothèque allait s'installer là, je me suis dit bof. Et je suis venu une première fois avec mon fils. Nous sommes restés deux heures et demie. C'est génial, cet endroit ! ». À travers leurs récits, j'avais l'impression que cette bibliothèque était bien plus que ce que donnaient à voir ses beaux meubles et son matériel innovant : un véritable lieu de vie, investi par ses habitants.

Mélanie-Anne Petit

« Il faut avoir sacrément bien pensé l'architecture, l'aménagement des espaces, et avoir développé un comportement professionnel adapté, pour que cohabitent en décloisonnement espaces de travail et de lectures au calme, espace enfant, espaces pour les jeux de société et jeux vidéo, d'écoute de la musique et de pratique du piano, et même un espace fablab. »

Jean-Noël Rabut

La box vidéo qui permet une immersion totale



La bibliothèque propose une borne d'arcade de jeux vidéo indépendants



LA BIBLIOTHÈQUE ASSIA DJEBAR : UN AMÉNAGEMENT AU PROFIT D'UN SERVICE SOCIAL

PAR THOMAS COLOMBÉRA

Ouverte le 9 janvier 2018, la bibliothèque vient prendre place dans un quartier populaire du vingtième arrondissement de Paris. Ce quartier ne disposait pas, jusqu'ici, de service public culturel et cet équipement compte bien remplir cette mission de service de proximité.

L'entrée de la bibliothèque par sa couleur dorée interpelle les passants-es



ESPACES & ARCHITECTURE
LA BIBLIOTHÈQUE ASSIA DJEBAR

BIBLIOTHÈQUE(S)
N° 92-93 - JUIN 2018

Crédits : Thomas Colombéra



Étagères basses et meubles confortables les personnes sont les bienvenues dès leur entrée

DORURES

S'il est un signe distinctif de ce bâtiment, c'est sa forme : au rez-de-chaussée d'immeubles contemporains et d'un immeuble moderne, une bannière dorée interpelle le chaland. En effet, une couronne d'or pour une bibliothèque aux murs vitrés, voilà une invitation à développer son imaginaire. Le cabinet d'architecture Bernard Bühler a créé « un vaste socle qui accueille l'ensemble des services de la bibliothèque », visibles depuis l'extérieur. Ces vitrines sont d'ailleurs judicieusement utilisées : les nombreuses assises, les jeux vidéo, donnent envie depuis l'extérieur de venir s'y installer.

Les portes dorées reprenant le motif du moucharabieh en référence à Assia Djébar laissent entrer les personnes dans un espace très dégagé, et on peut voir directement trois bureaux d'accueil, symptomatique d'un accueil placé au cœur du projet d'établissement. On peut noter à ce sujet un effort particulier porté sur l'accessibilité dans le bâti et le mobilier.

QUI ÉTAIT ASSIA DJEBAR ?

Assia Djébar (1936-2015) est une écrivaine algérienne d'expression française, une des plus connues du Maghreb. Essayiste, réalisatrice, poète, cette artiste multiforme était aussi professeure et académicienne.

DU BLANC POUR DONNER VIE AUX HABITANT-ES

L'intérieur frappe par le parti pris du blanc : le monochrome est présent sur les murs et les meubles, et le béton ciré du sol participe de l'impression générale d'une toile blanche sur laquelle chacun est invité à composer. On peut regretter cette omniprésence du blanc que l'on retrouve beaucoup dans les nouveaux équipements, mais elle permet tout de même d'offrir une grande clarté, accentuée par les nombreux murs de verre.

Au-delà des espaces centraux, la bibliothèque possède plusieurs espaces clos : le cube, pour les tout-petits, la bulle, salle de travail en silence, et la machinerie, salle mettant à disposition du public des ordinateurs. Ces caissons de verre permettent d'isoler les différentes activités dans un lieu dont le mot d'ordre semble être l'ouverture.

Les jeux de société et jeux vidéo font partie des services qui peuvent être des sources sonores importantes, et le fait qu'ils soient installés de façon relative-ment centrale pose la question du bruit. À ce sujet, Sylvie Kha, directrice de l'établissement, précise que les lieux ouverts peuvent être partagés en deux espaces : une zone rouge, près de l'accueil, lieu d'échanges et de bruit, et une zone bleue au-delà de l'accueil et proche des caissons de verre. Ce partage des espaces est une nécessité face à la popularité du lieu qui fait face à un afflux important en fin d'après-midi, en particulier d'ados.

QUELQUES CHIFFRES

Population du quartier d'environ 10 500 habitant-es

- La bibliothèque s'étend sur un plateau de 850 m² pour le public
- 35 000 documents à terme
- 17 personnes travaillent dans cet équipement

On l'aura compris, l'architecture et l'aménagement des espaces permettent de répondre à une volonté de faire de la bibliothèque un lieu d'accueil pour toutes et tous. Le projet d'établissement est d'ailleurs explicite à ce sujet : il « cible les publics dits éloignés » et privilégie les partenariats. ■

Le parti pris du blanc laisse la place aux collections et aux personnes



MAIS À QUOI (BON) PEUVENT-ELLES (ENCORE) SERVIR ?

PAR OLIVIER PLOUX

La question de l'utilité des bibliothèques s'est posée hier, elle se pose aujourd'hui, elle se posera demain. Il ne peut y avoir de réponse univoque à une réalité protéiforme, quand les bibliothèques que nous allons découvrir dans ce dossier spécial ont autant de visages différents que leurs publics et leurs histoires. Pourtant, un point commun les anime : la confiance des bibliothécaires et de leurs tutelles dans le caractère permanent de leurs missions.

C'est grave docteur ? À en juger par la récurrence des journées d'étude, formations, rencontres professionnelles, articles, thèses, consacrés à la question de l'évolution des bibliothèques (quelques exemples récents : « Nouveaux bibliothécaires dans un monde qui change » organisé par l'IFLA et CFIBD, « Être bibliothécaire en 2017 : un nouveau métier ? », par la Bibliothèque départementale du Val d'Oise, « Comment penser aujourd'hui la bibliothèque de Demain ? », par la FNCC, etc.) et jusqu'à la présente revue qui se demande « À quoi servent les bibliothèques ? », un observateur étranger au monde des bibliothèques établirait aisément le diagnostic suivant : soit les bibliothécaires, dans leur immense majorité, sont atteints, et plus que d'autres professions, de troubles obsessionnels compulsifs (les troubles obsessionnels compulsifs se caractérisent à la fois par des obsessions, qui sont des pensées envahissantes qui génèrent peurs et angoisses, et des compulsions, comme une envie irrésistible de réaliser des gestes répétitifs ou des actes mentaux comme compter ou réciter intérieurement une phrase), soit les professionnels des bibliothèques ont une très haute idée d'elles-mêmes, sont-elles-ils à ce point orgueilleux-ses ou désorienté-es pour vouloir refaire le monde chaque matin ? Est-ce pathétique, pathologique ou *l'hubris* porté à son plus haut point ?



À cet observateur étranger, je ne pourrais, a priori, que donner raison. En effet, est-ce que mon boulanger, ma pharmacienne, mon épicier, ma conductrice de RER, se réveillent tous les matins en se demandant à quoi ils servent, dans quel monde vivons-nous, dans quel état j'erre, à quoi sert le PSG ? Si l'on évacue la question préalable qui fâche, ceci afin de ne pas froisser d'emblée nos lectrices et lecteurs (à savoir : « À quoi sert un service qui est deux fois moins ouvert que la pharmacie d'à côté ? », question qu'un certain Éric Orsenna a récemment commentée et à laquelle nos cousins scandinaves ont déjà répondu, dans les faits, sans en faire un drame national), on fera le choix, ou le pari pascalien, d'une réponse optimiste, dynamique, solaire, en tablant résolument sur la bonne santé mentale des bibliothécaires.



M. K. W. Fen

L'illustration en sera faite dans les contributions qui vont suivre, que nous avons voulues aussi diverses et variées que possible, venant de toute la France, mais aussi de Suisse, du Québec ou du Burkina Faso. Des témoignages aux intonations et aux points de vue que nous espérons être représentatifs des métiers des bibliothèques, représentatifs également des bibliothèques décrites, puisqu'on y trouvera des témoignages de documentalistes, conservateurs, universitaires, bibliothécaires municipales, animateurs de fablabs, mais aussi les points de vue d'une programmatrice, d'une consultante, d'un directeur général des services et même d'un élu!

Des bibliothèques plurielles mais semblables car toutes sont pensées, portées, questionnées, bâties, organisées, par la

seule interrogation qui vaille et qui agite les contributrices et les contributeurs de ce dossier spécial et pas si spécial (après tout, se demander à quoi on sert, ce devrait être la norme pour se sentir bien et aller au travail l'esprit léger) : à quoi peut bien servir, en 2018, ma bibliothèque, celle qui touche mon public de zone rurale, mon public d'étudiants, mon public de chercheurs, mon public de geeks, mon public de familles ou de jeunes des quartiers défavorisés, mon public de rurbains? Toutes et tous ont choisi de répondre par l'action, par la mise en œuvre de moyens humains et matériels tendus dans une seule direction : satisfaire les demandes et les attentes de publics dont les usages évoluent, muent, déclinent ou prennent de nouvelles formes. Dans ce contexte mouvant voire déstabilisant (qui

pourrait facilement expliquer que certaines obsessions deviennent des névroses stériles et handicapantes, voir ci-dessus), toutes et tous, après s'être levé d'un bon pied le matin, ont retroussé leurs manches de chemises et sont descendu-es dans l'arène. La plupart sans sentence, sans donner de leçons, sans œillères, sans angélisme, mais toujours avec beaucoup de modestie et d'ambition mêlées.

On prête cette phrase à Picasso : « je ne cherche pas, je trouve ». À leur façon, à l'image du peintre qui se demandait chaque jour comment il pouvait être davantage utile à son art, nos contributrices et contributeurs dessinent la bibliothèque d'aujourd'hui et de demain en créant, en expérimentant, en nous surprenant, en construisant, bref, en trouvant. ■

convivialité

LA MÉDIATHÈQUE-ESTAMINET DE GRENAY, UNE MÉDIATHÈQUE - UN « 3^E LIEU » RECONNU

PAR ALI BOUKACEM

Les élu-es de Grenay, ville de 6 900 habitants située dans l'ex-bassin minier du Pas-de-Calais, au potentiel fiscal le plus faible de l'hexagone dans sa strate, sont convaincu-es de la nécessaire accessibilité de la culture au plus grand nombre. Après un espace culturel ouvert en 2001, la ville a fait le pari du « 3^e lieu » : la Médiathèque-Estaminet.

DOSSIER
À QUOI SERVENT LES BIBLIOTHÈQUES ?

BIBLIOTHÈQUE(S)
N° 92-93 - JUIN 2018

L'idée s'est largement inspirée d'expériences voisines ou plus lointaines. Dès 2011, une équipe composée d'agent-es, d'élu-es et d'ados de Grenay a visité une douzaine d'établissements dans le Pas-de-Calais, en Angleterre et aux Pays-Bas. Ce groupe a présenté le bilan et les réflexions issues de ces voyages et rencontres pour qu'élu-es et services élaborent le cahier des charges en vue du concours d'architectes. Symbole de la convivialité par excellence, mais aussi lieu de vie et d'échanges autour de questions quotidiennes, notre équipe se devait de réunir les conditions d'accueil d'un estaminet d'antan aux couleurs et enjeux d'aujourd'hui. L'appellation « estaminet » revêtait ce symbole fort d'un équipement nouveau résolument porté sur l'avenir et répondant aux enjeux de transformation sociale.

La Médiathèque-Estaminet a été conçue comme un « passage obligé » pour accéder à de nombreux services à la population. L'étage accueille les pôles enfance, loisirs, jeunesse et communication. Au rez-de-chaussée est installée la médiathèque, ainsi qu'un guichet d'accueil de services destinés aux familles.

Les habitants et les habitantes de tous âges s'y rendent pour inscrire leurs enfants à la cantine ou au centre de loisirs, rencontrer les assistantes maternelles, passer au bureau de la mission locale ou au bureau d'information jeunesse. La PMI, ainsi que les élu-e s, y tiennent leurs permanences dans des salles dédiées.

La Médiathèque-Estaminet rassemble des services autour d'un projet commun mettant le livre et la lecture au centre des préoccupations. Ces services sont formés à la bibliothéconomie. L'objectif premier est de permettre à toutes et tous de franchir les portes, de s'y sentir bien et d'y revenir, de partager la bière locale « Page24 », manger une viennoiserie provenant des commerçant-es locaux, déguster une soupe maison. Les enfants ou les adolescent-es peuvent faire une partie de jeux vidéo, jouer au ping-pong ou au baby-foot.

DES HORAIRES D'OUVERTURE HORS NORME

Les 44 heures d'ouverture hebdomadaire de la médiathèque correspondent à la moyenne des villes de plus de 100 000 individus ! L'amplitude horaire atteint même 53 heures par semaine si l'on intègre les élèves du collège qui accèdent à la médiathèque dès 7h15.

Enfin, inédit en région, l'accès est gratuit pour tous, Grenaysien-nes ou non.

UN PROJET PRÉPARÉ EN AMONT : UN PROGRAMME D'ANIMATIONS RICHE

L'enjeu a été de faire en sorte qu'avant la livraison, la médiathèque soit ancrée dans la réalité des habitants et habitantes. Des appareils photos ont été installés sur les grues pour suivre l'évolution du chantier, grillagé sur 3 zones pour faire du public des veilleurs et des veilleuses du projet. Les palissades sont devenues des supports d'expression. Les écoles élémentaires ont été un levier pour découvrir et visiter la médiathèque en jouant, les collégien-nes ont participé à un jeu de piste numérique.

Des permanences mensuelles ont été tenues par des agent-es et des élu-es à la « cabane du projet », container installé aux pieds du chantier. Des visites guidées mensuelles ont été proposées. La réalisation du livre « Grenay se livre... à tous », par les artistes et compagnies de l'espace culturel, a été un autre moyen d'inviter les habitant-es à s'approprier le projet. Près de 4 000 personnes ont pu être directement sensibilisées.

UNE ÉQUIPE MOBILISÉE AUTOUR D'UN PROJET COMMUN

Le développement d'une politique forte en matière de livre et de lecture nécessite du personnel qualifié, ce qui impliquait la professionnalisation des équipes et la sensibilisation des acteurs et actrices. Les agent-es ont donc participé activement à la définition

du projet, travaillé sur les plans proposés sur les architectes, choisi le mobilier... Dans le domaine des acquisitions, il nous a paru normal de solliciter le personnel de l'équipement en s'appuyant sur leurs domaines de compétences (nous avons travaillé avec à la création d'un pôle de ressources en information, orientation, recherche d'emploi et formation professionnelle).

UN PROJET INNOVANT PLÉBISCITÉ PAR LE PUBLIC

Restait à concevoir la structure qui allait devoir répondre aux attentes et exigences des différents publics des secteurs concernés. L'architecture du bâtiment se devait donc de répondre aux contraintes d'un projet mettant au centre des préoccupations l'accueil, la convivialité et la

modularité. Faut-il souligner qu'il s'agit de la première médiathèque 3^e lieu créé au nord de Paris?

Le cabinet parisien Richard&Schoeller a proposé un volume parallélépipédique suspendu avec la volonté d'affirmer force et simplicité. Il fallait un espace public ouvert, limiter les cloisonnements pour favoriser les déambulations et la découverte, penser un espace silencieux équipé du matériel nécessaire pour les recherches scolaires. La modularité de l'espace est possible grâce aux cloisons mobiles des salles multifonctions et d'animations, et au mobilier sur roulettes ou pliable.

Cette œuvre a fait l'objet d'une reconnaissance dans la revue *Construction moderne* en mars 2016, et plus récemment dans la revue nationale *La Scène*.

LE NOMBRE D'EMPRUNTEURS ET EMPRUNTEUSES A PRESQUE QUADRUPLE

Avec 200 personnes par jour, le nombre d'entrées a fait un bond sensible depuis l'ouverture de l'Estaminet. Le nombre d'adhérent-es actif-ves été multiplié par 4 entre 2014 et 2016. Prix de l'Accueil en 2015 dans le cadre du 6^e Grand prix Livres Hebdo, la médiathèque a aussi accueilli près de 400 professionnel-les et une centaine d'élus-es. Plus récemment, la Médiathèque-Estaminet a été labellisée par Euralens pour la contribution à la cohérence territoriale et à son appropriation par les habitants et les habitantes. Situé au barycentre de la ville, l'équipement contribue à mettre en valeur les cités minières classées à l'UNESCO et favorise le respect et la mise en valeur du patrimoine. ■



partenariat BIBLIOTHÈQUES / CITÉ DES MÉTIERS : UNE SYMBIOSE RÉUSSIE

PAR MARION MORILLÈRE

L'engagement partenarial avec les acteurs sociaux de leur territoire est un tremplin pour les bibliothèques : grâce à ces partenariats, elles remplissent pleinement leur rôle social, notamment sur les questions de vie professionnelle et d'accès à l'emploi

Les bibliothèques ne sont plus, depuis longtemps, des temples sacrés. Lieux de vie, elles ont ajouté à leurs missions traditionnelles de nombreuses offres qui contribuent à une meilleure intégration des citoyens au sein de la société, au gré des besoins exprimés par ses usagers. Parmi eux, les questions liées à l'emploi et à la vie professionnelle sont devenues des préoccupations incontournables qui mettent parfois les bibliothécaires face aux limites de leurs compétences. Comment la bibliothèque peut-elle répondre à cette problématique ?

GENÈSE D'UNE RENCONTRE, FORMATION D'UN PARTENARIAT

La Bibliothèque publique d'information (Bpi)¹, connue et reconnue pour son accueil sans restrictions de tous les publics, l'amplitude de ses horaires d'ouverture et pour ces expérimentations, a initié ces dernières années avec la Cité des Métiers de la Villette, un partenariat riche et plein de promesses.

La « Cité des métiers » est un concept né en 1993 à la Cité des sciences à Paris. Il s'agissait au départ d'une plate-forme regroupant des structures diverses mais toutes dédiées à l'orientation, à la vie professionnelle, à la reconversion et à la formation tout au long de la vie. Il fallait que n'importe quel profil

de public (quel que soit son statut, sa provenance, son âge...) puisse poser sur cette plate-forme n'importe quelle question concernant les domaines de l'orientation et de la vie professionnelle et y trouver une réponse.

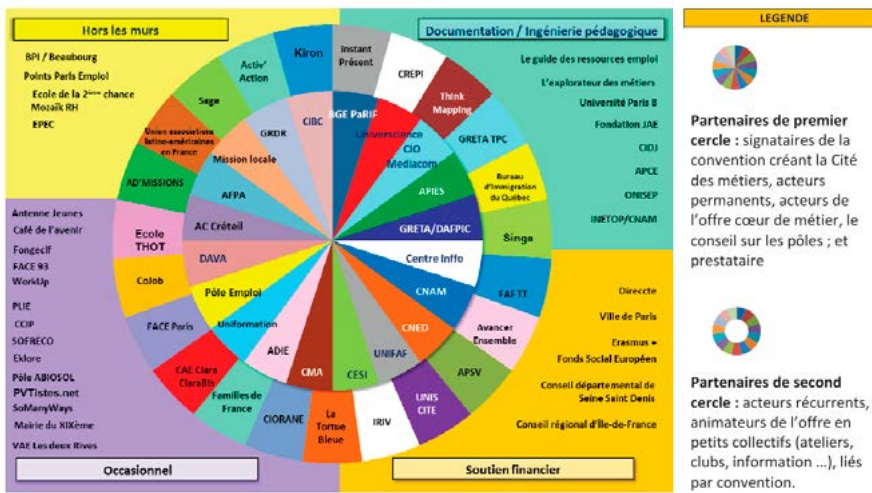
Devant son succès immédiat (un millier d'utilisateurs chaque jour dès son ouverture), d'autres structures au champ d'action lié à la vie professionnelle, se sont emparées du concept. Des Cités des métiers ont fleuri sur le territoire, labellisées par la Cité-mère, et s'organisant sous son égide en réseau.

La Cité des métiers est donc une entité multi partenariale. Au départ, elle n'est composée que d'une douzaine de partenaires dont par exemple Pôle Emploi, le Centre national d'enseignement à distance (Cned), le Centre des Études Supérieures Industrielles (Cesi), etc. Depuis, les partenariats se sont multipliés et sont maintenant organisés en plusieurs cercles selon leurs niveaux d'implications, pouvant passer de l'un à l'autre des cercles selon les projets.

Les relations entre partenaires sont formalisées par la signature d'une convention, différente selon le type de partenariats (premier ou second cercle, etc.). Pour pouvoir prétendre au label Cité des métiers, chaque regroupement de partenaires se doit de respecter la charte de la Cité des métiers comme le bénévolat de toutes les associations qui y

¹ <https://tinyurl.com/bpipro>

Ecosystème partenarial de la Cité des métiers de Paris-La Villette Partenaires institutionnels et partenaires associatifs



M.A.J Juin 2017

participent ou la gratuité et l'anonymat des usagers qui participent aux activités. Dans cette volonté très présente d'accueillir tous les publics gratuitement et de façon anonyme, on retrouve un fondement commun très fort entre la Bpi et la Cité des métiers. C'est ainsi qu'autour de valeurs communes profondément inscrites dans leurs ADN respectifs, la Bpi et la Cité des métiers ont pu forger leur partenariat.

LA MISE EN ŒUVRE

En 2013, la réalité des besoins de ces publics concernant les questions professionnelles, la recherche d'emploi, l'orientation ne faisant que se confirmer, la Bpi avait déjà mis en place un partenariat avec le Centre d'Information et de Documentation pour la Jeunesse (CIDJ) qui réalisait des questionnaires de satisfaction à la fin de chacun de leurs ateliers. Après analyse de ces questionnaires, il est apparu que si, au travers de ce partenariat, une partie des demandes avaient pu être satisfaites, d'autres thématiques étaient encore attendues et souhaitées par les usagers. Les attentes portaient notamment sur la confiance en soi, la manière de valoriser ses atouts et ses expériences dans le monde professionnel, les outils pour mieux comprendre le monde de l'entreprise...

Une prospection a alors été lancée sur le territoire en vue d'engager un partenariat qui pourrait répondre à ces besoins. La Cité

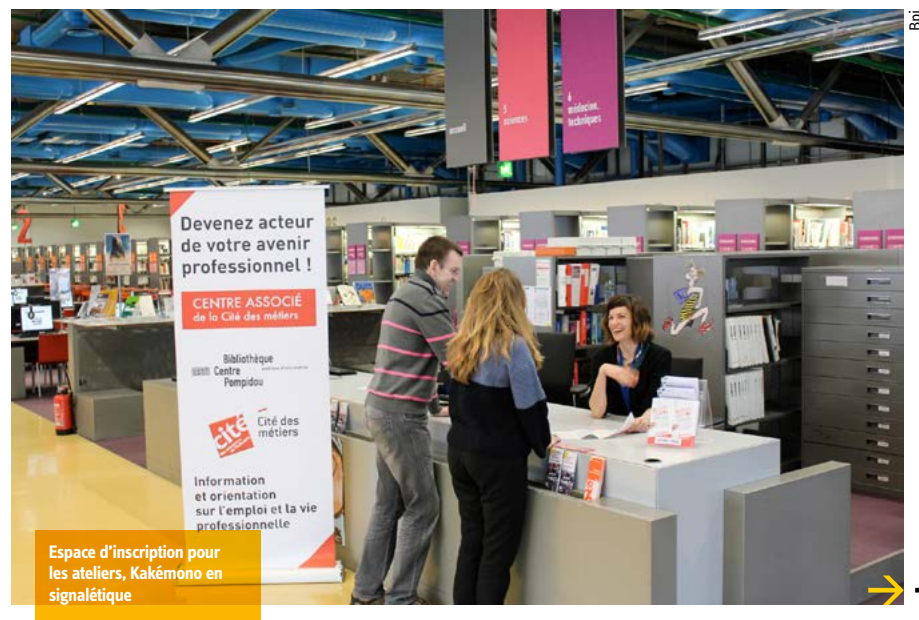
des métiers, grâce à l'extrême diversité de ses partenaires, propose un panel innovant d'ateliers dans un cadre de fonctionnement présentant de nombreuses similitudes et complémentarités avec la Bpi.

Le 5 juillet 2016, Bruno Macquart, président d'Universcience et Christine Carrier, directrice de la Bpi, signent un protocole d'accord pour expérimenter, mettre en œuvre et développer cette association entre les deux entités et engager par conséquent, la Bpi à devenir un "centre associé" de la Cité des métiers.

Devenir un centre associé apporte un bénéfice mutuel aux deux organisations. En effet, pour la Bpi, il s'agit d'avoir accès à une information plus abondante sur les questions de l'emploi et de la vie professionnelle, de pouvoir multiplier et diversifier son offre d'accompagnement des publics à travers des médiations nouvelles. Du côté de la Cité des métiers, ils peuvent proposer à leurs partenaires de tenir leurs ateliers au sein d'un lieu central à Paris et ainsi faire connaître leurs activités à d'autres publics.

Pour les deux institutions le gain est donc évident. Ce rapprochement permet d'apporter aux publics des pistes de réflexion ou d'action en adéquation avec leurs besoins, en ayant une connaissance fine des compétences d'autres acteurs du territoire. La visibilité de chacun en est accrue.

Les agents des deux entités ont cependant éprouvé des inquiétudes qui concernaient une éventuelle fuite des publics et l'accroissement de leur charge de travail. Afin de répondre au mieux à ces appréhensions, des journées de sensibilisation à la Cité des métiers et à la Bpi ont été aménagées à destination des agents. Elles ont permis de découvrir les pratiques des uns et des autres et même, d'après les témoignages de quelques agents de la Bpi, de réinterroger leurs propres pratiques professionnelles. Les agents ayant bénéficié de ces journées de sensibilisation sont tout à fait à même de ré-orienter les usagers et ont pu se rendre compte de la profonde complémentarité des deux entités.



Pour ce qui est des moyens humains, une personne référente est nécessaire pour faire le lien avec la Cité des métiers, programmer les ateliers, gérer la logistique, la communication. Cette personne doit également évaluer, avec les différents partenaires, la pertinence de tel ou tel atelier à l'aide d'outils (questionnaires de satisfaction, chiffres de fréquentations). D'autres indicateurs sont sans doute encore à inventer.

UNE DIMENSION EXPÉRIMENTALE, UNE SOUPLESSE D'ADAPTATION

Les ateliers ne sont pas fournis « clé en mains » et ils font l'objet d'ajustement, tant dans leur fréquence que dans leurs contenus. Par exemple, l'atelier autour du Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) est désormais proposé une seule fois par an, juste avant la rentrée universitaire suite à la constatation que cet atelier était peu fréquenté. Cet aller-retour permanent entre les différents partenaires tous unis autour d'une convention permet de rester à l'écoute de la demande des publics. C'est un moteur pour l'enrichissement de la qualité des médiations et des événements.

Voici une liste non exhaustive des ateliers ayant lieu conjointement à la Bpi et à la Cité

des métiers, qui témoigne de l'importante variété des thèmes abordés : « Écrire et partager autour de son projet professionnel », « S'informer sur la validation des acquis de l'expérience (VAE) », « Portage salarial, une alternative à la création d'entreprise », « Formes alternatives d'activité, comment exercer autrement ? », « Comprendre les règles de l'entreprise pour mieux présenter sa candidature », « Youpi matins » (sessions de co-searching pour dynamiser la période de recherche d'emploi grâce au collectif)... Plusieurs autres formules sont à l'étude : journées ponctuelles du type « Je réinvente ma recherche d'emploi », simulations d'entretiens d'embauche avec des professionnels du monde de l'entreprise, affiner son projet professionnel, présentation de métiers, permanences de partenaires (rédaction de CV, lettres de motivation, etc.), conférences et ateliers créatifs, ateliers dédiés aux étudiants les aidant à mieux cerner leurs compétences et leurs valeurs dans l'univers professionnel pour mieux s'y situer, etc.

L'atelier « Cultiver la confiance en soi par le théâtre pour (re)trouver un emploi », a fait l'objet d'une rencontre sur scène : présentation théâtrale travaillée en atelier et retransmise à d'autres publics dans un effet

Atelier, avec mobilier modulable, adaptable en fonction des besoins des différents animateurs



Bpi

PLUS D'INFOS

- Marie Payet, *Ateliers Emploi et vie professionnelle de la Bpi- centre associé de la Cité des métiers*, le 27/04/2017, <https://tinyurl.com/bpi-atelieremploi>
- <http://www.reseaucitesdesmetiers.com/21-histoire.php>
- *La Bpi, Centre associé de la Cité des métiers : mise en œuvre, objectifs, modalités et après ?* par Mathilde Servet, chef du service «Savoirs pratiques», le 11/07/2017, <https://tinyurl.com/bpi-cdm>
- Marie-Hélène Gatto et Catherine Revest, *Bpi, (Re)trouver sa voie dans la cité*. Article paru initialement dans de ligne en ligne n°21 octobre-décembre 2016, pages 32 à 34, <https://tinyurl.com/balises21-bpi>, <https://tinyurl.com/balises-bpi>

de communication « boule de neige ». Toutes ces médiations sont menées en respectant la bienveillance attendue vis-à-vis des usagers et fournissent un espace de parole sécurisée et anonyme qui s'ajoute à la valeur informative qu'elles transmettent. Elles sont le lieu d'une forme de cohésion sociale, dans un domaine où l'on en a cruellement besoin.

UNE PERSPECTIVE NATIONALE

Lors de la « Spring School » de la Cité des métiers à Porto, fin mars 2017, le partenariat entre la Bpi et la Cité des métiers de Paris ainsi que les actions innovantes des bibliothèques ont été présentés aux autres

Devant le succès de la Cité des métiers, d'autres structures se sont emparées du concept

Cités des métiers participant à l'évènement. Celles-ci se sont montrées très sensibles, enthousiastes même car elles ont, pour beaucoup, découvert toute la portée de l'action des bibliothèques. Quelques-unes ont manifesté un intérêt particulier et ont souhaité rapidement enclencher une démarche auprès de bibliothèques implantées dans leur région. Citons par exemple les Cités des métiers du Limousin, de PACA ou encore du Val-de-Marne.

La Bpi a par ailleurs présenté aux membres de son Conseil de coopération (constitué de représentants de grands établissements de lecture publique ou d'associations d'envergure nationale ayant pour objet la lecture publique) ce beau partenariat : l'éventail des possibilités offertes a aussi suscité l'intérêt. Ainsi, dans l'idée de dynamiser les possibilités de partenariats entre les bibliothèques et les Cités des métiers, il a été décidé d'organiser un séminaire de rencontre et de partage d'expériences d'envergure nationale au sein duquel seraient conviés conjointement des représentants des Cités des métiers et des bibliothèques intéressées, ou souvent déjà engagées, dans la construction d'un partenariat. Ce séminaire a eu lieu le 7 novembre 2017 à la Bpi. Dans ce cadre, la Cité des métiers de Paris a pu co-présenter avec la Bpi le travail effectué et le cheminement vers le statut de centre associé. D'autres initiatives, d'autres partenariats, prenant des formes diverses dans plusieurs régions ont également été présentés. Dans un second temps, sous la forme d'atelier ouvert à l'échange, un brain-storming autour

des potentiels, des besoins, des dispositifs, et des attentes de chacun a été initié. La complémentarité des deux types d'entités étant éclatante, ce séminaire a été l'occasion d'un temps de travail commun, parfois d'une première rencontre, toujours d'une impulsion, de la possibilité d'élargir les perspectives par le partage de bonnes pratiques.

Le bilan 2018 devrait permettre de décider s'il est opportun de renouveler l'expérience de ce séminaire (avec d'autres acteurs venus d'autres territoires) ou de trouver d'autres modes de partage. En tout état de cause, l'objectif de la Bpi est de contribuer, d'une manière ou d'une autre, à la multiplication sur le territoire de ces types de rapprochements comme sa mission de coopération nationale l'y invite. ■

Retranscription d'une partie
du brainstorming, séminaire
du 7 novembre 2017

RÊVES

- ↳ Permeabilité du monde pro.
- ↳ Espace d'accueil pour centre associé ; collaboratifs
- ↳ Répondre à toutes les demandes, aux besoins
- ↳ Cartographie des lieux ressources
- ↳ Avoir 1 vrai trillage sur le territoire
- ↳ Coordination des acteurs locaux / pour orienter les publics / châtage
- ↳ Meilleure info vers les publics
- ↳ Formation, échanges de pratiques pro avec coll/chev.
- ↳ Lier la culture et la vie professionnelle
- ↳ Réseau dédié à l'emploi, on lui attribue partage
- ↳ Reconnaissance de la bit. comme ressource / emploi
- ↳ Mise en place d'ateliers réguliers / emploi
- ↳ Partage des connaissances, troc de postes
- ↳ EXPERT emploi (CAPI) / point relais des bpi Val de Marne
- ↳ Biblio / cité des métiers RENIX
- ↳ Service identifié de Val de Marne
- ↳ Meilleure identification des ressource

polyvalence

LA MÉDIATHÈQUE CENTRE SOCIAL YVES COPPENS : 10 ANS DE VIE DANS UN TIERS-LIEU

PAR ÉMILIE DAUPHIN

En 2007, le premier établissement alliant médiathèque et centre social voyait le jour. Un 3^e lieu, une maison pour tous, avec pour objectifs l'épanouissement des habitants, la culture pour tous et l'éducation populaire.



Culturelle,
sociale, une
jolie maison
"troisième lieu"

Médiathèque Centre Social Yves Coppens

DE L'ESPRIT DES IDEA STORE

Cette dernière décennie, les professionnels des bibliothèques ont beaucoup évoqué la notion de 3^e lieu comme étant le nouveau visage de nos structures et comme un moyen de pérenniser ces dernières, « trop poussées ». Soit des bibliothèques alliant divers services permettant de répondre au mieux

aux besoins des habitants, un autre « chez soi », lieu dans lequel il fait bon vivre et qui maintient le lien social. En résumé, un établissement ouvert à tous, pour tous. Dans les années 2000, les élus de Signy l'Abbaye, commune rurale de 1 350 habitants située dans les Ardennes, ont souhaité créer un lieu de convivialité, mêlant culture et

action sociale. Dans cette optique, ils ont fait appel à la population en organisant des réunions publiques dans lesquelles émergeront plusieurs idées : baby-foot, bar, jeux, jeux vidéo, activités sportives, garde d'enfants, ateliers pour les assistantes maternelles... Toutes ne seront pas retenues mais un premier pas était fait, le projet prenait forme, il ne manquait plus que des partenaires prêts à le financer. Ainsi, la DRAC Champagne-Ardenne et la CAF des Ardennes se sont réunies et se sont investies dans la création de la structure à double vocation.

DE L'IDÉE NOVATRICE À LA RÉALISATION DU PROJET

En 2007, la médiathèque centre social et lieu culturel voit le jour. Une volonté forte a permis de donner vie à un projet ambitieux grâce à l'appui de partenaires persuadés de la nécessité d'une telle structure en milieu rural. La Médiathèque Centre Social Yves Coppens devient le premier établissement français où deux entités non pas cohabitent, mais fonctionnent ensemble avec une équipe, une organisation et un budget communs.

Les premières années sont dédiées à développer la médiathèque et à la mise en place des actions sociales : permanences (Mission locale, PMI, structures mandatées par Pôle Emploi), Relais Services Publics, Accueil Collectif de Mineurs. L'équipe de quatre agents débute un travail de terrain autour d'un projet global avec des objectifs définis. Chacun est polyvalent et tente de répondre aux besoins des usagers. Mais ce système s'essouffle, il faut repenser la structure, mener une réflexion pour insuffler une dynamique nouvelle, ce que permet l'arrivée d'un nouveau directeur venu des centres sociaux.



Projet citoyen autour des droits civiques

UN CENTRE SOCIAL MÉDIATHÈQUE ? COMPRENDRE L'ACTION SOCIALE

À partir de 2010, le fonctionnement est repensé pour dynamiser la structure tout en répondant aux exigences de la CAF. La médiathèque étant bien ancrée dans le paysage local, il fallait désormais mettre en lumière l'action sociale. La charte fédérale des centres sociaux et socioculturels stipule qu'un établissement de ce type est d'abord un foyer d'initiatives porté par des habitants appuyés par des professionnels, et capables de mettre en œuvre un projet social pour l'ensemble de la population d'un territoire, armé des valeurs que sont la dignité humaine, la solidarité et la démocratie. De plus, la CAF pose trois finalités : l'inclusion sociale, la cohésion sociale sur un territoire donné, et la prise de responsabilité

des usagers. Des objectifs et des valeurs qui ne sont pas sans rappeler le Manifeste de l'Unesco sur les bibliothèques ! C'est dans cette perspective que mon collègue et moi-même, formés aux Métiers du livre, sommes arrivés à collaborer, trouver des objectifs communs et mettre en place un projet global incluant le social et le culturel.

NOUVEAU PROJET, NOUVEL ÉLAN

Il nous a fallu comprendre les singularités du monde rural afin d'orienter nos actions. Un diagnostic est établi dès 2011 et pointe certains faits saillants : isolement physique et psychologique, paupérisation économique et culturelle, fracture numérique. À partir de ce constat, nous avons défini des axes de travail : favoriser l'accès à la culture, lutter



Signy Sport : atelier jeux d'opposition

Il nous a fallu comprendre les singularités du monde rural afin d'orienter nos actions





contre l'isolement, soutenir les familles dans leur rôle éducatif, favoriser la solidarité et la citoyenneté, favoriser le « bien vieillir » en milieu rural... Tout en prenant en compte les besoins des habitants. Ces thématiques ont amené l'équipe à réfléchir aux objectifs et aux actions à mettre en œuvre en faisant l'organigramme.

La non formalisation des missions de l'équipe avait atteint ses limites en 2010. Dans la nouvelle organisation, chacun a désormais des tâches bien définies. L'équipe étant issue d'horizons professionnels différents, des secteurs sont créés, comme dans les centres sociaux : famille, enfance et jeunesse, personnes âgées, Maison de Services Au Public. Dans ce cadre, l'équipe doit trouver des axes de travail commun et comprendre la fonction de chacun. La direction de l'établissement continue d'être cogérée par un directeur « centre social » et une directrice adjointe « médiathèque » ; sans cela, la structure n'aurait probablement pas cette double identité.

UN IDEA STORE À LA FRANÇAISE

Les actions proposées prennent naissance à partir des objectifs donnés. Ainsi se mêlent des activités communes à toutes bibliothèques, à des activités de sports, de loisirs, qui contribuent au lien social. 20 000 documents sont mis à disposition des usagers avec des collections orientées en fonction des secteurs associés, la politique d'acquisition est axée sur la famille et la petite enfance

ACTIONS PETITE ENFANCE ET FAMILLE

Heure du conte, bébés lecteurs, accueil des classes, ludothèque (animations et prêts de jeux), café des parents, accueil des parents et des enfants « Les p'tits bouts de Zabou », théâtre des parents, Accueil Collectif de Mineurs et accueil périscolaire, préparation à l'entrée à l'école maternelle.

en rapport avec notre soutien aux familles et du Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP).

L'équipe propose donc un éventail de services très divers permettant à tous de trouver de quoi satisfaire un appétit culturel ou de loisirs :

- La famille et la petite enfance : écoute et échange avec les parents, soutien à la parentalité, démarche de prévention, collaboration avec les établissements scolaires, éveil et socialisation de l'enfant.
- La jeunesse : accueil jeunes (lieu d'échanges et de co-construction de projets, ping-pong, baby-foot, jeux vidéo, sorties), accompagnement à la scolarité et projets solidaires.
- Les adultes et les seniors : ateliers photographie et multimédia, sorties culturelles, séances de cinéma, jardin collectif, randonnées, après-midi récréatives.
- Le sport et le bien-être (Signy Sport) : activités hors les murs (salle de sport, jeu d'opposition, gym douce).
- La culture pour tous : café gourmand littéraire, portage de livres à domicile, goûters philo, ateliers échanges de savoirs, manifestations culturelles.

La direction est cogérée par un directeur « centre social » et une directrice adjointe « médiathèque »



Soirée concert dans le cadre des Nocturnales (The Last Embrace)



- La vie sociale et l'insertion : se définit comme un soutien aux habitants en luttant contre l'exclusion et l'isolement, un service qui accompagne les usagers dans leurs démarches.

La médiathèque centre social organise également des événements thématiques :

- Journée « Bien-être » : ateliers naturopathie, sophrologie, massages bébés, phytothérapie, médiation animale, kinésiologie, brain gym, huiles essentielles.
- Mars Bleu et Octobre Rose (contre le cancer colorectal et le cancer du sein)..
- Médiacolor : journée dédiée à la lutte contre les préjugés.

Un panel d'animations qui dépassent les frontières classiques de la bibliothèque, qui est le reflet d'une politique forte en termes de développement socioculturel. Or, toutes ces actions impliquent une augmentation de la masse salariale et du budget, qui peuvent effrayer les élus.

2018... 10 ANS APRÈS : ENTRE LIMITES ET PERSPECTIVES OPTIMISTES

L'établissement traverse les difficultés inhérentes aux crises nationales, ce qui influence sur les possibilités en termes de moyens humains et donc de souplesse dans la mise en place de nos actions.

Nous sommes amenés à faire des choix, nous restructurons et réorganisons le personnel en poste, nous optimisons en privilégiant l'implication des habitants dans les actions.

La médiathèque centre social propose plus qu'un simple guichet de prêts et de retours, c'est aussi un lieu de convivialité permettant à chacun de s'épanouir!

Fin 2017, la Médiathèque Centre-Social de Signy-l'Abbaye comptait 1 260 inscrits pour... 1 365 habitants (60 % de non-résidents!).

AU SEIN DU SECTEUR VIE SOCIALE

Sont mis en place :

- La Maison de Services Au Public (MSAP) est un dispositif national regroupant dans un même lieu plusieurs services publics. Elle répond aux besoins des citoyens éloignés des opérateurs publics, notamment en milieu rural. L'agent est présent pour renseigner, informer et aider les usagers dans leurs dossiers administratifs.
- Les permanences favorisent les contacts sur place avec certains services. La médiathèque accueille dans ses murs le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), la CARSAT et la Mission Locale.

ÊTRE PROGRAMMISTE NE S'IMPROVISE PAS, C'EST UN MÉTIER



Monique Becker, programmistre et co-dirigente de la société DUO Programme a accepté de répondre aux questions de la rédaction.

Pouvez-vous nous rappeler en quoi consiste le métier de programmistre ?

Monique Becker : Provenant du grec « programma » qui signifie « ce qui est écrit à l'avance », ce terme décrit un professionnel de l'acte de bâtir qui assiste le maître d'ouvrage dans le moment du passage de l'idée de faire, à sa formalisation. La programmation architecturale se développe dans les années 60 mais devient visible dans les années 70 avec notamment la construction du Centre Georges-Pompidou.

En 1985, la démarche se généralise avec la loi sur la Maîtrise d'Ouvrage Publique qui définit les relations entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, la programmation s'affirme alors comme un processus qui relève de la responsabilité du maître d'ouvrage, totalement dissocié du travail de conception.

La démarche comporte plusieurs étapes : le pré-programme qui permet de définir l'équipement et de vérifier sa faisabilité, le programme technique détaillé (cahier des charges fourni aux équipes de conception dans le cadre d'un concours), l'assistance en phase concours pour sélectionner les équipes qui vont répondre au concours puis analyser leurs propositions, le suivi de conception qui accompagne le maître d'ouvrage pendant les phases d'affinement du projet, généralement jusqu'au permis de construire.

Comment travaillent les programmistes au quotidien ?

M.B. : Les programmistes jouent un rôle d'intermédiaire entre le couple maître d'ouvrage—bibliothécaires, et le concepteur. Sa position privilégiée lui permet de dialoguer en confiance avec eux. Le concepteur n'est pas toujours à l'aise avec les utilisateurs car il est souvent pris dans un faisceau d'injonctions contradictoires : répondre à un programme (ambitieux) dans un contexte (contraint), un budget (serré) et des délais (brefs) – en tenant compte de toutes les contraintes urbaines, techniques, environnementales, politiques, sociales... Le travail avec les utilisateurs peut alors être vécu par le concepteur comme une contrainte, un passage obligé sans valeur ajoutée.

Le rôle des programmistes est alors double : en phase pré-opérationnelle, ils accompagnent le donneur d'ordre dans la définition de son besoin, définition qui se construit avec les utilisateurs. Le document programme, fruit de ce travail, est le seul élément qui fait le lien au moment du concours. Ils peuvent aussi préparer les utilisateurs au dialogue avec le concepteur en explicitant leurs missions, en les formant à la lecture de plan, etc, de manière à ce que le dialogue soit fructueux dans la durée (sachant que les programmistes restent rarement impliqués dans le projet au-delà de la phase avant-projet détaillé). Enfin, ils forment les utilisateurs au dialogue en proposant au maître d'ouvrage la mise en place d'un groupe de travail

qui s'implique sur le long terme, idéalement de la programmation à la livraison, ainsi on favorise les conditions d'une co-construction réussie qui conserve la mémoire de ses choix et des arbitrages.

Comment les programmistes ont-elles ou ils intégré les récentes évolutions du métier de bibliothécaire, notamment le concept de « bibliothèque 3^e lieu » ?

M.B. : Il n'est pas aujourd'hui un seul appel d'offres de programmation de médiathèque qui ne fasse référence au concept de « bibliothèque 3^e lieu »... Pour moi, cette notion se rapporte essentiellement à la définition du projet de vie de l'équipement et à sa transcription en termes d'espaces, de fonctionnalités, de relations...

La tendance actuelle, en matière de configuration d'espaces, se caractérise par des plateaux ouverts comportant des sous-espaces avec des ambiances différenciées, semi-ouverts ou fermés mais offrant des vues sur les espaces attenants ; du mobilier plutôt bas qui ne ferme pas les perspectives et que l'on peut déplacer ; beaucoup de places assises avec et sans tables proposant un choix d'assises ; des zones calmes, bruyantes, studieuses, ludiques, colorées, chaleureuses ; de la lumière naturelle directe et zénithale, des vues sur l'extérieur, une acoustique travaillée, un éclairage artificiel de qualité...

Une médiathèque est un équipement passionnant à programmer, d'autant que les professionnels s'interrogent sur leurs missions, leurs pratiques, et cherchent de nouvelles approches. Quel équipement public souvent gratuit offre aujourd'hui un aussi grand espace de libertés et de possibilités ?

La « bibliothèque 3^e lieu » interroge le programmiste puis l'architecte sur la flexibilité du bâtiment et sa souplesse d'utilisation. Il faut penser un bâtiment visible et lisible, qui répond aux contraintes de son contexte et de l'environnement, aux réglementations en vigueur, qui permette une appropriation aisée pour les usagers, qui facilite le travail quotidien des utilisateurs mais qui offre également une grande souplesse d'utilisation. Comment, alors, anticiper une future utilisation : faut-il systématiquement doubler les prises électriques en périphérie par des prises au sol ? Selon quel calepinage ? Faut-il rechercher un éclairage artificiel faible mais très homogène à compléter par des points mobiles ? Faut-il un auditorium ou une salle plate ultra-modulable ?... En tout état de cause, il est essentiel de contextualiser l'équipement et de faire des propositions en lien avec ce contexte sans chercher à reproduire un « modèle » qui fonctionne bien ailleurs !

Avez-vous observé des situations où les attentes des bibliothécaires et des architectes étaient irréconciliables et si oui, quels ont été les arguments des programmistes pour trouver une solution commune ?

M.B. : Le dialogue entre les bibliothécaires et les concepteurs, s'il est conduit en bonne intelligence, trouve généralement une issue favorable. Le principe du concours fait que le choix du lauréat est généralement le résultat d'un consensus sur un projet qui répond « au mieux »



La « bibliothèque 3^e lieu » interroge le programmiste puis l'architecte sur la flexibilité du bâtiment et sa souplesse d'utilisation

PROPOS RECUEILLIS PAR OLIVIER PLOUX



à l'ensemble des critères définis au préalable par la maîtrise d'ouvrage. Ensuite le projet va évoluer... gagner et perdre ! Ces gains et ces pertes doivent être le fruit de choix réfléchis, il faut que les compromis adoptés soient le fruit d'une réflexion partagée dans un processus bien compris.

Pour moi les situations de blocage viennent lorsque les différentes dimensions du projet sont manifestement en inadéquation. La ou le programmiste peut avoir sa part de responsabilité car c'est à elle ou lui d'alerter le maître d'ouvrage sur l'incohérence des données. Il peut aussi y avoir blocage lorsque le concepteur propose une architecture trop formelle qui contraint le fonctionnement ou ignore l'usage.

La bibliothèque est un équipement que tout un chacun connaît ou croit connaître, mais que tous nous regardons avec nos propres filtres. Le concepteur n'échappe pas à ce travers et ses choix peuvent davantage traduire sa vision de l'équipement que celle portée par le MO et les équipes au sein du programme. Il faut alors amener le concepteur à comprendre finement l'usage du lieu qui doit prévaloir lors de la formalisation de l'ouvrage. La visite commentée (sur le principe du diagnostic en marchant) d'un équipement en fonctionnement qui fait partie du réseau ou du territoire, ou qui fait sens pour les équipes, peut être une bonne base de discussion.

On parle de plus en plus de « design thinking ». Comment, en tant que programmiste, interprétez-vous l'émergence de l'utilisateur dans le processus de conception ?

M.B. : Autant la ou le programmiste a une grande habitude de travail avec les bibliothécaires, autant son rapport avec l'utilisateur est généralement plus limité. Les approches de type « design thinking » font appel à l'intelligence du collectif et utilisent des outils participatifs qui valorisent une libre expression, mais surtout accompagnent tous les participants dans un processus constructif de recherche de solutions. Cette mixité et cette absence de distinction me paraît intéressante et enrichissante. Pour l'utilisateur c'est une manière très valorisante de s'impliquer.

La ou le programmiste peut se saisir de cette démarche et jouer le rôle d'animateur ou de médiateur, il faut qu'il soit force de proposition et qu'il justifie l'utilisation de la démarche : le « design thinking » est un outil et doit servir un propos, il n'est pas un but en soi.

Comment voyez-vous les bibliothèques dans 20 ans ?

M.B. : Elles vont connaître des évolutions en termes de contenu et de propositions. Le sens de l'histoire pourrait pousser les équipements publics à opérer des rapprochements signifiants en lien avec le contexte local et les attentes des usagers. Des médiathèques pourraient être des espaces intégrés (au sein d'un pôle gare par exemple) ou des espaces intégrant (accueil d'autres services publics) en offrant plus de place à l'initiative citoyenne. Je ne crains pas une perte d'identité par « dilution ou dispersion » car leur singularité au sein des équipements publics (culturels ou non), et la capacité d'adaptation qu'elles savent développer, font leur force.

Nota : le terme utilisateur est ici employé pour désigner les bibliothécaires et le terme usager pour le public.

La ou le programmiste peut se saisir de cette démarche et jouer le rôle d'animateur ou de médiateur, il faut qu'il soit force de proposition

publics

MIGRANTS, SDF ET NON FRANCOPHONES : ENTRE DISCOURS ET PRATIQUES

PAR HÉLÈNE BROCHARD

L'ouverture des médiathèques à tous les publics, leur accès libre et gratuit semble acquis pour tous... Néanmoins, en pratique, on ne peut nier que l'accueil de tous les publics, dans leur hétérogénéité, soulève parfois des problématiques au sein des équipes.



Bibliothèque municipale de Lille

La possibilité de rester plusieurs heures dans le bâtiment

Ouverte du mardi au samedi de 10 heures à 19 heures, située au cœur du centre-ville de Lille, à proximité des gares et entourée de plusieurs structures d'accueil pour les personnes sans domicile fixe, la médiathèque Jean Lévy – médiathèque centrale du réseau de la Bibliothèque Municipale de Lille - est confrontée à la question de la fréquentation « intensive » de publics SDF, pour certains sans papiers et allophones.

Nombreux sont les témoignages de collègues qui rencontrent le même type de problématiques, il ne s'agit donc pas, ici, de prétendre à une exemplarité de pratiques ou de services mais de dresser les différentes étapes d'un processus de travail, de l'état des lieux à une proposition de services et d'outils.

LES PROBLÈMES RENCONTRÉS, LES RÉPONSES ET PROCÉDURES APPORTÉES

Barrière de la langue pour les allophones

Nombre d'usagers hébergés dans les foyers d'accueil à proximité de la médiathèque ne parlent pas du tout français ou n'ont que quelques bases d'anglais... Dans une équipe où l'ensemble des agents n'est pas forcément à l'aise avec les langues étrangères, se pose la question d'un socle commun de quelques éléments indispensables pour communiquer sans avoir besoin d'appeler un ou une collègue au secours...

L'idée est donc de construire un outil simple, type fiche mémo, avec des informations traduites en anglais pour aider chacun à avoir le vocabulaire nécessaire. Réalisée avec des collègues à l'aise avec l'anglais, cette fiche est intégrée aux « classeurs outils » disponibles aux points d'accueil de la médiathèque.





Accès internet, postes fixes ou portables, accès wifi, ressources en ligne (FLE)

La question des documents de communication, imprimés en français, se pose également : comment communiquer avec les non francophones sur les services (connexions à internet, impressions...).

Comme il est difficile de traduire les documents existant dans toutes les langues rencontrées (albanais, syrien, roumain...), le projet en cours consiste à travailler, avec un graphiste, à la réalisation d'un document d'informations pratiques réalisé avec des pictogrammes compréhensibles par tous. Ce document sera construit à partir de l'étude des besoins, des informations nécessaires et des services les plus utilisés. En parallèle, le graphiste proposera des ateliers sur la thématique des lettres et des alphabets, avec pour objectif de créer du lien malgré la barrière de la langue, et d'aboutir à une exposition des travaux réalisés.

Question des justificatifs à présenter pour l'inscription

Le règlement intérieur indique que seule la pièce d'identité est nécessaire pour l'inscription, la domiciliation faisant l'objet d'une attestation sur l'honneur à signer. Cette règle s'applique à l'ensemble des publics, mais il s'est avéré que la pratique pouvait différer d'un-e collègue à un autre. Un document de référence a donc été élaboré, reprenant les principes de bases et réaffirmant l'égalité de traitement entre TOUS les usagers, en concertation avec le service juridique. Ce document a été diffusé auprès de l'ensemble des collègues et intégré aux « classeurs outils ».

Demande d'aide et d'accompagnement sur des démarches administratives complexes

Face à l'augmentation des demandes d'accompagnement individuel sur des démarches administratives allant au-delà de la simple médiation (remplir un formulaire, faire une déclaration administrative, régler des contentieux...), des permanences d'écrivain public ont été mises en place.

Gérées par une association, ces permanences ont lieu un après-midi par semaine, sur rendez-vous. Les entretiens ont lieu

dans un bureau fermé, de manière à respecter la confidentialité des échanges. La bibliothèque met à disposition le bureau, un ordinateur, la possibilité d'imprimer.

Le bilan des premières séances est globalement positif : cela a été la meilleure solution dans le cas de demandes trop pointues ou trop précises (orienter vers une association, aider à rédiger un courrier). Le service a été relancé en 2018, en veillant désormais à renforcer l'accompagnement vers les services et ressources de la bibliothèque.

Les séjours longs, les dormeurs, les regroupements...

S'est posée également la problématique des seuils de tolérance selon les agents d'accueil... Face aux différents comportements (ceux qui dorment, ceux qui discutent fort, ceux qui boivent, ceux qui écoutent de la musique en groupe), l'équipe a réalisé que les « degrés d'acceptation » différaient d'un-e collègue à un autre...

La problématique principale n'étant pas celle des usages (la plupart des collègues ont intégré les évolutions du service) mais celle de leur durée et de leur intensité.

Partant du constat que nous avons des difficultés à avoir des repères qui ne relèvent pas de la subjectivité, un travail collectif de

LES PRINCIPES DE BASES POUR L'INSCRIPTION ET LA QUESTION DU JUSTIFICATIF DE DOMICILE

L'égalité de traitement pour tous les usagers : il n'est pas possible au regard de la loi, d'introduire des dispositifs spécifiques qui différencieraient les personnes en foyer ou sans domicile stable.

La confiance a priori aux déclarations des usagers : en ne leur imposant que des justifications légères, tout en donnant la possibilité à l'administration de procéder à des vérifications en cas de doute sérieux.

Pour les personnes hébergées en foyer :

- Elles peuvent être inscrites et emprunter.
- L'attestation sur l'honneur du bulletin d'inscription est valable, et elles peuvent si elles le souhaitent présenter une attestation de domicile établie par le foyer.

Pour les personnes « sans domicile stable » (à l'hôtel, à la rue, logées chez un tiers...) :

- Une attestation de domiciliation en cours de validité fournie par un organisme (ABE, Croix-Rouge...) ou une attestation sur l'honneur¹.

¹ Décret 2000-1277 du 26 décembre 2000 modifié par Décret n°2013-629 du 16 juillet 2013 - art. 1 (abrogé à compter du 1^{er} janvier 2016, il est codifié aux articles R. 113-5 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration). Texte complet : <https://tinyurl.com/gouv-artr1138>. Sur la domiciliation : <https://tinyurl.com/cir-1150> Extrait de la CIRCULAIRE N°DGAS/MAS/2008/70 du 25 février 2008 relative à la domiciliation des personnes sans domicile stable, résumé de la Circulaire : <https://tinyurl.com/domiciliation-sdf>

UN RÈGLEMENT INTÉRIEUR POUR DES REPÈRES COMMUNS

Face à la nécessité d'identifier des repères communs, il est vite apparu qu'il fallait effectuer un travail sur le règlement intérieur, en lui redonnant sa double fonction : non seulement un règlement pour les usagers mais aussi (et ce n'est pas forcément évident) un outil de référence pour les équipes, sur lequel chacun peut s'appuyer et se référer dans la gestion quotidienne du public. Un travail d'interprétation du règlement a ainsi été mené : quelles sont les situations concrètes « cachées » derrière le règlement et quels sont les seuils de tolérance ?

« Respecter le personnel et les autres usagers, la politesse est de règle de même que la propreté »

- On ne tolère pas les insultes, ni contre les membres du personnel ni entre usagers, on peut exiger un minimum de politesse

« Interdit de consommer de l'alcool, de fumer ou de vapoter »

- On tolère que les gens mangent et boivent mais la limite se situe sur la consommation d'alcool

« Le personnel peut être amené à demander au public de se déplacer ou à ouvrir les sacs pour raison de sécurité. Il est recommandé de garder les affaires personnelles près de soi. Les médiathèques n'en sont pas responsables »

- On demande aux personnes qui gênent le passage ou l'accès aux collections de se déplacer (jambes tendues qui gênent pour les personnes allongées sur les coussins, personnes assises par terre devant les sorties de secours, personnes installées devant les étagères...)

réflexion a été entamé début 2018 avec l'ensemble du personnel.

Les objectifs étaient : garantir un libre accès aux services sans chasser une partie du public, maintenir les services (places assises, coussins, canapés, prêt de tablettes et PC portables...), mieux définir les situations rencontrées, les repères et les réponses collectives à apporter, notamment en termes de sanctions...

Première étape du travail : identifier ce qui est indiqué dans le règlement intérieur, mais surtout ce que cela veut dire concrètement en le mettant en regard des situations rencontrées, en déduire des repères, des attitudes et des modes d'intervention communs. Ce travail doit être formalisé et intégré aux fiches outils des procédures d'accueil.

DEUXIÈME ÉTAPE DE TRAVAIL : QUELLES SANCTIONS POSSIBLES ET COMMENT LES FAIRE APPLIQUER / RESPECTER ?

De l'avis de la majorité des collègues, l'exclusion doit être réservée aux cas vraiment problématiques, sinon comment se souvenir de celles et ceux que l'on a exclus-e, et comment les empêcher d'entrer de nouveau ?

Il s'agit souvent d'usagers qui n'empruntent pas de documents mais qui utilisent

beaucoup les services sur place (internet sur PC fixes ou prêt de tablettes ou PC portables), la sanction la plus efficace paraît donc être l'interdiction temporaire d'emprunter un PC ou une tablette.

L'idée est de travailler à une procédure commune pour mettre en place ce type de sanction : qui décide ? Pour combien de temps ? Comment appliquer les décisions ?

L'objectif du travail entamé est de réussir à définir une « grille » des situations rencontrées et des formes de sanctions qui peuvent

être apportées en regard... On peut décider qu'une personne n'a plus la possibilité d'emprunter une tablette pour la suite de la journée ou pour une période plus longue, auquel cas il est important de formaliser le « combien de temps selon quel problème » ? Réservant par ailleurs les décisions d'exclusion de la bibliothèque à la direction, qui reste la seule autorité à signifier ce type de sanction pour les cas les plus problématiques, qui doivent rester exceptionnels.

« Les bibliothèques publiques, qu'elles soient installées dans de grandes ou petites villes, dans les centres ou en périphérie, sont confrontées peu ou prou au même phénomène. Les pauvres peuvent y trouver ce que les autres espaces de la ville ne leur apportent pas »¹.

Le rôle social des bibliothèques est une réalité, il appartient aux bibliothécaires de le conforter, de répondre à cette mission et de se montrer ouverts, et utiles, à tous.

Néanmoins, pour mener à bien cette mission et garantir un accueil de qualité à tous les publics dans leur mixité, il est également important de ne pas nier les problématiques posées, cela permet non seulement d'améliorer les services, mais aussi, et surtout, de garantir une véritable égalité de traitement de la part des équipes.

Que l'on soit sensible ou non, à titre personnel, aux questions sociétales que posent l'accueil des publics migrants ou SDF, l'égalité de traitement et de considération passe par une cohérence des discours et des pratiques d'accueil. ■

¹ « Des pauvres à la bibliothèque » - Serge Paugam, Camille Giorgetti - PUF - 2013



Utiliser les services sur place : regarder un film, jouer du piano, lire la presse...

Bibliothèque municipale de Lille

découverte DES ENFANTS À LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

PAR ESTELLE LAMBERT, EMMANUELLE PRÉVOST, CATHERINE TELLAA, ROXANE SCHAEFFER

La Science se livre, manifestation de vulgarisation scientifique organisée par les Hauts-de-Seine, proposait en 2017 le thème de la santé. Ce fut l'occasion pour 13 enfants usagers de la Petite Bibliothèque Ronde de Clamart de découvrir la BIU Santé à Paris.

HISTOIRE D'UNE RENCONTRE

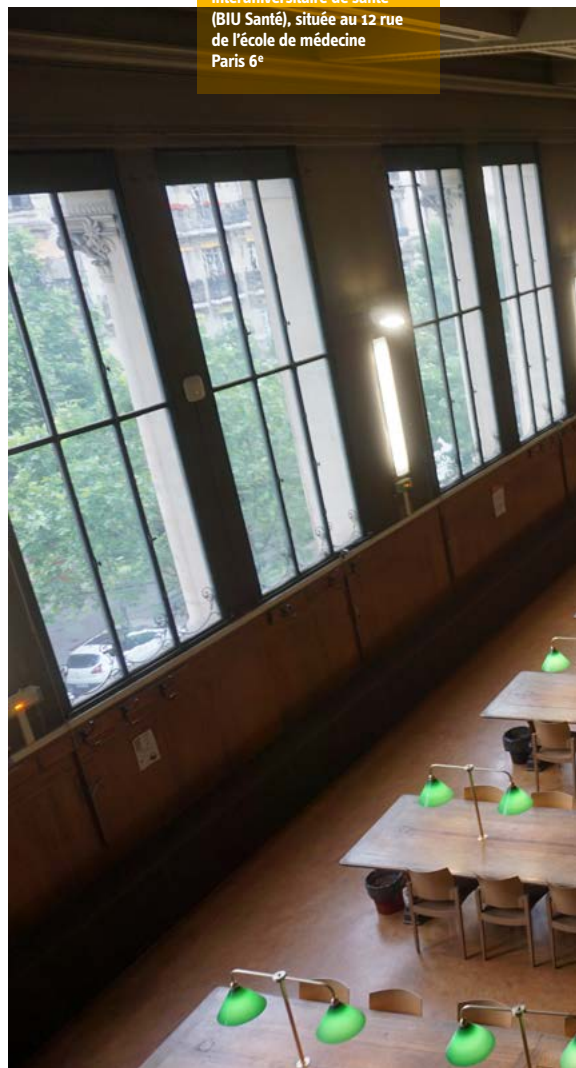
L'équipe de la Petite Bibliothèque Ronde (PBR) aime ponctuer, chaque année, sa programmation de plusieurs sorties. Temps forts et respirations essentielles, elles s'inscrivent dans le projet d'établissement : sortir les enfants de leur zone de confort, les éveiller à l'art et à la culture, leur donner les moyens de comprendre le monde pour les aider à grandir. Les sorties doivent donc avoir du sens : occasions de quitter la cité, elles invitent avant tout à l'ouverture du regard et de l'esprit.

Dans le cadre de l'édition 2017 de la Science se livre, l'équipe de la PBR a proposé une sortie différente et a emmené les enfants dans une bibliothèque universitaire exceptionnelle, l'héritière de la bibliothèque de la faculté de médecine médiévale de Paris.

L'idée de visiter une bibliothèque est venue naturellement. Lors des sorties, les enfants mettaient un point d'honneur à visiter la bibliothèque du lieu pour mieux la comparer à la PBR. Cette bibliothèque universitaire spécialisée offrait une voie d'accès évidente à la thématique de la santé du fait de la richesse de ses collections. À travers elle, il était aussi possible de montrer aux enfants la diversité des bibliothèques qu'ils pourraient croiser dans leur vie et les inviter ainsi à s'imaginer en futurs étudiants.

Restait à convaincre du bien-fondé de cette idée des professionnels peu habitués à recevoir du jeune public. L'équipe a contacté Aurore Cartier, responsable des bibliothèques du pôle santé du SCD de l'Université Paris Descartes. Séduite par le projet, elle l'a mise en relation avec la bibliothèque interuniversitaire de santé et le laboratoire

La grande salle de lecture de la Bibliothèque interuniversitaire de santé (BIU Santé), située au 12 rue de l'école de médecine Paris 6^e



ilumens afin de proposer une journée extraordinaire aux enfants.

Trois bibliothécaires de la BIU Santé ont été immédiatement conquises par le défi d'accueillir des enfants dans ces espaces et collections, chargés d'histoire et fréquentés au quotidien par des étudiants de niveau avancé ou des chercheurs. Mais comment attiser la curiosité d'enfants? Comment les surprendre? Comment leur laisser un souvenir impérissable?

CONFECTION SUR MESURE

L'équipe de la PBR, qui a une excellente connaissance des enfants qu'elle emmène en sorties, a préparé minutieusement cette visite en amont, a sensibilisé les enfants au thème et les a répartis en trois groupes.

La formation des chercheurs et la pédagogie font partie du quotidien de la BIU Santé.

Les bibliothécaires ont cette fois imaginé des activités ludiques et des ateliers limités dans le temps où les enfants seraient acteurs et pas seulement spectateurs : exit le jargon bibliothéconomique! Trois ateliers ont été concoctés et organisés dans trois espaces remarquables de la bibliothèque.

Des bibliothécaires et des médecins

Cet atelier s'est déroulé dans une salle dont le décor donnait le ton : instruments chirurgicaux, tableaux anciens représentant des scènes médicales, chaises de dentiste.

Il a fallu d'abord regarder, écouter, expliquer, dédramatiser, occasion pour les enfants de raconter leur vécu médical, ou celui de leurs familles. Spontanément, ils sont entrés dans le jeu de l'identification des spécialités, à partir de photographies de pédiatres, chirurgiens, kinésithérapeutes, orthophonistes, dentistes en action, sans oublier les

Les enfants ont découvert un nouveau type de bibliothèque avec des collections en accès indirect, des livres reliés sans images

bibliothécaires et leur rôle dans la formation des étudiants et des professionnels de santé. Nous sommes alors partis du document imprimé : périodiques et monographies ont circulé d'un enfant à l'autre, avec un vif intérêt de leur part pour les illustrations, voire une excitation communicative. C'était l'occasion de parler du corps sans tabou, avec précision, mais aussi délicatesse. Nous en sommes arrivés au document dématérialisé : revues scientifiques en ligne, quelques étapes d'une recherche, projection du résultat, réflexion sur le public distant.

Jeu de rôle : dans la peau d'un bibliothécaire

Les enfants ont découvert un nouveau type de bibliothèque avec des collections en accès indirect, des livres reliés sans images et de très nombreux couloirs, espaces, magasins. Ils ont joué le rôle (artificiel) du bibliothécaire. Une demande de communication leur a été transmise et ils devaient trouver le





Les enfants, surpris que leur recherche les mène à la thèse de leur médecin traitant

Ce projet a révélé des points de convergence entre deux types de bibliothèques et de bibliothécaires. Si les publics sont différents et les problématiques distinctes, nous avons partagé, au cours de cette expérience, une même exigence professionnelle propre à notre mission commune de services dédiés au public.



document dans la partie du magasin qui avait été balisée. Avec l'aide perfide de l'équipe de la PBR, qui avait mené l'enquête en amont, il a été possible d'utiliser les thèses des médecins traitants des enfants pour cet exercice*. Les termes « magasin », « fantôme », « cote », « thèse » ont interpellé les enfants, car, chassez le naturel des bibliothécaires et il revient au galop, on n'a pas pu s'empêcher de leur apprendre un peu notre vocabulaire. La découverte de cet univers et des « livres » écrits par leur médecin a donné lieu à des moments hilarants et des remarques spontanées et extraordinaires des enfants.

Voyage dans le temps à travers le fonds patrimonial

Comment faire découvrir des collections patrimoniales aux enfants? Il fallait trouver un fil conducteur : la représentation du squelette, figure suffisamment concrète sans être trop impressionnante, s'est vite imposée comme l'accroche idéale.

Les enfants ont pu plonger au cœur du fonds historique dans la salle de la Réserve qui abrite les collections les plus rares et précieuses. Autour d'une sélection d'ouvrages du XVI^e au XX^e siècle, nous leur avons proposé de mener une enquête pour retrouver l'ordre chronologique des documents à l'aide de quelques indices pour décrypter les images. Ils ont brillamment relevé le défi et ont fait preuve de grandes qualités d'observation.

En partant de leurs remarques et questions, nous avons posé quelques jalons de

l'évolution du livre médical au fil des siècles. Nous avons même osé une petite séquence de bibliographie matérielle : livre en main, les enfants ont pu appréhender la diversité des matériaux utilisés et les étapes de la fabrication de ces livres reliés, si éloignés de ceux qu'ils manipulent habituellement.

ET ILS EURENT BEAUCOUP D'ENFANTS...

L'enthousiasme des bibliothécaires a incontestablement joué un grand rôle dans la réussite de la matinée, le courant est tout de suite passé avec les enfants. Les ateliers ont été vécus comme de véritables aventures par les enfants qui couraient pour passer au suivant



Pas du tout impressionnés par ces documents patrimoniaux, les enfants plongent avec plaisir et enthousiasme dans l'histoire de l'illustration médicale



Les enfants auscultent un patient très docile au département de simulation en santé iLumens de l'Université Paris Descartes

et s'appliquaient avec sérieux à répondre aux questions. La qualité des propositions comme la disponibilité et la bienveillance des professionnels ont permis aux enfants de se sentir à l'aise dans ces espaces consacrés à l'étude et au silence. Les ingrédients étaient réunis pour des échanges ouverts et de qualité.

Une année est passée et le souvenir de cette visite est encore vif dans la mémoire des jeunes lecteurs qui ont gardé précieusement le livre miniature retraçant l'histoire de la BIU Santé. Aller dans une bibliothèque universitaire ne leur a pas semblé si différent que d'aller voir une exposition ou assister à un concert ! Ils parlent avec autant d'excitation de cette matinée que de l'après-midi passée dans le laboratoire iLumens, laboratoire d'excellence qui prépare, grâce à des mannequins hyperréalistes et connectés, les étudiants en médecine à la pratique d'actes chirurgicaux.

La qualité des propositions comme la disponibilité et la bienveillance des professionnels ont permis aux enfants de se sentir à l'aise dans ces espaces consacrés à l'étude et au silence

Ces enfants de cité, qui voient de très loin les études supérieures et de médecine en particulier, ont eu la chance ce jour-là de découvrir cet univers de manière décomplexée. Il leur est devenu accessible ! « Faire des études de médecine, pourquoi pas ? », répondent-ils aujourd'hui !

Ce projet n'est qu'un exemple possible de coopération entre une bibliothèque universitaire et une bibliothèque pour enfants mais il est riche d'enseignements. Il donne envie de tisser d'autres ponts entre des bibliothèques que tout éloigne. Il invite à concevoir des projets qui changent le regard porté sur les études supérieures pour qu'elles ne soient plus une abstraction réservée à certains mais une évidence pour tous. Les bibliothèques sont une porte d'entrée à valoriser dans la manière d'appréhender l'enseignement supérieur. ■

* La BIU Santé possède de la quasi-totalité des thèses d'exercice de médecine de France



Vue de l'intérieur de la Petite Bibliothèque Ronde. Salle des fictions

Aurélië de Rolland

PLUS D'INFOS

Les billets de blog publiés par les deux établissements :

- On a rétréci nos usagers ! 2017. <https://tinyurl.com/biusante-visite>
- La Science se livre à la Petite Bibliothèque Ronde <https://tinyurl.com/pbr-science>

coexister LA MÉDIATION CULTURELLE AU CŒUR DU VIVRE ENSEMBLE

PAR DELPHINE SOULIÉ-LAPORTE

L'agence culturelle Caravansérail, à travers un exemple de projet scientifique culturel, éducatif et social, suggère de nouveaux chemins buissonniers pour rallier les quartiers prioritaires à la médiathèque.

Les incendies des bibliothèques renseignent sur la place de l'écrit dans nos sociétés et sur l'évolution d'une démocratie qui observe impassiblement les fractures sociales

Sociologiquement, les personnes des logements sociaux sont les moins bien représentées dans les équipements de lecture publique.

Aussi faut-il prendre en compte la notion de médiation culturelle, de façon à non seulement reconnaître la violence symbolique, mais aussi à y remédier, violence que les publics dits « éloignés » peuvent ressentir quant aux propositions culturelles, artistiques et littéraires légitimées par les classes les plus favorisées.

Dès lors, il s'agit pour les acteurs culturels de réinventer leurs pratiques professionnelles et de troquer leur rapport d'autorité contre la capacité de s'ouvrir sur une relation culturelle basée sur l'échange. Cette démarche vise à stimuler l'exercice de la démocratie comme le stipule l'article 3 de la Charte du Conseil Supérieur des Bibliothèques.

LE RAPPORT À LA LECTURE DES PUBLICS DES LOGEMENTS SOCIAUX

Les politiques culturelles en matière de diversification des publics ayant jusqu'ici échoué, l'alternative ne doit plus échoir entre des publics vassaux ou absents. Nous nous devons, par souci d'égalité inhérent au service public, d'offrir des chemins alternatifs à la lecture publique et tendre ainsi vers un retour en droit commun des publics qui en sont éloignés.

Mariangela Rosselli établit le diagnostic alarmant suivant : « Depuis cinquante ans, les politiques de la culture tentent une démocratisation poussée du savoir et des œuvres littéraires et artistiques, et les bibliothèques, transformées en médiathèques, incarnent le fer de lance de cette volonté de démocratie culturelle. Or les ouvriers et les jeunes des quartiers populaires ne se sentent pas concernés par cette offre. »¹

LA PROXIMITÉ DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SES LIMITES

Afin de résoudre les disparités de représentations de catégories socioprofessionnelles dans les pratiques culturelles, les politiques publiques ont porté leurs efforts sur la proximité des équipements culturels dans les banlieues et les quartiers en difficulté.

Le sociologue Denis Merklen explore les phénomènes de violence autour de la lecture publique dans les cités et met en lumière ce tabou que constituent les actes de délinquance autour d'équipements culturels. Selon lui, les incendies des bibliothèques traduisent une forme d'action politique qu'il

¹ Monde sociaux magazine de sciences humaines et sociales La bibliothèque dans les quartiers populaires par Mariangela Roselli · publication 13/12/2016 · mis à jour 15/03/2017 <http://sms.hypotheses.org/8718>



BIBLIOTHÈQUE DES SABLES,
DUNKERQUE

conceptualise par la notion de politicit , ces actes de d linquances pouvant  tre consid r s comme une mise en garde pour que cesse cette domination sociale et culturelle. « Les incendies des biblioth ques nous renseignent sur la politique des biblioth ques et sur la place de l' crit dans nos soci t s, mais ils nous renseignent surtout sur l' volution d'une d mocratie qui observe presque impassiblement comment se creusent les fractures sociales qui s parent ses citoyens en classes. »²

Le rapport aux livres en m diath que fait aussi  cho   celui de l' cole envisag e sous l'angle de l' valuation, de la lecture scolaire, de l'apprentissage, qui ne font gu re appel   une lecture sensible. On ne peut donc pas miser sur la croyance qui consiste

  consid rer les m diath ques comme des outils de lutte contre l'obscurantisme, elles doivent trouver d'autres arguments pour devenir des espaces de vivre-ensemble.

LA M DIATION CULTURELLE INH RENTE AU CONCEPT DE TROISI ME LIEU

Mathilde Servet nous rappelle que les biblioth ques 3  lieu ont une vocation sociale affirm e, elles changent de visage, se transforment, se r inventent, les collections n'ont plus le premier r le, au b n fice de l'utilisateur qui devient pr pond rant et joue un r le actif.

Dans le cadre de l' laboration du Projet Scientifique, Culturel,  ducatif et Social de la m diath que intercommunale de la communaut  de communes du Limouxin, l'agence Caravans rail a pris en compte le quartier prioritaire de Limoux, qui jouxte le

futur  quipement, de fa on   ce que la population puisse s'approprier la m diath que. L'ancienne Tuilerie, transform e en complexe culturel par l'architecte Jacques Ferrier, a  t  un p le ouvrier emblématique qui a profond ment marqu  l'histoire de la ville. Il s'agissait donc de transcender ce lieu tout en gardant son histoire en m moire. Les habitants de ce que Denis Merklen qualifie de quartiers de rel gation, sont souvent coup s du contexte historique du quartier auquel ils habitent. Il est donc primordial que ces personnes puissent s'ancrer localement afin de prendre part   l'Histoire en cours de leur ville. Dans ce but, une application num rique a  t  d velopp e afin de g olocaliser les anciens postes de travail de l'usine, faisant de la m diath que le prisme augment  de l'ancienne Tuilerie, r v lant

² Denis Merklen, Pourquoi br le-t-on des biblioth ques ?, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, coll. « Papiers », 2013 p. 3.





ses savoir-faire et ses enjeux sociaux et syndicaux.

Les habitants organisent également un repas annuel que Caravansérail propose de délocaliser dans la cour de la médiathèque, afin de l'ouvrir à l'ensemble des usagers, et de le poursuivre par un Baletti³ en promouvant ainsi la culture occitane.

De même, Limoux possède une tradition carnavalesque ancestrale très marquée qu'il s'agissait de transmettre aux nouvelles populations. Aussi Caravansérail a-t-elle préconisé la création d'une collection participative basée sur la fabrication de costumes de carnaval. Les enfants du quartier prioritaire et de l'ensemble de l'intercommunalité sont conviés à des ateliers de couture; les parures réalisées sont alors intégrées à la collection et peuvent être empruntées au même titre qu'un livre.

L'ensemble de la population est également sollicité pour constituer une collection participative de disques vinyles, qui constitue la matière première d'ateliers trimestriels « mixtes et mixage » destinés à des adolescents et des jeunes adultes; ces ateliers sont animés par un DJ et suivis d'une soirée de restitution.

Par ailleurs, entre le quartier prioritaire et la future médiathèque, se trouve un terrain vague. Ce quartier étant doté d'une

³ Bal populaire en langue provençale ou languedocienne.

« Fabriquer du sens » en insistant sur la capacité des individus et en misant sur leurs facultés d'appropriation

maison de retraite et d'un lycée agricole, Caravansérail a donc préconisé de faire de ce terrain vague un jardin partagé, comme un trait d'union avec l'ancienne Tuilerie. Les personnes âgées et les lycéens sont invités à transmettre leur savoir-faire en jardinage à la population!

La médiathèque initiera aussi un concours d'« Urbiculture », en mettant à disposition de ces usagers des outils de jardinage, et même des cannes à pêche, afin que les personnes de la maison de retraite puissent accompagner les plus jeunes dans cette pratique. Les collections participatives et les actions culturelles atypiques ne relèvent-elles pas du braconnage évoqué par Michel de Certeau lorsque ce dernier appelle à inventer le quotidien, à « fabriquer du sens », en insistant sur la capacité des individus dominés et stigmatisés à créer, en misant sur leurs facultés d'appropriation?

Les usages détournés doivent donc être considérés comment autant de chemins de traverses susceptibles de rallier la bibliothèque et ceux qui en étaient exclus. Il faut apprendre à connaître les populations issues de ces quartiers par un travail d'échange culturel sensible susceptible de mettre à jour leurs propres lectures buissonnières⁴.

⁴ Caravansérail « Etude et diagnostic publics empêchés et éloignés », Médiathèque Départementale du Cantal, ACAL. 2017. P. 187



ASKEPOT

Il s'agit de prendre en compte leurs connaissances en les mettant en résonance par le biais de projets innovants favorisés par l'inventivité et la liberté des bibliothèques 3^e lieu.

Il n'en reste pas moins que nous devons donc garder vive la réflexion que génèrent ces actes de délinquance à l'encontre des médiathèques, afin d'en tirer un enseignement sur la domination culturelle, comme le rappelle Jean-Paul Curnier : « Plus on cherche à valoriser la lecture, plus on fait fuir les esprits les mieux disposés à la liberté. Il est assez connu que toutes les méthodes utilisées jusqu'à ce jour pour faire venir les gens à la lecture ne réussissent qu'à les en éloigner ou à confirmer leur aversion première. Une aversion sans doute moins pour la lecture, d'ailleurs, que pour l'image que donnent ceux qui sont censés s'y adonner, ou pour la sensation trouble qui se dégage de ce prosélytisme de service public aux accents de persuasion sournoise et de campagne de redressement des âmes par la culture »⁵.

⁵ Jean-Paul Curnier, Lisa Ricciotti, Le pavillon blanc, Médiathèque-centre d'art de Colomiers. Al Dante. 2012.

LA MÉMO : QUAND UN MAIRE SE PRÊTE AU JEU

Fruit de la volonté du Maire élu en 2014, la MéMO (Médiathèque Municipale d'Osny, Val-d'Oise, 17 000 habitants) a ouvert en 2016. Bien que conservant nombre de caractéristiques d'une médiathèque « traditionnelle », la médiathèque propose une offre volontairement ludique, qui prend en compte les usages et les loisirs culturels contemporains. Rencontre avec Jean-Michel Levesque, Maire d'Osny.



La MéMO a ouvert en mars 2016, pouvez-vous nous en rappeler la genèse ?

M.O. : Actuellement maire de la commune d'Osny, j'étais adjoint de mon prédécesseur pendant vingt ans à la Culture. Osny, 17 000 habitants, fait partie de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et c'était une des rares villes à ne pas avoir un lieu d'échange... Aujourd'hui, nous parlons de « médiathèque », un lieu d'échange et non plus de « bibliothèque » qui est associé à la lecture et au silence. Les médiathèques vivent à un autre rythme. Pendant longtemps et régulièrement, je bousculais mon prédécesseur pour lui dire : ce serait bien qu'on ait un endroit à Osny véritablement dédié à la culture, mais aussi un endroit de dialogue, de vie, aussi bien tourné vers les jeunes que vers les anciens : multigénérationnel ! Qui vive vraiment ! Dès le départ il était hors

de question pour moi de pousser à un projet qui soit une caricature de bibliothèque du type « chut silence on lit ». Après que je l'ai travaillé au corps, mon prédécesseur a donc mis ce projet sur les rails et ça a été lancé en 2009-2010. C'était un projet global qui s'est fait en plusieurs phases, avec la restructuration et la redynamisation du centre-ville, la construction de la maison des Associations, la maison de l'Enfance, l'augmentation du nombre de places dans le parking.

Quels sont les acteurs (institutions, professionnels...) qui sont intervenus dans l'élaboration du projet, dans le cahier des charges, dans l'écriture du programme ?

M.O. : Pour réaliser un tel équipement, il y a eu un concours d'architecte, des échanges avec la DRAC et avec Dominique Lahary¹, qui ont été des personnages très précieux dans la maturation de ce projet. Après il y eut les études de financement qui sont propres à la gestion financière des communes, puisqu'au de-là de l'investissement (le plus simple), il y a le fonctionnement. Il y a de véritables questions qui se sont posées, on s'est rendu compte que ça ne serait pas facile, mais on voulait le faire quand même et on l'a fait car j'étais

¹ À l'époque, Dominique Lahary était directeur-adjoint de la BDVO (Bibliothèque Départementale du Val d'Oise).





convaincu qu'il fallait faire une médiathèque à Osny, le projet était poussé par l'ensemble de la majorité.

Quand la médiathèque était en phase de construction, les bibliothécaires et le directeur qui étaient déjà en place, nous ont guidés pendant son élaboration, pas physiquement mais au niveau de la préparation (ce qui a représenté environ 40000 documents!), je le dis, ça a été un très beau travail.

Quand les travaux ont commencé sur la place des Impressionnistes, avec le chantier, les murs qui sortaient de terre... Cela a été du pain béni pour l'opposition municipale qui m'a reproché de faire exploser le centre-ville, de voir trop grand, trop démesuré..., ensuite il y a eu les attaques sur les coûts (la médiathèque a coûté 18 millions d'euros), mais heureusement c'était avant la baisse des dotations de l'État!

Les choix architecturaux ont également été attaqués, - à titre personnel je n'étais pas pour le projet qui a été retenu -, il y a eu alors des recadrages budgétaires, j'avais moi-même des interrogations, alors que je n'étais pas encore maire, sur les coûts de fonctionnement que cela allait impliquer. Je préférais pour ma part qu'on investisse dans la vie de la médiathèque plutôt, dans sa fonction propre, plutôt que dans des bassins décoratifs prévus dans le projet initial, j'ai donc dû taper du poing sur la table pour faire entrer le projet défendu par l'architecte dans l'enveloppe prévue, en conséquence de quoi la structure a été conservée mais l'habillage a dû être fortement revu.

C'était un beau combat, mais complexe à gagner, certaines personnes ne comprenaient pas le sens de ce projet qui allait contre le modèle de bibliothèque cité un peu plus tôt, ajoutez à cela le développement d'internet et la fin annoncée du livre et du papier. On a eu une campagne électorale, en 2013-2014, dont le point-phare était la médiathèque, c'était les « pour » et les « contre », ça a été assez compliqué. On peut donc résumer en disant qu'il y a eu une phase de négation vis-à-vis de l'établissement, suivie par une phase de conviction et nous en sommes aujourd'hui à la phase de pérennisation. Quand on voit comment la médiathèque fonctionne, je suis rassuré quant à sa pérennité, j'ai toujours été convaincu de l'utilité d'un tel outil, pour attirer les gens, pour que ces derniers se rencontrent, échangent, aient des espaces de loisirs communs et en découvrent de nouveaux.

Si la MéMo était à refaire, qu'est-ce que vous modifieriez ou ajouteriez ?

M.O. : Après deux ans d'exercice, on constate des défauts de fonctionnement, acoustique ou esthétique, qu'on peut imputer à l'entreprise chargée de la construction, et je pourrais également revenir sur la concertation compliquée avec l'architecte des Bâtiments de France (qui, par exemple, exigeait une pierre bien précise pour le parvis de la médiathèque), mais nous y sommes arrivés!

L'essentiel était de faire fonctionner ce bâtiment et d'apporter ainsi la preuve que nous avons raison, et ça, c'est grâce aux équipes qui font vivre la médiathèque, une très belle équipe, qui tourne à effectifs réduits et à qui je tire mon chapeau - le projet initial prévoyait le recrutement de 12 agents, seuls 7 ont été conservés. Les usagers sont de fait très impliqués dans le fonctionnement de la médiathèque, dans une logique très participative : c'était un peu le but, on a dit aux usagers.

À qui doit-on l'orientation innovante de la Mémo qui repose en grande partie sur son offre de jeux (jeux vidéo et jeux de société qu'on peut utiliser sur place ou emprunter) ?

M.O. : Les collections sont toujours au centre du projet de l'équipement, qui est dû en grande partie à l'ancien directeur. Celui-ci était très conscient de la pression exercée par les élus, sa réponse a été de tout faire pour rendre la médiathèque la plus attractive possible, en intégrant très tôt dans le projet les jeux vidéo qui commençaient seulement à se diffuser dans les médiathèques. Une super idée, très en phase avec cette idée d'un espace d'accueil multigénérationnel et décloisonné. Cette orientation a fait venir un nombre important de jeunes des quartiers, auxquels se sont mélangé des collégiens et des lycéens qui apprécient les salles de travail du 1^{er} étage.

Devant le succès remporté par l'offre de jeux, ce qui a pu faire fuir un autre public en attente d'une offre plus traditionnelle, les bibliothécaires ont dû s'adapter et procéder à quelques aménagements, en conciliant classicisme de l'offre et innovation, au sein des collections comme au niveau de l'action culturelle.

Quel bilan tirez-vous de l'activité de la MéMo, deux ans après son inauguration en mars 2016 ?

M.O. : Il y a maintenant 5 000 inscrits, on continue d'en inscrire tous les jours. Durant la phase de concertation et de construction, je peux dire que les habitants de la commune étaient divisés en deux, à présent, je n'ai jamais entendu de remarque négative à son égard. La médiathèque est devenue le pôle central de la ville au niveau culturel, d'ailleurs sur le parvis (au départ, une proposition de l'architecte !) on organise la fête de la musique, le marché de Noël, il y a le café citoyen, etc., des manifestations qui font vivre le centre-ville et qui attirent non seulement de nombreux Osnysois, mais aussi du public de l'agglomération de Cergy-Pontoise qui apprécie le parking et la possibilité de rendre et emprunter dans n'importe quelle médiathèque du réseau.

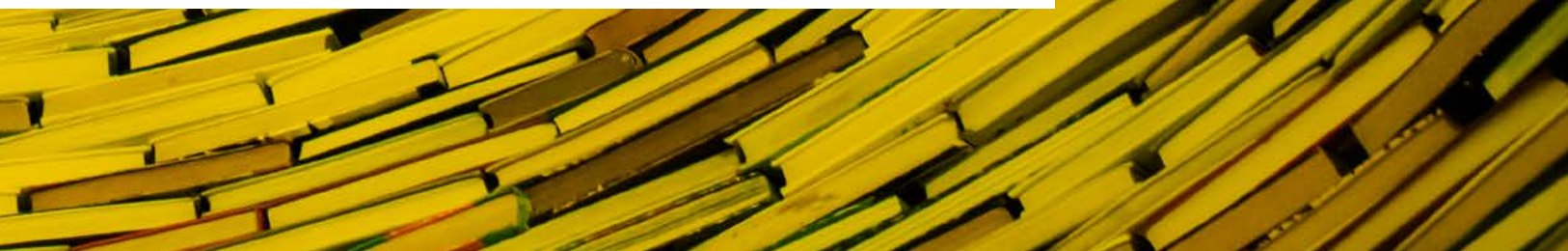
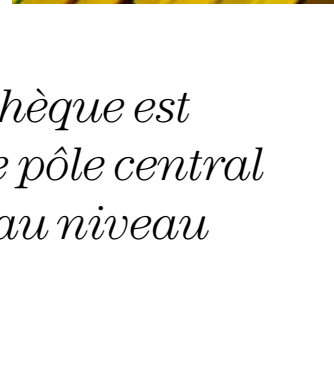
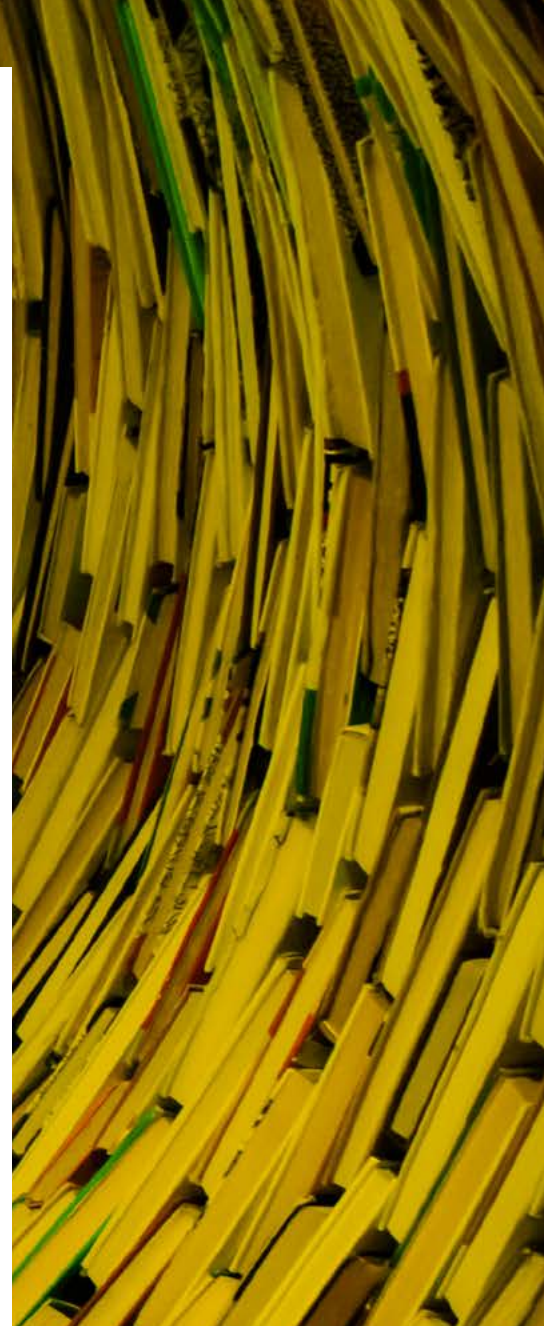
Nous pouvons être fiers, en tant qu' élu (tous les élus), de ce qu'il se passe, grâce aux équipes encore fois, de ce qui est recherché ici et qu'on appelle « le bien vivre ensemble », une pierre ajoutée à l'édifice de ce que l'on souhaite pour notre ville.

Les bibliothèques/médiathèques ont-elles encore un avenir ?

M.O. : J'en suis convaincu, il le faut, c'est vital pour notre fonctionnement, on a besoin de repères, de lieux où on puisse échanger, où l'on puisse dialoguer ensemble. Le livre ne disparaîtra jamais, les livres se prêtent, se commentent, s'annotent, ils sont plus chauds que les froids écrans des ordinateurs !

Cela ne s'appellera peut-être plus médiathèques, mais ce seront des lieux de vie associatifs, culturels, des lieux pour les idées.

La médiathèque est devenue le pôle central de la ville au niveau culturel



mémoires À LA CROISÉE DES MONDES : LA BIBLIOTHÈQUE DU SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE

PAR JEAN-FRANÇOIS DUBOS

Du fait de leurs particularités, les établissements spécialisés offrent une image parfois réductrice, alors que leur richesse et leur complexité tiennent souvent à leurs paradoxes. La bibliothèque du Service historique de la Défense (SHD) n'échappe pas à la règle.



Anonyme. Album de cartes marines, avec nomenclature provençale, 1756 (cote SH 96)

UNE ADOLESCENTE DE TROIS SIÈCLES

Administrativement créée en 2005, la bibliothèque du SHD contemple pourtant plus de trois siècles d'histoire.

En effet, c'est en 1688 que le secrétaire d'État à la Guerre, le marquis de Louvois, a instauré un « dépôt général de la Guerre », premier ancêtre de l'actuelle bibliothèque. Destiné à rassembler et conserver archives et ouvrages militaires, ce dépôt initial fut

alimenté au gré de la fusion de bibliothèques successives et complémentaires jusqu'en 1985, faisant de la bibliothèque du Service historique de l'Armée de Terre d'alors le premier centre de ressources documentaires sur le sujet, riche de fonds patrimoniaux remontant au xv^e siècle.

Parallèlement, une démarche analogue fut lancée pour la Marine, un « dépôt des cartes et plans » étant créé en 1720. Lui aussi bénéficia d'apports réguliers, aboutissant à la création de la bibliothèque du Service historique de la Marine en 1919.

Enfin, une bibliothèque fut créée en même temps que le Service historique de l'armée de l'Air, en 1934; une autre accompagnant la naissance du Service historique de la Gendarmerie nationale en 1996.

C'est en 2005 que les bibliothèques des quatre services historiques furent réunies, lors de la fusion des services historiques en un Service historique de la Défense. Désormais, ces quatre ensembles documentaires n'en forment plus qu'un, jeune du point de vue des textes au vu desquels il est un département du service, mais ancré dans une histoire remontant au XVII^e siècle.

ENTRE TERRE, MER ET AIR

L'histoire de la bibliothèque se reflète dans celle de la constitution de ses collections. En effet, si les documents des XVII^e et XVIII^e siècles témoignent d'une volonté encyclopédiste et d'un souci avéré de formation du personnel militaire, l'inflexion très

LA « BIBLIOTHÈQUE DE SEPT LIEUX »

Si la « maison mère » du SHD est à Vincennes, ce service à compétence nationale du ministère des Armées compte neuf autres sites en France. La bibliothèque dispose de collections dans six d'entre eux : les ports de Brest, Cherbourg, Lorient, Rochefort et Toulon, ainsi que Châtellerauld, siège du Centre des archives de l'armement et du personnel civil. La bibliothèque du SHD compte ainsi sept implantations, à laquelle une huitième s'ajoutera dans les années à venir à Pau, au Centre des archives du personnel militaire.

nette de la deuxième moitié du XIX^e siècle affirme la spécialisation de la bibliothèque en histoire militaire, sous tous ses aspects et dans toutes ses composantes. Jusqu'en 2005 les bibliothèques de chacun des quatre services historiques étaient spécialisées en fonction de leur rattachement (armée de Terre, Marine nationale, armée de l'Air, Gendarmerie nationale). Désormais, la bibliothèque du SHD rassemble et met en perspective de façon transversale des collections réunies. Un important travail de dédoublonnage et de conservation partagée a été induit par cette fusion de grande ampleur, ainsi que l'harmonisation des outils

catalographiques. Bien que ces chantiers importants soient toujours en cours, un catalogue informatisé est librement accessible sur le site du SHD¹. Il offre également un lien² vers des collections numérisées, dont l'accroissement se poursuit.

Le domaine de l'histoire militaire est lui-même riche en sous-composantes, aux ramifications complexes. Ainsi, à côté de l'histoire des conflits et de ses acteurs, connus ou anonymes, celle des techniques, des matériels et des armements ou de la symbolique et des cultures militaires constituent des secteurs dont l'enrichissement est permanent. Les commémorations contribuent notamment à l'ampleur d'une production éditoriale que la bibliothèque s'efforce de proposer à ses lecteurs, surtout pour les domaines dans lesquels les collections d'autres établissements seraient lacunaires, voire inexistantes. C'est ainsi le cas pour les historiques régimentaires, les souvenirs et mémoires publiés à compte d'auteur ou encore la presse du monde combattant.

Première bibliothèque d'Europe en histoire militaire, la bibliothèque du SHD acquiert et conserve ainsi manuscrits, monographies et périodiques (près de 3 000 titres), documents cartographiques, littérature grise et travaux universitaires. L'ensemble constitué représente un million de documents, complémentaires des fonds d'archives, et s'enrichit régulièrement de dons et d'acquisitions

¹ <https://tinyurl.com/gouv-shd>

² www.gallica.bnf.fr



Jean Galtier-Boissière.
La Fleur au fusil.
Paris : Trémois, 1946.
Illustrations originales
en couleurs de Pierre
Falké (cote VI-10 O 26)

CIVILS OU MILITAIRES ?

La bibliothèque, à l'image du SHD, est une équipe composée de civils et de militaires. Jusqu'à la suspension du service national et la professionnalisation des armées, son effectif comprenait un nombre non négligeable de militaires. Depuis lors, le personnel s'est spécialisé. Placée sous la direction d'un conservateur, elle compte plusieurs bibliothécaires-assistants spécialisés affectés pour emploi par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; ainsi que des agents de la filière administrative ou encore un chargé d'études documentaires. Pour autant les militaires n'en sont pas absents : un caporal-chef de l'armée de Terre et un aspirant de Gendarmerie apportent, outre leurs compétences, une culture militaire fort utile. Cette mixité d'origines, de statuts et de parcours concourt pleinement au dynamisme de la bibliothèque.

onéreuses. Dans ce domaine, la bibliothèque s'affirme comme l'un des acteurs du marché du livre ancien. En 2016, au terme d'une opération de mécénat participatif inédite pour le SHD, elle a ainsi pu acquérir un document exceptionnel, l'Ordre de bataille de Velez-Malaga (1704), manuscrit de près de six mètres de longueur entièrement en couleur, réalisé au début du XVIII^e siècle.

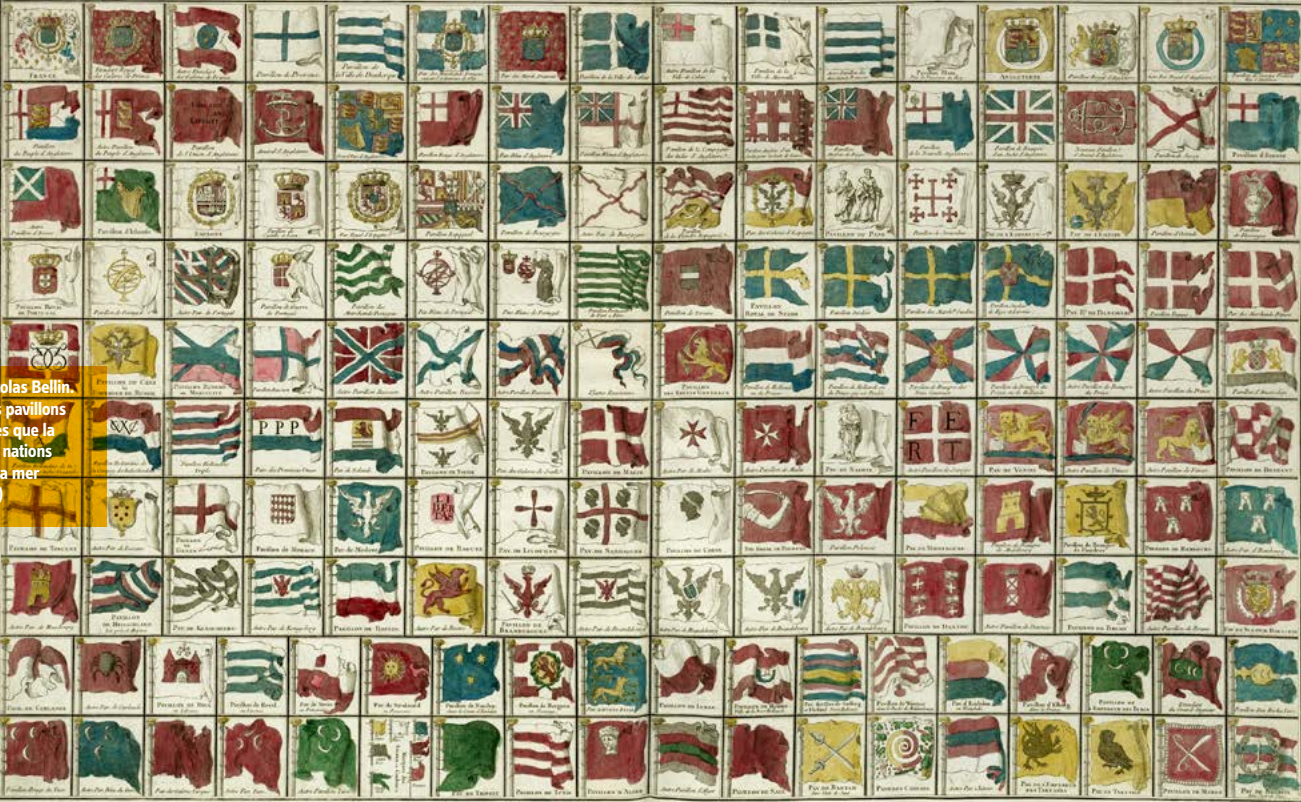


Anonyme, Recueil de plans des places du roi dans la Flandre.
Ca. 1680-1690. Manuscrit ayant appartenu à François Michel Le Tellier, marquis de Louvois, Secrétaire d'Etat à la Guerre (cote In 4° 3a-RES)



TABLEAU DES PAVILLONS OU BANNIÈRES QUE LA PLUSPART DES NATIONS ARBORENT A LA MER

Fait au Depot des Cartes et Plans de la Marine pour le Service des Vaisseaux du Roy par Ordre de M. le Marquis de Castelnau, Lieutenant de la Marine, par le S^r Bellin, Lieutenant de la Marine et du Depot des Plans de l'Académie de Marine de la Société Royale de Londres &c. 1762.



Jacques-Nicolas Bellin, Tableau des pavillons ou bannières que la plupart des nations arborent à la mer (cote Atr 34)

DOSSIER À QUOI SERVENT LES BIBLIOTHÈQUES ?

BIBLIOTHÈQUE(S) N° 92-93 - JUIN 2018

UNE BIBLIOTHÈQUE SPÉCIALISÉE... POUR TOUS

Si elle relève administrativement du ministère des Armées, la bibliothèque du SHD n'en est pas moins ouverte et accessible à tous. Certains documents peuvent y avoir fait l'objet de mesures de protection eu égard à leur contenu sensible, mais ne constituent qu'une exception.

Depuis 2014, le parti pris documentaire de centrer la collection sur les domaines de l'histoire militaire s'est accompagné du souci d'offrir à tous les lecteurs, quelles que soient leur formation ou leurs connaissances, des documents de tous niveaux. De la découverte à l'expertise, ceux-ci doivent permettre à chacun d'appréhender des questions dont la précision ou a contrario l'étendue, requièrent une documentation adaptée. L'aide et l'accompagnement du personnel de l'institution militaire participant de ces missions. Tant pour les chercheurs du service que pour des agents, civils ou militaires, en charge de questions

requérant une documentation spécifique, la bibliothèque s'avère un partenaire important, parfois le seul à même d'éclairer des aspects précis d'une institution aussi complexe qu'ancienne.

Dès lors, tenant à la fois de la bibliothèque universitaire (élaboration d'un catalogue de sujets de recherche pour étudiants en 2^e et 3^e cycles universitaire, constitution d'un fonds pour la préparation des questions d'histoire militaire pour les concours de l'enseignement secondaire, accueil et aide à la recherche pour les étudiants) mais aussi de la bibliothèque municipale (salon de lecture aménagé au milieu de collections généralistes ou de découverte, forts liens tissés avec le lectorat de proximité), la bibliothèque du SHD revendique son originalité.

Enfin, la bibliothèque participe pleinement de la mission de valorisation des fonds et collections du SHD : expositions, présentations thématiques, publications, colloques et journées d'étude rythment son calendrier,

en partenariat avec les départements du service ou d'autres institutions.

Dans son souhait d'aller au-devant de nouveaux publics, elle se projette vers l'avenir. Sa labellisation CollEx en 2018 par le GIS CollEx-Persée témoigne du parcours accompli, la bibliothèque étant maintenant reconnue par le MESR comme bibliothèque d'excellence pour la recherche en histoire militaire. Mais le développement d'un fonds de bandes dessinées sur l'histoire militaire, l'extension du service de prêt à domicile à toutes ses implantations ou encore la création d'un prix des lecteurs participent du souhait de poursuivre dans cette voie. Riche, plurielle, voire paradoxale, à la croisée de chemins multiples, la bibliothèque du SHD revendique son originalité et affirme sa place dans un univers documentaire à son image, plaçant au cœur de ses préoccupations celle partagée par tous : ses usagers. ■

BIBLIOTHÉCAIRES : DES ENTREPRENEURS EN DEVENIR ? QUELLES ORIENTATIONS DU MÉTIER POUR UN RÔLE SOCIÉTAL

PAR JEAN-PHILIPPE ACCART

Les profondes transformations qui traversent le métier de bibliothécaire sous toutes ses déclinaisons amènent à trouver des solutions pour son futur, solutions qui rendent les frontières entre secteur public et secteur privé poreuses, permettant de décliner les pistes offertes par l'entrepreneuriat.

Jean-Philippe Accart, Library and Archives Director - Ecole hôtelière de Lausanne, Lausanne, Switzerland
HES-SO // University of Applied Sciences Western Switzerland

LES BIBLIOTHÈQUES, UN ÉLÉMENT FORT ET CONSTITUTIF DE LA SOCIÉTÉ

On oppose souvent le temps long et le temps court, surtout dans une société où la technologie privilégie la vitesse ¹. Les bibliothèques sont considérées comme faisant partie du temps long : mais si elles s'inscrivent dans l'histoire, elles ne sont cependant pas des institutions figées, elles évoluent également dans un mouvement rapide et perpétuel. Plusieurs raisons expliquent les nouvelles orientations prises par les bibliothèques ces dernières années. Elles s'adaptent donc au temps court. Parmi ces raisons, citons :

- l'évolution technologique des échanges et de la communication (automatisation, numérisation, moteurs de recherche, réseaux sociaux...) avec la disparition ou la transformation de certains métiers.
- la manière de considérer et d'exercer le travail avec des règles qui sont constamment revues : crise économique, chômage, temps partiel, loi et ordonnances sur le travail ont des répercussions importantes.

Les métiers « d'intermédiaires de l'information » tels les journalistes, les éditeurs, les imprimeurs, les documentalistes, les bibliothécaires, les libraires, sont particulièrement touchés et transforment leurs pratiques sous peine de disparaître. Les professions de l'information ont cependant beaucoup d'atouts :

- une histoire riche et ancienne avec pour souci de consigner les savoirs sous différentes formes et supports ;
- un « cœur de métier » solide, principalement fondé sur des techniques documentaires permettant la gestion d'un fonds de ressources informationnelles (imprimées, audiovisuelles ou numériques) ;
- une attention particulière portée aux besoins des utilisateurs et à la médiation d'information, une volonté de collaborer et de construire avec eux (co-construction, coproduction et servuction ²) les services documentaires d'aujourd'hui et de demain ;
- la conscience d'exercer une fonction particulière au sein d'une organisation, d'une entreprise, fonction transversale, mais qui peut aussi être dédiée à un groupe spécifique (décideurs, chercheurs, scientifiques dans le milieu universitaire...);
- une prise en mains régulière des technologies de l'information et de la communication (TIC), avec l'adoption d'outils spécifiques et généralistes ;
- une profession avec son éthique, ses règles de fonctionnement et des codes d'exercice propres...

² La « co-construction », la « co-production » induisent l'idée de travailler « avec » les utilisateurs pour construire ou produire une prestation, un produit (la recherche d'information est une co-construction, elle est un dialogue entre l'utilisateur et le professionnel de l'information). De même avec la servuction, contraction de « service » et de « production ».

Mélanie

¹ Voir l'article de Christiane Peyronnard « Histoire, temps et durée. Deux textes : François Audigier - Jacques Le Goff », en ligne, <https://tinyurl.com/cliotexte-htd>





Hormis les aspects précédemment, d'autres raisons socio-économiques concernent plus directement l'activité documentaire. Dans les entreprises ou certaines organisations, cette dernière est difficile à justifier auprès des décideurs en termes de rentabilité, de profit ou de bénéfice, tout du moins sur un plan purement matériel. Elle est cependant rentable sur d'autres plans car aux yeux des professionnels de l'information, il est en effet évident :

- qu'une économie d'échelle en termes de ressources documentaires est possible : centralisées, elles sont mieux gérées ;
- cela évite leur dispersion au sein de l'entreprise pour un résultat plus efficace ;
- cela entraîne une meilleure connaissance et une utilisation approfondie de ces ressources ;
- mais aussi des gains sensibles dans la gestion – notamment financière - de l'information ;
- elle participe à la formation continue du personnel.

Les raisons politiques et managériales sont liées aux raisons socio-économiques : de plus en plus, la gouvernance d'entreprise et des organisations (les universités, les collectivités territoriales, les municipalités...) voit différemment la fonction information-documentation et considère que celle-ci peut aisément être remplacée par le tout-numérique. Il est nécessaire d'informer les décideurs de ces risques et de leur proposer des solutions alternatives : des prestations individualisées, à la carte, permettant une certaine souplesse et flexibilité, qui peuvent être internalisées ou externalisées, comme nous le verrons par la suite.

Les décideurs politiques - qu'ils soient présidents d'universités, de régions, maires - et les managers d'entreprise n'ont pas tous une perception exacte des métiers de l'information-documentation, loin s'en faut, ils se limitent souvent à l'aspect « livres » ce qui est une petite partie de l'activité documentaire dans son ensemble.

En vue de s'adapter à un marché du travail en plein bouleversement, le bibliothécaire peut prendre le rôle d'un « info-entrepreneur »



19454

DOKK 1
1^{er} ETAGE

DESSINER UN ENTREPRENARIAT PROPRE AUX PROFESSIONNELS DE L'INFORMATION

La question des compétences

En vue de s'adapter à un marché du travail en plein bouleversement, le bibliothécaire peut prendre le rôle de ce que nous appellerons un « info-entrepreneur », véritable conseiller en information. Il peut en effet apporter aide et conseil aux utilisateurs de plusieurs manières :

- comprendre le monde de l'information et sa structure, ce qui suppose de sa part des compétences technologiques et/ou informatiques ;

- utiliser l'information dans son format d'origine (livres, ebooks, bases de données, articles en ligne...), ce qui suppose des compétences techniques voire numériques ;
- donner du sens aux résultats trouvés, ce qui suppose des compétences d'analyse et de synthèse.

L'argument principal sur lequel repose ce concept de « conseiller en information » est le travail de collaboration qui se développe entre l'utilisateur et le professionnel de l'information, et la co-construction de services évoquée.

D'aucuns vont développer ce concept en se positionnant comme conseiller du savoir (*knowledge counselor*) afin d'offrir des solutions à partir de diagnostics documentaires, d'analyses, et donc d'expertises. Il s'agit d'une étape supplémentaire dans le travail de conseil.



LES TERRAINS D'EXERCICE DE L'INFO-ENTREPRENARIAT : DE MULTIPLES POSSIBILITÉS

Les terrains d'exercice sont nombreux et offrent des avantages différenciés. L'info-entrepreneur peut déployer son action sur plusieurs terrains d'exercice que nous allons passer en revue, le premier étant celui de l'entreprise individuelle puis celui de la micro-entreprise et de la société en nom collectif (SNC), de l'intraprenariat, ou de l'étudiant-entrepreneur. Il existe également des exemples de professionnels travaillant en télétravail ou travail à distance ce qui constitue une autre option mais n'est pas un statut. D'autres options peuvent être citées.

Le régime de l'entreprise individuelle

L'entreprise individuelle ou l'entreprise en nom propre est le statut le plus simple pour démarrer une activité professionnelle, y compris à temps partiel. Ce statut est aujourd'hui beaucoup plus protecteur que dans le passé puisqu'une partie des biens personnels de l'entrepreneur individuel peut être mise à l'abri des éventuels créanciers. Il n'en demeure pas moins qu'il n'est pas vraiment adapté pour lancer une activité à risque. En France, un certain nombre de professionnels des bibliothèques ont pris cette voie, en particulier dans le domaine de la formation continue.

Le régime d'indépendant : la micro-entreprise

Toute personne peut devenir micro-entrepreneur, que ce soit à titre principal ou à titre complémentaire. Cette activité doit être exercée sous forme d'entreprise individuelle. Il est possible de développer une micro-entreprise ou un projet spécifique tout en ayant un emploi stable dans une institution ou une entreprise. Les raisons d'un tel choix sont nombreuses : se réaliser dans une autre branche ; avoir l'esprit d'entreprise ; réaliser un projet qui tient à cœur... La raison peut être simplement économique : exercer une activité stable permet d'assurer un revenu régulier (ce qui n'est pas toujours le cas avec une activité partielle entrepreneuriale) et de s'accomplir dans un autre contexte.

Adopter la société en nom collectif (SNC)

Le choix de la société en nom collectif (SNC) comporte un certain nombre d'avantages car elle est fondée sur les relations personnelles entre les associés. Elle convient à de petites entreprises souvent familiales et apporte aux tiers un engagement important des associés (responsabilité solidaire et indéfinie) et donc une réelle garantie financière. Elle offre une grande stabilité à la gérance car les gérants associés ne peuvent être révoqués qu'avec l'accord unanime des associés.

L'intraprenariat

L'intraprenariat prend différentes formes :
– une entreprise ou une organisation peut décider qu'un de ses collaborateurs est porteur d'un projet suffisamment intéressant et rentable pour elle, il pourra le réaliser en son sein.
– le projet peut concerner un individu seul, mais aussi un groupe au sein de l'entreprise. L'intraprenariat peut être défini au sein de l'entreprise comme « une capacité collective et organisationnelle pour encourager

M. K. N. F. N.





À PART CES OPTIONS « CLASSIQUES » DE L'ENTREPRENARIAT, IL EXISTE D'AUTRES POSSIBILITÉS.

L'externalisation et la sous-traitance

Selon les moyens mis à disposition, selon la taille de l'organisation qui ne peut recruter un bibliothécaire ou un documentaliste pour ses propres besoins – notamment dans les petites et moyennes entreprises –, la documentation peut être externalisée, c'est-à-dire confiée à un prestataire extérieur, soit un autre service de documentation, soit un consultant. Il peut s'agir de réaliser une revue de presse ou des recherches documentaires, de numériser un fonds... La sous-traitance ou l'externalisation en documentation porte souvent sur :

- la gestion des abonnements avec le recours à une agence d'abonnements ;
- la saisie d'un fonds antérieur (rétroconversion de fichiers) lors de l'informatisation du service ou de la constitution d'une base de données interne ;
- la recherche documentaire dans des domaines très spécialisés ou dans des domaines de prime abord étrangers à ceux de l'entreprise ;

- la fourniture de produits documentaires (panorama de presse, extraits de catalogue, mailings, sommaires...);
- la veille sur internet...

Le télétravail ou travail à distance

Le télétravail est une forme d'organisation qui permet à un salarié de travailler ailleurs que de son lieu d'habitation ou des locaux de son employeur, de manière régulière et volontaire, grâce aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Il peut éventuellement développer en parallèle une activité indépendante qui entre ainsi moins en conflit qu'une présence réelle en entreprise. Il s'agit de trouver un réel équilibre entre les deux activités qui ne doivent pas empiéter l'une sur l'autre. Le salarié peut donc travailler :

- chez lui : dans ce cas, il bénéficie aussi du statut de travailleur à domicile⁴ ;
 - dans un télécentre ou espace de co-working, par exemple s'il habite loin de son entreprise ou s'il a une profession nomade.
- Le télétravail doit être prévu dans le contrat de travail.

⁴ Voir : <https://tinyurl.com/sp-tad>

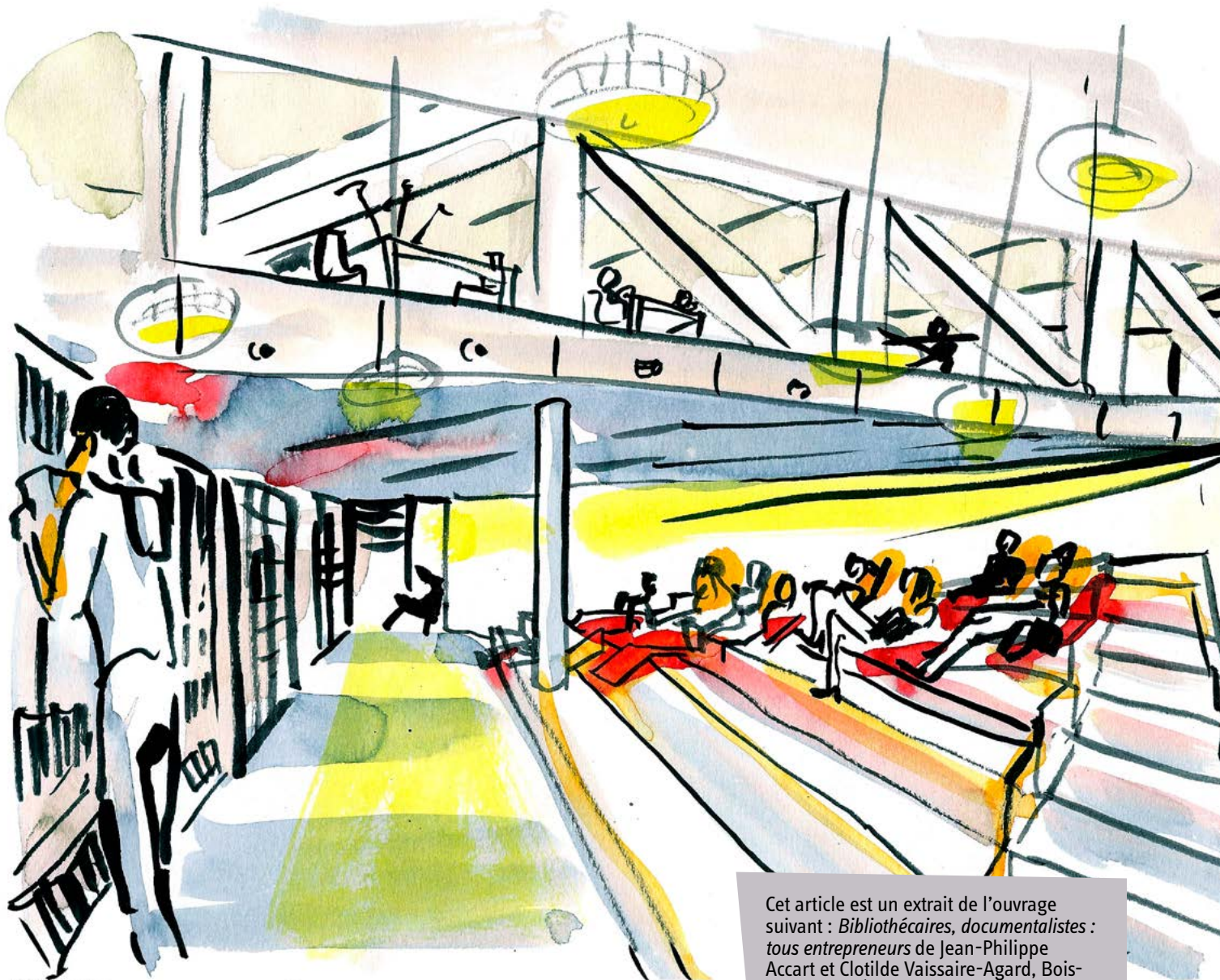
et accompagner la prise d'initiatives, à tous niveaux dans une entreprise » selon Thierry Picq³. Mais l'intraprenariat est aussi individuel. Il fait bénéficier l'entreprise de compétences et de stratégies qui vont la dynamiser. Un « intrapreneur » est généralement porteur d'activités et d'orientations innovatrices, tels que le développement de nouveaux produits, services, technologies, techniques administratives, stratégies compétitives.

Le statut d'étudiant-entrepreneur

Même si ce statut est un peu périphérique par rapport à notre propos, il est cependant intéressant de le signaler ici, car certains professionnels en cours d'études peuvent être concernés. Ce statut permet de mener à bien un projet d'activité et s'adresse notamment aux étudiants et aux jeunes diplômés qui sont porteurs d'un projet entrepreneurial. Le baccalauréat ou l'équivalence en niveau est la seule condition requise pour prétendre à ce statut. Il permet aux étudiants de rendre compatible études et projet d'activités en proposant notamment des aménagements d'emploi du temps, des crédits ECTS et la possibilité de substituer au stage le travail sur son projet.

³ Thierry Picq est professeur à l'EM Lyon Business School, il exerce une triple activité d'enseignement, de recherche et de conseil dans le domaine du management des hommes et des organisations.





MÉMO, MONTAUBAN

Le co-working

En poursuivant l'idée que le travail peut être réalisé en dehors de l'entreprise ou de la maison, l'utilisation des espaces de co-working peut se révéler très utile dans les villes ou les zones dont les loyers sont élevés. Ils redéfinissent en quelque sorte ce que signifie le fait de se rendre au travail chaque matin et illustrent les moyens utilisés par le travailleur nomade. Ces espaces permettent d'avoir à disposition l'infrastructure informatique, logicielle dans un espace créé spécialement pour recevoir des travailleurs nomades.

Les startups

L'entreprise dite « startup » implique la construction d'une entreprise à partir de

zéro (mais qui exige souvent des années de travail acharné).

Les franchises

La franchise est une autre option d'entrepreneuriat. L'avantage de posséder une franchise est que généralement il s'agit d'une marque ou d'un service éprouvés sur le marché. Il existe un grand nombre de marques franchisées au plan commercial, mais il est vrai que dans le domaine de l'information documentaire, ce domaine est peu exploité

En conclusion, il n'est pas inutile de citer des exemples d'actions innovantes en bibliothèque ces dernières années qui démontrent un certain esprit d'innovation

Cet article est un extrait de l'ouvrage suivant : *Bibliothécaires, documentalistes : tous entrepreneurs* de Jean-Philippe Accart et Clotilde Vaissaire-Agard, Bois-Guillaume, Éditions Klog, 2018

et d'entreprise. Parmi celles-ci : le design thinking ; les fablabs et makerspaces ; la réalité augmentée... sans compter toute la réflexion sur l'espace documentaire avec le « 3^e lieu », ou les learning centers, ou les « ideas stores » en Grande-Bretagne. Mais ces actions qui montrent la faculté d'innovation des bibliothèques sont déjà développées dans la littérature professionnelle sans qu'il soit nécessaire de le faire ici. L'objet de cet article est de mettre en avant les interactions possibles entre les secteurs privé et public, et de montrer que la notion d'entrepreneuriat peut s'appliquer dans le domaine des bibliothèques et de la documentation. ■



burkina faso

QUI SONT LES LECTEURS DU VILLAGE ? L'EXPÉRIENCE DE FAVL

PAR MICHAEL KEVANE ET DOUNKO SANOU

Depuis 2001 notre ONG, dénommée **Amis des bibliothèques des villages africains (FAVL)**, travaille pour la propagation de petites bibliothèques dans les villages du Burkina Faso, pays sahélien parmi les plus pauvres du monde. FAVL a débuté ses activités avec la bibliothèque communautaire de Béréba dans la province du Tuy. Donations, bourses et alliances avec quelques bailleurs ont permis l'établissement et le soutien de 34 bibliothèques, et de nombreux programmes de lecture pendant les 17 ans subséquents.

BÉNÉFICIAIRES DES BIBLIOTHÈQUES RURALES

Certains pessimistes doutent qu'une stratégie offrant accès aux livres par la voie des bibliothèques communautaires dans les zones rurales du Burkina Faso aurait un impact qui justifierait les coûts. Notre expérience est pourtant tout à fait positive. Les témoignages d'impact offerts par les lecteurs ne manquent pas. Selon un lecteur au village de Dimikuy dans le Sud-Ouest du pays : « La lecture a un impact très positif pour celui qui la pratique. Elle permet au lecteur d'avoir de nouvelles idées de son environnement, l'amélioration du niveau en français (oral, écrit, vocabulaire)... La littérature africaine a un impact pour nous. Elle nous permet de connaître d'où on vient et comment nous pouvons vivre avec les autres à partir de nos cultures. La bibliothèque est la bienvenue. C'est un endroit où l'on apprend à lire, à faire ses propres recherches, à jouer, un lieu d'échange, de culture et de distraction ».

Un lecteur de Béréba, village voisin, ajoute : « La bibliothèque est toujours une bonne chose. Elle permet aux gens de la localité de faire des recherches et de lire. Je peux dire que la bibliothèque de Béréba a beaucoup contribué pour le niveau de vie. Il y a des gens qui l'ont utilisé pour avoir leurs examens et d'autres aux concours de la fonction publique. Mon petit frère a eu son Bac et le concours d'enseignant du primaire grâce à cette bibliothèque. »

Un expert européen en éducation nous a posé la question rhétorique provocante : « Mais, pourquoi vous faites ça ? Est-ce que les paysans ont vraiment envie de lire des romans ? » Nous répondons avec un OUI accablant.



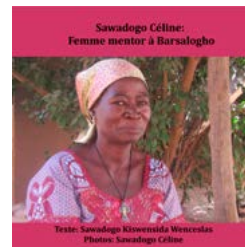
FAVL

Nous avons eu plusieurs fois l'expérience d'arriver à une bibliothèque et d'y trouver un petit ruisseau d'élèves, lycéens, fonctionnaires et, plus rarement, cultivateurs, venir remettre leurs livres et en emprunter un autre. Les bibliothèques soutenues par FAVL connaissent des taux d'utilisation assez satisfaisants. En 2017, par exemple, la bibliothèque moyenne a vu plus de 3 000 visites (10 visites par jour), 100 abonnements, et 500 prêts de livres. Ces chiffres masquent une grande variété d'expériences. Certaines bibliothèques reçoivent 5 000 visites par an, d'autres ne reçoivent que 5 visites par jour. Il est bien sûr difficile d'avoir une estimation précise de l'impact des bibliothèques sur les habitudes de lecture. Néanmoins, quelques études ont démontré un impact positif : l'accès à une bibliothèque augmente la quantité de lecture de 50 % ou plus.¹

¹ Kevane, M. and A. Sissao (2006). "The cost of getting books read in rural Africa: Estimates from a survey of library use in Burkina Faso." *World Libraries* 14 (2), Kevane, M. and A. Sissao (2007). "Habitudes de lecture des élèves de 3ème dans les villages et petites villes du Burkina Faso." *Bulletin des Bibliothèques de France* 52 (1).

L'idée est de créer des livres irrésistibles pour tout lecteur du village.

Les livres favoris des élèves sont des livres jeunesse comme ceux de Fatou Keita (Côte d'Ivoire) et d'Ansomine Ignace Hien (Burkina Faso). Pour les lycéens et les adultes, les romans africains sont les plus appréciés. Nous devons signaler un volet de nos activités dont nous sommes très fiers. Depuis 2007 nous avons commencé à produire pour les bibliothèques des « livres photos ». Ce sont des livres d'images des villages, souvent sur la vie d'une personne du village (jeune lecteur, personnalité reconnue tel que le maire, ou bien un vieillard), avec des textes simples. Dès qu'un lecteur voit que le livre est illustré avec des photos de son village, il ne peut résister à l'envie de le lire et de commenter les images (« Ah oui, lui je le connais ! », « C'est la mairie comme ça. Belle photo » ou « C'est de l'histoire, ça ! »). Pour les élèves, ils apprennent quelques mots de vocabulaire en français en lisant le livre avec des images.





Une fille qui n'a jamais vu le mot « arrosoir » le trouvera dans le petit livre Julie visite le jardin du village. Notre livre favori est *Yaaba de Silmidougou*, dans laquelle Yaaba, une vieille femme née en 1906 (selon ses dires!) raconte sa vie. C'est vraiment extraordinaire.

SOUTENIR LES BIBLIOTHÈQUES COMMUNAUTAIRES

Les FAVL ont pour politique de travailler avec les mairies pour que les bibliothèques soient des bibliothèques publiques communales. Chaque bibliothèque, donc, appartient à sa commune, et repose sous l'autorité de la mairie. Les bibliothèques sont des bâtiments réhabilités pour un coût moyen de 2 millions FCFA², qui abritent 500 à 2000 livres (avec une majorité d'œuvres d'auteurs africains), des tables et des chaises pour les lecteurs et un bureau pour le bibliothécaire. Le bibliothécaire est recruté de préférence au village. Les livres peuvent être empruntés à la maison après paiement d'une somme modique (100 FCFA³ pour les élèves, 500 FCFA⁴ pour les adultes professionnels) pour un abonnement annuel. L'expérience de FAVL démontre qu'une bibliothèque rurale peut être établie avec une somme de 4 millions de FCFA⁵, animée et gérée de façon acceptable avec une somme de 1 million de FCFA⁶ par an.

En tant que partenaire technique et financier, FAVL soutient plusieurs activités dans ces bibliothèques : animation de camps de lecture au bénéfice d'élèves de CM1, organisation de journées de bibliothèque ambulante et journées portes ouvertes, dotations de matériel ludique (Lido, waré, Scrabble, puzzles), dotations de livres photos et

² Environ 3000 euros.

³ Soit 15 centimes d'euros.

⁴ Soit 75 centimes d'euros

⁵ Environ 6080 euros.

⁶ Soit 1520 euros par an.

bouquins produits par FAVL, coordination de dons de livres destinés aux bibliothèques, coordination de volontaires et visites, rencontres de renforcement des capacités des bibliothécaires, visites de supervision et d'animation, conduite d'inventaires du fonds documentaire et mobilier, évaluations des bibliothécaires, plaidoyer au niveau local et national, distribution mensuelle d'un bulletin d'information Echos des bibliothèques, et organisation de conférences annuelles des bibliothécaires. Les FAVL sont conscients de la modicité des ressources financières des communes et des difficultés liées au processus de transfert des ressources et des compétences aux collectivités, et donc essaie de transférer des soutiens budgétaires aux comptes des communes pour les salaires des bibliothécaires.

UN VILLAGE, UNE BIBLIOTHÈQUE

Quédraogo Cheick est un élève en classe de CM2 à l'école Centre A de Korsimoro. Il a participé au camp de lecture pendant les vacances dernières. Depuis, son goût pour la lecture s'est encore renforcé. Quand il n'y a pas de classe les mercredis soir, il vient passer du temps à lire quelques livres; et après, il fait son petit résumé pour que l'arbre de lecture de la bibliothèque fleurisse!

« Un village, une bibliothèque » ensemble nous pouvons réaliser ce rêve

Notre rêve est que tout jeune lecteur comme Cheick ait accès à une bibliothèque avec une collection de livres adaptée à sa réalité rurale et aux moyens restreints de sa commune. Réaliser ce rêve n'est pas impossible. Le Burkina Faso a peut-être 4000 villages qui ont besoin de petites bibliothèques. La plupart de ces villages ont été fournis avec des écoles primaires, des centres de santé publique, coopératifs de producteurs, des salles de rencontre et d'eau potable. Plusieurs villages seront liés à un réseau électrique dans les années à venir. Établir et faire vivre 4000 bibliothèques n'est qu'une prochaine étape. Le slogan pour le Burkina Faso, « un village, une bibliothèque » est faisable. Ensemble, nous pourrions réaliser ce rêve. ■



intergénération

L'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE A CHANGÉ LE COURS DE MA VIE

PAR VIRGINIE ECK

Depuis son ouverture en octobre 2017, la bibliothèque Lacassagne fait carton plein. Les usagers s'y retrouvent notamment autour des jeux, vecteurs de convivialité, de rencontre et de mixité.

Après deux ans de préfiguration, la bibliothèque Lacassagne était très attendue par les habitants. Située dans un quartier en pleine mutation, entre deux avenues urbaines, et sur une ancienne friche industrielle, la vie de quartier existait dans l'esprit des habitants mais sans lieu pour s'ancrer.

Dès les premiers jours d'ouverture, une foule de tous âges et d'hyper proximité a afflué de manière régulière, atteignant une moyenne de 1 000 visiteurs par jour sur une surface de 1 000 m². Très vite, nous nous sommes rendus compte que certains usagers venaient tous les jours : des enfants à la sortie du collège, des plus jeunes avec leurs parents.

Et puis Gabrielle est arrivée. Ancienne coiffeuse du quartier, elle a toujours eu l'habitude de voir du monde et depuis qu'elle a fermé son salon, elle se sent isolée dans sa maison à deux pas de la bibliothèque. À 88 ans, elle fait tous les jours le trajet jusqu'à

nous et a son rituel. Elle commence par saluer tous les bibliothécaires présents sur le plateau, discute cinq minutes avec chacun. Puis, elle s'installe à une table et commence un jeu solitaire ou feuillette un livre sur un canapé. À l'heure de la sortie de l'école, quand les premiers enfants arrivent, elle joue volontiers avec eux. C'est comme ça qu'elle a rencontré une autre Gabrielle, qui elle a 7 ans. D'autres jours, elle s'attable avec de jeunes ados, dont on s'est aperçu qu'ils n'hésitaient pas à tricher pour gagner, même en jouant avec une dame de 88 ans ! Enfin, à la tombée de la nuit, elle rentre chez elle, sauf bien sûr si elle est en pleine partie. Quand elle repart, elle nous salue et vérifie que nous serons bien ouverts le lendemain. Et le samedi soir, c'est un peu le drame, avec deux jours de fermeture consécutifs. « Mais comment je vais faire, moi, sans vous pendant deux jours »

Quand on demande à Gabrielle ce que lui apporte la bibliothèque, elle nous dit tout



Unlock : un escape game mêlant jeu de société et application numérique pour tous les âges.

simplement que cela a changé la fin de sa vie. Petit extrait : « Vous êtes merveilleux. Vous ne vous rendez pas compte, médicalement parlant, de ce que vous m'apportez. Vous êtes mieux que les livres, vous me retapez. Avant vous, j'avais la mémoire qui partait, j'étais foutue et depuis que je viens à la bibliothèque, vous m'avez remise d'aplomb ! C'est merveilleux d'être entourée par tous ces jeunes ».

Dans cette bibliothèque, le jeu tient un rôle central dans le partage de moments conviviaux, mêlant mixité sociale et intergénérationnelle. Ils contribuent à rompre l'isolement de certaines personnes. Le rôle des professionnels est d'expliquer les règles mais surtout de convier des joueurs qui ne se connaissent pas à des tables de jeu ou à des parties sur console. Cela crée de belles rencontres et fait de cette nouvelle bibliothèque un pivot du quartier, véritable lieu de vie.¹

¹ Cf. article p.10



Nassim, Jessim et Gabrielle : un temps de jeu intergénérationnel autour de Qwirkle.

nouvelles collections

ET SI ON PRÊTAIT DES OBJETS DANS LES MÉDIATHÈQUES ?

PAR BIRDIE BINEAU

Dans la future médiathèque de Bayeux intercom, baptisée les 7 lieux, une quarantaine d'objets différents sera disponible au prêt : machines à coudre, planétariums portables, GoPro... Pourquoi un tel service ? Et comment le mettre en place ?

A Bayeux, c'est l'effervescence : toute l'équipe se prépare à l'ouverture début 2019 des 7 lieux, qui remplacera l'établissement municipal actuel. Elle aura une grande influence sur son territoire, où peu de bibliothèques sont présentes. Or avec une grande influence viennent de grandes responsabilités ! Pour proposer un établissement pertinent pour l'ensemble des habitant-es de notre territoire, nous cherchons à apporter des réponses innovantes en plus des services traditionnels.

La première mission de l'établissement citée dans le projet scientifique et culturel est de « conserver, partager et produire des savoirs et des savoir-faire ». Nous considérons les 7 lieux comme une plateforme facilitatrice qui connecte le public avec des ressources afin de répondre à des besoins très divers. Nous entendons par « ressources » les documents disponibles dans les collections, mais également les compétences des habitant-es du territoire. Nous mettons l'accent sur les pratiques amateurs et l'offre de supports traditionnels est prolongée par le prêt d'objets.

Document de travail permettant de visualiser la présentation des objets sur la gondole loisirs



POURQUOI FAIRE ?

Le prêt d'objets est implanté dans les médiathèques nord-américaines depuis plus de cent ans¹. S'il reste encore des établissements des États-Unis et du Canada qui ne connaissent pas ce service, ils sont tout de même nombreux à proposer au prêt des outils, des cannes à pêche, des télescopes, des déguisements ... On peut même emprunter une voiture à la Brooklyn Public Library (!).

En France, les offres de prêt d'instruments de musique se multiplient depuis quelques années, souvent dans une logique de prolongement d'un fonds de partitions et de méthodes d'apprentissage. Ces services fonctionnent très bien, même avec peu de communication. À la BU d'Angers, on peut emprunter pour cinq jours des pointeurs laser, un vidéoprojecteur, une caméra... bref, tout ce qu'il faut pour préparer une présentation ou un examen, le tout complété par du prêt sur place de casques, souris, chargeurs...

Aux 7 lieux, nous avons fait le choix d'une offre complète, faisant partie intégrante de nos collections, et participant à atteindre les objectifs du projet d'établissement. La collection d'objets que nous prêterons accompagnera les des domaines particulièrement mis en avant dans notre politique documentaire : le savoir, les loisirs créatifs et la musique, pour mieux les accompagner. Les personnes intéressées par l'astronomie pourront emprunter à la médiathèque un livre compilant différentes cartes du ciel, ainsi que des jumelles astronomiques pour observer les constellations.

¹ L'American Library Magazine, dans son numéro de Juin 2017, cite le cas de la bibliothèque de Newark (New Jersey) qui prêtait déjà des tableaux en 1904.

**La collection d'objets
que nous prêtons
accompagnera
les domaines
particulièrement mis
en avant dans notre
politique documentaire :
le savoir, les loisirs
créatifs et la musique**



Topias Salonen

Gardons l'exemple d'une fan d'astronomie : ses compétences devraient s'améliorer grâce à ses emprunts réguliers de documentation et de télescopes. Peut-être se sentira-t-elle alors capable de partager et de transmettre sa passion ? Cette usagère-ressource pourrait nous proposer des ateliers découverte, de l'aide pour celles et ceux qui souhaitent régler leur télescope, ou pourquoi pas une exposition des photos du ciel qu'elle a pris... Pour autant, le prêt d'objets n'a pas seulement pour but d'amener les usager-ères à développer des compétences : si une personne emprunte le télescope, et qu'après un essai elle découvre que l'activité lui déplaît particulièrement, ou si elle emprunte une guitare, s'amuse beaucoup avec mais continue à enchaîner les fausses notes, le service aura parfaitement rempli sa mission. Nous inviterons à essayer, à être curieux, à oser, à passer de bons moments ! Qu'ils ou elles décident de s'investir ou non dans une activité, nous souhaitons que notre public s'épanouisse, et nos activités auront pour but de valoriser chaque participant-e.

Finalement, le prêt d'objets participe à la « re-matérialisation » de la médiathèque : une guitare ou une machine à coudre ne peuvent pas être téléchargées. C'est un aspect important des bibliothèques troisième lieu : si l'information est à présent disponible depuis chez soi pour une grande partie de la population, il faut redonner du sens à notre espace physique, bien concret et tangible.

PRÉPARER LE SERVICE

Maintenant que l'on sait pourquoi on souhaite proposer du prêt d'objets, il faut le mettre en place. Et c'est bien sûr ici que tout se complique ! Nous avons contacté des bibliothèques du monde entier pour bénéficier de leurs conseils, mais difficile de trouver un service qui se soit lancé dans les mêmes conditions. Beaucoup de médiathèques étaient déjà ouvertes et ont créé leur collection progressivement, ce qui leur a permis de faire des tests à chaque étape, et d'autres ont reçu les objets clés en main, choisis et achetés par un sponsor ou une association. Nous avons créé un groupe de travail pour nous pencher sur tous les détails du projet. Si je suis responsable du prêt d'objets, chacune des membres participe à la création et à la réalisation du service. Comme pour l'instant le projet est toujours à l'état de concept, nous nous posons encore beaucoup de questions. Voici l'état actuel de nos réflexions sur la mise en place du service :

Les objets choisis doivent répondre à quatre conditions :

- coûter relativement cher : par exemple être trop chers pour un achat spontané ;
- être utiles pendant une durée limitée : éviter les objets qui risquent d'être utilisés pendant plusieurs mois pour le projet d'une seule personne ;
- correspondre à un besoin ponctuel : des objets dont on ne sert pas au quotidien ;





- être facilement transportables par les emprunteur-euses.

Les instruments de musique sont également soumis à d'autres critères : pour ne pas concurrencer les écoles de musique, nous proposons des instruments qui sont dits « non classiques » (guitare électrique), voire étonnants (thérémine), ou souvent associés à un apprentissage en autodidacte (guitare folk, clavier...). Les instruments à vent sont évités pour des raisons d'hygiène.

L'un de nos points d'interrogation majeurs concerne le nombre d'exemplaire de chaque objet. Sans possibilité de mener des tests, nous devons nous baser sur le projet d'établissement et les points forts sur lesquels les collections sont axées, ainsi que sur notre intuition. Nous avons ainsi réfléchi à une liste d'usages pour chaque objet, afin de tenter de déterminer s'il serait utilisé pour

quelques jours ou pour toute la durée du prêt, ou quelles activités sont particulièrement investies localement.

Une fois que nous avons tous ces objets, il faut du mobilier ! Nous souhaitons que tous les objets soient disponibles en prêt direct, il faut donc des meubles qui soient assez modulables pour accueillir des objets très hétéroclites. Notre choix s'est porté sur des gondoles. Toutes les gondoles ne sont pas très esthétiques, disons-le franchement. Nous souhaitons donc en améliorer l'esthétique avec de la signalétique et des modules colorés.

Si nous avons fait le choix d'un accès direct aux objets, c'est parce que nous souhaitons que leurs conditions de prêt soient les plus proches possible de celles des autres collections. On évitera donc l'abonnement différencié pour accéder au service. Malgré tout, la collection étant petite, nous allons probablement limiter le nombre d'objets empruntables simultanément et refuser les prolongations.

Nous avons ainsi réfléchi à une liste d'usages pour chaque objet, afin de tenter de déterminer s'il serait utilisé pour quelques jours ou pour toute la durée du prêt

Pour les prêts et les retours (à la banque d'accueil) ainsi que pour la promotion du service, il est prévu de former toute l'équipe des 7 lieux à la vérification des objets et à leur utilisation basique. Il est important que tout le personnel puisse répondre à la plupart des questions que se poseront les utilisateurs et utilisatrices, afin de ne pas décourager ces derniers en leur donnant l'impression que l'utilisation d'un objet soit trop complexe.



Cette photo prise à la bibliothèque de Sacramento, Californie, ne vous informe pas d'une vidéosurveillance, mais de la possibilité d'emprunter des caméras

LES SACS À DOS D'AVENTURE

NOS ATTENTES

Lorsque le service de prêt d'objets sera lancé, nous espérons observer un véritable impact sur la population de l'intercommunalité.

Le premier élément est familier de tous, puisque nous serons attentif-ves aux statistiques de prêt des objets : sont-ils souvent empruntés ? Reviennent-ils très vite ou sont-ils généralement rendus avec du retard ? Quelle partie de la collection est à compléter ? Doit-on augmenter le nombre d'exemplaires de certains objets ? Taux de rotation, de fonds actif, de disponibilité utile et analyse des réservations feront partie de notre trousse à outils.

Vous vous souvenez de la première mission des 7 lieux ? « Conserver, partager et produire des savoirs et des savoir-faire ». Nous devons être créatif-ves pour analyser les retombées dans ces trois domaines.

Comment évaluer le partage ? Nous pourrions observer si les usager-ères ont spontanément créé des événements ou manifestent l'envie d'animer des ateliers. Nous pourrions également observer les créations de nouvelles associations, afin de chercher s'il y a une cause à effet avec notre projet.

Pour la production, il s'agit de prendre en compte la créativité de notre public. Des personnes ont-elles créé des musiques ou des vidéos avec notre matériel, ou grâce aux compétences qu'il leur a permis d'acquérir ? Nous devons probablement inviter la population d'abonné-es à nous informer sur ses projets, car comment prétendre à connaître toute leur production créative ?

Quant à la conservation, nous pourrions imaginer une chaîne YouTube regroupant des tutoriels créés par nos usager-ères, comme le fait déjà la bibliothèque Louise Michel², des captations vidéo d'ateliers et de conférences, ou un blog participatif.

Les informations que nous aurons recueillies nous permettront de parfaire nos achats et nos animations, afin de servir au mieux les habitants et les habitantes de l'intercommunalité et de transformer ce projet en véritable service. ■

² <http://bit.ly/2oAomCT>

Parfois, les objets que l'on souhaite prêter vont trop bien ensemble pour qu'on les sépare. Les « sacs à dos d'aventures » regrouperont tout le nécessaire pour une excursion dans la nature. Inspirés de programmes similaires créés en partenariat par des bibliothèques et des parcs américains¹, nos sacs à dos pourront se décliner sur plusieurs thèmes, plus ou moins spécialisés.

Pour lancer notre service, nous avons choisi pour thèmes la randonnée, la découverte des bords de mer et l'observation des oiseaux. On trouvera donc notamment, et selon les sacs, des jumelles, des boussoles, des cartes de randonnée, les horaires des marées, des livres documentaires sur l'érosion, des guides pour reconnaître les espèces d'oiseaux, un livret pour noter des observations d'animaux à recenser dans le département. Mais on peut imaginer d'autres déclinaisons : un sac géocaching² (avec GPS, cartes, petit guide et appareil photo instantané pour laisser une trace de sa visite), un sac accompagnant la visite de sites du débarquement (Normandie oblige !) et proposant des ouvrages à lire à l'endroit exact évoqué dans le texte...

Ces sacs sont à destination des enfants et des adultes, et s'ancrent dans l'environnement local. L'objectif ici, c'est d'inciter notre public à visiter les environs, à s'approprier leur région et à mieux la connaître. Cela participe également à la promotion des 7 lieux : on s'associe à des moments privilégiés, souvent passés en famille, dans des lieux agréables.

Avant l'ouverture des 7 lieux, nous souhaitons proposer un partenariat avec un office du tourisme pour qu'ils prêtent nos « sacs à dos d'aventure ». Les sacs seront de nouveaux outils de valorisation du territoire pour eux, et ce partenariat nous permettra de tester notre service. Nous saurons ainsi, plusieurs mois avant l'ouverture, quels sont les sacs les plus empruntés, quels objets les touristes sont les plus heureux de découvrir, et quels sont les premiers usages de ces sacs. Une parfaite opportunité pour améliorer notre service !

¹ Webinar Check out an experience du 18/07/17, <http://bit.ly/2FbhXZ2>

² Le Geocaching est un loisir qui consiste à utiliser la technique du géopositionnement par satellite pour rechercher ou dissimuler des « caches » ou des « géocaches », dans divers endroits à travers le monde. Une géocache typique est constituée d'un petit contenant étanche et résistant, comprenant un registre des visites et parfois un ou plusieurs « trésors », généralement des bibelots sans valeur.



Longmont public library

Inspirés par la bibliothèque de Longmont, Colorado, nous prêterons également des sacs d'expérience : une sélection de documents vous plongera dans l'ambiance d'une série, d'un pays, d'une époque.

retour sur soi

À QUOI SERVENT LES BIBLIOTHÉCAIRES ?

PAR CAROLINE MAKOSZA

Nous affirmons haut et fort axer nos actions en direction des publics, nous aimons les gens, nous aimons l'accueil, paraît-il... Mais, nos actes sont-ils en accord avec nos discours ? À quoi servons-nous dans ce grand tout de la bibliothèque ? Quel est le sens de notre métier ? Et puis d'abord... c'est quoi un bibliothécaire ?

LE RÈGNE DES SPÉCIALISTES

Un bibliothécaire, c'est généralement un spécialiste. Ça peut être un spécialiste de la littérature contemporaine ou jeunesse, un spécialiste de la bit-lit, de la chick-lit, de la fantasy ou de la SF (non, Madame, c'est pas du tout la même chose), un spécialiste de la littérature orale ou d'internet. Il peut être aussi un fin connaisseur du jeu vidéo, du jeu de plateau, du jeu de rôle, de fablab, de documentaires, de l'accueil scolaire... et de tellement d'autres choses. Très bien, mais peut-on être bibliothécaire et spécialiste de rien ? Ce serait quoi être « juste » bibliothécaire ?

BIBLIO-, MÉDIA-, LUDO-, PINACO-TRUC

Il y a quelques années, mes collègues et moi avons introduit du jeu et du jouet dans la médiathèque pour laquelle nous travaillions. Nous avons été interpellés par d'autres collègues sur notre statut professionnel, nos compétences, notre domaine d'expertise. Qui étions-nous ? Ou plutôt quoi étions-nous ? Nous avons souvent été désignés comme « spécialistes du jeu »... Nous, on se définissait comme « ludo-médiathécaires », mais sans cesse, les bibliothécaires, comme les ludothécaires, nous répondaient que non... on ne peut pas être les deux. J'avais alors pris l'habitude de répondre par un haussement d'épaules et un « ben si, on peut ». Mais cette situation m'a fait m'interroger sur l'identité des bibliothécaires. Après tout, n'étions-nous pas « juste » bibliothécaires ?

TROISIÈME VOIE ?

Aujourd'hui, un bibliothécaire se définit comme étant un médiateur entre la chose culturelle et un public réel ou espéré. Il est donc bien compréhensible que cette personne pense devoir maîtriser l'objet qu'elle va offrir et la façon dont elle va le faire. On va parler de médiation, de démocratisation, de valorisation... On va donc organiser

des « animations » pour rapprocher les gens des objets qu'on va acquérir et qu'on maîtrise parfaitement. Et puis on va se rendre compte que ça ne marche pas aussi bien qu'on le souhaiterait : les gens ne viennent pas. Alors, on va s'approprier certains codes « troisième lieu » en installant des canapés et des machines à café et, parfois, en mettant en valeur des objets culturels considérés plus populaires qu'on va aussi chercher à maîtriser parfaitement.

Cette vision du métier porte en elle beaucoup de contradictions et de sources de frictions. Elle a fait naître un éternel débat sur le troisième lieu qui affole les réseaux professionnels, ce qui est probablement une bonne chose : s'ils bougent, c'est qu'ils sont encore vivants. Les uns défendent une vision exigeante basée sur un respect profond de la culture et du droit qu'à chacun d'y avoir accès, les autres se réclamant de valeurs sociales, vivantes, populaires et mouvantes. Tous ces bibliothécaires ont pourtant un point commun : ils centrent leurs actions sur l'objet, bien qu'ils s'en défendent : quel projet aujourd'hui n'inscrit pas en lettres d'or « mettre l'utilisateur au cœur de nos actions » ? C'est un poncif tellement partagé et répété que personne ne le discute. Pourtant, je rencontre avec beaucoup de plaisir des tas de bibliothécaires spécialistes de jeux ou de l'album jeunesse, mais finalement assez peu de bibliothécaires qui se présentent comme spécialiste de l'utilisateur...

LE BIBLIOTHÉCAIRE À LA LOUPE

Par ailleurs, si vous le permettez, ouvrons une parenthèse naturaliste et observons le bibliothécaire dans son milieu naturel. Notons en premier lieu que, dans la plupart des cas, plus un bibliothécaire est gradé, porte des responsabilités et gagne de l'argent, moins il s'occupe de l'accueil. Voire plus du tout. Est-ce toujours uniquement une question de temps ? C'est par ailleurs



OPENBARE BIBLIOTHEEK AMSTERDAM

vrai dans presque tous les métiers accueillant du public.

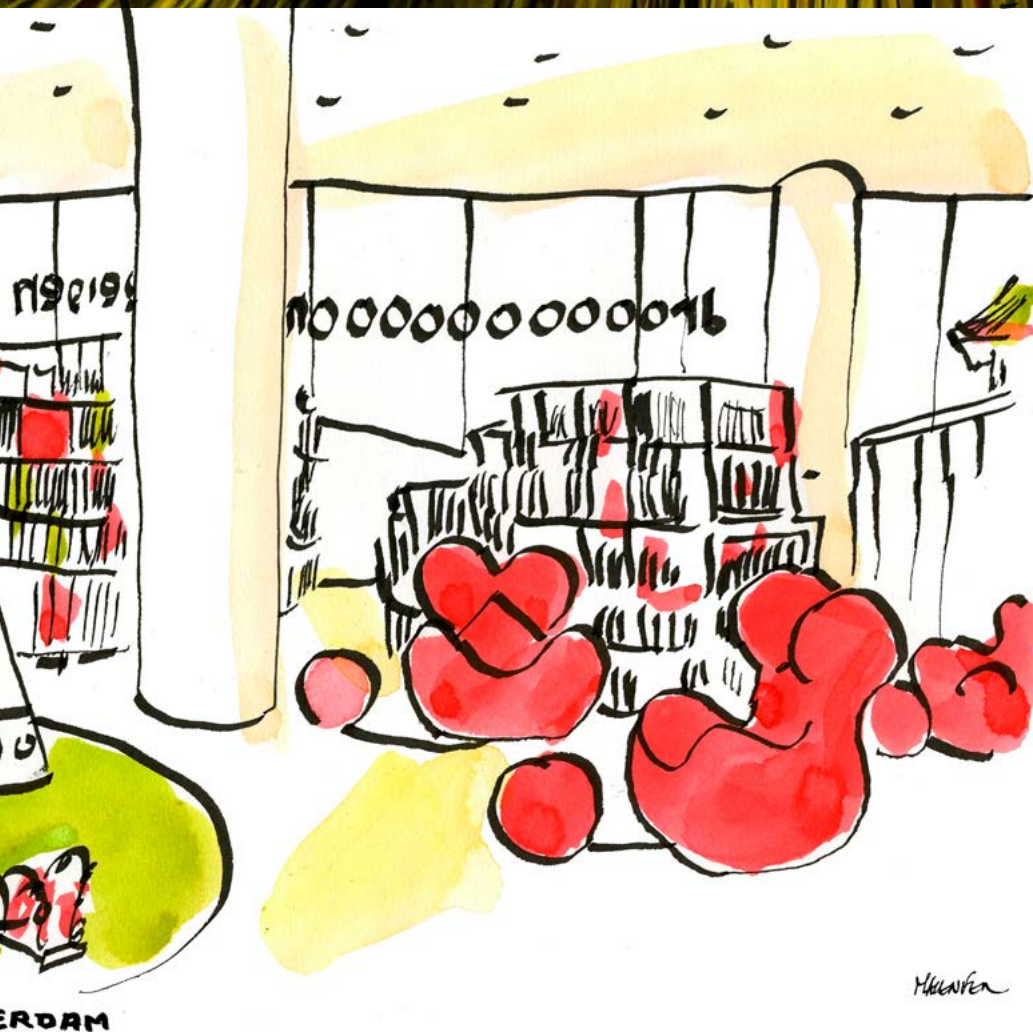
Et puisqu'on travaille d'abord avec son corps, observons également la posture physique du bibliothécaire. Le bibliothécaire en service public est, le plus généralement assis, derrière un bureau en train de manipuler des livres ou d'autres objets. Il doit souvent se lever pour ranger. De temps à autre, il quitte cette fonction pour répondre à une demande particulière, faire respecter un règlement ou faire un brin de conversation. Parfois, il prend du temps pour organiser une « animation ». Mais constatons-le, il est, la plupart du temps, orienté physiquement, vers l'objet.

OBJECT-CENTRISME AIGU

Si j'invitais un extraterrestre à observer un bibliothécaire toute une journée et que je lui demandais quel est le cœur des préoccupations de ce bibliothécaire, que croyez-vous qu'il me répondrait ?

Bon... Et puis après tout... Qu'importe ? OK, acceptons que l'objet est au centre de nos préoccupations professionnelles.

Les bibliothécaires acquièrent, classent et diffusent des produits culturels. Considérons



Miloufen

ERDAM

qu'une personne ou un groupe de personnes (artistes ou industries) ont produit un objet réel ou virtuel (un livre, un jeu, un film, une sculpture...) destiné à provoquer émotion, réflexion ou amusement. Nous autres bibliothécaires, nous nous plaçons donc entre l'objet et son destinataire.

Nous y voilà : je sers à quoi, moi, en tant que bibliothécaire ? Je trie les objets dignes d'intérêt ou pas selon des critères que j'ai moi-même fixés ? J'aiguille les bons objets vers les bonnes personnes ? J'essaie de faire en sorte que tout le monde ait accès à tout, même les plus fragiles économiquement et socialement ? Je les conserve pour les générations futures ? Je les range ? Je les prête ? Je les explique ? Je les montre ? Je les anime ? Je les conseille ? J'installe un canapé et une machine à café à côté pour que les gens viennent s'y intéresser ?

Oui, bien sûr, je vais faire tout ça ! Et en premier lieu, pour le faire bien, je vais m'intéresser de très près à cet objet. Je vais le décoriquer, l'analyser, partager mes réflexions dans des groupes de bibliothécaires qui s'intéressent aux mêmes objets que moi... Oh ! Mais me voilà devenue spécialiste !

ILS SONT BEAUX MES CONSEILS ! QUI EN VEUT ? !

Zut ! Voilà qu'on est revenu en arrière. Et les bibliothécaires continuent à se crêper les chignons dont on les sait friandes. Les gens ne viennent toujours pas, pourtant le canapé est confortable et la machine distribue des cappuccinos. Ils semblent préférer prendre conseil sur internet, plutôt que de demander à nous, spécialistes ! Pourtant, on pourrait même leur expliquer pourquoi ils utilisent mal internet... Mais voilà, ils viennent peu nombreux et ne demandent pas grand-chose. C'est à n'y rien comprendre.

Changeons encore une fois de point de vue. Considérons la culture non pas comme une production d'objets culturels mais comme ce qui relie les gens d'un même groupe (social, culturel, professionnel...) : l'ensemble des idées, des habitudes, des valeurs, des discours qui vont construire mes groupes d'appartenance et au final, ce qui va me définir individuellement.

Personnellement, j'appartiens aux groupes des Français, des expatriés, des lecteurs de romans américains, des abonnés à Netflix, des passionnés de BD, des mères de famille, des sympathisants à la cause écologique,

des conducteurs de voitures à énergie fossile, des joueurs, des technophiles, des amateurs de bon manger, de ceux qui veulent perdre du poids, des bibliothécaires, des ludothécaires (parce que si, on peut) et de bien d'autres. Et à l'intersection de tous ces groupes, il y a moi qui me définis individuellement comme étant la somme de tout ça. Par contre, je n'appartiens pas aux groupes des Inuits, des conducteurs de travaux, des gens qui comprennent les films de David Lynch, des bricoleurs, des cosplayers, des joueurs de Canasta, des survivalistes ou des souffleurs de verre. Mais ils m'intéressent.

CULTURES. AVEC UN GROS S.

Vous êtes tous ravis de voir que j'ai résolu ma crise existentielle, mais on ne sait toujours pas à quoi sert un bibliothécaire. Et bien... Bibliothécaire écoute-moi... Si, à partir de maintenant tu ne te considères plus comme un spécialiste de l'objet culturel mais comme celui qui va donner à voir les cultures, alors la cible de tes attentions n'est plus l'objet lui-même mais les gens qui sont derrière, devant, autour et à côté. Ton objectif principal n'est pas de mettre en valeur des productions culturelles, mais de donner à voir le monde !

Du même coup, tu as résolu ton problème de dissonance entre culture légitime et culture populaire en décidant que ça n'était plus ton problème. Le sujet de ton travail, ça n'est plus les livres, les jeux ou la musique, ton sujet, maintenant, c'est moi. Je ne te demande pas spécialement de conseils de lecture, ni de méthode d'apprentissage, j'ai internet pour ça, c'est plus pratique. Tout le monde préfère porter une montre plutôt que d'aller voir l'horloger, même si c'est moins fiable.

Ce que je te demande, c'est que tu t'intéresses à moi, à ce que j'aime, à ce que je suis, qu'on aille s'asseoir toi et moi sur le canapé. Ta bibliothèque m'ouvrira peut-être des fenêtres sur David Lynch que je choisirai de fermer ou pas, tu m'apprendras à jouer à la Canasta, tu participeras à élargir mes groupes, à me faire comprendre les autres et en faisant cela, en t'intéressant à moi, en donnant à voir le monde, le monde viendra te voir et tu le rendras meilleur.

Tu seras « juste » bibliothécaire. ■

co-construction

ALLER BOSSER AU CRL ? ET PUIS QUOI ENCORE ?

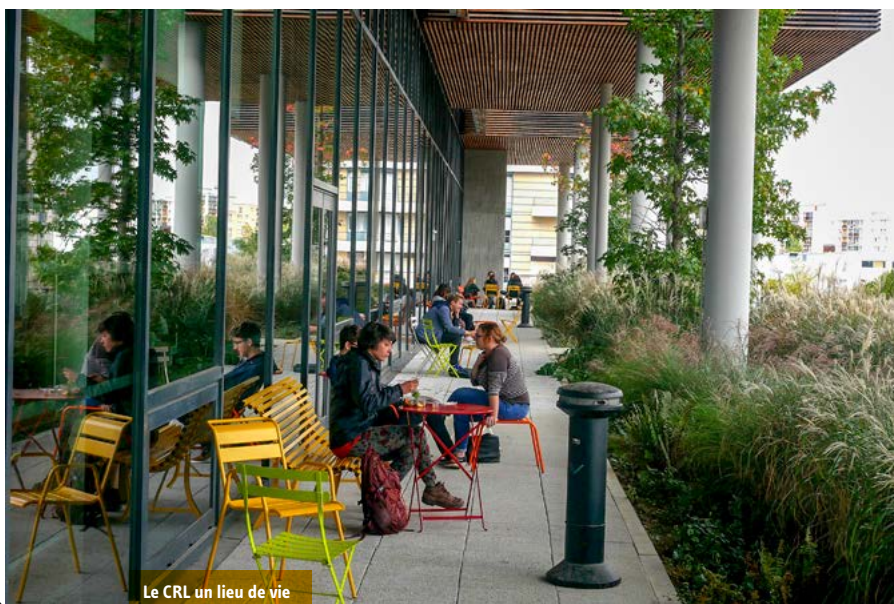
PAR MÉLISANDE FERRY ET JOSON DE FORAS

Le centre de Ressources des Langues (CRL), à l'Université Toulouse – Jean Jaurès expérimente la co-construction avec ses moniteurs étudiants pour bâtir une équipe mixte au plus près des besoins de son public.

Le Centre de ressources des langues (CRL), fruit de la fusion de cinq bibliothèques, a ouvert en 2012. Structure alors inédite sur le campus, il se voulait une bibliothèque, un lieu dédié à l'autoformation en langues mais aussi, quitte à faire du neuf, un lieu d'innovations. Les bibliothécaires, pour s'inspirer, ont multiplié les lectures, les visites de bibliothèques toulousaines (municipales et universitaires), les journées d'études, et les discussions. Il en est ressorti une envie commune : être un lieu de vie quotidienne au cœur du bâtiment des langues.



Une bibliothécaire pose pour la signalétique de l'espace silencieux



Le CRL un lieu de vie dedans mais aussi dehors, au jardin

UN CENTRE DE RESSOURCES DES LANGUES C'EST FAIT POUR PARLER

Cinq ans après, le CRL ressemble à... une bibliothèque. Mais une bibliothèque où on a le droit de parler, de téléphoner, de manger, de dormir et même de jouer.

Les ouvrages d'études, principalement en langues originales, côtoient didacticiels, DVD, bandes dessinées, livres audios et guides de voyages. Et pour peu qu'on y soit

au bon moment, on peut aussi y déguster des raviolis pour le Nouvel An Chinois ou faire du karaoké dans toutes les langues. Bien sûr cela ne convient pas à toutes et à tous mais l'offre documentaire sur le campus de l'Université permet à chacun de trouver l'espace qui lui convient. Au CRL, on a donc décidé d'être « cool ». Si le terme est en voie avancée de péremption, c'était l'idée en 2012 et ça l'est encore aujourd'hui. Si tout n'est pas permis, rien n'est expressément interdit, ce qui n'empêche pas certaines incitations parfois appuyées.

La communication, décontractée et de proximité, colle au quotidien du CRL : un lieu d'apprentissage et d'étude décomplexé et convivial, en adéquation avec les besoins de ses usagers.



ET PUIS CYCLOBIBLIO EST ARRIVÉ

Tout allait pour le mieux, le CRL était reconnu par les étudiants comme un endroit « trop cool », par les professionnels des bibliothèques comme un lieu « intéressant », et puis, le 1^{er} juin 2016, Cyclobiblio est passé par là, entre Toulouse et Bordeaux, sur la thématique des bibliothèques participatives. Une cyclothécaire s'est demandé quelle méthode de co-construction nous avions employée, et là il a fallu l'admettre : nous n'avions pas vraiment pensé à impliquer directement notre public. Bien sûr, nous avons sagement étudié la question des besoins des usagers, mais de là à construire la bibliothèque AVEC eux, nous n'avions pas franchi le pas.

Qu'à cela ne tienne, nous avons sous la main vingt moniteurs étudiants qui avaient le profil idéal : des jeunes qui fréquentent les bibliothèques.

Et nos habitudes ont été bousculées : puisque les moniteurs font partie de l'équipe, alors on fait cafetière commune, on rediscute ensemble certaines procédures internes

Et comme justement nous nous interrogeons sur la manière d'utiliser leurs compétences personnelles, linguistiques par exemple, l'occasion a été saisie, de les « occuper » pendant les heures creuses où les usagers ne se pressent pas à l'accueil pour emprunter un document ou partager leur difficulté à se connecter au wifi.

L'année suivante, juste avant Noël, l'équipe de moniteurs a donc été cordialement invitée à faire le bilan de la rentrée universitaire, post-it en mains, avec l'ensemble des bibliothécaires. L'occasion d'échanger sur nos pratiques communes et pour eux de faire des propositions.

Et nos habitudes ont été bousculées : puisque les moniteurs font partie de l'équipe, alors on fait cafetière commune, on rediscute ensemble certaines procédures internes, on leur confirme qu'ils ont toute légitimité à refuser un passe-droit à un enseignant, à faire respecter le calme dans l'espace silencieux.

Puisque les moniteurs sont aussi des usagers, ils demandent - et on accepte - que plus aucun dictionnaire ne soit exclu du prêt, d'acheter plus de BD, et même de créer un club manga. Ils demandent d'ouvrir la bibliothèque jusqu'à 22 heures, c'est l'occasion d'expliquer que ça ne va pas être facile, que le CRL n'est pas une entité autonome au sein de l'institution.

Flore a mis en place une soirée karaoké en misant sur l'interaction des usagers qui ont contribué à enrichir le catalogue de chansons

Bref, on travaille ensemble, on tend à partager une même logique, et les suggestions sont mieux entendues.

Restait à formaliser idées, suggestions et propositions, pour constituer des binômes bibliothécaire / moniteur, ceux-ci étant ainsi encouragés à mener à bien des projets tout au long de l'année.

Flore, chargée de valoriser les tandems linguistiques, a ainsi mis en place une soirée karaoké en misant sur l'interaction des usagers qui ont pu, en amont, contribuer à enrichir le catalogue des chansons. Elsa anime le club manga avec un budget à la clé pour développer cette collection spécifique.



Réunion bilan de la rentrée universitaire : les moniteurs donnent leurs impressions du CRL, au début et après deux mois de fonctionnement, et font des propositions d'amélioration



Les moniteurs posent pour l'affiche annonçant la soirée de lancement des tandems linguistiques à la rentrée



« Avec ce gilet bleu électrique, on se sent un peu vendeur chez Ikéa ou Castorama, mais c'est vrai qu'on ne peut pas nous rater. Les étudiants ont l'impression qu'on va savoir répondre à leurs questions »



Flore et Samuel, moniteurs au CRL et disponibles en toutes circonstances
Flore : inscrite en master MEEF Histoire-Géographie, secrétaire du foyer d'anglais
Samuel : prépare l'agrégation d'anglais

Ce que nous a apporté le CRL ? Déjà ça nous a servi directement pour nos études de mieux comprendre comment faire des recherches, de comprendre le fonctionnement des bibliothèques. Et puis, on fait vraiment partie d'une équipe, on ne ressent pas la hiérarchie. On peut avoir des idées, faire des propositions et on est écouté (enfin parfois...) Et puis si on aime voir du monde, renseigner, sauver des vies (dans la mesure où retrouver le livre tant recherché c'est « sauver une vie »), il faut postuler pour travailler au CRL.

On travaille dans une bonne ambiance, on pose pour des photos improbables, et on apprend plein de choses en même temps.

Mélanie et Samuel contribuent à faire vivre le CRL sur les réseaux sociaux en promouvant le #CRLut2j sur instagram, quant à Ivonne elle réalise des modes d'emplois fun pour les didacticiels de langues. L'expérience a été poussée plus loin en 2017 : la plupart des moniteurs animent maintenant à l'heure du déjeuner (et en déjeunant) des « cafés-langues », ouvert à tous et sans inscription pour parler, entre autres langues, espagnol, français, japonais ou arabe.

Quant à la communication, elle a suivi le même chemin : encore plus de co-construction ! Désormais, on retrouve les moniteurs sur – presque – tous les visuels, et ça leur plaît.

Le Centre de Ressources des Langues a ainsi pu élargir son catalogue de services et s'invite sur des terrains là où on ne l'attendait pas forcément, tandis que les moniteurs étudiants ont eu la possibilité d'enrichir leur expérience professionnelle.

Le bilan (en cours de co-construction) : des échanges riches entre professionnels et étudiants qui font évoluer en douceur les pratiques de tous pour une équipe mixte et intégrée. La prochaine étape ? Des gilets bleu électrique aussi pour les bibliothécaires ?



les moniteurs réalisent et jouent dans leur vidéo parodique du CRL

Une vidéo pensée et réalisée par les moniteurs, et présentée au public par les bibliothécaires

Certains se sont tellement impliqués au point de prendre l'initiative de réaliser une vidéo parodique de la série « Bref » : un condensé de CRL, 1mn et 56 secondes d'autodérision et de second degré, sous-titré en plusieurs langues. Présenté à chaque rentrée universitaire par les bibliothécaires, le film sert maintenant de bande-annonce pour les nouveaux étudiants.

Vidéo à retrouver sur blangues, le blog du Centre de Ressources des Langues.

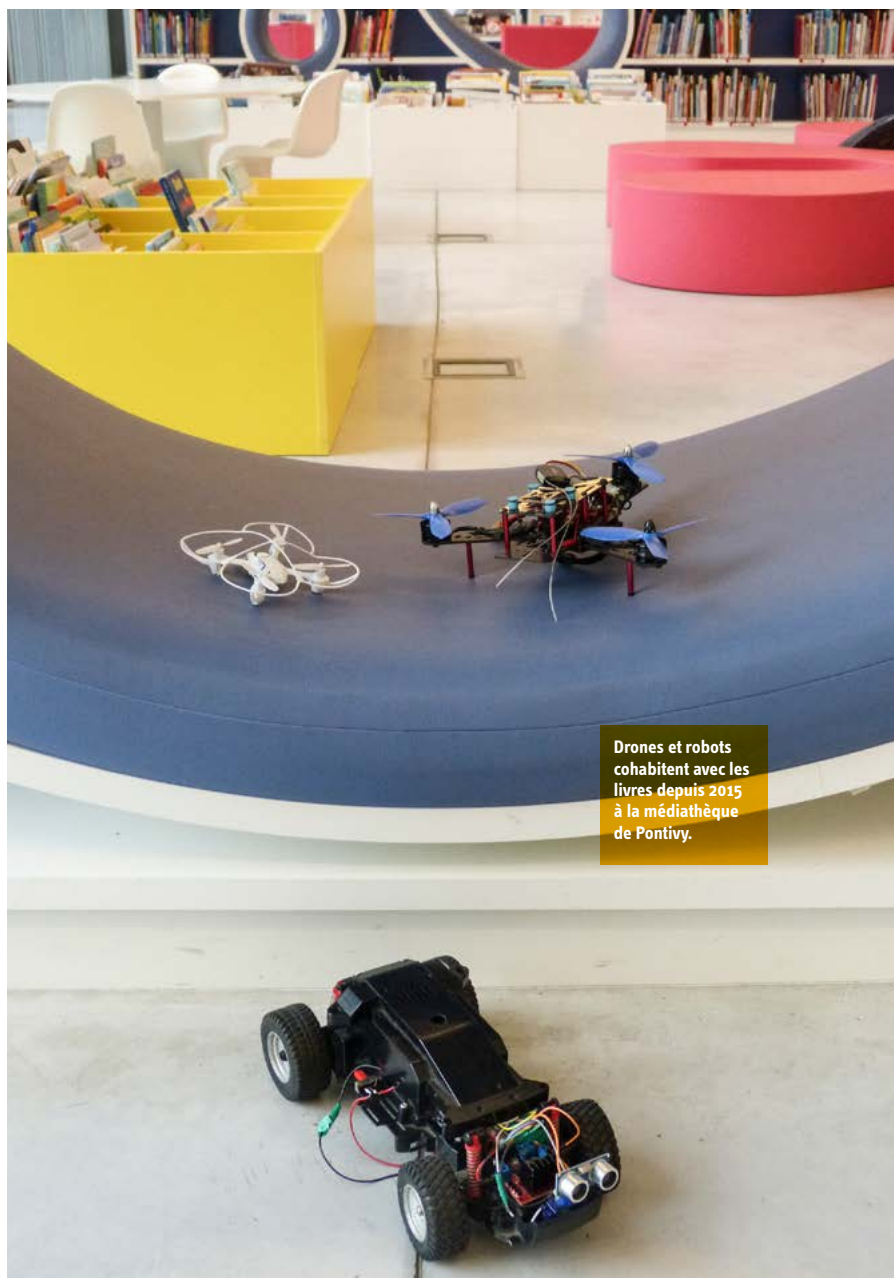
<https://tinyurl.com/crltoulouse-bref>

fablab

DES MACHINES ET DES MACHINS DANS LA BIBLIOTHÈQUE

PAR JULIEN AMGHAR

Le temple du livre est-il devenu fou ? Pourquoi fabriquer des objets en plastique dans une bibliothèque ? Un Fab Lab en bibliothèque est-ce utile ? Toutes ces questions se bousculent.



Drones et robots cohabitent avec les livres depuis 2015 à la médiathèque de Pontivy.

C'est en parcourant le web pour trouver des informations pour préparer un atelier, que je suis tombé sur les actes d'un colloque canadien sur l'utilité des Fab Lab en bibliothèque. Une des conclusions a retenu mon attention (et pas le nom de son auteur, dommage!) : « nous sommes dans un monde de plus en plus technique avec des hommes qui ne le sont pas... ».

Il est vrai que les technologies ont investi tous les champs de la vie quotidienne et posent chaque jour de nouveaux questionnements : arrêtez-vous au rayon des périodiques de votre bibliothèque et regardez les gros titres ! Mais qui renseigne le citoyen ? Qui lui apporte des éléments de réponses pour alimenter son sens critique ? Ceux qui créent ces technologies ? On ne peut être juge et partie... Vouloir ou pas des machines dans une médiathèque est un débat annexe, accessoire. Le rôle d'une bibliothèque va plus loin : c'est donner du sens et faire comprendre. Le Fab Lab en est un outil.

UN FAB LAB EN MÉDIATHÈQUE... ET POURQUOI PAS ?

C'est là que ces lieux peuvent jouer pleinement leur rôle et leur mission de troisième lieu ouvert à tous et à tout ce qui entoure l'individu. En mettant l'accent sur « le faire avec et le découvrir ensemble ».

De nombreux articles et retours d'expériences sont aujourd'hui consultables sur les apports d'une autre relation avec le public et le changement du rapport avec l'utilisateur.





Et les conclusions abondent sur l'importance de l'investissement des personnels des bibliothèques, de se lancer parfois dans l'inconnu et sur la question de l'évolution des métiers... Les réussites ne sont pas évidentes et les échecs existent. En mettant en place une telle structure en médiathèque, on se rend vite compte qu'il ne s'agit pas simplement d'installer une imprimante 3D ou une brodeuse numérique¹.

D'après mon expérience, après avoir créé il y a trois ans un Fab Lab dans la médiathèque de Pontivy (Morbihan) où je travaille en tant qu'animateur multimédia et lab', il faut avoir à l'esprit que la question essentielle est : l'humain.

D'un côté le bibliothécaire, son métier, ses compétences et de l'autre, le public qui devient acteur. Avec la question de cette alchimie où les rôles s'emmêlent. En effet, mettre sur pied une animation parfois très technique auprès du public avec un intervenant non expérimenté (on ne s'improvise pas animateur !) peut relever du challenge ! Le bibliothécaire devient alors un rouage essentiel pour que l'atelier se déroule de manière satisfaisante : que les gens soient satisfaits, qu'ils aient envie de revenir, et pourquoi pas proposer à leur tour une idée d'atelier...

C'est comme cela que nous avons démarré nos ateliers Arduino². J'ai proposé à un collègue qui venait à la bibliothèque consulter des ouvrages d'initiation à l'électronique de venir nous expliquer le fonctionnement de cette petite carte électronique programmable. Aujourd'hui c'est un des piliers de notre lab'. De même, un enseignant de lycée a pris le dossier robotique à bras-le-corps et un électronicien en retraite s'est attelé à différents projets de construction. La directrice de notre établissement, passionnée de loisirs créatifs, est venue ajouter sa pierre à l'édifice en proposant des ateliers de scrapbooking avec une découpeuse à matériaux souples, qui a trouvé sa place parmi les machines du lab'.

UN FAB LAB EN MÉDIATHÈQUE, UN LIEU DE DÉCOUVERTE DES SCIENCES ET AUTRES...

J'ai lu dans la presse, voici quelques mois, un article sur Steve Jobs (cofondateur d'Apple). Parmi les questions posées, il y avait celle concernant ses enfants et les écrans (télévision, téléphone, jeux vidéo, etc.). À ma grande surprise, il n'autorisait à ses enfants qu'une demi-heure d'écrans (tous confondus) par jour ! En expliquant que cela nuit au développement cognitif chez les plus jeunes. Et qu'il faut leur préférer le contact avec les livres (papier, bien entendu).

Si le livre a un rôle central chez nombre de personnes qui sont à l'origine des innovations technologiques et numériques actuelles, il permet de redonner à la bibliothèque un rôle décisif : donner du sens face au flot quasi anarchique d'informations qui nous submerge. Sans aucune hiérarchisation de ces informations. Sur internet tout est au même niveau : de la bêtise à l'information réellement structurante.

Les meilleurs exemples sont les tutoriels du web que l'on utilise pour préparer nos ateliers lab' (car la production livresque n'est pas suffisante). Nous avons souvent constaté que les informations sont souvent erronées et incomplètes.

Heureusement nous avons « un comité de lecture » critique, nous évitant les déconvenues. À ce sujet, la personne qui m'épaule en électronique m'expliquait qu'il n'était pas rare de trouver des tutoriels incomplets ou faux. Il s'agit d'un hameçon : la personne ne sait pas comment terminer son projet, le publie sur le web en espérant



qu'une personne compétente lui relèvera ses erreurs et les corrigera !

Autre caractéristique du Fab Lab en médiathèque : le temps consacré au débat et à la discussion. Venant bouleverser le programme. C'est normal, les idées n'attendent pas, la bricole si ! Il est plus important de décortiquer un problème et de comprendre que d'imprimer un petit objet en plastique et de repartir chacun chez soi.



La course de drone 120 mm comptant pour le championnat de France.

¹ <https://tinyurl.com/lagazette-fablabs>

² <https://www.arduino.cc/>



La première réunion des Fab Lab à Quiberon en janvier 2018.

LES ENJEUX D'UN FAB LAB EN MÉDIATHÈQUE

La médiathèque lieu de découverte et d'initiation ou espace technique à part entière ? Des machines de production ou d'initiation ? Ma position est celle de l'humilité, je suis d'abord un professionnel des bibliothèques et pas un ingénieur, nous n'avons pas la volonté (ni la capacité) de supplanter les Fab Lab implantés dans de grandes villes universitaires par exemple.



Un papillon comestible et en 3D!

La médiathèque, lieu de l'accès égalitaire à tous les médias. Où l'on se retrouve pour parler littérature, assister à une conférence, emprunter des livres, des magazines est aussi le lieu où l'on peut entrevoir et comprendre les technologies.

Ce n'est pas une annexe d'une école de sciences, mais une fenêtre ouverte sur les sciences, accessibles à tous, sans exigence. De plus, on parle de fracture numérique, technologique. Mais je vois aussi bon nombre de jeunes gens passés au lab' et penser qu'ils sont « digital native ». Ils ont certes des compétences, mais aussi beaucoup de lacunes dans leurs connaissances.

La fracture est loin de se résumer à un accès à internet, mais c'est aussi mesurer ce que l'on sait réellement...

Voilà un peu plus de trois ans que je travaille quotidiennement avec trois imprimantes 3D et chaque jour j'apprends quelque chose, véritablement.

UN FAB LAB EN MÉDIATHÈQUE : LES RÉALISATIONS.

Un Fab Lab est un espace de fabrication, de découverte, d'apprentissage, de discussions. Surtout de réalisations grâce au travail d'une dizaine de personnes qui viennent régulièrement animer ce lieu.

Parmi leurs réalisations, on peut citer : les ateliers construction et initiation au pilotage de drones de 12 centimètres d'envergure, imprimés en 3D (par Hassan Ait Chattou).

Et la consécration en mars 2017 : l'organisation d'une course comptant pour le championnat de France de drones catégorie 120 (millimètres) en indoor³.

La gourmandise est aussi au rendez-vous : pour les fêtes de fin d'année, la médiathèque a loué une imprimante 3D à chocolat ! Nous permettant de déguster des étoiles, des bonshommes de neige, des sapins tout droit sortis d'internet.

À l'été 2017 nous avons obtenu une reconnaissance qui nous a fait plaisir : un réseau des Fab Lab de Bretagne Sud s'est mis en place de Quimper à Redon⁴, et ces Fab Lab nous ont demandé de les rejoindre, considérant que le travail accompli dans le lab' de la médiathèque de Pontivy méritait une place parmi eux. Une première grande rencontre a eu lieu en janvier 2018, à Quiberon, où près d'une quinzaine de Fab Lab et associations du « Faire » étaient présentes pour accueillir plus de 400 personnes sur un week-end !

Pour terminer sur ces moments choisis : un voyage de 10 000 kilomètres à l'île de la Réunion au mois de septembre 2017. Nous étions invités par la Grande École du Numérique de Saint Pierre pour former 32 jeunes de l'île à la construction et au pilotage de petits drones.

Pendant 15 jours, nous avons pu faire découvrir l'univers de ces petites machines volantes, dans un décor de carte postale.

Comme quoi faire du lab en médiathèque peut vous amener loin! ■

³ <https://www.youtube.com/watch?v=UpjVcyJpZJU>

⁴ <http://mibs.bzh/>

positionnement

“POURQUOI VOUS FAITES ÇA ? CE N’EST PAS DANS VOS MISSIONS !”

PAR ÉMILIE MARIE, CHLOÉ LAILIC, KÉVIN GORLOO, SOPHIE SOREL-GIFFO
Comment faire (re)connaître et défendre les missions de notre bibliothèque au sein d’un établissement d’enseignement supérieur et au-delà ? Quelle stratégie mettre en place ?

En tant que bibliothécaires, nous avons la particularité de partager une déontologie, une éthique, des valeurs et des missions avec l’ensemble de la profession



Quel que soit leur environnement, l’essence des missions des bibliothèques est de garantir à tout-es les citoyen-nes leur droit fondamental d’accéder librement au savoir et à l’information afin que chacun et chacune ait la possibilité « d’exercer [ses] droits démocratiques et de jouer un rôle actif dans la société »¹.

Nous travaillons dans une bibliothèque. Une bibliothèque relevant du ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche : celle de l’INSA Rennes.

L’INSA Rennes est une école publique d’ingénieur-es qui forme à de nombreuses spécialités : informatique, génie civil, électronique, génie mécanique, etc.

La bibliothèque est un des services de l’établissement, au même titre que le restaurant, la scolarité ou l’imprimerie. Nous avons pour mission de soutenir la stratégie globale de l’établissement en lui donnant notre appui. En outre, en tant que bibliothécaires, nous avons la particularité de partager une déontologie, une éthique, des valeurs et des

¹ IFLA et UNESCO, 1994. Manifeste sur la bibliothèque publique [en ligne]. 1994. [Consulté le 28 février 2018]. Disponible à l’adresse : <https://tinyurl.com/manifeste-ifla-unesco>



Atelier de fabrication de bombes à graines à la bibliothèque de l'INSA Rennes

missions avec l'ensemble de la profession. Notre activité est centrée sur la communauté que nous servons. De fait, nous assurons la médiation des collections que nous constituons en nous engageant pour aider nos usagers à devenir des « ingénieur-es humanistes ». Nous orientons nos actions sur l'éthique, les questions de genre, de développement durable, la préservation des libertés, etc. Force est de constater que nos missions restent relativement méconnues de notre établissement, voire de nos publics. Ce constat est partagé par une grande partie de la profession œuvrant en bibliothèque de l'enseignement supérieur : « l'établissement n'imagine pas toujours aisément que les professionnels qui y travaillent sont polyvalents : construction de bâtiment, constitution sélective des collections, gestion comptable, management, expérience utilisateur, usages numériques, architecture de l'information, enquêtes de publics, pédagogie numérique ou non : les professionnels des bibliothèques abordent quotidiennement ces différentes facettes de leur métier et les programmes de leur formation initiale et continue en témoignent. »²

² ADBU, 2017. Livre blanc de la communication en bibliothèque académique [en ligne]. [Consulté le 18 janvier 2018]. Disponible à l'adresse : <https://tinyurl.com/adbu-com-ba>

« STUPEURS ET TREMBLEMENTS »

Récemment, nous avons proposé une initiation à la méditation à la bibliothèque. Si cette initiative a rencontré son public, elle a aussi suscité des réactions de surprise et d'incompréhension. En effet, la place d'une telle activité à la bibliothèque a été remise en cause. L'aurait-elle été dans une bibliothèque municipale ?

Ensuite, nous avons été interpellé-es sur notre légitimité à former des étudiants et des étudiantes à l'usage des réseaux sociaux, Twitter notamment. Oui, nous formons des étudiant-es à tous les aspects de la culture informationnelle, de la recherche à la veille en passant par la protection de leurs données. Or, ce rôle ne semble pas admis par tout le monde.

Il s'agit de deux exemples parmi d'autres. Face à la remise en cause répétée de la légitimité de nos actions, nous nous sommes confronté-es à la nécessité d'expliquer nos missions.

L'équipe de la bibliothèque est passée par une phase de stupeur et d'incompréhension, puis d'acceptation et enfin, par une phase stratégique de communication, voire « d'advocacy »³.

³ Plaidoyer en faveur d'une cause déterminée. Voir à ce sujet : ABF, 2016. Advocacy. In : Bibliothèque(s), décembre 2016, n° 87, p. 552.

« DISCOURS DE LA MÉTHODE »

Nous avons décidé de réagir par la pédagogie autour des missions et des compétences des bibliothécaires en rédigeant un document, sous la forme d'une « charte ». L'objectif est de nous raconter et de prendre des engagements auprès de nos publics pour que ceux-ci comprennent mieux la teneur des missions d'une bibliothèque à l'INSA et les compétences des professionnel-les qui y exercent.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, ce document est en cours de finalisation et devrait être proposé à la Direction de l'établissement dans les semaines qui viennent. Nous avons également recruté un stagiaire⁴ de licence professionnelle « Métiers du livre ». Sa mission est centrée sur le suivi d'une enquête LibQUAL+ de satisfaction à destination de nos publics.

Cette enquête nous permet de recueillir les attentes et les besoins des usagers, leurs représentations de la Bibliothèque et des avis sur les actions que nous menons.

⁴ Co-auteur de cet article.

« Convaincre de l'intérêt du rôle que joue la Bibliothèque dans l'ouverture des esprits de ses usagers face à l'hyperspécialisation des études supérieures »





La bibliothèque de
l'INSA Rennes



Les retours de l'enquête constituent un outil pour légitimer nos projets dans la mesure où « ce sont [...] les usagers eux-mêmes [...] qui établissent la valeur (réelle ou perçue) de la bibliothèque. »⁵.

Dans le but de plaider notre cause, nous envisageons également d'organiser un moment convivial au sein de notre établissement afin de restituer les résultats de cette enquête ainsi que le contenu de la charte de la bibliothèque.

Enfin, nous mettons un point d'honneur à favoriser la participation des étudiant-es et des personnel-les aux activités de la bibliothèque (réaménagement des espaces, organisation d'événements) pour légitimer davantage notre action.

BIBLIOTHÉCAIRES : « LES LIAISONS DANGEREUSES » ?

Le trouble causé par nos actions se ressent au-delà de l'établissement dans lequel nous exerçons.

Certains et certaines collègues bibliothécaires ne comprennent pas, par exemple, notre engagement pour la protection de la vie privée. Elles et ils arguent que ce n'est pas pour elles et eux, que c'est trop technique. Notre réponse : pas plus que d'organiser une heure du conte.

⁵ TOUTOU, Cécile, 2016. Élaborer sa stratégie de communication : capitaliser l'évaluation d'impacts pour construire ses outils de plaidoyer. In : Bibliothèque(s). décembre 2016. n° 87, p. 19-22.

Les bibliothécaires universitaires, qui plus est en école d'ingénieur-es, seraient plus spécialisé-es, connaîtraient par cœur la théorie des cordes et les propriétés thermodynamiques des fluides. Nous estimons au contraire qu'un ou une professionnelle de l'information est compétente quel que soit le public pour lequel elle ou il travaille.

Nous regrettons ce clivage BU/BM et des perceptions de nos métiers trop souvent basées sur des clichés.

A contrario, à Rennes, nous travaillons ensemble sans distinction de Fonction Publique au sein de « Doc@Rennes »⁶,

⁶ <https://docarennes.wordpress.com/>

réseau coopératif de bibliothécaires, documentalistes et métiers de la culture.

Dans le même sens, BU et BM se sont réunies autour d'objectifs et d'engagements communs pour construire ensemble le programme du Festival des Libertés Numériques⁷ ayant pour objet la formation à la protection de la vie privée et la préservation des libertés.

Le code de déontologie du Bibliothécaire indique que « les personnels des bibliothèques forment un corps professionnel solidaire. »⁸ Nous y croyons, car pour expliquer nos missions et nos valeurs auprès de nos hiérarchies et de nos publics, ne faut-il pas commencer par mieux nous connaître nous-mêmes entre BU et BM ? Être solidaires ? Nous militons pour l'utilisation du mot « bibliothèque » plutôt que les subdivisions « médiathèque », « centre de documentation » ou « CDI ». Au lieu de nous diviser, fédérons-nous, réunissons-nous. Nous avons des combats à mener ensemble. ■

⁷ <https://fdln.insa-rennes.fr>

⁸ ABF, 2003. Code de déontologie du bibliothécaire [en ligne]. 23 mars 2003. Disponible à l'adresse : <https://tinyurl.com/abf-code-deontologie>

ANATOMIE DE LA « CHARTE » DE LA BIBLinsa

Nous avons souhaité que ce document s'appuie sur les textes de référence de la profession de bibliothécaire. Ainsi, le manifeste de l'Unesco ou encore la charte Bib'Lib' de l'ABF nous servent de support. Nous transposons ces textes à notre contexte professionnel, prenant ainsi des engagements envers notre communauté.

Plus qu'une charte documentaire, ce texte a pour but de convaincre de l'intérêt du rôle que joue la Bibliothèque dans l'ouverture des esprits de ses usagers face à l'hyperspécialisation des études supérieures.

Danemark

« KNOWLEDGE IS PLEASURE »*

PAR VIOLAINE KANMACHER

À quoi bon construire encore des bibliothèques aujourd'hui, quand toute la connaissance tient dans un smartphone ?

d'une équipe, par identification avec la carte d'abonné-e. Chaque citoyen reçoit une carte de résident qui donne accès aux services municipaux (santé, éducation et bibliothèque). L'accueil est au cœur des missions des équipes : accueillir, orienter, informer. L'accueil des nouveaux arrivants, dans une vision inclusive, est particulièrement prégnant.



Violaine Kanmacher

Il y a une dizaine d'années, au Danemark, face à une baisse de la fréquentation et des prêts en bibliothèque, nos collègues scandinaves se sont posé cette question. Partant du constat que les objectifs de démocratisation, de large accès à l'information, de soutien à l'éducation et d'accès au patrimoine et à la culture, ne correspondaient plus aux enjeux du XXI^e siècle, il était nécessaire de réinventer la bibliothèque, en interrogeant tous ses aspects, et en imaginant de nouvelles propositions.

Lors d'un voyage professionnel organisé par Médiat Rhône-Alpes en novembre dernier, j'ai visité 11 bibliothèques au Danemark et en Suède, et échangé sur les enjeux de leurs métiers avec des collègues. Voici résumées les idées fortes qui peuvent éclairer nos réflexions actuelles.

« URBAN MEDIA SPACE » : UNE MOSAÏQUE D'ESPACES ET D'USAGES

La bibliothèque se construit avant tout comme un lieu où l'on peut expérimenter et rencontrer (alors que l'information se trouve partout), un lieu qui se pense comme un média (et ne se contente pas de donner accès à des collections), un lieu qui explique, donne du sens et de la crédibilité aux informations, un lieu qui n'est pas neutre, mais source d'émotions. Voilà pour la philosophie. Concrètement, ces idées se déclinent en espaces aux usages différenciés.

Lieu d'accueil

Ouvertes très largement (24h/24h, 7j/7 pour les bibliothèques universitaires, de 7h à 22h pour les bibliothèques municipales) elles sont accessibles en dehors de la présence

Lieu de vie

Les bibliothèques scandinaves tiennent compte de la totalité des besoins de leurs publics. Un enfant a besoin de bouger ? Il trouvera des jeux, des murs d'escalade, une salle de motricité. Un lecteur a faim ? Il y a, dans les bibliothèques que nous avons visitées, des cafés, des restaurants, des cuisines en accès libre. Les étudiants qui travaillent la nuit ont besoin de se reposer ? Il y a une salle de sieste ou de méditation, une piscine de gros coussins. Des lecteurs souhaitent se détendre ? Un baby-foot et un punching-ball sont à disposition. Dans les bibliothèques universitaires, des espaces « petite enfance » sont proposés, car on peut être étudiant-e et jeune parent ! Un petit espace de prière a même été installé dans la bibliothèque de Malmö², pour éviter que les personnes souhaitant prier aient à se cacher.

Lieu en lien très fort avec le territoire

L'inscription à la bibliothèque étant automatique, le lien avec la municipalité est extrêmement fort. Très souvent, la bibliothèque accueille un espace citoyen, annexe de la mairie pour l'État civil et les démarches administratives. La bibliothèque est un lieu de la vie politique, où l'on vote, où les programmes des différents candidats sont accessibles. Maison des associations, elle accueille les actions des différentes communautés (ex : corners d'associations étudiantes³) et est très engagée dans les programmes d'accueil

* Citation de Lise Bach, directrice de la programmation culturelle au Diamant noir, Bibliothèque Royale de Copenhague.

1 C'est ainsi que se définit la Dook1 à Aarhus.

2 Bibliothèque Garaget, Malmö (Suède)

3 Bibliothèque de l'université technique du Danemark.





des populations immigrées (cours de langues, collections spécifiques...). Une image particulièrement belle montre ce lien avec la ville : la maternité d'Aarhus est directement reliée à la bibliothèque ! Quand un bébé naît, les parents déclenchent un gong qui résonne au cœur de la médiathèque.

Lieu d'expérimentation et de création

La connaissance ne se trouve pas uniquement dans les collections. L'expérience est mise en valeur : d'immenses espaces d'ateliers pour les familles, accessibles sans équipe, sont à disposition avec de la papeterie, des machines à coudre, des laboratoires scientifiques, des fab-lab avec imprimantes 3D. De même, on trouve des salles avec des instruments, des tables de mixage, une mini scène⁴, parfois des media-lab avec un studio radio pour enregistrer et diffuser des émissions.

Des bibliothèques prêtent des outils de bricolage, d'autres des instruments de musique, toutes proposent des jeux de société ou de construction, des jeux vidéo, jouets, déguisements, marionnettes, figurines et autres accessoires.

Lieu d'inspiration et de rencontre

Les bibliothèques sont organisées pour susciter l'intelligence collective, provoquer la rencontre. Ce qui est important, disait un collègue, ce n'est pas que les gens lisent, c'est qu'ils échangent sur leurs lectures. La bibliothèque met donc met à disposition des salles de réunions, ses salles d'animation ou de conférence. La programmation culturelle se fait avec le public et des partenaires du territoire.

Dans toutes les bibliothèques, universitaires ou municipales, nous avons constaté une parfaite gestion des usages et des niveaux sonores grâce à la présence d'espaces de travail pour deux ou quatre, de petites ou grandes salles tout équipées (TNI, paperboard...), mais aussi de zones de silence.



MAIS ALORS, OÙ SONT LES COLLECTIONS ET LES BIBLIOTHÉCAIRES ?

Un mythe voudrait que la devise de la bibliothèque scandinave soit « no book, no rule, no librarian⁵ », ce qui est évidemment une jolie provocation. Je parlerais plutôt d'une collection « enrichie », augmentée, puisque la principale ressource ne réside plus seulement dans les collections, mais aussi dans les richesses des publics qui la fréquentent.

Des collections importantes et accessibles

Pour intégrer tous les nouveaux usages et espaces décrits ci-dessus, il a fallu faire de la place. Les collections de documents n'ont pas disparu, elles sont présentées différemment, regroupées dans un espace ouvert, avec une médiation particulièrement soignée.

La place des collections numériques est importante. Le Danois étant parlé par peu de personnes, l'édition numérique est économiquement plus viable que l'édition papier, et une véritable préoccupation nationale.

Il est vrai que la notion de « politique documentaire » est réduite. Plusieurs raisons

5 "Pas de livre, pas de règle, pas de bibliothécaires"

Le métier de bibliothécaire tel que nous le connaissons encore en France n'existe quasiment plus au Danemark

4 Bibliothèque municipale d'Aalborg

expliquent cela : il existe un seul fournisseur pour les bibliothèques du Danemark, les livres réceptionnés sont déjà équipés et catalogués. Le plan de classement est unique et le prêt interbibliothèques est gratuit.

Un métier de bibliothécaire enrichi de nouvelles missions

Le métier de bibliothécaire tel que nous le connaissons encore en France n'existe quasiment plus au Danemark. Les équipes sont pluridisciplinaires, les missions des bibliothécaires ont fortement évolué : de professionnel de la connaissance, le bibliothécaire est devenu un professionnel de la médiation, un ambassadeur de la connaissance.

Les bibliothèques ouvrent avec ou sans équipe, la surveillance des salles n'est plus une nécessité. Les équipes comptent à part quasiment égales des agents d'accueil, des médiateurs, des animateurs, des bibliothécaires.

On assiste cependant en parallèle à une revalorisation des bibliothécaires, notamment

avec le dispositif Ask a librarian⁶. Pour promouvoir ce service, les bibliothécaires expliquent : nous sommes meilleurs que Google, mais le public ne le sait pas ! Ce service individualisé est un accompagnement personnel en présentiel ou en ligne.

Enfin, l'action culturelle reste un des piliers de ces bibliothèques⁷. Au Diamant noir⁸, les *lives* littéraires (des rencontres d'écrivain animées comme un spectacle) sont même rediffusés par la télévision nationale.

Les bibliothèques danoises sont donc des espaces hybrides qui mêlent bibliothèque, maison des associations, annexe de la mairie, centre social et MJC. Un des secrets de leur attractivité est leur très grande attention portée au jeune public, ce qui signifie penser la bibliothèque de demain !

Ce modèle est certes inspirant, mais il serait dommage de se contenter de le copier. Nous

⁶ Sorte de guichet du savoir en présentiel.

⁷ Cf projet PLACED (placedproject.eu)

⁸ Cf projet PLACED (placedproject.eu)

PLUS D'INFOS

Pour retrouver en détail le récit de ce voyage d'étude : <https://tinyurl.com/carnetvoyage-vk>

avons en France la chance d'inscrire notre action en bibliothèque dans des territoires où le maillage culturel et associatif est très dense. Ce paysage particulier et la politique culturelle forment un contexte particulièrement intéressant à prendre en compte dans nos réflexions. Et nos collègues danois nous envient pour cela.

« Knowledge is pleasure⁹ », un joli défi pour nos bibliothèques! ■

⁹ Bibliothèque Royale du Danemark – Copenhague



Suède

LA BIBLIOTHÈQUE OUVERTE SANS BIBLIOTHÉCAIRE, UN SERVICE EN PLUS ?

PAR THOMAS COLOMBÉRA

L'élargissement des horaires d'ouverture est le sujet politique de cette année en bibliothèque. Les pays nordiques, qui cherchent depuis des années à adapter leurs horaires au plus près des attentes de la population, peuvent offrir des éléments de réflexion.

OUVRIR PLUS, UNE OBLIGATION MORALE EN 2018 ?

« On nous demande d'ouvrir plus », « toujours plus », « faire plus avec moins ». Voici certains slogans que l'on entend revenir souvent lorsqu'on travaille en bibliothèque, encore plus depuis la remise du rapport *Voyage au pays des bibliothèques, lire aujourd'hui, lire demain* d'Erik Orsenna auprès du Président de la République. Ces impératifs moraux sont forts, on nous demande d'augmenter notre amplitude horaire, souvent à moyen constant sur le long terme. Alors, que faire ?

Si l'on souhaite développer l'amplitude horaire sans faire moins par ailleurs (les fameuses tâches internes pour lesquelles

tout le monde manque de temps), alors il faut trouver d'autres solutions. La carte de bibliothèque sera-t-elle notre salut ?

DU CÔTÉ DES BIBLIOTHÈQUES NORDIQUES

Dans les pays nordiques, les bibliothèques sont de plus en plus nombreuses à proposer aux usagers et aux usagères d'accéder aux locaux en dehors des horaires d'ouverture. La personne déverrouille la porte d'entrée au moyen de sa carte, puis pénètre dans les locaux. Si personne d'autre n'est déjà présent, les automates de prêts, les ordinateurs et les éclairages s'allument tandis que l'alarme est désactivée.

Ce système existe depuis 2004, et s'étend désormais à l'Allemagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Il permet, en dehors des horaires d'ouverture habituels, de proposer des horaires d'ouverture étendus.

L'EXEMPLE D'UN RÉSEAU DE BIBLIOTHÈQUES QUI A ADOPTÉ CE SYSTÈME EN SUÈDE

Lerum est une commune rurale de 40 000 personnes située en périphérie de la deuxième ville du pays, Göteborg. Constituée de 5 bibliothèques, elle s'est lancée il y a déjà plusieurs années dans une ouverture élargie des horaires d'ouverture dans plusieurs de ses bibliothèques.

Tout a commencé en 2014 à Sjövik, dont la petite bibliothèque d'un des villages de la commune, ouverte seulement un après-midi par semaine, était loin de satisfaire les habitants et les habitantes. Barbro Ahlberg, directrice du réseau, et Heidi Carlsson-Asplund, responsable de l'équipement, ont donc mis en place le système Meröppet de la société Bibliotheca, que l'on peut traduire par « Plus ouvert ». La société propose d'ailleurs ce service en France sous le nom de « Open+ ». L'installation du système a pris quelques semaines : ajout d'une alarme, installation d'un système de déverrouillage avec code et lecteur de carte, haut-parleurs pour permettre au système de communiquer, raccordement au système d'éclairage, etc. Les usagers et les usagères, pour bénéficier de ce service, doivent en faire la demande : ce droit leur est alors accordé depuis l'interface du SIGB et un document les engageant à respecter les lieux leur est fait signer.

Le succès fut immédiat. La bibliothèque est vite devenue le lieu des rassemblements, des réunions de village, d'un club de lecture, d'organisation de diverses activités qui ont rendu le lieu vivant. La bibliothèque





Thomas Colombéra

continue à être ouverte en présence d'une bibliothécaire le mardi de 16 heures à 19 heures et est ouverte du mercredi au dimanche de 6 heures à 21 heures. Un service de navette passe une fois par semaine apporter des réservations de documents mises en libre-service, la fermeture hebdomadaire permet de faire le ménage. Les différents événements qui y ont lieu sont soit organisés par la bibliothèque comme le rendez-vous régulier « Que fait ton voisin ou ta voisine? », soit l'initiative de personnes sans participation du personnel comme les ateliers de conversation en suédois.

UN DISPOSITIF ÉTENDU À D'AUTRES BIBLIOTHÈQUES DU RÉSEAU

Devant ce succès, les bibliothécaires ont souhaité étendre ce dispositif à Floda, bibliothèque d'une ville de 8 000 individus. En 2016, dans le cadre d'un projet d'extension des horaires d'ouverture, le dispositif a été mis en place.

Ceci a permis de passer de 24 heures d'ouverture hebdomadaire à 84. La journée type commence par une ouverture à 7 heures sans bibliothécaire, qui seront présentes de 11 heures à 19 heures. En fin de journée, les bibliothécaires ferment la bibliothèque afin d'activer le système (ce qui implique malheureusement que tout le monde doit

Dans les pays nordiques, les bibliothèques proposent aux usager-ères d'accéder aux locaux en dehors des horaires d'ouverture

sortir!) et permettre aux personnes de profiter des locaux jusqu'à 21 heures. Les bibliothécaires font bien sûr du travail interne en dehors des horaires de présence annoncés, et il arrive aux usagers et aux usagères de les croiser, ce qui, passé les incompréhensions du début, est désormais compris de toutes et de tous.

En mars 2018 enfin, une troisième bibliothèque a bénéficié de ce système à Gråbo, village de 5 000 habitant-es. Ouverte aux mêmes horaires que celle de Floda, la bibliothèque a déménagé dans de nouveaux locaux et le système Meröppet a été pensé en amont du projet.

LOIN D'UN SERVICE DÉGRADÉ, UN SERVICE SUPPLÉMENTAIRE

On le voit, la dynamique du réseau de lecture publique de Lerum est très positive. Elle a permis de répondre aux besoins de la population tout en montrant aux élu-es et aux citoyen-nes que les bibliothèques étaient à l'écoute de leurs attentes. Pour nos collègues suédois et suédoises, il n'y a pas de crainte de réduction du personnel car cet investissement libère les personnels pour d'autres activités visibles, que ce soit des partenariats resserrés avec les écoles ou des animations plus nombreuses. Cependant, le tableau n'est pas toujours si rose, et l'inquiétude quant à d'éventuelles dégradations existe. Le système répond partiellement à cette inquiétude car il permet d'avoir une alarme, un log des utilisations de ce système, mais aussi des caméras de vidéosurveillance si on le souhaite. À Lerum, tel n'a pas été le cas. On trouve d'autres exemples, notamment en zone urbaine, où le recours aux caméras de vidéosurveillance ou à des agent-es de sécurité s'est montré nécessaire pour garantir une appropriation des lieux sans dégradation. L'adoption du dispositif Meröppet progresse année après année en Suède, et est considérée comme un service supplémentaire au même titre qu'ont pu l'être les automates de prêt il y a quelques années. ■

psycho

LE SENS DE MON MÉTIER

PAR TRISTAN CLÉMENÇON

**Jusqu'où aller dans la diversification des missions exercées en bibliothèque ?
À trop vouloir faire, ne perd-on pas le sens de notre action ? Suffit-il de dire que
notre mission est de mettre à disposition du public un ensemble de ressources qui
lui permettront de gagner en autonomie ?
De combler un besoin de culture ou de divertissement ?
Mais alors, comment comprendre les nouveaux usages de nos lieux ?**

Nous sommes à peu près tous d'accord sur notre ambition commune : essayer de faire venir dans les médiathèques les personnes qui ne les fréquentent pas et tenter de fidéliser les autres, les deux logiques paraissant quelquefois difficilement conciliables (ados bruyants et provocateurs vs. adultes calmes et obéissants?). Il semble que ce soit davantage sur le « comment » que les avis divergent. Le sens de notre travail, c'est aussi discerner le pourquoi du comment.

BIBLIOTHÈQUE = ÉCOLE ?

La transformation de nos pratiques n'est pas propre aux bibliothèques. La modification du rapport au savoir, induite en grande partie par le développement du numérique et le procès d'individualisation, entraîne

des évolutions dans tous les domaines d'activité. Il n'y a pas si longtemps, l'approche du public était plutôt envisagée en termes asymétrique et élitiste. Asymétrique : le bibliothécaire détenteur du savoir prescrit, le lecteur suit ou ne suit pas. Le rapport de force est donc inégal. Élitiste : certaines ressources ou types d'animations sont légitimes, d'autres non. Il existe une hiérarchie des documents et des types d'animations, reproduisant plus ou moins celle des savoirs de l'école. Le parallèle avec le milieu scolaire est pertinent car finalement les bibliothécaires se comport(ai)ent un peu comme les enseignants, imprégnés d'une conception très républicaine dans leur rapport au public, élèves ou lecteurs. C'est la pédagogie qu'ils ont connue et qu'ils reproduisent. J'ai été élevé dans cette vision du monde où ce qui compte, c'est avant tout la transmission des savoirs constitués, des acquis culturels

et scientifiques de l'humanité, où l'éveil naît de la confrontation avec ce qui est considéré le plus achevé dans l'art ou les sciences. Le but, c'est le développement de l'esprit critique dans les sanctuaires que sont l'école ou la bibliothèque, garants d'une égalité de traitement que refuserait le milieu familial ou professionnel, forcément producteur d'inégalités et qui suscitent la méfiance. Cette école de pensée française, de Durkheim (Condorcet avant) à Finkielkraut, reste il me semble prépondérante aujourd'hui. Elle prône une éducation plutôt traditionnelle où la transmission de la norme et l'encadrement sont les principes directeurs. Cependant, cette approche subit depuis longtemps les critiques car nombreux sont ceux qui restent sur le banc de touche.

Si j'utilise des termes liés à l'éducation et à la formation, c'est que nous avons là un enjeu fondamental de ce début de siècle. Et les bibliothèques publiques sont des lieux – des tiers lieux! – de premier choix pour l'apprentissage individuel et collectif, identifiés aujourd'hui comme un besoin d'autant plus urgent que notre monde devient difficile à appréhender sous la pression du flux permanent d'informations et de l'impact des mutations technologiques.

UNE AUTRE PÉDAGOGIE EN BIBLIOTHÈQUE

Pour le comment, c'est une conception américaine qui est venue bousculer l'ordre des choses, inspirée par le philosophe et psychologue John Dewey (rien à voir avec l'inventeur de la classification!), relayée ou complétée en France par ce que nous avons appelé les pédagogies nouvelles. N'en déplaise à certains, c'est celle que nous développons progressivement en médiathèque. Les idées sont intéressantes. En résumé : maintien de la relation au monde extérieur, mise en valeur de l'expérience et de l'action, des savoir-faire et des activités manuelles,



18-39
SILKEBORG Bibliothek
Rejstret på biblioteket
personnel

Méven



BIBLIOTHÈQUE DE MERVILLE

UN MOUVEMENT GÉNÉRAL

On voit bien là toute la différence, l'opposition parfois, entre la conception française et la conception américaine. Pour être plus juste, je devrais dire entre une certaine conception française longtemps hégémonique et encore prégnante, et une certaine conception américaine. On voit également que ces idées, si elles s'appliquent initialement au domaine de l'éducation ou de la formation, ont largement dépassé ce cadre. Elles se propagent dans les sphères politiques (dispositifs de démocratie participative ou délibérative, comme si d'ailleurs la démocratie ne devait pas être participative!), sociales (jardins partagés, espaces publics collaboratifs), économiques (dispositifs de participation des employés à la gestion des entreprises, modèles coopératifs, stigmergie comme modèle de gouvernance collaborative), managériales (pratiques ludiques de management, ateliers de codéveloppement, évaluation à 180 ou 360°) et éducatives bien sûr (résurgence d'« anciennes » pédagogies nouvelles comme celle de Montessori, classes inversées). Les concepts ou pratiques évoqués trouvent pour une grande part leur origine dans des idées plus ou moins anciennes. Aujourd'hui, qui se rappelle que l'éducation jésuite laissait une place au jeu ou que les classes inversées réactualisent les disputatio médiévales? Alors pourquoi les médiathèques ne participeraient-elles pas à ce mouvement de fond qui semble rayonner partout? A priori aucune raison car les effets bénéfiques sont nombreux. Mais les visions du monde centenaires ne changent pas du jour au lendemain, surtout quand elles ont produit de belles œuvres, de belles actions. Les difficultés ou les états d'âme sont peut-être nichés là, dans la tension dialectique entre ces deux manières de penser. La nouvelle façon (pas si nouvelle) plus horizontale d'envisager le rapport au public se heurte à l'ancienne. Quand sur une même voie, un véhicule qui va dans un sens heurte un véhicule qui va dans l'autre sens, il n'y a plus de sens du tout. Sauf à faire un écart, trompettes et serpentins dehors, pour rejoindre la route plus loin. Je crois que c'est ce camion des joyeux lurons qui tend à l'emporter. Parfois c'est épuisant mais grisant. Je ne le pensais pas il y a quelques années. Tout coule, comme disait Héraclite. ■

développement du pouvoir d'agir (le fameux « empowerment »), l'éducateur est celui qui organise les activités.

Maintenir la relation au monde extérieur, c'est penser la continuité entre l'institution et l'environnement. La bibliothèque devient un lieu de vie sociale, étroitement lié aux autres formes de vie sociale en dehors d'elle, un lieu de partage d'expériences qui s'appuie souvent sur des partenaires engagés : espaces de discussion, ateliers de conversation en langue française, ateliers de recherche d'emploi ou de d'aide à la création d'entreprises, ateliers numériques, documents en différentes langues...

Mettre en valeur l'expérience et l'action, les savoir-faire et les activités manuelles, c'est considérer que la connaissance s'acquiert empiriquement, par l'expérience. C'est d'abord la solution à un problème avant d'être l'apprentissage par cœur d'une vérité immuable. Il ne s'agit plus d'apprendre passivement, mais d'expérimenter soi-même, petit à petit et avec les autres. Célestin Freinet parlait de tâtonnement expérimental, Gaston Bachelard d'apprendre par l'erreur. Ici, l'individu est en mouvement, en action : des espaces d'apprentissage collaboratif où l'on bidouille comme les fab-labs, hackerspaces, cafés numériques ou ruches d'art, des moments d'expression et de partage avec les ateliers philo, les cafés BD... et un public un peu plus bruyant, forcément. Si la

bibliothèque est un lieu de vie sociale, y développer la possibilité de participer aux activités est un acte concrètement démocratique.

En développant le pouvoir d'agir, il s'agit de libérer la créativité que porte potentiellement chacun. Le bibliothécaire ou le partenaire peut créer les conditions de son émergence avec la création d'espaces de délasserment (zen zone), des ateliers de développement personnel, des méthodes de travail ludiques utilisant le prototypage (le design thinking par exemple) et la mise à disposition de matériel aidant comme les panneaux d'expression, graffiti walls, jeux supports ou machines-outils. Développer la capacité d'agir, c'est donc aussi prendre des risques, de dégradation ou de détournement (parfois créateur!), le prix à payer pour instaurer un climat d'ouverture, de confiance et de renforcement de l'estime de soi.

L'éducateur est celui qui organise ces activités. À entendre au sens d'acteur de la communauté éducative, on peut remplacer le mot « éducateur » par « bibliothécaire ». Ce dernier guide, accompagne, sans détenir le savoir absolu ou l'ultime façon de procéder. Organisateur dans les espaces collaboratifs, acteur d'une approche décentrée du renseignement bibliographique (reformulation, identification du besoin et recherche conjointe), c'est un facilitateur qui n'impose pas mais constitue plutôt l'occasion de l'apprentissage.



URBAN
MEDIA
SPACE

BRAIN-
STORMING

PLANETARIUM
PORTABLE

JEUX
VIDEO



DRONES

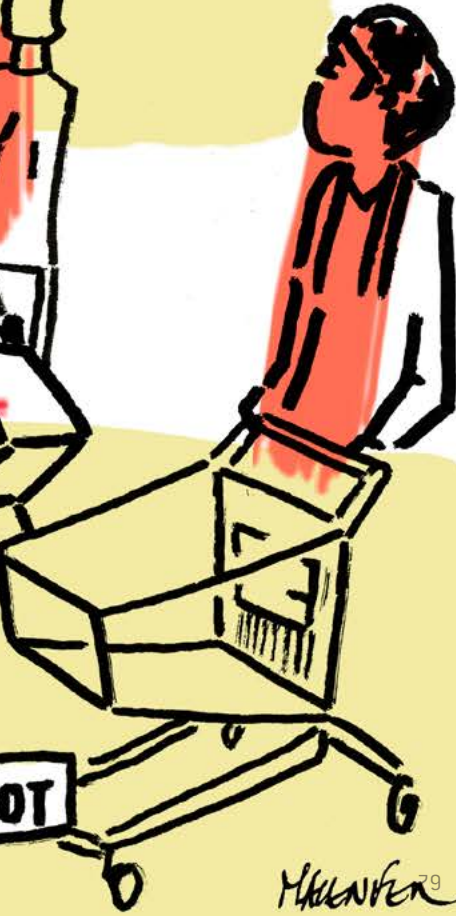
CONCOURS
URBICULTURE

INSTRUMENT
DE MUSIQUE

MÉDIAS



LUDO-MÉDIATHÉLAIRE



BIBLIOTHÉCAIRE
SPECIALISTE
DU JEU

BABY FOOT

MALINFER®

UNE CARTE POUR SIGNALER LES CENTRES DE RESSOURCE SUR LE GENRE

PAR SOPHIE AGIÉ-CARRÉ ET THOMAS COLOMBÉRA

La commission Légothèque propose depuis 2013 un outil en ligne afin de cartographier les centres de ressources sur le genre. En décembre 2017, elle a basculé vers un nouvel outil. Présentation.

UNE CARTE ET DES CENTRES DE RESSOURCES TRÈS DIFFÉRENTS

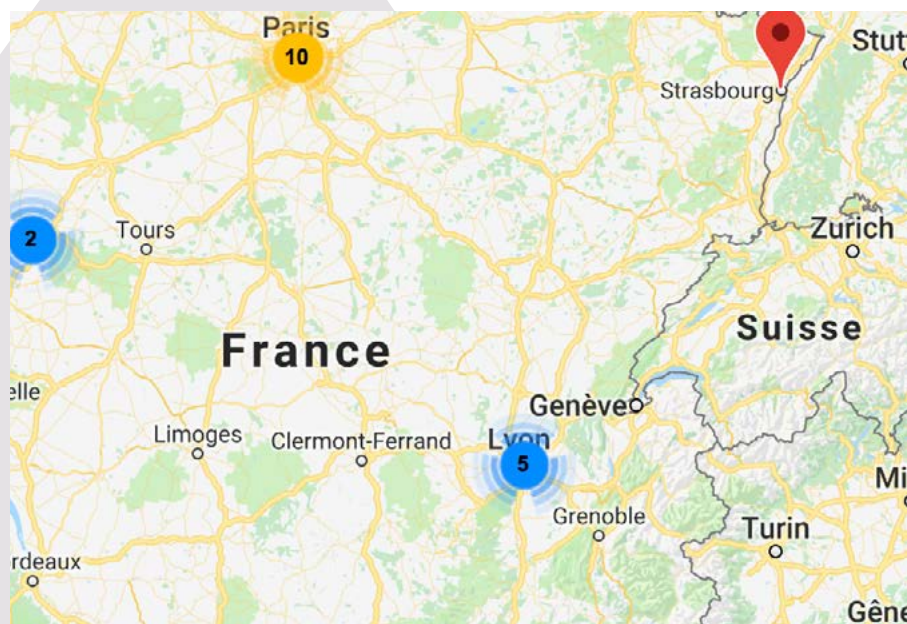
Inspirée par la carte des bibliothèques du monde mise en place par la commission International et afin d'offrir un nouveau souffle à son outil, la commission Légothèque a décidé de signaler les centres de ressources sur le genre sur une carte intégrée au site de l'ABF. Avec le soutien de l'ABF, elle a donc bénéficié d'un nouvel outil, plus pratique, mieux intégré et collaboratif.

Cette carte en ligne recense les centres de ressources sur les thématiques du genre, des femmes et des personnes LGBTQI (Lesbiennes, Gays, Bisexuel-le-s, Trans, Queers, Intersexes).

Elle a pour objectifs de répertorier ces centres, ces bibliothèques et de montrer leur diversité. Bibliothèque de recherche, bibliothèque associative, bibliothèque municipale avec un fonds spécifique : des établissements très différents s'offrent aux personnes désireuses d'en savoir plus. Ce travail s'inscrit dans une démarche de publicité et de valorisation de ces lieux, parfois inconnus, et de montrer l'existence de ces réseaux d'établissements très divers.

CRÉER DU LIEN

En effet, au-delà du répertoire, nous voulons que cette carte soit utile aux personnes souhaitant mettre en place des



partenariats, de créer elles-mêmes un fonds spécifique ou de mettre en place de nouveaux services en lien avec ces thématiques.

La fiche de chaque bibliothèque est pensée pour donner accès à des informations très pratiques, qui peuvent être différentes d'une bibliothèque à l'autre : au-delà des informations de localisation et de contact, une fiche pourra par exemple donner une description précise de ses collections (type, langue, modalités d'accès, horaires).

UN PROJET QUI S'OUVRE À L'INTERNATIONAL

Après avoir entrepris de signaler les centres en France, il est temps également de s'ouvrir à l'international et de

signaler des établissements à l'étranger. Ce signalement s'inscrit dans la volonté de Légothèque de développer la collaboration avec les collègues hors de France. Afin de continuer à faire vivre cette carte, chacun et chacune peut contribuer à l'outil en ajoutant un centre de ressources. Merci d'avance pour votre participation. ■

INFOS

Retrouver la carte des centres de ressources sur le genre sur le site de l'ABF : <https://tinyurl.com/abf-cartelegothèque>

L'ABF S'ENGAGE POUR UNE COMMUNICATION SANS STÉRÉOTYPE DE SEXE

PAR LA COMMISSION LÉGOTHÈQUE

L'ABF a récemment signé la convention d'engagement au guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe. Cette convention est proposée par le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, instance nationale consultative indépendante chargée des droits des femmes et de l'égalité femmes-hommes.

Le guide, disponible en ligne, décrypte les stéréotypes dans les images et dans l'usage de la langue et propose des recommandations pour une communication égalitaire.¹

suis assistante de conservation, agente de bibliothèque, conservatrice, animatrice...»

4. Utiliser l'accord de proximité. Exemple : « Les traducteurs et les traductrices sont compétentes ».

NOS RECOMMANDATIONS POUR UNE ÉCRITURE INCLUSIVE

Voici les recommandations que l'ABF tâchera désormais de respecter :

1. Privilégier l'emploi d'une écriture épïcène, c'est-à-dire « neutre ». Par exemple, parler de « L'équipe enseignante » au lieu de « l'enseignant » ; écrire « Vous souhaitez visiter la bibliothèque avec un groupe ? » au lieu de « L'animateur est invité à découvrir la bibliothèque avec son groupe » ; « Les responsables de bibliothèques » au lieu de « les directeurs ».

2. Utiliser la double flexion, parfois appelée « doublet ». Par exemple, écrire : « Exposition réalisée par les illustratrices et les illustrateurs des éditions xx » ; « Les usagers et les usagères », indiquer dans une offre d'emploi « Médiateur ou Médiatrice numérique »

3. Accorder les noms de métier et fonctions au genre de la personne concernée. Par exemple, « Nadia est cheffe de projet pour la Nuit de la lecture » ; « je

5. En dernier lieu, utiliser un marqueur typographique. Exemple : « les enseignant-es ou les enseignant-e-s ».

La polémique qu'il y a eue fin 2017 dans l'espace médiatique concernant l'écriture inclusive s'est concentrée sur le marqueur typographique, en l'occurrence le point médian. Si ce dernier a été formellement rejeté par la circulaire du 22 novembre par le Premier Ministre, il en va tout autrement de l'écriture épïcène, de l'utilisation de la double flexion et de la féminisation des noms de métier qui s'en trouvent encouragées. ■



ET L'ACCESSIBILITÉ DANS TOUT ÇA ?

L'écriture inclusive privilégie l'emploi de marqueurs typographiques (points, tirets, etc.) pour marquer les deux genres d'un mot. Ces marqueurs sont critiqués car ils pourraient perturber la lecture, notamment pour les dyslexiques, les personnes aveugles ou malvoyantes utilisant des logiciels de synthèse vocale, ou les personnes en apprentissage ou en difficulté avec la langue écrite. De plus, nous avons peu l'habitude de les voir utilisés, cela provoque donc de prime abord de nombreuses réticences.

Nous défendons donc l'utilisation de ces marqueurs avec parcimonie, en privilégiant les autres formes d'écriture inclusive lorsque cela est possible. Il est toutefois important de souligner que marqueurs typographiques et accessibilité ne sont pas forcément incompatibles. Concernant la dyslexie, certains marqueurs typographiques permettraient au contraire de faciliter la lecture. Concernant la synthèse vocale, des solutions existent.

¹ <https://tinyurl.com/guide-comsansstereotype>

DE LA BIBLIOTHÈQUE AU FABLAB : ENTRETIEN AVEC AUDRIC GUEIDAN ET GUILLAUME DOMAS

INTERVIEW MENÉE PAR CYRILLE JAOUAN

Nous vous proposons ici de découvrir les parcours croisés de deux collègues bibliothécaires qui ont choisi des voies professionnelles singulières. En effet, ils ont tous deux rejoint depuis peu le monde des fablabs, au moment où dans la profession, l'idée se répand que les fablabs, ces lieux de création numérique peuvent inspirer le monde des bibliothèques. Eux, sans complexe, choisissent d'aller inspirer à leur tour l'univers des fablabs. Vous y voyez un paradoxe ? Allons donc les questionner :

Je vous laisse vous présenter :

Audric Gueidan : (ci-contre) Je suis Audric Gueidan membre de la commission Labenbib¹ de l'ABF et je travaille au fablab zBis à Saint-Georges-de-Montaigu en Vendée².

Guillaume Domas : (ci-contre en haut) Je suis Guillaume Domas anciennement membre de la commission Jeux vidéo³ de l'ABF, je vis et je travaille en Chine depuis 6 mois (Beijing/Pékin) pour une structure nommée « Atelier⁴ » qui est associé à un fablab.

Quel est votre travail aujourd'hui, dans quelle structure travaillez-vous ? Depuis quand ?

A.G. : Depuis le mois de juillet, je travaille pour Emmanuelle Roux, ancienne membre du CNNum, fondatrice de plusieurs entreprises dont LeChaudron.io, dispositif qui propose de monter en compétence et d'acquérir de l'autonomie sur les pratiques et outils numériques. L'idée est de monter des lieux apprenants dans des endroits parfois improbables : une entreprise, un établissement scolaire, un café, etc. Au fablab zBis, je suis responsable de

toute la partie dédiée aux enfants, je suis le référent pédagogique. Il m'arrive également d'intervenir auprès d'adultes. Depuis le mois de décembre, je vais à Saint Gab', un établissement scolaire privé (collège, lycée, enseignement supérieur) pour les aider à prototyper et mettre en route un parcours qui intègre toutes les questions liées à la création numérique.

G.D. : Je suis donc professeur d'art et assistant du Fablab. « Atelier » est une école dédiée à l'étude des arts visuels et son espace est conçu pour la créativité. L'école offre des cours dirigés par des professionnels pour les enfants, les adolescents et les adultes.

Les cours de l'Atelier sont enseignés en français, anglais et chinois et se déroulent toute l'année.

« Atelier Fablab » est un espace de travail équipé de machines, la mission de l'« Atelier Fablab » est de partager et de mutualiser les connaissances et les outils pour permettre l'expérimentation, la création et l'innovation.

On peut retenir trois missions principales destinées à différents publics :

- Éducative : pour permettre au grand public de se familiariser et d'apprendre à maîtriser les outils de l'innovation technologique, sous forme d'ateliers, de cours ou de camps de vacances.
- Professionnelle : pour permettre aux pros (entrepreneurs, ingénieurs, designers, architectes, artistes...) travaillant

Audric Gueidan
au Fablab zbis à
Saint-Georges-
de-Montaigu



Wlad Stimitch

sur un projet d'avoir des outils, des machines et de l'espace, afin de louer les machines / l'espace de travail, de s'entraîner à leurs managements et nous apportons également une expertise et des services pour soutenir les créateurs. - Expérimentale : pour les makers qui ont besoin d'un espace et d'outils adaptés à leurs ambitions créatives, qui prend la forme d'un « Open Fab » pour les non professionnels, bricoleurs...

Ou chacun peut venir avec un projet personnel ou bien juste avec l'envie de découvrir et manipuler.

Quel est votre parcours avant la bibliothèque, votre formation ?

A.G. : Depuis que je suis en âge de travailler, j'ai été en contact avec des enfants. J'ai été animateur multimédia dans un centre de loisirs pendant presque 10 ans.

Atelier



Workshop « Build your City », les jeunes apprennent à se servir d'Arduino et conçoivent un élément architecturale lumineux et interactif

J'ai fait un bac STI art appliqué puis une licence Art du Spectacle – Cinéma. J'ai ensuite entamé un Master Cinéma mais au même moment j'ai été embauché par le service des affaires culturelles de l'Université de Nanterre. J'ai préféré faire quelque chose de concret, j'ai donc laissé tomber mon master en cours de route et j'ai pris en charge la programmation culturelle et plus particulièrement celle du cinéma.

J'ai ensuite décidé de me mettre à mon compte comme auto-entrepreneur dans le secteur de l'audiovisuel : réalisation, captation de concerts, spectacles, conférences, films institutionnels. J'ai accompagné des jeunes dans la réalisation de courts-métrages ou encore la mise en

place d'une web radio. J'ai toujours eu pour objectif de pousser les jeunes à utiliser les outils numériques qui favorisent la liberté d'expression.

J'en ai profité pour finalement faire un autre master mais en VAE. Un master 2 pro ingénierie de la culture et de la communication : médiation des savoirs scientifiques et d'espaces culturels. Cela combinait finalement tout ce que je faisais déjà. Pouvoir mélanger efficacement un aspect technique avec une connaissance de la logistique et l'administratif.

G.D. : Après avoir obtenu mon DNSEP (Master II des Beaux-Arts) en 2008, j'ai été artiste indépendant et j'intervenais également en association et centre de

loisir pour donner des cours d'arts plastiques. Ma pratique personnelle artistique étant basée sur les arts numériques, le montage vidéo et le dessin. J'ai également le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) car je trouve que la transmission du savoir et des connaissances envers les plus jeunes est une chose importante.

J'ai ensuite pris la direction de la médiation pour l'association « AADN » pendant 2 ans à Lyon, qui œuvre pour le développement des arts et cultures numériques. J'avais alors à charge de créer le « pont » entre les différents publics et les œuvres numériques, mais aussi de mettre en place des ateliers de création numériques et de gérer les projets de médiation territoriale.

Comment êtes-vous arrivés en bibliothèque ? Quelles étaient alors vos différentes missions ?

A.G. : Je suis arrivé dans le monde des bibliothèques car j'avais envie d'être en contact avec du public, et de travailler en équipe. Mon statut d'auto-entrepreneur ne me convenait plus et je voulais voir autre chose. J'ai été recruté par la Communauté Paris-Saclay en tant que responsable de l'espace public numérique de la médiathèque François Mitterrand (les Ulis 91) et comme référent du groupe numérique du réseau des médiathèques.

L'une de mes missions était de mettre en place un fablab mobile, qui se déplace dans la ville ainsi que sur le territoire, le but étant d'abord de faire découvrir au public les outils existants (imprimante 3D, fraiseuse numérique, carte de programmation). J'étais également coach de l'équipe de robotique de la médiathèque et j'ai monté un pôle dédié aux jeux vidéo.

La médiathèque organisait de nombreux ateliers, avec un fort engagement vers le numérique : découverte des tablettes, cours d'informatique,

Mes collègues ont vu ça comme un plus : habitude à recevoir du public, contact avec les jeunes, organisation de la vie d'un lieu





animation spéciale Minecraft, etc. Notre structure était reconnue pour son envie de rendre le numérique accessible à tous, et le fablab mobile nous a donné une exposition médiatique importante⁵. J'ai ensuite changé de région pour rejoindre la Communauté de communes Chateaubriant-Derval, en tant que responsable de la médiathèque de Derval et chargé de développement numérique pour le réseau des médiathèques.

G.D. : Je recherchais un poste alliant le côté culturel, sociale, et artistique et l'animation. Les médiathèques avec leurs espaces numériques sont des lieux qui rassemblent tout ce que je recherchais, de plus la marge de manœuvre est souvent importante car elles cherchent à développer de nouveaux espaces/activités afin d'attirer d'autres publics.

⁵ Cf articles dans BBF Mag, LLivresHebdo, Magazine du CNFPT

J'ai occupé deux postes dans différentes médiathèques de région parisienne, en étant en charge des espaces numériques/jeux vidéo, avec pour missions spécifiques :

- gestion d'un espace numérique (ordinateur, jeux vidéo, maintenance du parc informatique) ;
- animation (Initiation à l'informatique, club tablette, tournois jeux vidéo, heure du conte numérique, atelier de création numérique) ;
- accompagnement via la recherche numérique, démarche administrative en ligne, aide à la recherche d'emploi, à la création de CV et de lettre de motivation, aide aux devoirs ;
- acquisition et gestion des collections digitales.

Décrivez-nous une journée type au Fablab aujourd'hui :

A.G. : Un facilitateur dans un fablab n'a pas vraiment de journée type. Je fais beaucoup de tâches diverses et variées

et mon emploi du temps va s'organiser en fonction des missions sur lesquelles je suis. Je peux avoir des journées pendant lesquelles je reste devant mon écran, à répondre aux mails, gérer les inscriptions des enfants aux ateliers des vacances, ou écrire le déroulé des ateliers, etc. Je peux donc travailler à domicile lorsque je n'ai pas besoin d'être dans les murs. Je passe 30 % de mon temps hors-les-murs. Il m'arrive de passer la journée à préparer des choses plus techniques : installer une salle pour une visite, animer un workshop, mettre en place les « démonstrateurs », projets réalisés lors d'un précédent atelier. Comme le travail du facilitateur peut sembler abstrait, il faut avoir des productions à montrer.

Pourquoi avoir évolué professionnellement vers le fablab ?

G.D. : Pour le côté nouvelle technologie, le partage et l'enseignement des connaissances.

Classe régulière
« Maker basics »
Apprentissage de
notion d'électricité
afin de réaliser un
piano électronique.



Sébastien Thomas,
le créateur du
FabLab en action
avec un groupe
d'enfants pour la
réalisation d'une
maquette d'avion
portant un moteur à
électro-aimant

Atelier



Au-delà des missions spécifiques propres aux bibliothèques et aux fablab, nous trouvons bien des attitudes communes : faciliter, rendre possible ou encore organiser la médiation entre des contenus et des usagers

La mise en place pour le développement de nouvelles machines/animations est plus réactive et moins imposante que la lente machine administrative des bibliothèques.

Le fait de gérer plusieurs projets en même temps me permet de ne pas m'ennuyer et de continuer à me former.

Votre statut d'ex-bibliothécaire surprend-t-il vos collègues actuels, vos relations de travail ?

A.G. : Je pense au contraire que mes collègues ont vu ça comme un plus : habitude à recevoir du public, contact avec les jeunes, organisation de la vie d'un lieu. Je n'ai pas été embauché juste pour mes compétences techniques. Ce n'est d'ailleurs pas un pré-requis, car le facilitateur n'est pas nécessairement un expert.

Mes collègues du fablab ont également des parcours atypiques. Nous avons tous nos spécialités et nos champs d'action. Je sais que ma casquette de libriste, défenseur de la vie privée sur internet, a également été appréciée. Je peux donc continuer de traiter des questions que j'ai commencé à me poser lorsque j'étais en médiathèque.

G.D. : Pas vraiment, la plupart de mes collègues ont aussi un parcours atypique et évoluant dans la sphère des « expats » avoir plusieurs casquettes et être débrouillard fait partie du paquetage.

On vous reverra un jour en bibliothèque ?

A.G. : On peut déjà me voir en bibliothèque, mais en tant qu'intervenant extérieur ! Il y a quelques mois je suis

allé à la bibliothèque de Pouzauges pour animer un atelier robotique sur une journée. Je pense que mon expérience de médiathécaire m'a permis de mieux cibler cet atelier et de ne pas juste me limiter à la technique, ce qui a été apprécié par l'équipe de la bibliothèque.

Par contre, je ne pense pas revenir dans la fonction publique. Ma liberté d'action est maintenant bien plus grande. Plus de flexibilité, moins de freins opérationnels. Je peux par exemple faire du télétravail, ou gérer mes récupérations et absences plus facilement. J'ai des tâches quotidiennes mais toutes les semaines sont globalement différentes.

G.D. : Peut-être suite à mon retour en France mais pas dans l'immédiat.

Une anecdote pour finir ?

A.G. : Dans le fablab où je suis, il y a une « bibliothèque » (je parle du meuble) ainsi qu'une boîte à lire en libre-service. Elles étaient là avant mon arrivée. Comme quoi, ces deux univers se rencontrent toujours.

G.D. : On nous a livré la découpeuse laser. On ne voyait pas la machine si grande, imaginez une caisse de 3m sur 2m à déplacer depuis une camionnette sans hayon ni palette jusqu'à son emplacement à l'étage... Nous voilà obligé de lever de sa boîte en bois puis de demander aux « workers », voisins et collègues de filer un coup de main : mise en place d'une passerelle de fortune en bois afin de la descendre du camion, puis passage par l'ascenseur, démontage en 2 pièces pour enfin la passer dans les escaliers à l'étage... Au final une demi-journée pour la déplacer et une autre demi-journée pour l'installer, mais on a, à présent une machine de plus à proposer à nos publics.

Merci à tous les deux pour ces témoignages et bonne chance au fablab ! Vous nous avez montré qu'au-delà des missions spécifiques propres aux bibliothèques et aux fablabs, nous trouvons bien des attitudes communes : faciliter, rendre possible ou encore organiser la médiation entre des contenus et des usagers. ■

LA TRANSITION BIBLIOGRAPHIQUE DOIT ÊTRE UN PROJET COLLECTIF !

INTERVIEW MENÉE PAR PHILIPPE COLOMB

Les agences bibliographiques nationales (Abes et BnF) se sont engagées depuis plusieurs années dans une grande modernisation des modèles de données et du code de catalogage. C'est ce qu'on appelle la Transition bibliographique. Renaud Aïoutz, chef de projet Système d'information à la médiathèque départemental du Puy-de-Dôme et pilote de la Transition bibliographique (Groupe Systèmes & Données), rappelle ici l'importance de ce grand chantier qui concerne tous-tes les professionnel-les.

Tout d'abord, pourriez-vous rappeler en quelques mots quels sont les grands enjeux du programme de « transition bibliographique » ?

Renaud Aïoutz : Notre objectif principal est de permettre aux bibliothèques françaises de faire évoluer leurs catalogues pour à la fois mieux servir leurs publics localement et avoir une meilleure visibilité sur le web. Pour cela, il faut que les catalogues se FRBRisent, c'est-à-dire qu'ils ne soient plus centrés sur des « notices » et des « documents » mais mettent en valeur des « contenus » et leurs « relations ». Cela permet un enrichissement formidable des catalogues et des rapprochements très intéressants pour les usagers et les usagères.

Pour implémenter ce modèle de description beaucoup plus riche, un nouveau code de catalogage RDA-FR (ressources : description et accès) qui vise à remplacer nos normes Afnor, est en cours de publication grâce à plusieurs groupes d'experts. La transition bibliographique est donc ce mouvement d'évolution : d'abord de notre modèle, de nos « normes » et, à terme, de nos formats d'échanges comme l'Unimarc.

Cela permettra aux bibliothèques (et cela permet déjà pour quelques pionniers) d'insérer nos catalogues dans le web des données et de contribuer à sa construction, au même titre que Wikipédia par exemple !

Pour les plateformes web, les enjeux d'indexation sont essentiels et les solutions portées par les bibliothèques les

intéressent beaucoup. Récemment par exemple, YouTube a annoncé qu'il allait utiliser l'ISNI pour indexer ses contenus musicaux. L'ISNI est un système international d'identification unique des artistes, dont notamment la BnF entretient la partie consacrée aux artistes français. En quelque sorte, les géants du web redécouvrent les savoir-faire des bibliothécaires. Ces dernières doivent en profiter pour affirmer la pertinence de leurs données et se faire une place dans ce nouveau monde de l'information qu'on appelle le web sémantique.

Quels sont les problèmes informatiques posés par ces évolutions ?

R.A. : Tout d'abord il faut reconnaître que beaucoup de bibliothèques ne savent pas vraiment dans quel état est leur base de données. Quelles sont les données présentes, selon quels formats, provenant de quelles sources etc. ? Mais surtout, elles sont nombreuses à avoir supprimé, voire à n'avoir jamais importé dans les notices, les identifiants pérennes de la BnF qui sont essentiels pour le passage au modèle FRBR et à terme RDA-FR. Nous souhaitons donc dans un premier temps accompagner les établissements dans les chantiers de reprise de données afin de partir de bases propres. C'est un travail invisible et ingrat mais pourtant essentiel pour prendre le virage de la Transition bibliographique sans heurts et à coûts maîtrisés. Ensuite, il va s'agir

d'adapter tous nos outils de catalogage à cette nouvelle norme. On le sait, nous dérivons de plus en plus de métadonnées plutôt que nous ne les produisons ex nihilo au niveau de chaque catalogue. C'est très légitime et souhaitable. Il faut donc disposer des outils adaptés pour qu'une dérivation fiable et contrôlée puisse se faire à partir de différents réservoirs (la BnF ou le Sudoc mais aussi à titre d'exemple : Electre, ORB Decître, le GAM, CVS etc.) et qu'elle puisse prendre en compte les enrichissements locaux, sans pour autant trop alourdir le catalogage. Dans son principe le FRBR est aussi une promesse d'économie et de répartition du catalogage !

Permettre aux bibliothèques françaises de faire évoluer leurs catalogues pour mieux servir leurs publics et avoir une meilleure visibilité sur le web

Concrètement, comment les bibliothèques vont-elles être accompagnées dans cette évolution technologique majeure ?

R.A. : Les deux agences bibliographiques nationales, la BnF et l'ABES, ont lancé le projet Transition bibliographique¹. Je pilote le groupe Système & Données qui vise notamment à informer les administrateurs et les administratrices de systèmes informatique documentaire sur les implications des nouvelles règles de catalogage et à diffuser des préconisations et des outils à l'attention des professionnels engagés dans un projet de réinformatisation. Notre groupe travaille aussi avec les éditeurs et éditrices commerciaux, qu'ils produisent des SIGB ou qu'ils soient fournisseur-euses de métadonnées, voire de ressources numériques. Nous essayons de faciliter le dialogue entre toutes ces personnes afin de fluidifier cette nécessaire transition.

Y a-t-il un calendrier pour cette transition ? Quels sont les grands rendez-vous que les établissements ne doivent pas manquer ?

R.A. : La rédaction du nouveau code de catalogage RDA-FR est progressive et ne sera vraisemblablement pas aboutie avant 2021. Mais une étape importante a été franchie en 2017 avec notamment la publication de plusieurs chapitres de la Section 2 sur les œuvres et expressions, de la Section 3 sur les agent-es et de la Section 5 sur les relations principales entre les entités. Le code n'est donc pas encore totalement disponible, mais il a déjà annulé et remplacé une première norme Afnor, la NF Z 44-061 (remplacée par le Chapitre 9 – Identification des personnes de RDA-FR). Une période de cohabitation s'est désormais ouverte et nous invite à commencer à nous former et à préparer l'avenir sans plus tarder ! Au niveau des bibliothèques universitaires, grâce à l'animation du réseau Sudoc, les choses commencent à bien se mettre en place et beaucoup de collègues sont prêts. On a beaucoup moins de visibilité au niveau des réseaux de lecture publique mis à part quelques

pilotes. Nous avons donc lancé un travail de sensibilisation et d'outillage des collègues avec notamment notre journée professionnelle annuelle depuis 2016². C'est pourquoi nous remercions BIBLIOTHÈQUE(S) de nous donner l'occasion d'aborder ce sujet qui peut paraître très technique mais qui est très orienté « nouveaux services aux usagers » et qui s'appuie finalement sur les compétences fondamentales du métier de bibliothécaire !

Il existe déjà un site web incontournable qui permet de disposer de beaucoup d'informations ainsi qu'un numéro spécial d'Arabesques, la revue de l'Abes³, qui fait un point sur tous les chantiers de la Transition. Dans le cadre de ce projet, des formations de qualité (dans les CRFCB et CNFPT notamment) et des journées d'étude (avec l'ABF notamment) sont également organisées dans toute la France. Il est vraiment important que les collègues y participent et nous fassent part de leurs éventuelles difficultés. Pour réussir, la Transition bibliographique doit être un projet porté collectivement ! ■

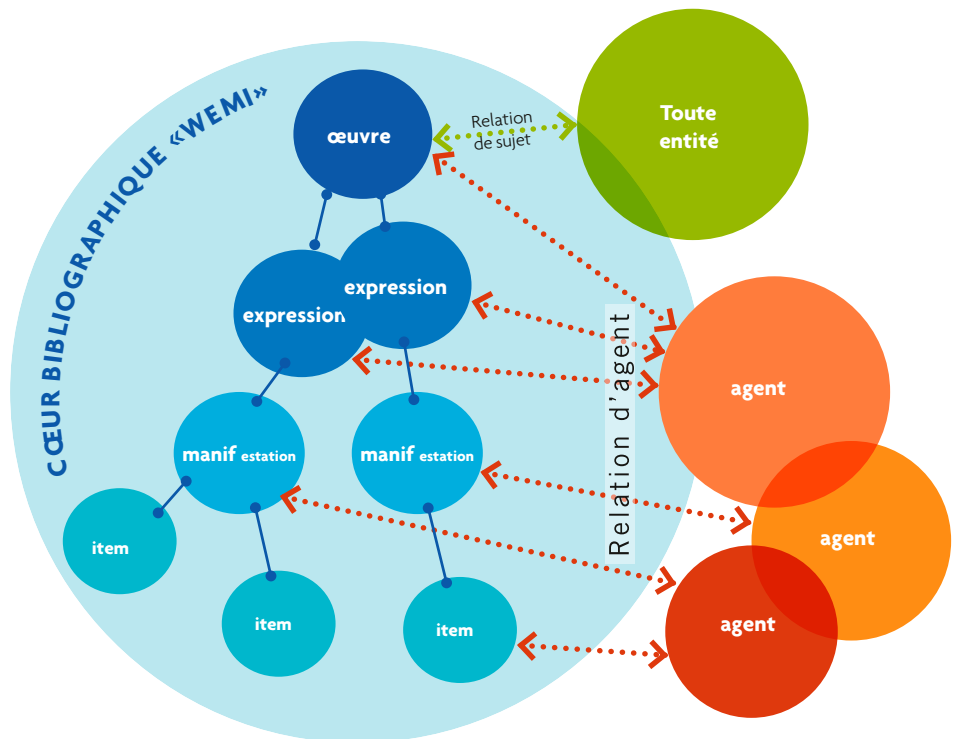
² <https://tinyurl.com/transibiblio-jp>
³ <https://tinyurl.com/arabesque-n87>

QU'EST-CE QU'UN CATALOGUE FRBRISÉ ?

Les modèles FRBR¹ (devenu depuis peu le modèle consolidé IFLA LRM) permet de distinguer des entités actuellement enchevêtrées dans les notices bibliographiques et d'autorité.

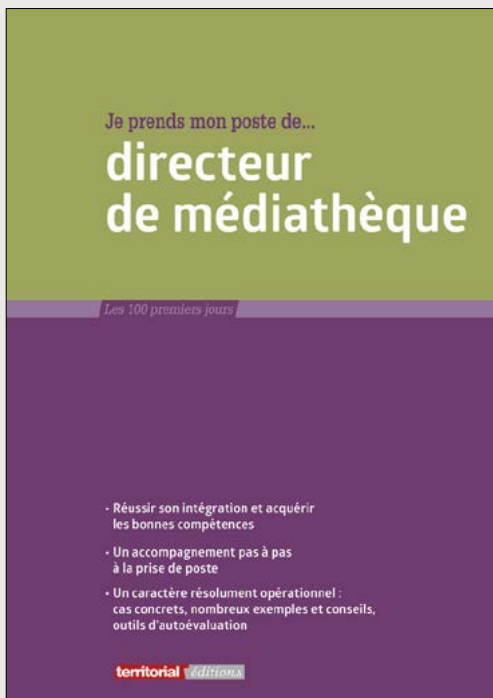
Prenons l'exemple classique de Don Giovanni, un opéra en deux actes et en langue italienne de Wolfgang Amadeus Mozart, créé à Prague le 29 octobre 1787, sur un livret de Lorenzo da Ponte. Dans un catalogue classique, on trouvera plusieurs notices différentes pour différentes interprétations sur CD, une autre notice pour le DVD d'une captation d'une certaine mise en scène, encore une autre notice pour la partition de l'opéra de Mozart, pour le film de Lozey, etc. Pourtant, intellectuellement, tous ces documents sont liés, puisqu'ils se rapportent à la même œuvre et que leur rapprochement permet d'approfondir le sens de chacun pris séparément. Le modèle FRBR tente de rendre compte de ces similitudes et de ces différences en distinguant quatre niveaux : l'œuvre (dans cet exemple, l'opéra en tant que production intellectuelle mais aussi ses adaptations comme le film de Lozey ou ses sources comme le Dom Juan de Molière), les expressions (ici, les différentes interprétations et mises en scènes), les manifestations (le disque vinyle d'origine, le CD remastérisé ou l'enregistrement en ligne sur une plateforme musicale) et enfin tous les différents exemplaires rattachés.

¹ <https://tinyurl.com/bnf-modeles>



MODÈLE FRBR, SCHÉMA GÉNÉRAL

¹ <https://www.transition-bibliographique.fr>



Je prends mon poste de... **directeur de médiathèque**

En bibliothèque-médiathèque, les bouleversements techniques, institutionnels et sociaux donnent tout leur sens à la démarche de prise de poste, loin de la simple succession de missions et de procédures immuables.

Cet ouvrage apporte les composantes techniques et organisationnelles de la construction d'un projet susceptible de répondre aux enjeux actuels des bibliothèques-médiathèques et d'assurer le succès de sa prise de poste auprès des élus et des personnels, dans une conjoncture budgétaire défavorable.

Avec l'expertise de **Fabrice Anguenot**, chargé de mission dans un organisme public, formateur, **Joël Clérembaux**, consultant et formateur auprès de collectivités territoriales, et **Thierry Giappiconi**, conservateur territorial en chef de bibliothèque.

En savoir plus et consulter un extrait



Réf. PJ11

Parution mars 2018
Version papier : 29,90 € TTC
TVA en vigueur



Commande

- Bon de commande ci-contre
- Fax : 04 76 05 01 63
- Email : vpc@territorial.fr
- Web : www.lagazetteboutique.fr



Nos engagements

- Envoi en colis suivi
- Commande expédiée sous 48 h
- Paiement en ligne sécurisé
- Possibilités de paiement :
 - réservé aux administrations et collectivités : mandat administratif
 - pour les particuliers : carte bancaire, chèque...



Contact

- Tél. : **04 76 65 87 17**
(du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30)
- SAV : service-client-editions@territorial.fr
- Rejoignez-nous sur [facebook.com/territorial.editions](https://www.facebook.com/territorial.editions)

BON DE COMMANDE

À renvoyer à Territorial Éditions - CS 40215 - 38516 VOIRON Cedex

Je commande exemplaire(s) du livre « Je prends mon poste de directeur de médiathèque » au prix unitaire de 29,90 € TTC

France métropolitaine : 1€ par commande, Union européenne : 8,90 € par article, DOM-TOM et étranger : 14,90€ par article

Code client :

Collectivité :

Nom, prénom :

Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

E-mail :

RIB: CIC Crédit Industriel et Commercial - Code banque: 30066
Code guichet: 10949 - N° compte: 00020062001 - Clé RIB: 26
IBAN: FR76 3006 6109 4900 0200 6200 126 - BIC (Bank Identifier Code): CMCIFRPP - N° SIRET: 404 926 958 00020 - Code APE: 5813Z
Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente applicables aux ouvrages (disponibles sur le site Internet www.lagazetteboutique.fr) et les accepter sans réserve.

Signature et cachet:



AFRIQUE

FOCUS

FRANCOPHONE

POUR UNE SOLIDARITÉ PROFESSIONNELLE AVEC LES BIBLIOTHÉCAIRES AFRICAINS

PAR VIVIANA QUIÑONES

Ces deux dernières années, les demandes de partenariat reçues par l'ABF de la part de bibliothécaires de lecture publique et d'associations de pays d'Afrique dits francophones se sont multipliées. Par le biais de ce Focus, Bibliothèques(s) souhaite apporter une réponse à ces demandes. Comment ?

Tout d'abord, en faisant mieux connaître les défis auxquels font face ces bibliothèques publiques, à travers un article général et un autre sur la Guinée : manque de volonté politique et de moyens et donc, d'investissements pour la coordination, les collections, la formation, les équipements pour le numérique, les projets... À ces défis s'ajoutent, pour certains pays, les conséquences lourdes des guerres ou bien du terrorisme actuel, comme au Mali.

De nombreuses actions, parfois bien innovantes, de petite ou de grande ampleur, menées généralement en partenariat avec des institutions ou des associations, des bibliothécaires engagés relèvent ici et là ces défis. Comme par exemple celles mises en place au Cameroun, au Niger, au Bénin, en Côte d'Ivoire, ou dans plusieurs pays à la fois comme celles du Cobiac ou de BSF...

Ce Focus montre ensuite les enjeux et la vitalité de l'édition dans les pays africains, à travers un article général et des entretiens avec trois éditrices phare, puis les nouveaux départs et les défis que connaissent les associations de bibliothécaires, et le support que l'IFLA peut leur apporter.

Ce sont très souvent les partenariats qui permettent aux bibliothèques publiques africaines de vivre ou de revivre. Quatre bibliothécaires français font part de leur expérience – il a été difficile de choisir parmi toutes les réponses reçues à l'appel à témoignage lancé par *BIBLIOTHÈQUE(S)* !

Après le vibrant appel « Aimons l'Afrique ! », le mémo pour les partenariats se veut un guide pratique pour des collaborations durables et enrichissantes, même sans un budget dédié, entre bibliothèques françaises et africaines.

Car le but de ce Focus très riche, réalisé avec plus de vingt experts, c'est de susciter ces partenariats, cette solidarité professionnelle à laquelle nos collègues en Afrique ont fait appel... ■



LECTURE PUBLIQUE DANS LES PAYS FRANCOPHONES EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

PAR MANDIAYE NDIAYE

Les bibliothèques sous-tendent une société où les gens de tous les milieux peuvent apprendre, créer et innover. Au regard de ce rôle crucial, les bibliothèques font face aux défis de l'accès au savoir de tous, le développement de nos pays et la promotion de sociétés plus inclusives.

Afin de répondre à ces missions, les bibliothèques doivent bénéficier d'un environnement favorable, qui passe par un renforcement de leur pouvoir en tant qu'agents de développement et acteurs communautaires essentiels, dotés de ressources humaines, matérielles et financières leur permettant de s'acquitter de leur mission de service public. Ce qui n'est pas le cas dans la plupart des pays francophones d'Afrique sub-saharienne avec sa population de plus 75 millions de personnes¹, où la situation du secteur des bibliothèques n'est pas des plus reluisantes.

PANORAMA CONTEXTUEL DES BIBLIOTHÈQUES DE LECTURE PUBLIQUE

Dresser un panorama contextuel des bibliothèques de lecture publique des pays francophones en Afrique sub-saharienne n'est pas aisé, si l'on sait que la première grande difficulté reste l'absence de données officielles récentes et fiables. La maîtrise des données est cruciale dans cet exercice et il est rare d'en disposer à l'échelle nationale. Or sans une radioscopie claire de la situation, il serait illusoire de formuler des politiques qui répondent aux exigences du secteur.

Le paradoxe est que la plupart des pays francophones en Afrique sub-saharienne disposent d'outils et de mécanismes pour venir à bout de cette épineuse question, avec



La bibliothèque universitaire Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal

Mandiaye Ndiaye

l'existence de cadres juridiques, de directions nationales chargées de la lecture publique et de rencontres périodiques internationales autour du livre comme la Foire internationale du Livre et du matériel didactique de Dakar (Fildak), la Foire internationale du Livre de Ouagadougou (Filo), le Salon international du livre d'Abidjan (SILA), etc.

Dans les pays où les données existent, elles ne sont pas à jour, même si elles renseignent sur des disparités et dysfonctionnements multiples. Au Sénégal par exemple, la dernière enquête d'envergure nationale portant sur les bibliothèques de lecture publique remonte à juillet 2001.

Le rapport² produit par l'Association sénégalaise des bibliothécaires, archivistes et documentalistes (ASBAD) en faveur de la Direction du Livre et de la Lecture (DLL) est le résultat d'enquêtes de terrain, basées sur un questionnaire écrit qui cerne l'ensemble des aspects liés à la gestion, aux moyens des bibliothèques et à leur politique au sein des collectivités. Pourtant, la communauté francophone d'Afrique sub-saharienne dispose de ressources humaines capables de mener ce type d'état des lieux indispensable à l'élaboration de

² Rapport d'enquête sur les bibliothèques de lecture publique au Sénégal. ASBAD, juillet 2001.

LA SITUATION DES BIBLIOTHÈQUES EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE N'EST PAS TRÈS RELUISANTE

¹ <https://tinyurl.com/francophonie-estimations> consulté le 22/03/2018





ASBAD

politiques et d'actions pour dynamiser le secteur dans les différents pays. Depuis le Centre de formation des bibliothécaires (CRFB) sur impulsion de l'UNESCO en mars 1962 à Dakar à la création de l'École des bibliothécaires, archivistes et documentalistes (EBAD) le 17 novembre 1967 à Dakar, une masse critique de professionnels a été formée pendant des générations en faveur des pays francophones d'Afrique. Rien que pour la période de 1979 à 2009, l'EBAD a formé 2551 diplômés de 1^{er} et 2nd cycles (Dione, 2015)³. Donc, c'est plus une absence de politique nationale du livre élaborée et mise en œuvre qui constitue le nœud du problème. Ce qui impacte négativement le dynamisme du secteur avec l'absence de réseaux des bibliothèques publiques fonctionnels au niveau des pays, le manque d'équipements et l'inexistence de ressources d'investissement et de fonctionnement suffisantes.

OPPORTUNITÉS À SAISIR POUR REDYNAMISER LE SECTEUR

L'environnement international et sous-régional du secteur des bibliothèques semble être favorable pour amorcer un saut qualitatif en vue de

redynamiser les choses. On note de plus en plus une vitalité des associations professionnelles nationales du secteur des bibliothèques, bien que pour être plus efficaces, elles gagneraient à mener des actions d'envergure, en travaillant davantage en synergie dans des cadres fédérateurs. Les associations professionnelles nationales peuvent porter le plaidoyer auprès des décideurs en mettant à profit les différents projets et programmes développés par l'IFLA et la Fédération africaine des associations (AFLIA) autour de la mise en œuvre des agendas de développement. L'engagement des États au niveau de l'ONU, à travers le Programme de développement durable à l'horizon 2030⁴, qui ambitionne de transformer le monde dans lequel nous vivons en ne laissant personne de côté, ouvre des perspectives aux bibliothèques et constitue un bon levier pour agir sur la prise en compte de ces dernières au niveau de l'élaboration des politiques nationales.

LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES ONT UN RÔLE IMPORTANT À JOUER POUR LE DÉVELOPPEMENT DES BIBLIOTHÈQUES EN AFRIQUE

Au niveau continental, l'Agenda 2063, « l'Afrique que nous voulons »⁵ adopté par les chefs d'États de l'Union Africaine en janvier 2015 constitue également un autre levier. Il est « à la fois une vision et un plan d'action. Les acteurs du secteur des bibliothèques ne doivent pas rater le coche. »

Par ailleurs, des efforts doivent être déployés pour faire évoluer la timide prise en compte des bibliothèques et des professionnels des pays francophones d'Afrique sub-saharienne dans les perspectives de refondation des bibliothèques publiques en Afrique. La plupart des initiatives et programmes déployés au niveau continental ne favorisant pas la participation de la communauté francophone. ■

³ Dione, B. (2015). La formation des bibliothécaires, des archivistes et des documentalistes au Sénégal. *Documentation et bibliothèques*, 61(2-3), 117-120. Doi : 10.7202/1032818ar

⁴ <https://tinyurl.com/onu-agendadv>

⁵ <https://tinyurl.com/agenda2063pdf>

« NOS BIBLIOTHÈQUES, CES BIJOUX CRÉÉS AVEC LA COOPÉRATION FRANÇAISE, SONT EN TRAIN DE MOURIR »

INTERVIEW MENÉE PAR MARIE-PAULE HUET ET VIVIANA QUIÑONES



Antoine Kessery Béavogui

Dans les années 1980 et 1990, des projets menés par divers états africains avec la Coopération française ont fait naître des réseaux de bibliothèques publiques. À la fin des projets, chaque état devait prendre en charge le renouvellement des collections, la formation, la coordination du réseau... Cela n'a pas été le cas et de ce fait, les réseaux de lecture publique se sont peu à peu affaiblis et les bibliothèques dépérissent. Mais pas toutes ! Ainsi en Guinée, à l'initiative d'Antoine Kessery Béavogui, l'équipe du CELPAC (Centre national de lecture et d'animation culturelle) a écrit à l'ABF en 2017 lui demandant son soutien.

Pouvez-vous nous dire ce qu'est le CELPAC précisément et quel est votre rôle au sein de cet organisme ?

Antoine Kessery Béavogui : Le Centre de lecture publique et d'animation culturelle est né en 2008, suite à la création du ministère de la Culture, des Arts et des Loisirs de la République de Guinée. La mission du CELPAC est de coordonner l'action des bibliothèques de lecture publique ainsi que celle des Centres de lecture publique et d'animation culturelle (CLAC) et d'y mettre en œuvre des programmes de développement. Je suis chef du département chargé de la formation et de l'animation du CELPAC.

Quelle est la différence entre ces deux réseaux que vous coordonnez, les bibliothèques publiques et les CLAC ?

A.K.B. : Les bibliothèques publiques ont été créées par la République de Guinée en partenariat avec la Coopération française dans les années 1990 : 31 bibliothèques sur l'ensemble du territoire, dans les préfectures. Les CLAC, eux, ont été mis en place avec l'Organisation internationale de la francophonie (OIF),

dans des communes rurales : un premier réseau de 10 CLAC en Basse et en Moyenne Guinée, en 1994. Un deuxième réseau en Guinée forestière et en Haute Guinée est en projet.

Les bibliothèques de ces deux réseaux sont-elles similaires ?

A.K.B. : Pas vraiment, car dans les CLAC il y a plusieurs espaces (salle polyvalente, salle d'animation, bibliothèque), il y a des livres bien sûr mais aussi des jeux et des films, avec le matériel nécessaire pour des projections. Les bibliothèques publiques, elles, ne disposent que d'un seul espace et n'ont pas d'équipement audiovisuel.

À part cela, les réseaux fonctionnent de la même manière ?

A.K.B. : Non. Pour les CLAC, l'OIF assure le fonctionnement. Elle verse une subvention annuelle qui permet de payer le travail du responsable national et des animateurs, ainsi que les frais pour les animations. Elle fournit également des livres et du matériel didactique tous les deux ans, selon les besoins que les animateurs expriment

dans leurs rapports, et elle assure aussi la formation de ces derniers.

Les bibliothèques publiques ont, elles, beaucoup de mal à fonctionner. Sur les 31 créées, seulement 11 sont actives aujourd'hui – celles de Kaloum dans Conakry, Kindia, Mamou, Labé, Boké, Fria, Guéckédou, Nzérékoré, Kouroussa, Mali et Kamsar.

Pourquoi ces difficultés ?

A.K.B. : L'accord entre la France et la Guinée stipulait qu'après la fin de l'accord, en 2007, la Guinée devait assurer la relève, c'est-à-dire apporter ce que la France apportait avant : les collections, la formation, l'animation. Mais le contexte politique n'a pas permis à l'État guinéen de le financer... Les collections ont donc beaucoup vieilli, aucune formation des bibliothécaires (des enseignants détachés par le ministère de l'Éducation) n'a été réalisée, aucune mission de suivi n'a pu être effectuée sur le terrain, nous n'avons eu aucune subvention pour permettre à ces bibliothèques de vivre. Le CELPAC ne leur apporte rien.





Ne serait-il possible de répartir les moyens apportés par l'OIF entre toutes les bibliothèques que le CELPAC coordonne, CLAC et bibliothèques publiques ?

A.K.B. : Non, ce n'est pas possible, car dans la convention entre l'OIF et l'État guinéen il est dit précisément que l'OIF apporte son soutien au réseau CLAC. L'OIF estime qu'il appartient à l'État guinéen d'assurer la pérennisation de l'autre réseau, alors l'OIF ne lui apporte rien.

Et les préfetures et les mairies, qui dernièrement ont pris davantage d'importance ?

A.K.B. : Effectivement, le CELPAC a une démarche participative : la localité bénéficiaire met à disposition le local, assure les charges liées à l'électricité, la sécurité, l'eau et l'entretien du bâtiment, tandis que le CELPAC de son côté doit fournir les documents, assurer la formation et aussi l'évaluation à partir des rapports trimestriels et annuel que les bibliothèques lui envoient.

Avec l'équipe précédente dirigée par M. Chérif Camara, nous avons effectué plusieurs missions, nous sommes allés vers les autorités locales, pour essayer de les impliquer dans la vie de la bibliothèque. Mais elles ne considèrent pas le secteur du livre comme une priorité – pour les autorités, la priorité c'est le football, le folklore, la danse... alors que les bibliothèques, qui doivent être des pôles pour développer un pays, sont laissées pour compte, même les élus locaux ne s'y intéressent pas. Avec les sensibilisations répétées que nous avons

Une des équipes en train de préparer les questions lors d'un défi, la même salle sert de bibliothèque, de salle de travail et de salle d'animation



Marie-Paule Huet

effectuées, certains ont compris qu'il faut apporter, assister, intervenir dans les bibliothèques, mais dans d'autres préfetures ou mairies, ce n'est pas le cas, ce n'est pas leur problème.

De quels moyens disposez-vous pour essayer de faire pression, d'obtenir des financements ?

A.K.B. : En 2017, avec la nouvelle équipe nous avons proposé des activités pour relancer le réseau mais nous avons rencontré énormément de difficultés, d'ordre administratif, technique et financier : nos projets sont restés sans suite, l'État ne fait pas d'efforts pour pérenniser ces acquis, ces bijoux créés avec la coopération française.

LA CULTURE EN GUINÉE N'EST PAS UNE PRIORITÉ. NOS MOYENS NE PERMETTENT PAS DE MENER À BIEN NOS ACTIVITÉS

En novembre dernier il y a eu à Conakry un moment fort autour de la littérature africaine pour la jeunesse, avec un colloque et un salon du livre. L'OIF fournit-elle au CLAC des livres publiés en Guinée ? Et avez-vous pu négocier avec le ministère un budget pour profiter du salon et acheter des livres africains pour les bibliothèques ?

A.K.B. : Non, l'OIF n'achète pas de livres guinéens pour les CLAC. De mon côté, j'ai fait mon rapport après le colloque et le salon mais il est resté lettre muette. Je voudrais mentionner que ce colloque a été pour moi une vraie formation, car il m'a permis d'apprendre beaucoup, m'a donné l'occasion du contact avec le monde des éditeurs, des auteurs, des libraires LIEN ACTES, avec tous les secteurs du livre de jeunesse. J'ai aussi apprécié la petite formation que la BnF-Centre national de la littérature pour la jeunesse nous a faite autour de l'animation à l'intention des enfants.

Il me semble que vous avez justement pu être un appui pour la bibliothèque de Kaloum, près du CELPAC à Conakry, n'est-ce pas ?

A.K.B. : Mon souci est de faire vivre ces bibliothèques. Je suis souvent

en contact avec Kaloum et je passe apporter mon soutien tous les deux ou trois mois. Et en 2016 et 2017, nous avons organisé deux défis lecture avec la directrice de la bibliothèque. Ces défis se sont passés dans les murs et aussi dans les écoles environnantes, où nous sommes allés faire des animations. Ceci a donné de la vie à la bibliothèque, et le rapport indique que la fréquentation a augmenté suite aux défis. Nous avons pu les réaliser grâce au soutien d'un éditeur local et du Gouverneur, que je remercie beaucoup d'avoir répondu à notre demande de partenariat : son aide nous a permis de payer les animateurs, la restauration lors de la remise des prix et les prix eux-mêmes.

Les bibliothèques publiques de Dalaba et de Mamou en Moyenne Guinée, prises en 2005, quand le projet d'appui à la lecture et à l'édition était en pleine activité



Marie-Paule Huet

Avez-vous pu utiliser ces résultats pour argumenter auprès du ministère ?

A.K.B. : Oui, ces données ont été envoyées au ministère mais comme je vous le disais, la culture en Guinée n'est pas une priorité, les moyens mis à disposition de mon département au CELPAC ne nous permettent pas de mener à bien nos activités.

Le CELPAC a un nouveau directeur depuis 8 mois. Avez-vous pu fixer de nouveaux objectifs avec lui ?

A.K.B. : Nous lui avons préparé un état des lieux des préoccupations et des perspectives, qu'il a transmis au ministère. Nous attendons les réactions.

Que faudrait-il faire, à votre avis, pour que le CELPAC puisse jouer pleinement son rôle auprès de toutes les bibliothèques du pays ?

A.K.B. : Premièrement, il faut une volonté politique. Deuxièmement, il est nécessaire de mettre à disposition du CELPAC une ligne budgétaire et des moyens conséquents pour les acquisitions et la formation. Enfin, nous devrions faire des missions, visiter chaque bibliothèque pour faire l'état des lieux (ce qui n'a pas été fait depuis de longues années) puis

BIBLIOTHÉCAIRE, C'EST UN MÉTIER QUE J'ADORE. IL FAUT S'IMPLIQUER, SE PERFECTIONNER, PENSER AUX GÉNÉRATIONS À VENIR, METTRE À LEUR DISPOSITION DE BONNES BIBLIOTHÈQUES VIVANTES

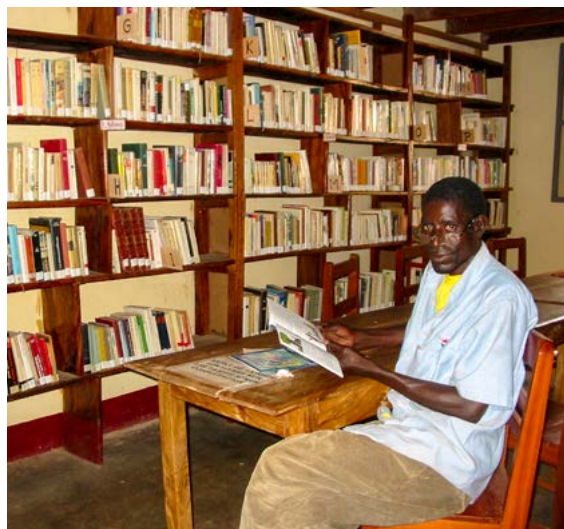
Avez-vous tenté de trouver des soutiens à l'étranger ?

A.K.B. : Nous avons écrit à beaucoup d'institutions, des ambassades, des ONG, des associations, demandant de l'aide pour des dotations de livres et pour la formation, ainsi que pour créer des bibliothèques dans des endroits qui en sont encore dépourvus. Certaines n'ont pas répondu, d'autres ont réagi, nous disant de rester à l'attente, mais aucune n'a donné de suite.

Malgré toutes les difficultés, vous êtes resté au CELPAC, vous n'êtes pas revenu à l'enseignement... Qu'est-ce qui vous motive ?

A.K.B. : J'aime le livre. J'aime sortir du bureau, aller sur le terrain à la rencontre des lecteurs. Bibliothécaire, c'est un métier que j'adore, je l'ai accepté très volontiers et je me dis qu'il faut s'impliquer, se perfectionner, penser aux générations à venir, mettre à leur disposition de bonnes bibliothèques, vivantes.

Ceux qui nous ont précédés, qui ont été formés vont bientôt partir à la retraite. S'il n'y a pas une relève nous mourrons, c'est pourquoi je me suis engagé dans ce métier, pour éviter cela, pour apprendre et pour apporter quelque chose. ■



Marie-Paule Huet

essayer petit à petit de relancer les bibliothèques. Sinon, ce sera toujours impossible pour nous d'atteindre nos objectifs.

LA LECTURE PUBLIQUE AU MALI

PAR CHRISTOPHE CASSIAU-HAURIE

L'éducation et la culture font souvent partie des secteurs les plus touchés lorsqu'un pays connaît une crise. C'est le cas depuis quelques années dans le Sahel où les structures socio-éducatives sont la cible des mouvements terroristes. Cependant, il arrive que les gouvernements ne laissent pas la barbarie l'emporter.

Le Mali est fortement déstabilisé depuis plusieurs années par des troubles politiques et militaires. Aujourd'hui, le gouvernement malien ne maîtrise pas l'intégralité de son territoire, en particulier la région de Kidal (nord du pays). Bamako a également connu deux attentats sanglants en mars et novembre 2015, de ce fait, des mesures de sécurité extrême ont été mises en place au sein de la ville.

La déstabilisation quasi-permanente engendrée par cet état de guérilla larvé a eu des répercussions économiques sur le pays. De fait, peu d'institutions documentaires universitaires ont un budget de fonctionnement ou même d'acquisition. Cette situation qui, il est vrai, ne date pas d'aujourd'hui s'est aggravée depuis quelques années.

Pourtant, en matière de lecture publique, le Mali a longtemps abrité un projet de coopération, intitulé Opération de Lecture publique - dit OLP - (1978 - 2001), premier du genre en Afrique, et modèle pour toute une série de pays voisins. Ce projet a marqué durablement plusieurs générations de jeunes lecteurs et a encore des répercussions positives aujourd'hui du fait de l'existence toujours active d'un maillage de petits centres de lecture dans l'ensemble du pays. De ce fait, à la différence des bibliothèques universitaires et de recherche qui sont dans un état pitoyable, la situation est un peu moins mauvaise pour la Bibliothèque Nationale et le Centre National de la lecture publique (héritière de l'OLP), dotés d'un budget (certes

très modeste mais régulier) et d'un personnel titulaire affecté en propre.

LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN FAVEUR DES BIBLIOTHÈQUES

La politique culturelle du Mali est définie dans un document-cadre de 2011¹, élaboré dans le cadre du PADESC². Celui-ci permet d'avoir une idée claire de la volonté politique du gouvernement en matière de politique en faveur de la documentation et des bibliothèques.

La « promotion de la création artistique et littéraire » fait partie des quatre programmes pilotés par le ministère de la culture. Ce

programme avait une dotation de 2,75 milliards de FCFA³ en 2016, soit 37 % du budget total du ministère et était considéré comme le plus important du département. Le développement de la lecture fait partie des missions qui lui ont été affectées.

Cependant, le Mali n'a ratifié ni l'accord de Florence, ni le protocole de Nairobi qui prolonge les termes de l'acte. Cette non-ratification a – par exemple - pour conséquence l'imposition de taxes douanières sur les importations de livres vers le Mali⁴.

³ Soit 4 180 000 euros.

⁴ Cela a également pour conséquence l'imposition de taxes sur le matériel d'imprimerie, consommables inclus.

¹ Politique culturelle du Mali : Document-cadre.

² Troisième Programme d'appui au secteur culturel, mis en œuvre dans le cadre de la coopération Mali-Union Européenne

Ousmane Diarra (écrivain chez Gallimard et bibliothécaire) en pleine séance de contes pour enfants à l'Institut Français de Bamako - décembre 2015



DR

Club de lecture au CLAEC de la commune V



CLAEC

PANORAMA DES BIBLIOTHÈQUES DE LECTURE PUBLIQUE

La Bibliothèque de l'Institut français de Bamako comptait en 2017 environ 1 700 abonnés. Si l'on compare ce chiffre avec d'autres instituts français implantés dans des capitales d'Afrique de l'Ouest de taille comparable, on peut constater que Bamako a le plus faible nombre de lecteurs : Cotonou compte 3 000 abonnés (Bénin), Niamey : 3 200 (Niger) et Ouagadougou : 4 400 (Burkina Faso). Près de 80 % des abonnés (1 092 en 2015) sont issus du milieu scolaire et universitaire.

Le nombre de documents de la bibliothèque est d'environ 25 000. La bibliothèque est dans la moyenne basse si on la compare aux bibliothèques des trois autres instituts de la sous-région : 23 000 documents pour Ouagadougou, 31 000 pour Cotonou et 31 000 pour Niamey. Les documents pour adultes représentent plus de 78 % de l'ensemble des ouvrages et sont fortement majoritaires comparés à ceux pour la jeunesse (18,54 %). Les romans (jeunesse ou adulte) représentent près d'un quart (24,84 %) de l'ensemble. Le nombre d'emprunts en 2015 était de 14 380.

LE MALI SI FORTEMENT DÉSTABILISÉ PAR LES ÉVÉNEMENTS POLITIQUES GARDE LE CAP POUR PRÉSERVER LA CULTURE ET L'ÉDUCATION

De 2010 à 2013, années de crise intense, tout comme le nombre d'abonnés, les prêts ont régulièrement baissé avant de commencer à remonter en 2014.

Les plus grands emprunteurs sont les professions libérales avec plus de 18 ouvrages à l'année, les fonctionnaires avec une moyenne de 16,5, les élèves (16,05), les chercheurs (14,8) puis les étudiants qui empruntent en moyenne 11,5 ouvrages. Les romans représentent le type d'ouvrages le plus emprunté (un peu plus de 22 % des prêts en 2014) suivi par les BD (16,5 %) et les albums pour enfants (13 %). Les disciplines comme les sciences sociales (7 %), les sciences exactes (0,6 %), les sciences naturelles (0,7 %) ou l'art (0,35 %) sont minoritaires.

Après avoir atteint 10 650 en 2014, le nombre d'entrées a fait un bond à 16 386 en 2015. Sans surprise, le jour le plus fréquenté est le samedi.

Le budget de la bibliothèque tourne autour de 30 000 euros par an dont 8 000 pour les acquisitions.

Anciennement dirigés par Fatogoma Diakité, qui a été responsable de l'OLP, les Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) sont un programme piloté par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) qui vise depuis 1986 à soutenir la lecture publique dans les pays membres⁵. Le réseau Malien a été créé en 2011⁶ et est constitué de 13 centres dont deux, Ménaka et Kidal, qui ont été pillés par les djihadistes. Chaque centre compte environ 2 000 ouvrages. Le nombre d'abonnés en mai 2016 était de 15 000 pour les 11 centres toujours actifs et le nombre d'emprunts d'environ 400 mensuels pour chaque centre. Les CLAC ont également un secteur animation assez actif.

⁵ Pour une description des CLAC, lire ci-joint <https://tinyurl.com/oif-clac>

⁶ Ci-joint un article de la revue *Le français dans le monde* décrivant l'installation des CLAC au Mali : <https://tinyurl.com/lfdlm>





En termes d'appui, l'OIF fait des dotations régulières d'ouvrages pour l'ensemble des bibliothèques, complétées par un budget de fonctionnement annuel (10 millions de FCFA⁷ en 2015).

La Bibliothèque Nationale constitue la plus grande institution documentaire du pays avec 17 000 ouvrages. Elle compte 30 agents dont 4 sont qualifiés (formés à l'IUT des métiers du livre).

Son fonds est en partie référencé (12 000 ouvrages) sur catalogue informatisé. Elle a également son propre site internet⁸.

La bibliothèque a deux salles de lecture (d'une capacité de 200 places), une salle des périodiques et est ouverte un peu plus de 30 heures par semaine. Le nombre de visiteurs en 2015 a atteint 25 000, l'accès étant gratuit et les ouvrages uniquement en consultation sur place. Le budget que la BN reçoit de l'État est variable : 50 millions de F en 2006, rien en 2012 et 16 millions en 2015. Depuis 1985, la bibliothèque bénéficie du dépôt légal, ce qui représente une cinquantaine de titres par an.

Le principal projet de la BN pour les années à venir est le démarrage de la numérisation de ses fonds coloniaux. Le Centre National de la Lecture Publique, dirigé par Mamadou Bani Diallo, a été créé par une ordonnance de 2001, mais ses origines sont plus anciennes. Un réseau de bibliothèques (l'OLP) avait été créé en 1977 avec comme vocation l'installation de petits centres dans tout le pays pour servir d'appoint au système éducatif⁹. Il sera suivi en 1978 par la création de l'Association des bibliothèques, archivistes et documentalistes et la tenue d'un séminaire qui recommanda l'adoption de textes législatifs et réglementaires en faveur des bibliothèques et des archives.

⁷ Soit 15 200 euros.

⁸ Visible sur www.bn.gouv.ml

⁹ Pour un panorama de la situation des bibliothèques au moment de la création de l'OLP, cf. ce mémoire de l'ENSSIB : <https://tinyurl.com/memoire-sd>



Médiathèque
du CNLP

Fatogoma Diakité

À son apogée, l'OLP¹⁰ assurait le suivi de 121 bibliothèques¹¹.

De nos jours, la situation insurrectionnelle que vit le pays a pour conséquence qu'un grand nombre de ces bibliothèques échappe au contrôle du CNLP.

De fait, hormis Bamako, seules les bibliothèques des régions de Kayes, Ségou, une partie de Mopti et la ville de Goundam¹² sont encore suivies. Le CNLP gère sur Bamako une bibliothèque fréquentée par 20 000 usagers en 2016 dont 12 000 adultes¹³.

¹⁰ Pour un résumé de toute l'histoire de la lecture publique au Mali, on peut lire une excellente interview de Fatogoma Diakité, son responsable durant 19 ans : <https://tinyurl.com/tt-itwfd>

¹¹ Il fera l'objet d'un appui quasi constant de la coopération française.

¹² Du fait de l'obstination du bibliothécaire qui continue à ouvrir sa bibliothèque et à rendre des comptes au CNLP.

¹³ Durant de nombreuses années, la ville d'Angers a beaucoup aidé les bibliothèques des différents quartiers de Bamako.

Sa dotation annuelle théorique est de 20 millions de FCFA¹⁴ mais moins de 10 millions ont été débloqués ces dernières années.

Si l'on est loin des grandes années fastes, celles des années 1990, celles où le Mali était un modèle pour toute la région, la situation malienne reste tout de même encourageante. Bien que l'aide de la coopération française se soit très fortement réduite, bien que le soutien de la coopération décentralisée (en particulier celle d'Angers) soit également en baisse et bien que les moyens financiers ne soient pas à la hauteur, le Mali, fortement déstabilisé par la menace djihadiste et l'occupation d'une partie de son territoire, n'a pas abandonné sa politique en faveur de la lecture publique.

Et en cela, il reste un modèle pour nous tous...

La lecture publique au Mali doit beaucoup à une grande dame qui n'est plus de ce monde. En conséquence cet article est dédié à Dominique Vallet. ■

¹⁴ Soit 30 400 euros.

[...] LE MALI, FORTEMENT DÉSTABILISÉ PAR LA MENACE DJIHADISTE ET L'OCCUPATION D'UNE PARTIE DE SON TERRITOIRE, N'A PAS ABANDONNÉ SA POLITIQUE EN FAVEUR DE LA LECTURE PUBLIQUE

FORMATION, PROACTIVITÉ, RÉSEAUX, PARTENARIATS POUR DES PROJETS : ENTRETIEN AVEC CHARLES KAMDÉM

INTERVIEW MENÉE PAR VIVIANA QUIÑONES

Il existe au Cameroun une bibliothèque publique extraordinairement dynamique, le CLAC Yaoundé. Elle n'a aucun financement public. Pour connaître les raisons de son succès et lui demander des conseils, nous avons rencontré Charles Kamdem Poeghela, son fondateur et directeur, également consultant.



CLAC Yaoundé

En 2007, vous aviez 30 ans, vous avez créé une petite bibliothèque publique (2 000 livres) dans un quartier de Yaoundé. Pourquoi ? Avec quels financements ?

Charles Kamdem : Entre 2004 et 2006 j'ai dirigé la bibliothèque publique associative « La Maison des Savoirs » à Yaoundé. Après ma démission, le CLAC est créé en 2007 à mon initiative. Depuis lors je dirige cette structure qui fête donc ses 11 ans cette année. Ma principale motivation en créant une bibliothèque de lecture publique était d'offrir un espace de liberté aux populations et de proposer, en plus des livres et de la lecture,

un espace pour d'autres aspects de la vie culturelle (arts vivants, formations diverses, débats démocratiques, occasions de brassage intergénérationnel, apprentissages, rencontres). Le CLAC Yaoundé est un « lieu de vie », une « bibliothèque 3^e lieu » dans une ville de plus de deux millions d'habitants qui compte à peine deux ou trois bibliothèques publiques financées par des fonds de l'État ou de la ville.

Au début, le CLAC Yaoundé était exclusivement financé sur mes deniers personnels. Il faut noter que j'étais également soutenu par ma famille. Cela a duré près de cinq ans.

L'évolution du CLAC en dix ans est vraiment remarquable : aujourd'hui il dispose d'un bâtiment neuf de 400 m², un fonds de 10 000 volumes, un espace multimédia avec une dizaine d'ordinateurs connectés à internet, un atelier de reliure, une cafétéria, une ludothèque, une salle de 75 places assises et depuis peu, une salle d'« auto-apprentissage » avec 23 ordinateurs neufs, connectés à internet : comment avez-vous fait ?

Charles Kamdem : Vous avez oublié de citer notre bibliobus (Street CLAC) qui est la toute première bibliothèque mobile au Cameroun, mise en circulation en 2016¹ Pour parvenir à cette transformation, le secret est tout simple : dès le départ nous avons conçu le CLAC comme étant un projet éducatif et culturel certes, mais aussi comme un projet tout court. Comme pour tout projet, ou plus précisément un projet de développement, il faut rédiger des projets spécifiques à fort impact social, puis intéresser de potentiels partenaires à cette vision. Nous veillons à ce que nos projets soient innovants et aient un ancrage

Des élèves d'une classe de Yaoundé lors d'une animation hors les murs, au fond on peut apercevoir le bibliobus Street Clac



¹ Grâce à cette action, le CLAC a reçu le Prix EIFL à l'innovation 2016 : <http://bit.ly/2GqK1FA>





[...] QUAND ON SOUHAITE SOUTENIR DES COLLÈGUES DU SUD OU ÉCHANGER AVEC EUX, IL FAUDRAIT TOUJOURS LE FAIRE SUR LA BASE D'UN PROJET

dans les préoccupations locales (éducation numérique, accompagnement à la recherche d'emploi ou au montage de micro-projets créateurs de valeur (cherchant à faire un bénéfice financier), initiation au « débat contradictoire » dès le plus jeune âge, appropriation efficiente des nouveaux médias...). Nous l'avons fait et continuons à le faire.

Les parties prenantes à nos projets, outre l'équipe du CLAC, sont des bénéficiaires (ceux qui participent à nos activités sans être abonnés, environ 20 000 personnes par an : jeunes chercheurs d'emploi, élèves et étudiants et populations riveraines), des partenaires institutionnels (le ministère des Arts et de la Culture du Cameroun, l'Ambassade des États-Unis, l'Institut français, l'ESSTIC - l'école d'État qui forme les bibliothécaires), des partenaires financiers (entreprises privées, fondations d'entreprise) et un partenaire technique et même opérationnel majeur qui accompagne le CLAC depuis 2009 : il s'agit de Bibliothèques Sans Frontières (BSF).

C'est cette approche-vision de la bibliothèque qui nous a permis de tenir et de fidéliser des partenaires.

Quelles actions le CLAC a menées, ou bien mène encore ? Avec quels partenaires ?

Charles Kamden : Ainsi que je le relevais plus tôt, les actions du CLAC tournent autour de projets éducatifs et socio-culturels innovants.

Comme toute bibliothèque, nous avons des activités classiques, que

l'on retrouve dans la plupart des structures similaires (animations autour du livre, club de la presse, formation à l'utilisation des ressources de la bibliothèque, heure du conte, conférence-débat...).

Mais nous menons aussi d'autres activités, moins généralisées ailleurs : la « Khan Academy » pour apprendre les mathématiques par la vidéo² ; l'insertion professionnelle en donnant aux jeunes les outils pour rechercher efficacement un emploi ou pour créer une entreprise dans le contexte local, l'offre de l'expertise du CLAC à d'autres institutions – c'est une activité génératrice de revenus pour nous... D'autres actions encore, comme la promotion des arts vivants, la formation des populations à l'utilisation « propre » des nouveaux médias afin d'éviter des dérives qui peuvent mettre à mal la cohésion sociale dans un pays fragile comme le nôtre, étant donné la jeunesse de sa démocratie...

Ce ne sont pas nos projets en eux-mêmes qui sont innovants, mais c'est la manière dont ils sont montés et mis en œuvre qui les rend uniques, innovants : nous avons des bénéficiaires ciblés et des partenaires institutionnels, financiers et techniques.

Quels conseils donneriez-vous aux bibliothécaires de lecture publique des pays africains ?

Charles Kamden : La seule chose que je dirais aux collègues du Sud, c'est qu'ils aient toujours en tête de valoriser leur métier, suivant de solides formations, initiales et surtout continues, pour avoir des arguments techniques et professionnels forts, aussi bien vis-à-vis de leurs autres collègues que de leur hiérarchie (directeur, maire, ministre...). Quand je parle de formations, il s'agit bien sûr

² Voir La Khan Academy, plateforme d'apprentissage en ligne : une expérimentation réussie au CLAC de Yaoundé : <http://bit.ly/2F1egYg>

L'équipe du CLAC menée par Charles Kamden



CLAC Yaoundé

de formations en bibliothéconomie mais aussi d'autres formations, dans des domaines connexes - montage et pilotage de projets, nouveaux médias, leadership... - qui contribuent à l'épanouissement et à la solidarité intellectuelle et technique. Ceci rend le bibliothécaire de lecture publique moins « complexé » et surtout, le rend actif et proactif. Enfin, il faut organiser et/ou participer à un maximum de séminaires, conférences, congrès... Outre le fait qu'on y apprend toujours quelque chose de nouveau, cela crée du réseau et donc de la force.

Quels conseils donneriez-vous aux bibliothécaires français qui souhaitent apporter un soutien professionnel à leurs collègues africains ou bien échanger avec eux ?

Charles Kamden : À mon avis, quand on souhaite soutenir des collègues du Sud ou échanger avec eux, il faudrait le faire TOUJOURS sur la base d'un PROJET. Cela revient à dire qu'il est inefficace de décider d'« aider » une bibliothèque ou un bibliothécaire « au pif » lors d'un passage dans le pays ou à la faveur des vacances, et entre mille autres activités personnelles. Il faut échanger avec les bibliothécaires avec lesquels on veut coopérer afin de réaliser un diagnostic des besoins réels en formation ou autres, faire des recherches sur l'environnement politique, socioculturel, technologique..., grâce à internet par exemple. Ce n'est qu'après tout ceci qu'il serait avisé de prendre la décision de créer un partenariat ou pas. Sinon l'action pourrait être dérangeante et contreproductive pour les uns et les autres. ■

CÔTE D'IVOIRE : UNE NOUVELLE VISION DE LA BIBLIOTHÈQUE, MOINS ÉLITISTE, PLUS INTÉGRÉE

PAR YEHNI DJIDJI

Les bibliothèques sont un outil de partage du savoir et d'accès à la culture qui, malheureusement, demeurent encore inaccessibles à une certaine catégorie de la population dite fragile : les personnes en situation de handicap, celles éloignées physiquement ou n'ayant été que peu scolarisées.

Les nouvelles bibliothèques qui se développent actuellement en Côte d'Ivoire viennent briser la vision élitiste et formelle de la bibliothèque pour s'intégrer au quotidien des populations en répondant exactement à leurs besoins réels, en n'hésitant pas à s'extérioriser pour s'installer hors les murs. Initiées et tenues pour la plupart par de simples passionné-es de l'éducation et du livre, les nouvelles bibliothèques s'inscrivent dans la continuité des activités quotidiennes des populations et ne viennent pas déconstruire les habitudes. Elles sont plus proches de leur cible et font donc l'objet d'une appropriation rapide des riverains.

À Abidjan, très peu d'établissements scolaires possèdent leurs propres

bibliothèques. C'est en face de l'une de ces écoles que Mireille Silué, une jeune ivoirienne de 23 ans a installé son premier Centre Eulis. Ouvert en avril 2017 avec 20 places assises dans la commune populaire de Yopougon, il a pour but de promouvoir la lecture chez les jeunes ivoiriens. Mais Mireille, consciente que son espace est trop exiguë pour la demande, pense mobilité. Munie d'une valise à roulettes, elle sillonne les ruelles de son quartier. Quand elle rencontre un groupe d'enfants ou parfois même

d'adultes, elle déballe son attirail et installe à même le sol, une bibliothèque éphémère. Elle utilise les réseaux sociaux pour raconter ses journées chargées et ses rencontres insolites. Une démarche qui a séduit la communauté en ligne qui contribue à la vie du Centre en offrant des abonnements gratuits à des enfants ou des ateliers en fonction de leur expertise.

La Bibliothèque Nationale de Côte d'Ivoire se délocalise et se démultiplie également. Elle rejoint le public là où il se trouve avec son projet « Femmes et lecture » lancé en 2012. Il consiste à intégrer des présentoirs de livres, des mini-bibliothèques, dans les salons de coiffure à l'intention du personnel du salon, des clientes et de leurs enfants pour une lecture sur place ou pour l'emprunt de livres, afin de cultiver l'amour de la lecture et lutter contre l'illettrisme. En janvier 2017 on comptabilisait 23 bibliothèques du genre installées dans des salons de coiffure de la ville d'Abidjan et dans certaines villes de l'intérieur. Chaque bibliothèque se compose de 50 livres, qui sont régulièrement renouvelés grâce à un fonds de roulement de 1 750 livres. Toucher les enfants en accroissant les capacités des mères est le challenge que l'opération femme et lecture est en train de relever.

MIREILLE, MUNIE D'UNE VALISE À ROULETTES, SILLONNE LES RUELLES DE SON QUARTIER ET INSTALLE À MÊME LE SOL UNE BIBLIOTHÈQUE ÉPHÉMÈRE



Bibliothèque nationale





LA GRAINOTHÈQUE PRODUIT, FAIT DU TROC, PRÊTE ET VEND DES SEMENCES SAINES, DOCUMENTÉES ET ADAPTÉES AU CLIMAT

Empruntant au lexique ivoirien, le suffixe « drome » ou « droom » désignant le lieu où l'on consomme quelque chose, l'humoriste et comédien Sidney Karams a lancé en 2013 le Romandroom, un lieu où on « consomme » le livre. Ouvert à tous dans la commune de Treichville, c'est un espace d'échange socioculturel et éducatif sur une superficie



Bibliothèque nationale

totale de 40 mètres carrés, répartie en un espace de stockage des livres et un espace de lecture. Il peut aussi accueillir des rencontres littéraires ou des animations pour les enfants.

Dans l'ouest montagneux de la Côte d'Ivoire, les populations rurales ont pour activité principale l'agriculture. Les semences paysannes représentent une garantie pour une alimentation saine et variée. Daniel Oulai a initié une bibliothèque communautaire qui propose des services innovants pour réinventer l'agriculture paysanne africaine et préserver notre bio diversité qui disparaît sous le poids d'une agriculture commerciale. La grainothèque produit, fait du troc, prête et vend des semences saines, documentées et adaptées au climat. Aujourd'hui, c'est une « outilhèque » que Daniel Oulai développe afin de renforcer les capacités de production des paysans avec des outils qu'ils emprunteront le temps de leurs travaux, au lieu de les acheter.

Destiné en premier lieu aux personnes atteintes d'un handicap visuel, le potentiel des livres sonores est également énorme en ce qui concerne l'accès au savoir livresque par les personnes analphabètes. L'objectif général de la bibliothèque sonore Loukô est donc de promouvoir le livre auprès des populations qui ne peuvent pas lire. L'initiative, encore en cours d'implémentation, vise d'une part à mettre en place un fonds sonore accessible aux handicapés visuels et à toutes les personnes dans l'incapacité de lire le livre sous son format le plus répandu à savoir

l'écrit et d'autre part à sauvegarder le riche patrimoine culturel oral africain à travers l'enregistrement de contes, litanies, épopées, jamais couchées sur papier afin d'en assurer la pérennité. Elle permettra aussi d'enrichir le contenu culturel des radios locales et de procéder à une alphabétisation de masse à terme. Le taux de pénétration de la radio en milieu rural demeure plus élevé que celui d'internet en Côte d'Ivoire.

En définitive, l'éducation ivoirienne et dans plusieurs pays africains, minée par des décennies de crises et de conflits armés, est en pleine reconstruction. Elle cherche encore ses marques pour aider la majorité des populations et a donc bien du mal à tenir compte des besoins spécifiques des publics les plus fragiles. Même si l'éducation est déclarée comme étant une priorité, elle est souvent mise en retrait au profit des besoins matériels élémentaires comme la nourriture, la santé, le logement. Ce sont des initiatives privées ou publiques mais innovantes qui permettront pleinement aux personnes en marge du système d'éducation traditionnel de pouvoir bénéficier d'un apprentissage alternatif et s'intégrer pleinement dans une société à laquelle ils ont eux aussi beaucoup à offrir, si la chance leur est donnée de faire éclore leur potentiel. ■



Bibliothèque nationale

MÉDIATHÈQUE DU CCFN DE ZINDER : JOURNAL D'UN PHŒNIX AU SAHEL

PAR ÉRIC DUREL

Le vendredi 16 janvier 2015, en milieu de journée, des manifestations anti Charlie Hebdo à Zinder (deuxième ville du Niger avec plus de 300 000 habitants) ont vu, entre autres, l'incendie volontaire de bâtiments du Centre culturel franco-nigérien CCFN.

« EN CES TERRES AFRICAINES, COMME NOUS LE RAPPELLE LA CITATION D'AMADOU HAMPÂTÉ BÂ, LA VIE HUMAINE, LE SAVOIR, LA CONNAISSANCE ET LES TRANSMISSIONS DES SAVOIRS QUE PEUT REPRÉSENTER UNE BIBLIOTHÈQUE SONT INTIMEMENT LIÉS. »

Avant et après, la bibliothèque adulte entièrement consumée du sol au plafond



Le Centre culturel franco-nigérien CCFN, comme l'indiquent ses statuts, est « un lieu de rencontre apolitique à vocation culturelle. Il a pour but de constituer un centre de rayonnement et d'échanges d'idées entre tous les hommes ; de participer à l'épanouissement des sciences, des arts et des lettres, enfin de mettre à la disposition des publics les moyens de parvenir à une meilleure connaissance des patrimoines culturels africains et français, francophones et européens ».

La double appartenance franco-nigérienne est symbolique d'une coopération culturelle riche et assumée qui se traduit par un projet culturel

ambitieux. Ce projet est établi en conformité avec la mission assignée par la France à ses établissements culturels (Instituts français par exemple) et en cohérence avec le projet culturel du Niger.

La médiathèque de Zinder, pivot central de cette activité culturelle, est entièrement détruite.

LE CCFN, UN INSTRUMENT DU DIALOGUE CULTUREL FRANCO-NIGÉRIEN DEPUIS 1963

Créé le 9 février 1963, soit trente mois après l'indépendance du Niger, le Centre culturel franco-nigérien est une institution unique et remarquable en Afrique de l'Ouest. En effet il est le seul survivant des centres franco-nationaux créés au lendemain

des indépendances. De ce fait, il constitue une référence pour les établissements de statut analogue plus récemment inaugurés (en Namibie, au Mozambique et en Guinée).

« Le Franco », comme le surnomme la majorité des Nigériens est, par son statut binational, un instrument du dialogue culturel franco-nigérien. Chargé de diffuser la culture française et francophone sous toutes ses formes mais aussi, et c'est une de ses singularités, de promouvoir l'expression artistique et culturelle contemporaine du Niger par la formation et la professionnalisation de ses acteurs, le soutien à la création et la diffusion. Depuis 1977, une convention passée entre le Gouvernement de la République du Niger et le Gouvernement de la République française régit le fonctionnement du CCFN et lui donne le statut d'établissement public de droit nigérien.





À ce jour, le CCFN, est placé sous la double tutelle du ministère nigérien chargé de la culture et du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) français.

Ses deux établissements de Niamey et Zinder offrent les deux plus importantes médiathèques publiques du Niger : sections adulte et jeunesse, centre de ressources documentaires, fonds Niger, espaces presse nationale et internationale, fréquentés par un large public. L'antenne de Zinder est rattachée au centre principal de Niamey qui assure la gestion unique des deux structures.

BIBLIOTHÈQUE DU CCFN DE ZINDER, UNE DESTRUCTION TOTALE

La médiathèque du CCFN de Zinder, était l'une des briques d'un réseau de quatre médiathèques françaises au Niger : deux du CCFN de Niamey et Zinder et deux autres des Alliances françaises de Maradi et Agadez. Cette bibliothèque avait été entièrement refaite en 2008. Avec 18 000 documents (12 000 documents adultes et 6 000 jeunesse), 900 m² et quatre personnels qualifiés, cette bibliothèque normative était la plus importante des bibliothèques de la ville de Zinder en l'absence de structures municipales ou universitaires performantes. Ici, les publics de jeunes, d'adultes, d'étudiants et d'universitaires y trouvaient une documentation essentielle à leurs découvertes du monde, de la langue française et des langues nationales ou à leurs études. C'était aussi un lieu de rencontres, d'animations et de spectacles, de contes, de cinéma, d'ateliers ou de formations et enfin de débats d'idées.

FÉVRIER 2015, L'HEURE DE LA RÉFLEXION

Très rapidement, les tutelles du CCFN Jean Rouch, le ministère français des Affaires étrangères et du développement international MAEDI et le ministère nigérien de la Culture des Arts et des Loisirs,

s'activent pour que puissent reprendre au plus vite des activités dans les locaux de Zinder.

Les premiers jours verront défilé un ensemble de réflexion, allant du désarroi aux projets les plus ambitieux : si la question de la fermeture définitive de l'équipement n'a pas totalement été exclue les premiers jours, c'est clairement une mobilisation des équipes, des acteurs locaux et internationaux qui amèneront la volonté de continuer, et ensuite un ambitieux projet de reconstruction qui durera deux années. Pour éviter les licenciements, la totalité du personnel a été passée

C'ÉTAIT AUSSI UN LIEU DE RENCONTRES, D'ANIMATIONS ET DE SPECTACLES, DE CONTES, DE CINÉMA, D'ATELIERS OU DE FORMATIONS ET ENFIN DE DÉBATS D'IDÉES

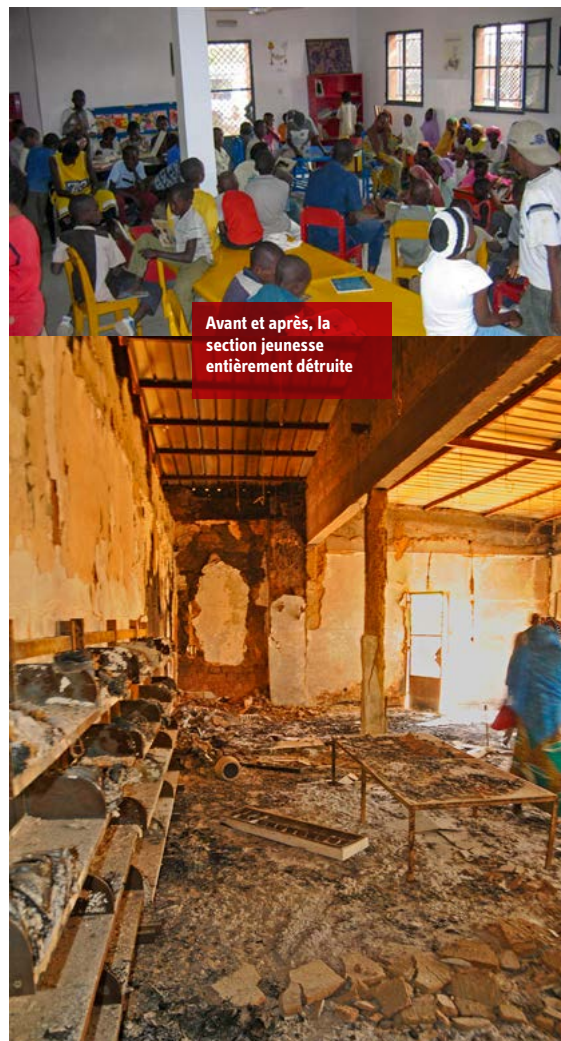
administrativement en « chômage technique ».

À budget constant, la reconstruction de Zinder, immobilier, mobiliers, équipements et collections représentait l'équivalent de plus de quinze années de budget de fonctionnement de cette antenne. L'équation était donc simple, sans aide extérieure ou exceptionnelle, aucun projet possible.

MARS 2015, L'HEURE DE L'APPEL À RECONSTRUCTION

C'est toute une médiathèque qu'il faut remettre sur pied : collections (livres et revues mais aussi DVD et CD), mobiliers et étagères, réseau informatique et matériels d'animations. Hors collections de la médiathèque et matériels de celle-ci (mobiliers, étagères, matériels d'animations...), un ensemble de premiers devis, établis par un cabinet d'expertise indépendant, laisse déjà apparaître un besoin financier de 75 000 euros (50 000 000 de F/CFA) pour la simple réfection des bâtiments incendiés et de 150 000 euros au minimum (1 000 000 F/CFA) pour le rachat des collections.

Un des premiers actes a été l'écriture et la diffusion d'un appel à reconstruction : sa diffusion a été faite officiellement (courrier officiel d'accompagnement) à plus de 350 destinataires : tutelles respectives, autres ministères français et nigériens, collectivités locales nigériennes et françaises, députés et sénateurs, coopérations et représentation diplomatique étrangère, bibliothèques françaises tous statuts confondus (BN, BM, BU...), fondations, institutions, entreprises nationales et internationales.



MOBILISER LE LOCAL, S'APPROPRIER LE PROJET COLLECTIVEMENT

Sur place à Zinder, une première mission du directeur du CCFN et du secrétaire général du ministère de la Culture, des Arts et des Loisirs s'est déroulée du 28 au 30 janvier 2015. Les rencontres avec les autorités locales (gouverneur, maires, président du Conseil régional, Sultan) et la société civile (Association pour la réhabilitation du CCFN, Association des professeurs de français, artistes, professionnel de l'animation, syndicat d'enseignants, entreprises...) montrent une forte mobilisation. La société civile, et la Jeune Chambre Internationale (JCI- Section Zinder) avaient adressé un courrier aux responsables du CCFN, condamnant fortement ces actes de destruction. Dans la même lettre, elle proposait d'apporter sa contribution en nettoyant les locaux incendiés du CCFN.



Ce fut le premier acte d'engagement des populations locales.

MOBILISER L'INTERNATIONAL : COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE, COLLECTIVITÉS ET INSTITUTIONS

Du Niger, de France et de l'international des messages de soutiens, d'encouragements nous sont arrivés par centaines. De toutes ces provenances, les collectivités et particulièrement le monde des bibliothèques nous ont témoigné ainsi leur solidarité et leur envie de nous aider à reconstruire. Sans les citer tous ici, ce sont principalement : l'Institut français de Paris, le Conseil départemental du Val-de-Marne, la ville de Toulouse, la ville de Chenôve, la Bibliothèque nationale de France BnF, la fondation MSH, les entreprises de transports AGS et Nécotrans, les associations Biblionef et Adiflor...

Leurs aides futures, soit financières, soit en dons d'ouvrages dans le cas des bibliothèques, ou encore en ventes d'ouvrages neufs à prix réduits dans le cas de Biblionef et Adiflor, et enfin en aides logistiques, seront déterminantes.

LA RECONSTRUCTION : UN NOUVEL AMÉNAGEMENT REPENSÉ AUTOUR DU PROJET DE SERVICE

Le bâtiment a été presque entièrement détruit, la superstructure des

plafonds en poutre d'acier est entièrement fondue, seule les murs d'origine sont encore utilisables : c'est donc une réhabilitation à 100 % à effectuer (plafonds, cloisons intérieures, sols, portes et menuiseries, réseau eau, électrique, informatique et internet, climatisations et ventilations...)

Nous avons profité de cette reconstruction totale pour réaménager les locaux, en accord avec un nouveau projet de service : penser la médiathèque comme un espace convivial, accueillant, organiser un accueil et prêt centralisé pour tout l'équipement, privilégier les open spaces, prévoir des espaces de transition pour les publics jeunesse de plus de douze ans (espace adolescent), créer des espaces communs d'animations (salle polyvalente pour des conférences ou du cinéma), création d'une salle d'exposition, refondre la totalité des salles de cours (enseignement du français et du FLE) dans un même bâtiment (plusieurs sites auparavant), construire un bureau pour la bibliothécaire responsable, un espace commun de travail interne (circuit du livre et catalogage sur quatre postes, une réserve pour les documents, des

DU NIGER, DE FRANCE ET DE L'INTERNATIONALE DES MESSAGES DE SOUTIENS, D'ENCOURAGEMENTS NOUS SONT ARRIVÉS PAR CENTAINES



VILLE DE TOULOUSE : UNE AIDE EXEMPLAIRE

Charlotte Henard

SOUTENIR LA RECONSTRUCTION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE ZINDER : AGIR VITE ET EN COORDINATION

Les archives de mails ne mentent pas : le premier courriel échangé avec le CCFN à propos de la bibliothèque de Zinder date du 16 janvier 2015, soit le lendemain de l'incendie ; plusieurs semaines seront ensuite nécessaires pour organiser et finaliser le soutien de la ville de Toulouse à sa reconstruction.

Les étapes de ce projet auront été rendues possibles par l'organisation interne de la bibliothèque qui dispose d'un service de dons, infrastructure qui se charge de toutes les opérations concernant la deuxième vie des livres des 22 bibliothèques de la ville.

Ce service dit du « Magasin central¹ », s'il s'occupe d'un fonds de dernier recours destiné à circuler à la demande des usagers dans toutes les bibliothèques, gère aussi le désherbage des collections. Les destinations des ouvrages désherbés sont multiples, et ces critères sont formalisés : intégration au magasin central, revente par des braderies bisannuelles, service des dons aux associations ou pilon. Plusieurs milliers de documents sont traités chaque année par son entremise et les flux sont constants. La bibliothèque de Toulouse conduit une politique de dons active et c'est la présence de cette infrastructure qui a permis de réagir vite et efficacement.

Informés par Twitter, soutenus par la validation immédiate de l'élue en charge des bibliothèques de Toulouse, partie prenante du formidable élan de solidarité des professionnels français pour la reconstruction de la bibliothèque de Zinder, les collègues toulousains se sont mis en ordre de marche. Une fois la volumétrie décidée, et la question de l'acheminement réglée par le soutien du transporteur Nécotrans, restait à régler le choix des documents.

Et cette opération n'a finalement pas été la plus aisée : quels critères appliquer ? Quels publics viser ? Comment choisir des documents pour un public lointain que l'on ne connaît pas ? Comment faire concorder le stock disponible avec les exigences d'un nouvel établissement ? Une chose est sûre, car c'est le fil conducteur de l'action de la bibliothèque pour tous ces dons : les documents envoyés seront récents, en très bon état, leurs informations pérennes, les livres étant pour la plupart issus d'achats en multi-exemplaires dans le réseau.

Rapidement, Éric Durel a fait parvenir un document de cadrage complet, avec les grands axes de poldoc pour la reconstruction. Ainsi, les priorités sont définies : beaux livres consacrés au patrimoine culturel et géographique français et africain (700, 900...), ouvrages de référence (dictionnaires, encyclopédies, œuvres de l'esprit...) et ouvrages pour la jeunesse (petite enfance, albums, documentaires...). Un lot de CD de chanson française, enrichi de quelques CD de musique classique vient constituer une offre « de base » pour constituer un petit fonds musical à Zinder.

C'est en concertation directe avec les bibliothécaires nigériens que ce choix est établi et finalisé, au plus près des besoins identifiés, en concordance avec les fonds disponibles à Toulouse. Une fois la liste établie, les ouvrages estampillés sont mis en carton de 45x35x30 cm pour un poids maximum de 25 kg/pièce (on ne parlera jamais assez de l'importance de la taille et du poids des cartons!). Ne reste plus qu'à confier ce don au transporteur qui prendra à sa charge les frais de transport et les acheminera avec d'autres dons vers la médiathèque Jean Rouch à Niamey, base arrière de la reconstruction où tout le travail d'intégration des dons sera effectué des mois durant.

Enfin, en complément de ce don en nature, il est décidé de verser la recette de braderies des bibliothèques de Toulouse. Pour ce faire, des conventions de partenariat sont signées entre la ville de Toulouse et le CCFN Jean Rouch et 6 885,60 euros sont versés en 2015, l'utilisation de ces fonds étant fléchés pour l'installation des postes informatiques d'accueil à Zinder.

C'est avec une grande satisfaction que les professionnels toulousains ont soutenu concrètement, à leur mesure et à leur manière, la reconstruction de la bibliothèque de Zinder, en travaillant en étroite collaboration avec les professionnels du CCFN.

¹ Le service se cherche d'ailleurs un nouveau nom, qui rendrait mieux compte de ces multiples activités...



espaces de rangement, un local technique pour le mobilier et les matériels audiovisuels).

UN CHANTIER 100 % AVEC DES RESSOURCES LOCALES

Le financement des travaux, pour la partie bâtiment, a été entièrement pris en charge par les autorités nigériennes. Une des volontés du projet était de se réapproprier localement cet équipement, et dans ce but les décisions suivantes ont été prises en amont des appels d'offres : prendre une AMO (assistance à maîtrise d'ouvrages) d'un architecte nigérien ayant une délégation à Zinder, mettre des pondérations significatives aux appels d'offres pour privilégier les entrepreneurs de Zinder et donc l'économie et l'emploi local, et enfin organiser régulièrement des points d'infos et des visites de chantier pour les acteurs et les populations locales pour une meilleure appropriation du futur équipement. Lors de réunions publiques, la question de nouveaux troubles et d'une « présence civile collective » pour la protection de l'équipement a même été posée.

UN MOBILIER NORMATIF ET DESIGN, 100 % CONÇU ET FABRIQUÉ AU NIGER

Le financement de l'agencement intérieur, du mobilier, des collections ont incombé au CCFN, et au financement français. Dans le même esprit, les dépenses ont été faites le plus souvent en local, et le cas du mobilier est exemplaire : au lieu d'importer un mobilier normatif, il a été imaginé de pouvoir construire localement un mobilier équivalent (meubles, étagères, bacs, bureaux, chaises, etc.).

Un partenariat avec un artisan menuisier local, où pendant de long mois des prototypes de mobilier ont été imaginés, dessinés par le CCFN et réalisés par cet artisan a porté ses fruits. C'est presque 100 % du mobilier qui a été réalisé en local : les matériaux sont l'acier, le bois et le placage. Les gammes de couleur définies sont le noir, le blanc et le rouge. Une exception dans la provenance du mobilier

est les tables multimédia et les chaises de la salle polyvalente, qui ont été importées suite au financement par une aide financière d'un député français pour l'étranger.

LES COLLECTIONS : PENSER UNE POLDOC DE RECONSTRUCTION

Sur notre plateforme internet d'aide à la reconstruction¹, un ensemble de documents a été déposé pour servir de conseils aux aides diverses : l'un des premiers a été celui d'une « poldoc de reconstruction » pour guider les dons de livres et essayer de répondre à cette question essentielle : de quels documents avait-on besoin lorsqu'on redémarre de zéro ? Si l'on a été tentés de répondre par l'absolu « besoin de tout, on n'a plus rien », il fallait penser, organiser et guider ces dons. Ce document donnait :

- des conseils généraux sur l'état des documents à donner (neufs ou désherbés) ;
- la nature des documents dont les « urgences » (dictionnaire, encyclopédies, classiques, usuels...) ;
- les ratios en documents adultes et jeunesse (3/4 et 1/4) ;

- le niveau des documents si besoin ;
- des conseils pour le multimédia.

Cette poldoc a été imaginée comme une étape, les années suivant l'ouverture devant servir à améliorer l'existant des collections, parfaire leur encyclopédisme en enrichissant les creux de celle-ci.

LE CCFN DE NIAMEY : UNE BASE LOGISTIQUE POUR ZINDER

Entre les acquisitions, les dons de la BnF (5 000 ouvrages), les achats neufs à prix réduits (Biblioref et Adiflor) en un temps record, c'est un peu plus de 17 000 ouvrages qui ont été réceptionnés au Niger, pour constituer les collections de cette nouvelle médiathèque. Le CCFN de Niamey, transformé pour l'occasion en véritable base logistique de l'opération, a accueilli des renforts RH de catalogueurs vacataires, mais aussi les collègues de Zinder par rotation, et tous ces ouvrages ont tous été reçus, pointés, catalogués sur le catalogue collectif, équipés, cotés et mis en carton prêts pour être mis en rayon. Rappelons ici que Zinder est distant de 1 200 km de Niamey.

¹ Lien de notre plateforme <http://ccfn-jean-rouch>



LORS DE L'INAUGURATION DE LA NOUVELLE MÉDIATHÈQUE DE ZINDER, UN ENFANT LIRA CETTE POÉSIE :

« Tu viens d'incendier la bibliothèque ?

- Oui.

J'ai mis le feu là.

...]

Le livre est ta richesse à toi !
c'est le savoir,
Le droit, la vérité, la vertu, le devoir,
Le progrès, la raison dissipant tout délire.
Et tu détruis cela, toi !

- Je ne sais pas lire »

Victor Hugo
À qui la faute - L'année terrible
(1872)

L'INAUGURATION DE LA MÉDIATHÈQUE

Le 27 novembre 2017, Mahamadou Issoufou, président de la république du Niger et Marcel Escure, ambassadeur de France au Niger, ont inauguré officiellement cette médiathèque. La cérémonie s'est déroulée en présence notamment des membres du Gouvernement, des députés nationaux, des autorités administratives et coutumières de Zinder, des membres du corps diplomatique accrédités et des centaines de scolaires et d'usagers invités. En complément, une semaine de festivités et de portes ouvertes a aussi permis au grand public de faire connaissance avec cet équipement. ■

Il est important de rappeler que pour les équipes du CCFN, de Zinder comme de Niamey, cette période a été intense et a permis de resserrer très fortement cette identité de réseau.



Donnez une deuxi me vie   vos livres !

- **Nous reprenons** vos livres d sherb s et vos dons
- Nous payons pour le transport et **vous reversons** une part du prix de vente
- **Nous soutenons** ces quatre associations luttant contre l'illettrisme



Retrouvez-nous au salon de l'ABF   La Rochelle • Stand A40

AMMAREAL
LE LIVRE SOLIDAIRE

partenaire@ammareal.fr

www.ammareal.fr



01.69.39.49.56

LIVRES EN BROUSSE, UNE ACTION HUMANITAIRE CULTURELLE AU BÉNIN

PAR SOPHIE COURTEL

Coincé entre le Togo et le Nigeria, le Bénin est l'un des pays les plus pauvres d'Afrique. De nombreux acteurs de toutes nationalités y agissent pour monter des projets de développement solidaire.

SHAMMESH¹ « Vers un monde meilleur » en fait partie. Jeune ONG créée en 2014, elle est basée en France mais a un relais au Bénin, à 40 kilomètres au Nord-Ouest de Cotonou, sur la commune de Tori-Bossito. Cette commune rurale compte près de 60 000 habitants et ne dispose que de très faibles ressources. L'agriculture y est limitée aux besoins de subsistance et le manque d'emploi des jeunes entraîne un exode vers la capitale économique du pays.

Un centre d'accueil de bénévoles a été construit et c'est ici que les projets sont mis en place, en partenariat très étroit avec les habitants. Les domaines d'action de l'ONG sont larges, de l'éducation à la santé, de la construction de forages à la sensibilisation à l'hygiène et à l'usage de l'eau, en passant par le financement d'un four à pain dans un orphelinat, lui permettant ainsi de dégager des ressources propres. Chaque volontaire accueilli peut apporter une pierre à l'édifice, quelques que soient leur profession ou leurs envies : le centre a vu ainsi défilé des professeurs, des ingénieurs, des médecins, mais aussi des

retraités et des étudiants. À chaque profil sa mission !

Étant bibliothécaire en lecture publique depuis quelques années, j'ai donc proposé mes services dans le domaine de la culture. L'un des axes d'action de SHAMMESH est en effet la lecture, à travers leur programme Livres en brousse qui propose des livres pédagogiques mais aussi des jeux éducatifs aux écoles partenaires.

Mon bénévolat s'est déroulé au mois d'octobre 2017, pendant lequel j'ai passé 15 jours sur deux missions : remettre en ordre la bibliothèque du

¹ <https://tinyurl.com/mh-afrique>



Livres en brousse



livres en brousse

centre (2500 livres, dont une partie fournie par Bibliothèques sans frontières); mais aussi et surtout introduire une forme d'animation bien connue des bibliothécaires : la lecture de kamishibai.

Mon temps était donc divisé ainsi : le matin dans des écoles primaires, où j'aidais d'abord l'enseignant avec les leçons, avant de terminer la matinée par des lectures; l'après-midi au centre où je cataloguais la petite bibliothèque destinée à être utilisée par les bénévoles ou répartie entre les différentes écoles et l'orphelinat partenaires de l'association.

Les matinées passaient comme un éclair : cours de français, cours de géographie, cours de mathématiques, pour qu'ensuite on puisse pousser les tables, et c'était parti!

Avant ma mission, j'ai préparé une sélection de quelques kamishibai, privilégiant les belles illustrations ainsi que les histoires qui seraient parlantes pour des enfants béninois. La forme du kamishibai a très bien fonctionné avec des groupes d'enfants peu habitués à écouter des histoires : la médiation avec le théâtre en bois permet au lecteur de s'effacer et de les laisser

s'immerger dans l'histoire. Je m'étais entraînée à lire ces histoires, mais je me suis rapidement rendu compte que j'allais trop vite : les enfants passaient du temps à décrypter chaque image, un support qu'ils ont peu l'habitude de voir puisque les classes ne comptent que de rares livres. À la fin de chaque séance, je demandais à un enfant de raconter lui-même une histoire à ses camarades. Les Fables de la Fontaine s'y prêtaient particulièrement bien car ils les connaissaient déjà. Enfin, à l'issue de la semaine, j'ai consacré une séance à leur faire créer leur propre histoire. Ils n'en avaient pas l'habitude et ont été un peu désarçonnés : ils ont finalement préféré la partie dessin! Au final, j'ai rassemblé le petit groupe de ceux qui étaient moins à l'aise avec l'invention et nous avons créé une histoire tous ensemble, qu'ils ont pu illustrer par la suite. À cette occasion, je me suis rendu compte qu'ils se souvenaient parfaitement des histoires que j'avais racontées pendant la semaine car certains en ont utilisé des éléments dans leurs propres créations!

Deux fois par semaine, les après-midi étaient consacrées à un orphelinat un peu éloigné du centre. Là-bas, les relations avec les enfants sont très

différentes. Ils quittent rarement l'orphelinat, ils y mangent, dorment et prennent leurs cours. Une grande solidarité s'y est développée entre les enfants. Lors des séances, j'ai amené les kamishibai et les grands albums cartonnés édités par Le Seuil, avec le texte sur des rabats. Les racontées se sont un peu passées différemment car les enfants, âgés de 1 à 18 ans, ont des niveaux de français assez disparates. Au final, les plus grands traduisaient les histoires aux plus petits qui regardaient, fascinés, les images défiler. Les enfants se sont montrés curieux, en me posant de nombreuses questions sur le déroulé de l'histoire, sur ce que représentait telle ou telle image. Nous étions également équipés de jeux, et surtout d'un vidéoprojecteur pour regarder des films. Les enfants attendent donc impatiemment le mercredi et le samedi où les volontaires viennent jouer avec eux, avant que l'après-midi ne se termine par une séance de cinéma. Ce furent des moments magnifiques entre partages, rires et apprentissages.

Cette expérience était ma première en Afrique et j'y ai beaucoup appris, à la fois humainement et professionnellement : j'ai vu ce que l'on pouvait apporter à des enfants éloignés de toute forme de culture ainsi que l'importance de bien sélectionner les textes qu'on leur lit afin qu'ils soient les plus adaptés possible. J'ai surtout vu leurs sourires à la découverte des histoires et des images, inoubliables. ■



livres en brousse

L'EUROPE ET L'AFRIQUE DE L'OUEST EN PARTAGE

PAR PENDA DIOUF

Bibliothécaire pour le réseau de lecture publique de Plaine Commune, j'écris des pièces de théâtre et codirige un festival de théâtre Jeunes textes en liberté, dont l'objectif est de travailler sur les vides et les manques en termes de narration et de représentation. Le récit est au cœur de mes différents métiers.

Penda Diouf et Anthony Thibault, co-fondateur du festival Jeunes textes en liberté, dans le cadre de leur résidence aux Plateaux sauvages



Batiste Muzard

MON PARCOURS

Je travaille en médiathèque pour le réseau de lecture publique de Plaine Commune depuis 2009. Je suis directrice de la médiathèque Ulysse depuis 2013. J'écris des pièces de théâtre depuis 2000. *Poussière, La Grande Ourse, Le Symbole, Hyènes, Pistes...*, sont quelques-unes de mes pièces, remarquées par le Tarmac, la Huchette, À mots découverts, la Comédie Française ou le théâtre de la Tête Noire. Mes pièces traitent des questions d'identité, de l'oppression, du patriarcat mais aussi des méfaits de la colonisation. Certaines ont été jouées à l'étranger, notamment en Suisse, en Guinée, en Arménie, au Togo, en Espagne et au Bénin. Je codirige depuis 2015 un festival de théâtre Jeunes textes en liberté, dont les objectifs sont de valoriser les auteurs de théâtre contemporain et de travailler sur les vides et les manques en termes de narration et de représentation.

UNE HISTOIRE FRANCOPHONE

Le terme francophonie m'a toujours questionnée. En effet, il me semble encore aujourd'hui pétri d'un esprit post-colonial. Au XIX^e siècle, pour justifier la colonisation, le français était présenté comme la langue d'une nation civilisée pour faire sortir le colonisé d'une forme de barbarie, un cadeau « humanitaire et civilisateur » selon Jules Ferry.

Albert Memmi, dans *Portrait du colonisé* édité chez Gallimard parle d'une langue qui aliène car « la mémoire qu'on lui adjoint (le colonisé scolarisé dans une école coloniale française) n'est sûrement pas celle de son peuple. L'histoire qu'on lui apprend n'est pas la sienne. »

Pour Achille Mbembé, philosophe, théoricien du post-colonialisme, « le fait est que les vaincus sont obligés, pour survivre, de connaître non seulement leur propre histoire mais aussi celle de leurs dominants. Les dominants, eux, non. »

Les bibliothèques sont des lieux où des histoires se racontent, où les

LE TERME FRANCOPHONIE M'A TOUJOURS QUESTIONNÉE. EN EFFET, IL ME SEMBLE ENCORE AUJOURD'HUI PÉTRI D'UN ESPRIT POST-COLONIAL

gens se rencontrent. Et où toute hiérarchie doit être abolie entre les différents types de littérature et de récits. Les médiathèques sont des lieux où toutes les histoires doivent pouvoir être lues, écoutées, empruntées. C'est un creuset où chacun peut-être amené à satisfaire sa curiosité et combler les informations laissées lacunaires dans le cercle familial, l'institution scolaire ou les médias.

AUTEURE FRANÇAISE OU FRANCOPHONE?

En tant qu'autrice, je suis interpellée à différents niveaux par la question de la francophonie. Née en France, de nationalité française et naturalisée sénégalaise depuis 2015, avec une maman franco-ivoirienne, mes textes circulent essentiellement dans les réseaux francophones, comme en périphérie des circuits traditionnels. Rien ne justifie cet état de fait. Paradoxalement, c'est grâce à cet espace que mes œuvres sont visibles actuellement. Or, pour moi, tout écrivain écrivant en français est francophone. Il ne peut y avoir distinction ou hiérarchie entre les Français et les autres.

Par ailleurs, une de mes pièces, *Le symbole* a été jouée au Bénin en 2013 et en 2017. Cette pièce traite d'une punition, le symbole, porté par les élèves au Sénégal mais aussi plus largement en Afrique francophone lorsqu'ils parlent leur langue d'origine à





l'école. Un os de mouton au Sénégal, des excréments de vache dans une boîte au Congo, cette pratique a perduré longtemps après la colonisation. En Bretagne, sur le territoire français, le symbole a pour nom bonnet d'âne. Paradoxalement, c'est grâce à l'Afrique et aux Africains que le français est autant parlé dans le monde. « L'Afrique a permis à la langue française de sortir, d'échapper à son destin ethnique » dit Achille Mbembé. Des BD comme *Aya de Yopougon* de Marguerite Abouet ont permis au français de Côte d'Ivoire et au Nouchi (argot basé sur le français incluant également les langues vernaculaires du pays) de se faire une place à l'international. Ma pièce *Le symbole* a été jouée dernièrement dans le cadre du festival Africadoc Bénin dont j'étais marraine de la 4^e édition en 2017. Des lectures ont été organisées à l'Institut français de Cotonou ainsi qu'à l'Institut Montaigne, école regroupant des classes de maternelle à la terminale.

AFRICADOC BÉNIN

Africadoc Bénin a pour objectif de valoriser le cinéma du réel, le cinéma documentaire dans un pays où les salles de cinéma ont progressivement disparu depuis 30 ans. Il y a toute une génération de jeunes béninois qui n'a jamais connu le cinéma sur grand écran. Des films comme *Nos plumes* de Keira Maameri (projeté en partenariat avec la médiathèque du centre-ville de Saint-Denis en 2017) avec Rachid Santaki qui était d'ailleurs en résidence à la médiathèque Ulysse sur la saison 2016-2017 a été projeté en plein air à Porto-Novo devant un public conquis. De Porto-Novo à Saint-Denis, la question de l'écriture et de la langue est portée de façon transversale au cinéma comme en bibliothèque.

Le festival est la partie émergée de l'iceberg puisqu'Africadoc vise également à former des professionnels, à diffuser des films, à accompagner les productions et à sensibiliser à l'image. Tout un programme mené sur place



par Arnaud Akoha et Clémentine Dramani-Issifou depuis Paris. Nous avons pu projeter à la médiathèque Ulysse à Saint-Denis, en partenariat avec Africadoc un documentaire autour du célèbre chanteur ivoirien Alpha Blondy : *Alpha Blondy : un combat pour la liberté* d'Antoinette Delafin et Dramane Cissé.

La bibliothèque comme espace privilégié, ouvert à tous où les histoires d'ici et d'ailleurs peuvent se rencontrer.

VALORISER LES LANGUES

Pour prolonger cette question des langues d'origine, notamment africaines, les médiathèques ont un grand rôle à jouer. Différentes stratégies peuvent être mises en place. Le réseau de lecture publique de Plaine Commune a par exemple fait le pari d'une politique volontariste autour des langues. Dans les 25 médiathèques du réseau, des albums jeunesse en langues étrangères sont proposés : chinois, anglais, arabe, berbère, tamoul. De nombreuses langues sont représentées. Et même si les propositions éditoriales sont encore limitées pour certaines zones géographiques comme l'Afrique sub-saharienne, de plus en plus de maisons d'éditions, notamment numériques, proposent des albums en langues africaines. Il est à noter pour le public adulte la création de la collection Ceytu, chez Zulma, dirigée par l'écrivain sénégalais Boris Boubacar Diop. L'objectif est de publier des classiques de la

littérature francophone en wolof. Cette valorisation des langues d'origine dans un parcours de vie permet d'éviter la hiérarchisation des langues, considérées comme légitimes lorsqu'elles sont liées à un pouvoir économique ou à un enjeu scolaire. C'est le cas de l'anglais ou de l'allemand. La maîtrise de la langue est en revanche dépréciée lorsque la langue, souvent apprise dans le cadre familial cohabite avec le français dans un contexte francophone ou que l'histoire écrite de la langue est restreinte. C'est le cas des langues africaines sub-sahariennes.

Lorsque des étudiants viennent à la médiathèque rédiger leur CV, je ne peux m'empêcher de leur demander s'ils parlent d'autres langues. On me répond régulièrement à l'affirmative, citant une parfois deux ou trois autres langues. Qui n'apparaissent pas sur le CV. Ces langues sont minorées, par les locuteurs eux-mêmes, trop habitués à ce que leurs ressources ne soient pas prises au sérieux.

LES CONTES

Pour pallier à ce manque de visibilité, auprès des locuteurs mais aussi d'un public plus large, des séances de contes sont aussi proposées. Africains, mais aussi du Moyen-Orient, d'Asie, du Maghreb ou du terroir français. Le conte a une longue histoire avec la lecture publique. Chaque médiathèque a son heure du conte et les récits à voix haute, pris en charge par les bibliothécaires ou des conteurs professionnels ont la part belle dans nos espaces. Le conte est oral, mais il n'en reste pas moins littérature.

Le festival Histoires communes permet à des conteurs de rencontrer les publics des médiathèques, petits et grands. Il est possible de conter, y compris en langue étrangère, comme en arabe marocain avec Halima Hamdane en résidence à la médiathèque Elsa Triolet de l'île Saint-Denis ou en wolof avec le conteur Thierno Diallo, reçus tous les deux à la médiathèque Ulysse.

Encore une fois, le passage par l'oralité peut permettre une meilleure inclusion des publics se sentant éloignés des équipements culturels. Entendre sa langue d'origine dans

LA BIBLIOTHÈQUE COMME ESPACE PRIVILÉGIÉ, OUVERT À TOUS OÙ LES HISTOIRES D'ICI ET D'AILLEURS PEUVENT SE RENCONTRER

l'institution, dans l'espace public peut créer une nouvelle intimité, un mouvement de connivence, de la confiance.

CRÉER DES PASSERELLES

Quelles propositions lorsqu'on travaille en Seine Saint-Denis, que la part de population étrangère est de 33,2 % pour le quartier du Franc-moisin où se situe la médiathèque Ulysse et que 41,5 % de la population est immigrée¹ ?

Comment faire venir des usagers lorsque 47,2 % de la population ne dispose d'aucune qualification et que le lien avec l'institution « école » ou « bibliothèque » est loin d'être évident ? Comment démystifier le lieu pour qu'il appartienne à tous sans distinction ?

¹ Sources INSEE 2013

Hors contes, d'autres types d'animations peuvent rendre, marquer et inscrire la présence de l'oralité en médiathèque. Apprendre à s'exprimer en public dans le cadre d'ateliers de conversation pour des publics apprenant le français. S'entraîner à la prise de parole (indispensable pour les oraux d'examens, les entretiens d'embauche) voire l'apprentissage de la scène par des concours d'éloquence sont des pistes en cours d'exploration. C'est le cas à la médiathèque Colette, en partenariat avec deux collèges de la ville d'Épinay sur Seine. Ce sont des ateliers slam avec les artistes Edgar Sekloka et Rost qui sont mis en place ou de rap avec Casey. Les liens entre slam, musique et littérature ne sont plus à démontrer. Gaël Faye en est le parfait syncrétisme.

Halima Hamdane, déjà citée plus haut, en résidence à la médiathèque Elsa Triolet de l'Île Saint Denis a eu envie, durant sa résidence d'aider les femmes à prendre la parole. Son objectif pour son année de résidence : « mener une résidence centrée sur les habitants et habitantes : leur histoire, leurs pratiques, leurs centres d'intérêt, leurs talents... Une résidence qui mettra en lumière les parcours des gens d'ici, valorisera leurs langues et ouvrira un espace d'échanges et de partages citoyens ».

Le festival Hors-limites, organisé par les bibliothèques de Seine-Saint-Denis n'est pas en reste pour son édition 2018.

Un océan, deux mers et trois continents de Wilfried N'sondé paru aux éditions Actes sud fera l'objet d'une lecture suivie d'une rencontre avec son auteur.

Un concert de Tata Milouda, slameuse à l'incroyable parcours est prévu à la médiathèque Saint-Exupéry de Neuilly-sur-Marne.

Les exemples de médiathèques proposant des animations autour de l'oralité, de la prise de parole, de l'Afrique sont nombreux. Je n'en ai évoqué qu'une infime partie. Ces dernières années ont vu l'art contemporain et le théâtre célébrer l'Afrique (« Art Afrique le nouvel atelier » à la Fondation Louis Vuitton, « Beauté Congo » à la Fondation Cartier, « 100 % Afrique » à la Villette, les expositions à succès autour des photographes Seydou Keïta au Grand Palais et Malick Sidibé, le focus Afrique du festival d'Avignon 2017) Permettre de sortir des clichés sur une Afrique uniforme et perdue, blessée, pauvre, malade ou son stéréotype positif de continent joyeux, tourné vers la danse, les rythmes et les percussions. Permettre le changement de regard, de perspectives via des films, des contes, des débats, des rencontres. Permettre une meilleure compréhension du monde, en dehors du filtre médiatique.

Bibliothèque, théâtre, récits... C'est dans ce cadre à la fois éclectique mais très cohérent que je tisse ma toile depuis plusieurs années. Laisser entendre des voix jusqu'alors inconnues ou peu visibles, donner un coup de projecteur sur des histoires oubliées. Travailler sur une culture commune, un récit commun inclusif où chacun trouverait sa place, son endroit, sa légitimité.

Je terminerai par une citation de Felwine Sarr, extraite d'*Afrotopia*, aux éditions Philippe Rey « L'Afrique n'a personne à rattraper. Elle ne doit plus courir sur les sentiers qu'on lui indique mais marcher prestement sur le chemin qu'elle se sera choisi. » C'est tout le bien que je lui souhaite. ■

Lecture de la
pièce *Poussière*
de Penda Diouf au
centre dramatique
national de
Saint-Etienne



Valérie Borgy

UNE CARTE POSTALE DE L'ÉDITION INDÉPENDANTE EN AFRIQUE FRANCOPHONE SUB-SAHARIENNE

PAR LAURENCE HUGHES

Cette carte postale s'attache à dresser quelques enjeux communs à l'édition indépendante¹ en Afrique francophone de l'Ouest ; il ne s'agit donc pas d'une cartographie donnant à voir les nuances et contrastes d'un pays à un autre, mais bien d'un bref panorama très global.



Stand des éditions Donniya, Salon du livre de littérature de jeunesse, Conakry, novembre 2017

Alliance internationale des éditeurs indépendants

Jamana et Domniya au Mali, Graines de Pensées et AGO Media au Togo, Jeunes Malgaches et Dodo vole à Madagascar, Ntsame au Gabon, Elondja en RDC, Vizavi et l'Atelier des nomades à Maurice, Presses universitaires et Proximité au Cameroun, Sankofa & Gurli au Burkina Faso². ... Pour la plupart, ces maisons se sont créées dans les années 1990, à l'initiative d'éditrices et d'éditeurs engagés, voulant développer une littérature jeunesse ancrée dans la réalité de leur pays – comme une alternative nécessaire à la présence quasi-exclusive de livres importés de France³. Faire vivre la culture et le patrimoine, permettre aux jeunes lecteurs de se constituer un imaginaire dans lequel ils se reconnaissent, ils se construisent. L'édition en langues africaines prend ainsi une place importante dans certains catalogues, d'autres ont créé des collections à succès, comme les romans sentimentaux « made in Africa⁴ », ou se sont construites sur une spécialité,

En novembre 2017, des éditeurs indépendants d'Afrique sub-saharienne se retrouvaient à Conakry, pour un colloque et un salon du livre dédiés à la littérature de jeunesse en Afrique, organisés par les éditions Ganndal. Celles-ci fêtaient par la même occasion leurs 25 ans, 25 années au service de l'édition jeunesse, à la recherche d'auteurs, d'illustrateurs, de création locale, 25 années consacrées à

la construction d'un catalogue qui a valu aux éditions Ganndal le prix BOP, meilleur éditeur jeunesse en Afrique 2017, décerné par la Foire du livre de jeunesse de Bologne.

Cette trajectoire, c'est également celle de bien d'autres maisons d'édition indépendantes sur le continent africain, parmi elles : Amalion, Papyrus Afrique, Nara au Sénégal, Ruisseaux d'Afrique au Bénin, Bakame au Rwanda, Edilis, Eburnie, Classiques ivoiriens en Côte d'Ivoire,

¹ L'« éditeur indépendant », tel qu'il est défini par les éditeurs de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants, conçoit sa politique éditoriale en toute liberté, de façon autonome et souveraine. Il n'est pas l'organe d'expression d'un parti politique, d'une religion, d'une institution, d'un groupe de communication, ou d'une entreprise. À travers ses choix éditoriaux souvent innovants, sa liberté d'expression, ses prises de risque éditoriales et financières, il participe au débat d'idées, à l'émancipation et au développement de l'esprit critique des lecteurs. En cela, il est un acteur majeur de la bibliodiversité. Pour en savoir plus : <https://tinyurl.com/aidei>

² Liste non exhaustive, basée principalement sur les éditeurs membres de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants (voir ici : <https://tinyurl.com/aidei-reseaux>)

³ Lire le témoignage de Béatrice Lalinon Gbado, éditions Ruisseaux d'Afrique au Bénin, publié en complément du numéro 4 de la revue Bibliodiversity, « Édition et engagement. D'autres façons d'être éditeur ? » : <https://tinyurl.com/ruisseaux-dafrique>

⁴ Collections « Adoras » aux éditions NEI, Côte d'Ivoire, « Djarabi » aux éditions Princes du Sahel au Mali...

comme la bande dessinée avec des supers héros africains⁵.

Si la jeunesse a été le point d'entrée de bien des maisons d'édition, les catalogues se sont aussi développés en littérature et sciences humaines, entre autres par le biais de coéditions Nord-Sud et Sud-Sud. Pour certains, le marché du livre scolaire s'avère un enjeu primordial, tant en termes financier que politique : il s'agit en effet pour les éditeurs locaux de pouvoir se réapproprier ce secteur, qui reste, dans plusieurs pays, la mainmise de grands groupes du Nord.

Le professionnalisme et la créativité de ces maisons d'édition portent leurs fruits, progressivement : présence et participation à des foires internationales de ventes de droits (par exemple Bologne, Francfort), reconnaissance du travail des maisons via des prix (BOP à Bologne, prix Afrilivres, prix Ivoire, etc.), développement de partenariats éditoriaux avec des éditeurs à l'international (Brésil, Europe...).

La commercialisation des ouvrages passe par différents créneaux, en complément du circuit « classique » de la librairie : ventes directes en écoles, universités, présence des livres dans des kiosques, au plus près des lecteurs, organisation de manifestations littéraires... L'adaptation du prix de vente des ouvrages au pouvoir d'achat

des lecteurs reste une préoccupation majeure : il s'agit de trouver un équilibre entre des coûts de fabrication souvent élevés (surtout pour les livres illustrés en jeunesse) et un prix de vente le plus accessible possible.

Les bibliothèques ne comptent que très peu d'ouvrages locaux, faute de budgets d'acquisition, faute de dispositifs encourageant l'édition locale⁶. Les livres à disposition sont davantage issus d'opérations de dons de livres⁷, qui ne prennent pas souvent en compte la production des éditeurs locaux...

Les productions africaines sont par ailleurs quasi-absentes des librairies et bibliothèques en France (et plus largement en Europe), et pourtant, il existe des structures de diffusion et distribution spécialisées, comme l'Oiseau Indigo/Bookwitty⁸. De plus, les éditeurs africains disposent tous d'un site internet, permettant de découvrir leurs productions, et de prendre contact avec les éditeurs. Le site Afrilivres⁹ permet d'avoir accès aux sites internet de plus de 30 maisons d'édition en Afrique francophone.

Bien des maisons d'édition en Afrique francophone expérimentent le numérique, une des alternatives possibles à moyen terme, permettant la circulation des textes vers d'autres pays sur le continent mais aussi vers les pays du Nord¹⁰.

Malgré des freins structurels, malgré une absence de volonté et d'accompagnement politiques dans de nombreux pays, des maisons d'édition fêtent leurs 25 ans, d'autres leurs 10 ans : les éditrices et les éditeurs ont réussi à faire de leur engagement un métier. Toutes et tous inventent et recherchent de nouvelles coopérations professionnelles (coéditions solidaires par exemple¹¹), prennent



Livre numérique réalisé par les éditions AGO Media, au Togo

Alliance internationale des éditeurs indépendants

en compte les nouvelles pratiques de lecture (comme le boom du téléphone portable¹²), proposent d'autres manières d'entrer en contact avec les lecteurs (création de festivals, salons...), découvrent et propulsent une nouvelle génération d'auteurs, d'illustrateurs, de créateurs (via des concours destinés aux jeunes talents par exemple).

Cette carte postale est ainsi envoyée comme une invitation à découvrir davantage les catalogues des maisons d'édition en Afrique francophone. La production africaine pourrait constituer une part bien plus importante du fonds des bibliothèques en France : bien des livres y trouveraient leur place et leurs lecteurs... une manière aussi de contribuer à un (ré)équilibre des échanges économiques et culturels, de faire vivre davantage la bibliodiversité. ■

¹² Lire ici l'interview de Paulin Assem, AGO Media au Togo, « BD africaine et numérique » : <https://tinyurl.com/aidei-pa>

RÉFÉRENCES

Pour suivre l'actualité des parutions en Afrique, quelques sites ressources :

- Afrilivres : <http://www.afrilivres.net/>
- Africultures : <http://africultures.com/>
- Francographies : <http://francographies.com/>
- Takam Tikou : <http://takamtikou.bnf.fr/>
- Oiseau Indigo/Bookwitty : <http://www.loiseauindigo.fr/>

⁵ Lire les articles de Christophe Cassiau-Haurie sur la bande dessinée en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger... publiés par Africultures : <http://africultures.com/bd> et le dossier « Bande dessinée » dans Takam tikou : <https://tinyurl.com/takamtikou-bd>

Agnès Gyr Ukunda (éditions Bakame au Rwanda) à la Foire du livre de Bologne



Éditions Bakame

⁶ Voir ici le travail mené par l'Alliance sur les politiques publiques du livre en Afrique sub-saharienne/Madagascar : <https://tinyurl.com/aidei-ppl>

⁷ Voir ici les réflexions et recommandations de l'Alliance pour « Repenser le don de livres » : <https://tinyurl.com/aidei-dons>

⁸ www.loiseauindigo.fr

⁹ www.afrilivres.net

¹⁰ Voir sur le Labo numérique de l'Alliance des études et analyses sur le numérique dans les pays d'Afrique : <https://tinyurl.com/aidei-enem>

¹¹ Plus d'informations ici sur les partenariats éditoriaux solidaires : <https://tinyurl.com/aidei-pes>

ÊTRE ÉDITEUR EN AFRIQUE FRANCOPHONE AUJOURD'HUI

INTERVIEW MENÉE PAR OLIVIA DE LA PANNETERIE

Être éditeur, c'est percevoir en son âme que l'on a une opinion, un message, une vision ; à recevoir, à porter, à partager avec les autres. De sorte que l'éditeur est un espace de communication, un corridor qui laisse passer, qui diffuse la pensée humaine. Ainsi chaque éditeur se fait passeur, avec une couleur spécifique, qui est liée à sa nature, à son histoire propre... une particularité qui le motive finalement à embrasser ce métier.
La vision de trois maisons d'éditions

GRAINES DE PENSÉES
Christiane Tchotcho Ékué
Yasmîn Issaka-Coubageat
ÉDITIONS GRAINES DE PENSÉES



Pouvez-vous nous présenter en quelques mots votre maison d'éditions ?

Graines de Pensées : Les éditions Graines de Pensées ont été créées en 2005 par des passionnées de littérature dotées d'une solide expérience éditoriale et d'un réseau de relations dans les milieux éditoriaux francophones et anglophones par le biais du Centre Africain de Formation à l'Édition et à la Diffusion, du Réseau des Éditeurs africains (APNET), de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants et de l'association Afrilivres dont elles sont lauréates du Prix de l'édition africaine 2017.

Nous sommes deux éditrices soucieuses de donner un public aux jeunes auteurs togolais et africains, d'offrir à la jeunesse africaine des ouvrages accessibles, adaptés à ses réalités et aspirations et d'une qualité éditoriale irréprochable et de ce fait, participer à l'expression culturelle de l'Afrique, contribuer au développement du sens critique et à l'organisation d'une société démocratique et pluraliste par le livre. Par ailleurs, pour une meilleure diffusion du livre africain, nous participons à des coéditions avec des partenaires du Sud et

du Nord, œuvrons pour des synergies avec des institutions, entreprises, associations de promotion de la lecture, bibliothèques, pour une meilleure promotion du livre en langues française et africaines.

Éditions Ruisseaux d'Afrique : Dans son secteur, selon son identité et ses finalités, l'éditeur est dans un combat contre l'ignorance et l'enfermement, pour ouvrir les horizons, proposer à ses contemporains et aux générations à venir, croissance et épanouissement grâce à la lecture. Il ne s'agit pas que de l'ignorance liée au degré d'instruction, de scolarisation ; il s'agit surtout d'un combat contre la méconnaissance de soi, de son histoire, de sa culture, de son patrimoine matériel et immatériel, de ses racines, de ses origines... de l'autre, de l'histoire de l'humanité, de la sagesse et des valeurs qui en sont aux assises. Ruisseaux d'Afrique est une maison d'édition béninoise née de la motivation de transmettre le lait culturel qui monte des racines africaines. Basée à Cotonou, elle est née en 1998 avec pour mission essentielle d'aider les enfants et les jeunes à se découvrir et à s'ouvrir à l'autre. Se découvrir à travers son environnement, son histoire, les contes et légendes d'ici et d'ailleurs, découvrir sa culture propre, en être nourri ; grandir en estime de soi et dans la conscience d'être un être unique... S'ouvrir à l'autre, étant debout, solide, pour donner et/ou recevoir, pour co-construire le monde.

[...] IL S'AGIT SURTOUT D'UN COMBAT CONTRE LA MÉCONNAISSANCE DE SOI, DE SON HISTOIRE, DE SA CULTURE, DE SON PATRIMOINE MATÉRIEL, DE SES RACINES, DE SES ORIGINES ...

RUISSEAUX D'AFRIQUE
Béatrice Lalinon Gbado
WWW.RUISSEAUXDAFRIQUE.COM



JEUNES MALGACHES
Marie-Michèle Razafintsalama
ÉDITIONS JEUNES MALGACHES





Photos : Ruisseaux d'Afrique, Graines de Pensées, Jeunes Malgaches

Aujourd'hui nous sommes 5 permanents au siège ; autour de nous, nous avons constitué un vivier de 120 auteurs et illustrateurs ; et notre travail de création se fait en lien avec une vingtaine d'entre eux chaque année...

Éditions Jeunes Malgaches : La maison d'édition Jeunes Malgaches fait partie de l'entreprise Presse Édition & Diffusion (PREDIFF) créée en mars 1995 et qui a aussi une librairie généraliste. La maison a été créée en octobre 2004 et elle a actuellement au catalogue une soixantaine de titres en version papier et en numérique. Elle publie essentiellement de la littérature en malgache, en bilingue français/malgache et en français. Elle est basée dans la capitale Antananarivo. Elle fait aussi des prestations d'édition pour des associations qui veulent publier des livres.

Quelle est votre politique/ligne éditoriale ?

G.D.P. : Éditeur généraliste, Graines de Pensées accorde un intérêt

particulier au jeune lectorat auquel il faut donner l'habitude de lire tout en l'enracinant dans son environnement et en l'aidant à découvrir d'autres horizons. Ainsi, à travers des coéditions, nous proposons des collections telles que Cauris d'Or, Contes d'or, pour la promotion du patrimoine culturel africain, ou encore la collection Terres solidaires initiée par l'Alliance internationale des éditeurs indépendants.

Nous œuvrons à la conservation du patrimoine culturel africain et à la sauvegarde de la bibliodiversité en donnant la parole à des historiens, économistes, sociologues, politologues... à travers la collection Temps d'Or, des beaux livres et la réédition de classiques afin de rendre disponibles les œuvres des pionniers de la littérature togolaise. Nous nous attachons également à la promotion de jeunes talents et d'auteurs africains de la diaspora et servons de pool d'experts pour des publications institutionnelles. Des ouvrages en langues nationales figurent également à son catalogue, car nous avons à cœur de donner un statut littéraire aux

langues africaines, de contribuer à leur conservation et à leur prospérité ; nous sommes également en charge des manuels scolaires au Togo depuis 2015.

Par ailleurs, nous avons choisi d'imprimer localement la plupart de ses ouvrages afin de former les imprimeurs et de contribuer au développement d'une industrie endogène du livre.

É.R.A. : En Afrique francophone nous avons une population composée d'une très grande majorité de jeunes, de femmes, d'analphabètes de tous les âges ; nous avons une histoire et une géographie écrites par les autres pour nous ; nous avons été amenés durant les siècles à renier nos origines pour déifier l'autre et sa culture, faisant croire à nos enfants que réussir c'est atteindre le mirage que miroite l'autre, de l'autre côté de l'océan... Être éditeur en Afrique francophone, c'est associer à la charge commune aux éditeurs, le devoir ou le





souci d'aider l'Afrique, c'est-à-dire ses enfants, à découvrir et aimer l'Afrique, à s'approprier son histoire et à l'écrire maintenant. Notre activité se résume à déceler et partager avec les enfants et les jeunes, les parents et le tout public du monde entier, les richesses culturelles d'Afrique et d'ailleurs.

Notre travail s'articule autour d'une vingtaine de collections qui se caractérisent par un genre (contes et légendes, fictions, poésie, documentaires, etc.), une tranche d'âge cible, un format et une présentation, etc.

É. J. M. : La maison est spécialisée jeunesse et elle axe ses efforts sur la publication des auteurs malgaches et des illustrateurs malgaches. Nous mettons des illustrations typiquement malgaches dans nos livres pour que les enfants se reconnaissent dans ce qu'ils lisent. La publication en jeunesse est encore très peu développée à Madagascar et nous essayons de combler le vide car les besoins sont très importants, surtout en langue nationale. En effet, les enfants ne lisent pas à l'école et les bibliothèques ne sont pas en nombre suffisant pour encourager la lecture.

Selon vous, quel avenir pour l'édition en Afrique francophone ?

G.D.P. : Avec l'ouverture démocratique, les besoins en information, communication et partage d'idées se sont accrus et le livre s'est imposé comme vecteur privilégié de ces messages multiformes. Les éditeurs locaux sont davantage sollicités, de mieux en mieux formés et désireux de donner la parole à tous ces créateurs, et les nouvelles technologies contribuent énormément à la diffusion de cette masse d'informations et de connaissances.

Malgré des difficultés financières et des besoins en formation persistants, l'édition en Afrique de l'Ouest est en plein essor. Beaucoup d'états ont pris conscience de l'importance du livre comme outil de développement, et des politiques nationales du livre incluant un soutien à la filière du livre ont vu le jour à l'instar du Fonds d'Aide à la Culture au Togo. L'on assiste à une révolution du livre grâce à une synergie développée entre divers acteurs tels l'OIF, l'Alliance internationale des éditeurs indépendants, Afrilivres, le CAFED, l'APNET, l'ADEA, le BIEF, à travers des coéditions, des formations, une mutualisation des compétences et une visibilité accrue lors des salons et foires internationaux, et la Banque mondiale qui encourage une production endogène des manuels scolaires.

É.R.A. : L'avenir de l'édition en Afrique est dans les mains des acteurs de la chaîne du livre et des gouvernements. Les acteurs de la chaîne du livre, parce qu'ils ont à continuer d'y croire, de créer, malgré l'environnement morose, nuisible parfois. Les gouvernements, parce que, de leur part, le manque de considération pour le livre et la lecture, plombe tous les efforts des acteurs. Souvent, la filière du livre n'est pas clarifiée et mise en ordre de travail et chacun se bat pour tirer son épingle du jeu. La lecture n'est pas souvent promue auprès des enfants et des jeunes, auprès de la population. Les bibliothèques sont insuffisantes et peu fonctionnelles. Les initiatives privées ne sont pas soutenues. Il faut quand même reconnaître qu'il y a des pays francophones que l'éditeur francophone d'Afrique aimerait habiter : la Côte d'Ivoire, le Rwanda, le Sénégal, etc. Au Bénin, nous espérons que le changement annoncé par le Ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport le 21 février 2018 prendra chair très prochainement.

É. J. M. : Selon moi, l'édition a encore un grand avenir en Afrique de l'Ouest et particulièrement à Madagascar car la population est jeune et nous voyons à travers les activités que nous mettons en place autour du livre qu'ils ont soif de lecture, mais c'est le livre qui n'arrive pas entre leurs mains.

Comme le pouvoir d'achat est faible dans nos pays, il faut d'abord mettre en place un programme encourageant la lecture et instaurant une habitude de lecture durable. Cela permet un premier accès aux livres. Il faut aussi bien comprendre l'environnement de l'enfant et le système éducatif dans les pays. Nous avons beaucoup appris en côtoyant plusieurs associations qui travaillent dans l'éducation malgache. Et il y a beaucoup d'associations qui travaillent en Afrique, il faut donc les mobiliser car elles peuvent avoir les moyens de soutenir des actions de promotion de la lecture, créer ou renforcer des bibliothèques. Mais pour cela, il faut faire connaître les productions et là, un gros travail de communication doit se faire. Ces associations en majorité françaises ont tendance à envoyer des dons de livres en Afrique



par méconnaissance des productions locales et par facilité. Or, les livres sont généralement inadaptés au contexte et au niveau de français de la population. En outre, ils privent les lecteurs de l'accès à leur culture et à leur langue. Il faut alors les sensibiliser sur l'importance de la lecture en langue locale (ou nationale).

Comme rien n'est structuré, il faut aussi trouver un système adapté au contexte si on veut que l'édition se développe. Le pays est vaste, les moyens de communication sont difficiles et coûteux et le pouvoir public n'aide pas du tout les professionnels du secteur.

Il faut donc se regrouper en association et monter des actions collectives. À travers l'association des éditeurs de Madagascar, nous avons monté une foire du livre tous les ans, qui en est à sa 14^e édition, des programmes de professionnalisation des éditeurs, signé une convention avec la poste malgache pour réduire les coûts d'envoi des livres à travers l'île, utilisé les 236 bureaux de poste pour l'envoi de flyers permettant de faire connaître les productions, mis en place une liste de livres de lecture agréés en primaire pour renforcer l'utilisation de livres de lecture à l'école, monté une émission sur le livre sur la chaîne nationale, participé aux salons internationaux et régionaux grâce à un stand collectif, fait un travail de lobbying pour que les marchés de manuels scolaires soient faits par les éditeurs locaux, lutté contre le piratage...

Et intégré aussi une association régionale comme Afrilivres, et internationale comme l'Alliance internationale des éditeurs indépendants pour les plaidoyers plus importants.

Les éditeurs africains n'arrivent pas encore à évaluer l'ampleur des dons de livres envoyés dans leurs pays parce qu'il n'y a pas encore de chiffres exacts là-dessus, contrairement à



Madagascar où deux études ont été menées par notre maison, montrant le volume, les pays de provenance et les associations qui les pratiquent. Il faut donc s'y pencher urgemment car ce phénomène gêne le développement de l'édition africaine et le marché des donateurs qu'ils soient associations, bibliothèques, institutions ou particuliers est important et à ne pas négliger.

Les solutions existent et les éditeurs africains doivent être beaucoup plus dynamiques pour s'accaparer son vaste marché. Il est faux de dire que le marché de l'édition en Afrique est petit. Il faut voir le potentiel de lecteurs et trouver les moyens de l'atteindre. Éditer des livres qui n'existent pas encore et qui répondent à leurs attentes. Il faut beaucoup investir dans les outils de communication car à l'ère du numérique, beaucoup de possibilités sont offertes aux éditeurs pour faire connaître les productions, même si les possibilités de participation aux salons sont rares. Le référencement des productions sur des bases de données est, par exemple, encore peu utilisé par les éditeurs, les pages Facebook qu'il faut alimenter de manière très active, quitte à payer un peu pour booster les actualités qu'on y met, les catalogues, les affiches...

Que pensez-vous de l'édition numérique en Afrique ?

G.D.P. : La diffusion/distribution est l'un des problèmes récurrents de l'édition africaine francophone. Graines de Pensées s'est ouverte à l'édition numérique car elle lui permet d'élargir les supports, de rendre sa production accessible aux diasporas et aux jeunes notamment, de conserver le patrimoine culturel africain et de le promouvoir, de rendre disponibles et moins onéreux les travaux scientifiques, de rendre plus facile l'accès aux données pour les étudiants et chercheurs via les librairies et bibliothèques numériques. En effet, la vulgarisation des smart phones en Afrique permet aux jeunes d'accéder à un contenu aussi bien ludique que didactique. L'édition numérique permet donc d'atteindre plus de lecteurs et confère une plus grande visibilité et une nouvelle notoriété tout en permettant davantage de créativité. Elle permet d'envisager de nouveaux modèles de production : elle peut être un moyen de tester un livre avant de passer à l'impression à la demande, par exemple; elle permet un confort de lecture aux malvoyants... Cependant l'entrée dans le monde numérique ne va pas sans certains défis à relever : la sécurisation des modes de paiement





dans un environnement technologique pas encore au point, la sécurisation également du contenu par des DRM et tatouages, y compris des DRM chronodégradables pour les bibliothèques...

L'édition numérique représente réellement un atout pour les bibliothèques en Afrique qui dépendent souvent de dons d'ouvrages, elle permet de diversifier davantage les fonds et de proposer plus d'ouvrages scientifiques, didactiques...

É.R.A. : La connexion internet n'est plus un problème majeur, l'édition numérique devient une réalité incontournable et la codification progressive du secteur encourage à s'y lancer. Le numérique pourrait être une chance supplémentaire d'accès au livre, partout dans le monde et notamment en Afrique; à condition qu'il y ait l'électricité. Aujourd'hui, même dans le village le plus reculé, il est possible de trouver un GSM qui serve ponctuellement de hotspot wifi, le temps d'un téléchargement. La deuxième condition est l'alphabétisation de masse. Ça se voit pour les réseaux sociaux. Il ne suffit pas d'avoir un smartphone, de décrypter et de savoir utiliser des icônes, il est important de savoir lire et écrire. Pour la communication téléphonique, la version orale est une belle alternative, mais pour la lecture, l'oralité ne suffira pas; le livre papier sera encore un allié de choix pour assurer l'interaction indispensable à l'apprentissage.

Donc, si nous alphabétisons plus de personnes et que, grâce au solaire notamment, l'électricité devient accessible en milieu rural, le livre numérique peut populariser le livre, je veux dire les textes littéraires. En dématérialisant le livre, en supprimant le poids et le coût du papier, le numérique allège son coût et le rend accessible. De sorte qu'à partir de chez soi, de son support multimédia, on peut avoir accès à une grande bibliothèque mondiale...

Néanmoins, les projets pilotes qui sont mis en avant ces dernières années, posent clairement la question du coût de la tablette, premier investissement de base.

É. J. M. : Le numérique peut être une solution dans la diffusion de livres en Afrique, mais il faut bien le maîtriser, du point de vue technique mais aussi du point de vue des droits. Les contrats doivent être aux normes et inclure les questions de diffusion de livres numériques. Très peu de pays offrent la possibilité de vente en ligne en Afrique et donc cette possibilité limite le champ d'action, mais il y a les moyens de paiement par téléphonie mobile déjà très développés et donc peuvent être utilisés. Plusieurs plateformes ont déjà approché les éditeurs et des timides collaborations commencent à démarrer.

Nous nous adressons ici à des bibliothécaires, quels sont vos rapports avec les bibliothèques ?

G.D.P. : Depuis la fin du projet Lecture publique les bibliothèques du réseau sont en veilleuse (manque de formation à l'animation, manque d'approvisionnement...). Cependant, nous travaillons en bonne intelligence avec des bibliothécaires professionnels et dynamiques de la place, ayant réellement le souci de promouvoir le livre et la lecture (Bibliothèque et archives nationales, Institut français du Togo, Saint Augustin, Club Kisito Jeunesse, Akplanu, Bibliomobile, Saint Jean Apôtre, la bibliothèque préfectorale/CLAC d'Aného avec laquelle nous avons organisé l'opération Noël en livres en 2013...). Des activités telles que des cafés littéraires, des dons de livres, des ateliers d'écriture sont organisés au sein de ces bibliothèques.

É.R.A. : Nous travaillons avec les bibliothécaires, du réseau public ou des bibliothèques privées ou d'institution, par le biais des associations, par le biais de la SeLiBeJ (Semaine du Livre Béninois de Jeunesse) qui en 2018 sera à sa 20^e édition. Il s'agit d'une semaine culturelle durant laquelle, des donateurs qui

préachètent des livres que les éditeurs et les bibliothécaires rendent disponibles aux enfants et aux jeunes. Il s'agit essentiellement de livres de jeunesse non scolaires. En participant à un concours culturel dénommé Chèque-Lire, l'enfant gagne un chèque et « achète » des livres de son choix.

En plus des animations dans les bibliothèques, grâce aux associations béninoises et ou internationales, nous vendons des livres aux bibliothèques. Nous pouvons citer l'ONG Racines; les partenariats entre communes francophones et les jumelages; etc. Il arrive aussi que l'État nous achète des ouvrages pour les bibliothèques à travers un projet. Le réseau des bibliothèques au Bénin va en se réduisant. On attend vraiment un coup de pédale ou de semonce pour nous réveiller.

É. J. M. : À travers nos clients associations, nous touchons les bibliothèques qu'elles soutiennent. Nous proposons systématiquement une formation en animation en malgache pour les bibliothécaires non-formés pour que les livres soient bien exploités (ce qui ne coule pas de source). Nous invitons ceux qui sont sur la capitale à venir à la foire du livre et leur conseillons de visiter régulièrement les librairies pour voir les productions. Cette année, nous allons distribuer notre catalogue à toutes les écoles de la capitale pour toucher leurs bibliothécaires qui ne sortent pas du tout et sont isolés dans l'exercice de leur métier.

Comment travaillez-vous avec les bibliothèques, les librairies, les écoles, les ONG... ?

G.D.P. : Nous avons initié une collaboration étroite et suivie avec différents acteurs du livre pour la promotion de ses ouvrages: tournées d'auteurs dans les écoles et dans le cadre des festivals littéraires, expositions-ventes à l'Université de Lomé, participation à des caravanes du livre avec ses auteurs à travers le pays avec le soutien de certaines institutions comme l'Union européenne, dons d'ouvrages pour des

LE NUMÉRIQUE POURRAIT ÊTRE UNE CHANCE SUPPLÉMENTAIRE D'ACCÈS

À voir sur le site de l'ABF (www.abf.asso.fr) « compléments à BIBLIOTHÈQUE(S) », le documentaire des Éditions Jeunes Malgaches sur le projet *les malles du savoir à Madagascar*.

prix ou pour des biblio-mobiles, lancement de concours pour susciter de jeunes talents, organisations d'ateliers d'écriture... Quant aux librairies, la maison d'édition leur envoie systématiquement des spécimens à chaque nouvelle parution (bien qu'il y ait rarement des achats fermes mais plutôt un système de dépôt-vente) et y organisaient des dédicaces ainsi qu'une émission littéraire (Alinéas). Il appartient également à ces acteurs du livre d'aller vers l'éditeur qui a souvent des contraintes de temps, et vers les auteurs qui sont disponibles pour les aider dans l'animation de leur bibliothèque ou librairie et à les aider à mieux jouer leur rôle de passeurs d'idées.

É.R.A. : Au niveau professionnel, n'ayant pas de distributeur au Bénin, les librairies sont nos relais directs. Nos rapports sont très cordiaux et efficaces. Nous travaillons avec toute la sous-région : la Farandole au Niger; Bon Pasteur, la Semence et Star au Togo; Clairafrique, Didactika et 4 vents au Sénégal, etc. Dans certains pays, nous sommes représentées par nos collègues éditeurs avec qui nous faisons des coéditions. C'est ensemble avec les libraires du Bénin et les collègues éditeurs, que nous avons lancé et animé deux années durant déjà, le Salon du Livre et de la Presse Jeunesse de Cotonou.

É. J. M. : Il existe une vingtaine de librairies dans toute l'île dont quinze

sont dans la capitale. Les relations avec ces dernières sont difficiles car les principales librairies préfèrent vendre des livres importés qui offrent plus de remise, mais avec toutes les difficultés d'importation. Nous, nous offrons la possibilité de vendre plus d'exemplaires même si la remise est un peu moins élevée et aucun frais de livraison des livres. Pour les librairies en province, très peu osent faire des achats fermes car elles ne font aucun effort pour communiquer sur leur fonds. Nos livres ont donc du mal à être visibles et nous devons nous-même faire le travail de communication. Généralement, les clients en province préfèrent s'adresser directement à nous pour les achats. Il en est de même pour les bibliothèques qui ne trouvent pas les livres dans les librairies en province. Seules, les bibliothèques financées par les associations ont la possibilité d'acheter des livres, le reste reçoit des dons d'écoles ou de bibliothèques françaises.

Les écoles n'achètent pas de livres locaux sauf les écoles françaises. Les écoles publiques soutenues par des associations arrivent à faire un peu d'achat chaque année.

L'essentiel de notre clientèle est constitué par les associations que nous avons sensibilisées sur le danger des dons de livres venant de l'extérieur et à qui nous proposons un pack conseil en fonds par rapport aux cibles, fourniture des livres et formation des bibliothécaires en animation. Cette formule leur convient car elles ne savent pas généralement vers qui se tourner si elles veulent acquérir des livres locaux. Sur certains points, nous suivons même le fonctionnement de la bibliothèque et rendons compte aux associations qui ne peuvent pas se déplacer au pays. Nous leur proposons aussi de revendre les livres collectés en France pour avoir de l'argent et éviter de les envoyer chez nous. ■

Un relais pour les partenariats en lecture jeunesse avec des bibliothèques africaines : le Centre national de la littérature pour la jeunesse à la Bibliothèque nationale de France et sa revue Takam Tikou

Viviana Quiñones

Le Centre national de la littérature pour la jeunesse (CNLJ), service de la Bibliothèque nationale de France depuis 2008, travaille en coopération avec des bibliothécaires – mais aussi des auteurs, des illustrateurs, des éditeurs – d'Afrique francophone depuis 1987. Il offre en même temps aux bibliothécaires français des services et des outils pour leur travail en partenariat avec les collègues africains :

- Des contacts dans un pays donné : institutions liées au livre et à la lecture, bibliothèques, éditeurs, auteurs et illustrateurs, libraires, associations professionnelles...
- Un fonds actualisé de livres pour la jeunesse publiés en Afrique consultable dans la Salle de lecture du CNLJ (Salle I, Site François Mitterrand). Ces ouvrages sont référencés dans le Catalogue général de la BnF, avec leur présentation critique.

• Takam Tikou, une ressource indispensable sur les livres pour la jeunesse publiés en Afrique francophone et les bibliothèques pour enfants de ces pays. Publiée en ligne (<http://takamtikou.bnf.fr>), la revue propose des bibliographies commentées des nouveautés parues dans les pays et des livres français les concernant. Outre cet outil qui permet de choisir des livres, on y trouve un dossier annuel (dont un sur la littérature africaine 2000-2015) et de nombreux articles concernant des actions de partenariat.

- Des orientations pour les partenariats avec des bibliothèques africaines.
- Des sessions de formation sur site, à la demande.
- D'autres ressources et actions utiles dans le cadre de partenariats : La Revue des Livres pour Enfants (avec, entre autres, des sélections de livres français); l'exposition « Le livre de jeunesse, un art africain » ; le manuel Faire vivre une bibliothèque jeunesse : Guide de l'animateur...

Contact : viviana.quinones@bnf.fr

FORMER, PARTAGER, TRANSMETTRE EN BIBLIOTHÈQUES : EXPÉRIENCES EN AFRIQUE DE L'OUEST

PAR PATRICIA BAMBA

Accéder à une formation initiale ou continue est le privilège d'un petit nombre dans des pays où l'offre est une denrée rare.



Fatogoma Diakité

Hommage à
Jean-Paul Sartre
- L'organisation
de cette
manifestation
sert de cas
d'étude pour une
formation sur
l'animation en
bibliothèque.

FORMER

À l'exception de l'École des bibliothécaires, documentalistes et archivistes de Dakar (EBAD) qui vient de fêter son 50^e anniversaire, il existe très peu de dispositifs de formation pour les professionnels en bibliothèque publique en Afrique de l'Ouest. Une petite partie d'entre eux bénéficient de formations en présentiel ou à distance grâce à des dispositifs d'appui institutionnels ou associatifs d'autres pays. Encore faut-il que ces dispositifs s'appuient sur des besoins et une connaissance des réalités du terrain et non sur des présupposés qui

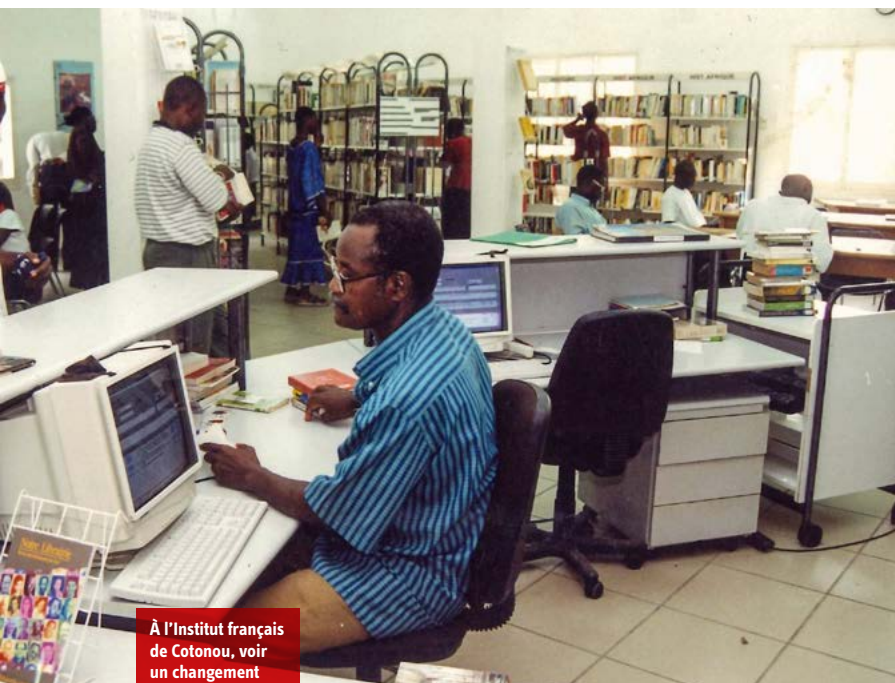
rendraient inopérantes les actions et donc les moyens, même avec la meilleure intention du monde...

À noter, une initiative récente : la création d'une filière Métiers du livre à Bamako décrite dans l'interview de Fatogoma Diakité, intervenant et ancien coordonnateur national du Projet d'appui à la filière du livre au Mali.

Une particularité : les personnels des médiathèques du réseau de l'Institut français dont le Pôle Formation a en charge la professionnalisation des agents du réseau dont prioritairement les recrutés locaux. Le métier

de bibliothécaire est, pour une partie d'entre eux, une reconversion ou une réorientation professionnelle. Leur nouvelle fonction a souvent été apprise « sur le tas » dans des missions d'accueil, de prêt et de rangement. Comment envisager l'intégration et renforcer le sentiment d'appartenance à un métier quand il n'existe pas ou peu de structures équivalentes dans le pays avec qui échanger ou se comparer ?

Une des opportunités est d'intégrer toute l'équipe à une même formation ; par exemple, lors d'un changement de logiciel de gestion de bibliothèque.



À l'Institut français de Cotonou, voir un changement de logiciel comme une opportunité de cohésion d'équipe et de reconnaissance du métier

Patricia Bamba

LA FORMATION DOIT S'ENTENDRE COMME UN OUTIL D'INTÉGRATION, TOUT AU LONG DE LA VIE, EN MODE INITIAL OU CONTINUE, ENTRE PAIRS SUR LA BASE DES ATTENTES RÉELLES DU TERRAIN.

Deux témoignages d'agents ayant vécu pour la première fois le « faire ensemble » à Cotonou en 2001 et à Bamako en 2006 : « merci c'est la première fois que j'ai le droit à une formation » venant d'un agent proche de la retraite, « je me sens enfin bibliothécaire » de la part d'un autre dont les fonctions de projectionniste étaient devenues obsolètes avec l'arrivée de films en DVD.

PARTAGER

Que partager ? Comment échanger avec des réalités très différentes ? En 2002, un projet de coopération entre les médiathèques des instituts français du Togo et du Bénin débouche sur un plan de rencontres professionnelles, de formations communes, de visites de structures puis d'échanges de personnels sur 2 ans. Ces médiathèques ont des configurations équivalentes en termes de missions, de publics, de ressources humaines et de budget. Cette initiative s'est prolongée en 2006 par l'organisation de formations sous

régionales sur les thèmes de « l'accueil dans une médiathèque » et « la politique documentaire et la gestion des collections ». D'autres formations



L'ouverture d'une nouvelle médiathèque comme cas d'étude sur les fonctions d'accueil et de service aux publics : celle du Centre national de la lecture publique à Bamako

Fatogoma Diakité

ont été organisées les années suivantes comme par exemple « la gestion d'un espace multimédia ». Quelques bibliothécaires locaux de réseaux de lecture publique ont été invités à participer à ces formations. À Bamako, la création d'une nouvelle médiathèque gérée par le Centre national de lecture publique a fait l'objet, avant son ouverture en 2006, d'une visite et d'un cas d'étude concret où ont été abordées les questions de politique documentaire, de consultation des documents, de programmation d'animations et d'horaires d'ouverture.

TRANSMETTRE

Les personnels formés, tout autant ceux des médiathèques d'instituts français que ceux des réseaux locaux de lecture publique, deviennent de fait des relais pour des collègues néophytes ou des stagiaires issues de structures locales institutionnelles ou associatives. Leurs savoirs faire leur permettent d'accéder à plus de reconnaissance dans leur structure et d'être en appui et en conseil, tout particulièrement sur des projets pensés loin des réalités du pays. ■



UNE FILIÈRE MÉTIERS DU LIVRE À L'UNIVERSITÉ DE BAMAKO

INTERVIEW MENÉE PAR PATRICIA BAMBA

Interview de Fatogoma Diakité, ancien coordonnateur national du projet d'Appui à la Filière du Livre au Mali (AFLAM)

Quels ont été les conditions de création de cette filière ?

Fatogoma Diakité : L'existence de la filière Métiers du Livre, des Archives et de la Documentation (MLAD) répond à une des recommandations du séminaire de 1978 ayant réuni à Bamako environ 80 professionnels du livre, des archives et de la documentation. Deux projets franco-maliens ont œuvré pour sa création :

- Le projet Opération Lecture Publique de 1977 à 2001 qui a créé des bibliothèques dans tous les cercles du Mali et pris en charge la formation d'enseignants du secondaire à l'EBAD de Dakar et celle d'archivistes.
- Le projet AFLAM, de 2000 à 2007 pour appuyer les acteurs de la chaîne du livre (auteurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires, manifestations autour du livre.).

Cinq conditions ont été à l'origine de la création de cette filière :

- La réalisation d'une étude sur la formation aux métiers de la documentation. Menée en 2012 par Arlette Boulogne, directrice de l'Institut national des techniques de documentation (INTD), elle a permis de fixer les modalités de création d'une filière courte de formation aux métiers du livre des archives et de la documentation à l'Université de Bamako (Bac+ 2) avec le concours d'un nouveau projet FSP « Appui à l'enseignement supérieur ».
- Un partenariat dynamique entre l'Université du Mali et celle de Grenoble. Deux missions du Département Information Communication de l'IUT 2 de l'Université Pierre Mendès France ont séjourné au Mali en 2003 et 2004.
- L'existence des compétences au Mali. Sur une cinquantaine de

professionnels candidats, 12 ont été sélectionnés pour dispenser des cours à la filière. Actuellement près de 90 % des enseignants sont des professionnels dirigeant des structures documentaires. Ouverte fin 2004, cette filière a pour objectif de former, dans un tronc commun de deux ans, des professionnels de l'information polyvalents en bibliothéconomie, archivistique et documentation. La première promotion est sortie en 2006.

- La grande disponibilité de la Faculté des Lettres, des Arts et des Sciences Humaines (FLASH) de l'Université du Mali à recevoir cette filière.
- Un partenariat national dynamique avec des structures documentaires maliennes : Direction nationale des bibliothèques et de la documentation ; Direction nationale des archives du Mali et autres unités documentaires et l'Association malienne des bibliothécaires et archivistes du Mali. Elles permettent d'assurer une formation pratique et une offre de stages conséquente.

Quels ont été les principaux acteurs ?

F.D. : Parmi les acteurs institutionnels et les personnes physiques on peut citer : le Doyen de FLASH Drissa Diakité ; le Chef du Département Lettres de la FLASH N'Tji Idriss Mariko, - Fatogoma Diakité et la Coordination du projet AFLAM, Aly Ongoïba et la Direction nationale des archives du Mali, Mamadou Konoba Kéita et la Direction nationale des bibliothèques et de la documentation du Mali, Patricia Bamba et la Médiathèque du Centre culturel français de Bamako, le Département

Fatogoma Diakité, intervenant pour le cours sur l'histoire du livre à l'association SAVAMA qui a permis la sauvegarde des manuscrits de Tombouctou en 2012



SAVAMA

Information Communication de l'IUT 2 de l'Université Pierre Mendès France de Grenoble.

Quelle a été son évolution dans le temps ?

F.D. : De sa création officielle en 2006 jusqu'en 2011 la filière MLAD était rattachée à la FLASH.

En 2011, elle passe sous la tutelle de l'Institut Universitaire de Technologie et met en place une licence professionnelle en numérisation. Fin 2017, la filière a été transférée à un autre campus où elle dispose d'infrastructures

plus adaptées en termes de salles (cours, réunions, conférences) et de matériels informatiques.

Combien d'étudiants a-t-elle formés depuis sa création ?

F.D. : Environ 200 étudiants en DUT et 70 en licence professionnelle. On peut noter que la quasi-totalité de ses diplômés a trouvé un emploi (fonction publique, banques, assurances, groupes pétroliers, ambassades, ONG, etc..). Sa pertinence sociale n'est donc plus à démontrer.

Quelques mots sur les perspectives...

F.D. : Pour être complète, la filière Métiers du Livre, des Archives et de la Documentation pourrait continuer son développement en s'ouvrant aux autres spécialités du livre comme l'édition (traditionnelle et numérique) et la librairie. Elle doit intégrer la recherche sur le livre et les sciences de l'information documentaire en l'adaptant au contexte ouest africain en général et malien en particulier. ■

BSF Campus

Sophie Agié-Carré

BSF campus est un programme de Bibliothèques Sans Frontières, et comprend deux volets complémentaires, autour de la formation et l'accompagnement.

Depuis 2015, le programme propose une formation numérique, via la plateforme¹ de formation « BSF Campus » qui est accessible aussi bien en ligne que hors ligne, et sur place, via le programme d'accompagnement « Jeunes Leaders ».

BSF Campus a pour vocation de proposer des vidéos d'auto-formation sur les sujets qui font les bibliothèques (sujets établis par un comité d'orientation composés de professionnels du livre). Destinés aux bibliothécaires francophones, les sept parcours proposés permettent d'acquérir des connaissances pratiques, dans un cadre pédagogique et proche de l'actualité, sur des thématiques diverses : l'action culturelle, les collections, les publics, l'organisation spatiale ou bien encore les actions de plaidoyer.

Le programme Jeunes Leaders, quant à lui, est un programme d'accompagnement de 15 mois, destinés à de futurs bibliothécaires et entrepreneurs culturels : issus de 3 pays différents (Sénégal, Cameroun, Côte d'Ivoire), la promotion actuelle regroupe 34 professionnels qui portent un projet culturel (vous pouvez les découvrir sur le site internet du projet²). Le programme s'est terminé en août 2016, BSF est actuellement en recherche de financements pour réitérer le projet.

Par ces deux initiatives, BSF Campus concourt à la formation de bibliothécaires sur le terrain, mais aussi à la mise à disposition d'un ensemble de ressources en ligne accessibles à tous et toutes gratuitement. En parallèle, BSF intervient dans une vingtaine de pays dans le monde³, autour de projets variés.

BSF Campus en chiffres

- 3705 personnes sont inscrites à BSF Campus online
- 235 parcours validés
- 540 000 minutes de vidéo visionnées
- 204 000 vues des vidéos
- Parcours le plus apprécié : *La bibliothèque : Savoirs fondamentaux*
- Module le plus apprécié : *La bibliothèque : un métier, des contextes, une posture*

Top 10 des vidéos :

- *Le cycle de projet*
- *Outils de gestion de projet*
- *Design thinking : quelques méthodes d'animation d'ateliers collaboratifs - Partie 1*
- *Design thinking : quelques méthodes d'animation d'ateliers collaboratifs - Partie 2*
- *Le cadre logique : Partie 1*
- *Qu'est-ce qu'une bibliothèque ?*
- *Le métier de bibliothécaire*
- *Le cadre logique : Partie 2*
- *Construire le budget d'un projet*
- *Qu'est-ce que la médiation ?*

1 <http://formation.bsfcampus.org/>

2 www.bsfcampus.org/index.php/jeunes-leaders

3 www.bibliosansfrontieres.org/pays/

PROFESSION CULTURE À LA BPI

PAR SYLVIE COLLEY

Bibliothécaires francophone, vous avez des projets en cours, vous pouvez venir en stage « profession culture » pour six semaines (maximum) à la Bpi ou dans une bibliothèque de lecture publique.

Le dispositif « Profession culture » a été créé par le ministère de la Culture.

Il permet aux bibliothécaires ou professionnels exerçant des responsabilités dans leur bibliothèque d'origine de venir en stage individuel de 6 semaines.

Les stages ont lieu soit à la Bibliothèque publique d'information (Bpi), soit dans une bibliothèque territoriale française (municipale ou départementale) selon les établissements d'origine et les thématiques choisies pour leur stage.

Les candidatures pour 2019 pourront se faire de juin à septembre 2018.

Voici les conditions pour pouvoir bénéficier de ces stages :

- être francophone ;

- présenter un axe de travail ou un projet solide en lien avec le développement de votre bibliothèque.

Quelques exemples de projets possibles : intégrer les minorités culturelles à la bibliothèque, développer des fonds audiovisuels, valoriser des ressources numériques, mettre en place une politique d'accueil de publics, mettre en place des animations en bibliothèques jeunesse... ;

- présenter un projet solide fondé sur l'échange de connaissances et de savoir-faire ;

- travailler dans une bibliothèque de lecture publique : associative, municipale, départementale ou régionale...

Le billet d'avion ou de train pour gagner la France est à la charge du candidat, de son établissement

INFOS

Pour avoir plus d'informations, vous pouvez contacter Sylvie Colley à la Bpi :

sylvie.colley@bpi.fr

téléphone : +33 (0)1 44 78 13 98

ou consulter la rubrique de notre site « Portraits et travaux » :

<https://tinyurl.com/stag-pt>

d'origine ou des services de coopération et d'action culturelle des ambassades de France.

Le programme Profession Culture prend en charge :

- la bourse, calculée sur la base de 1 500 euros par mois ;
- l'hébergement est réservé et payé par la Bpi ;
- la couverture sociale (maladie, responsabilité civile, rapatriement).

Nous avons reçu des professionnels du Togo, du Sénégal, du Burkina-Faso, du Cameroun, du Rwanda...¹

¹ Lien Site Bpi Pro : <http://pro.bpi.fr/international/stagiaires/programmes>

SÉJOURS CULTURE

Les Séjours Culture qui se dérouleront cette année du 14 au 23 mai 2018 (inclus), sont de courts séjours individualisés ou semi-individualisés pour des professionnels étrangers. Ils s'adressent à des professionnels confirmés du secteur culturel.

<https://tinyurl.com/accueil-formation>

COURANTS DU MONDE

Vous pouvez aussi venir en stage avec le dispositif « Courants du monde » qui sont des stages collectifs : « Les enjeux et la mise en œuvre de la médiation dans les structures culturelles », « Structures culturelles au service du développement territorial », « Partenariat, coproduction, réseau, collaboration : enjeux et opportunités de la gestion de projet partagée » qui regroupent des professionnels culturels de tous les secteurs.

Pour avoir des informations, consulter le site du ministère : <https://tinyurl.com/accueil-formation>

L'IFLA ET LES BIBLIOTHÈQUES DES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE

PAR GERALD LEITNER

La Fédération Internationale des Associations et Institutions de Bibliothèques (IFLA) est la principale organisation représentant les bibliothèques et les services d'information au niveau mondial.



IFLA

Atelier BSLA (Building Strong Library Associations) qui a eu lieu à Yaoundé, Cameroun, en 2016.

Si sa mission est d'aider ses membres à offrir aux usagers les meilleurs services possible, et de plaider en faveur des bibliothèques dans le monde entier. Ce rôle est d'autant plus important en Afrique francophone qui est sur la voie du développement durable. Pour l'IFLA, les services de qualité offerts par les bibliothèques pour un accès réel à l'information sont essentiels pour atteindre ce développement.

Nous sommes fiers de notre présence permanente dans les pays africains francophones, tant par le biais de notre Centre linguistique à Dakar que par le Centre régional de préservation et de conservation du patrimoine documentaire à Yaoundé. Nous avons une dizaine de membres – associations et institutions – dans ces pays, deux membres du Conseil d'administration - Marwa El Sahn et Viviana

Quiñones – fortement engagées dans le travail en Afrique francophone – et un participant sénégalais au programme « International Leaders ». La voix de l'Afrique francophone est, je vous l'assure, bien représentée.

L'IFLA a réuni à son congrès annuel des représentants des pays africains où le français est largement utilisé mais aussi lors d'ateliers dans le cadre de notre Programme international pour le plaidoyer et l'élaboration de la « Vision mondiale » de l'IFLA. L'Algérie, la Tunisie, le Cameroun et la République Démocratique du Congo ont proposé des exemples de leur travail de formation au plaidoyer suite à nos ateliers. Et l'IFLA attend avec impatience les résultats de l'atelier tenu au Ghana avec des participants francophones, dans le cadre du programme « Bâtir des associations de bibliothécaires fortes ». Il y a tant d'énergie et d'enthousiasme dans ces pays.

Ce serait naïf d'ignorer les défis. Il est clair que les bibliothèques manquent trop souvent de financement et de personnel. Nos institutions ont besoin d'investissements et d'infrastructures. Elles ont aussi besoin d'être au cœur des plans gouvernementaux pour la culture, l'éducation, la santé, l'emploi et la cohésion sociale. Pour revenir aux ateliers « Vision mondiale » : ils sont essentiels à notre futur. Nous apprenons mieux quand nous apprenons ensemble. Et nous avançons plus vite quand nous sommes unis. L'IFLA vous appelle à participer, à jouer pleinement votre rôle – en personne ou à distance – pour contribuer à concevoir les bibliothèques du futur. Tout ce que vous apporterez sera plus que rendu, en support, conseil et bonnes idées pour répondre aux défis qui se présentent à vous. ■

INFOS

Centre linguistique pour le français en Afrique : <https://tinyurl.com/ifla-fia>

Formations aux plaidoyers organisées dans des pays africains : <https://tinyurl.com/ifla-iap>

Atelier « Bâtir des associations de bibliothécaires fortes » à Yaoundé : <https://tinyurl.com/ifla-congo>

Programme IFLA « International Leaders » : <https://www.ifla.org/leaders>

« Vision mondiale » de l'IFLA : <https://www.ifla.org/node/11900>

Centres IFLA pour la préservation et la conservation : <https://www.ifla.org/pac/centres>

REGARDS DU COBIAC SUR LA LECTURE PUBLIQUE EN AFRIQUE FRANCOPHONE

PAR PIERRE TRIBALLIER, VÉRONIQUE BALLERET, ISSA BONGO, EDOUARD ORBAN ET DOMINIQUE MABIALA

À la lumière des actions réalisées dans quatre pays, le COBIAC apporte son témoignage sur les principales contraintes (modulées d'un pays à l'autre) avec lesquelles la lecture publique en Afrique francophone doit composer.

BURKINA FASO : UN RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE APPUYÉ PAR UNE DIVERSITÉ DE PARTENAIRES

Le Burkina possède depuis 1986 des CLAC¹, mis en place par l'OIF² et qui ont évolué avec la création du CENALAC³ et de 34 CELPAC⁴. Ils ont vieilli au fil du temps par manque de renouvellement des collections,

1 CLAC : Centre de lecture et d'animation culturelle

2 OIF : Organisation Internationale de la Francophonie

3 CENALAC : Centre national de lecture publique et d'animation culturelle

4 CELPAC : Centre de lecture publique et d'animation culturelle

même si le soutien de l'OIF perdure, avec des dotations récentes (ouvrages, matériel audiovisuel, informatique et tablettes). En 2013, ce réseau de lecture publique a été redécoupé en trois territoires, gérés par des coordinateurs dont deux d'entre eux ont bénéficié d'un accompagnement professionnel, assuré par le COBIAC et la Bpi (accueil en stage en France). Son évolution est suivie par le COBIAC qui encourage aussi des manifestations telles que le FILO⁵, et la naissance d'une Association des Bibliothécaires Burkinabé (ABB).

5 FILO : Festival International du livre de Ouagadougou

Le COBIAC travaille aussi avec des associations partenaires, pour deux communes⁶ qui souhaitent créer des « Maisons des savoirs et de la culture » avec la mise en place de bibliothèques et d'espaces numériques, offrant des formations et l'alphabétisation des

6 Dissihn et Bama-Samandéni

BURKINA, TOGO, RÉPUBLIQUE DU CONGO, SÉNÉGAL, QUATRE PAYS OÙ LE COBIAC INTERVIENT SANS RELÂCHE POUR SOUTENIR LES ACTEURS LOCAUX DE LA LECTURE PUBLIQUE

Une dépendance vis-à-vis des opérateurs extérieurs tels que la coopération française, la Francophonie et les associations de solidarité internationale : les collectivités locales ne disposent pas de ressources propres et demeurent tributaires de ces appuis extérieurs ou de maigres dotations d'État.

Les États peinent à mettre en place les structures dédiées et pérennes susceptibles d'accélérer le développement de la lecture publique.

Un manque crucial de moyens pour investir dans des locaux adaptés, des équipements et des collections, auquel s'ajoute le défi du développement numérique qui doit être relevé au regard d'une faible production éditoriale locale et du prix élevé des livres, avec l'intégration des outils numériques.

La formation et la qualification insuffisantes d'un personnel des bibliothèques sans statut, sont de véritables freins au bon fonctionnement, à la pérennité et à l'évolution des structures.



Véronique Balleret



Centre multimédia du CELPAC de Dafra (Burkina Faso)

Veronique Balleret

femmes afin qu'elles puissent créer leur entreprise. Ces initiatives permettront à la population locale d'accéder à la culture, à l'information et à la formation. Le COBIAC a aussi doté une école d'instituteurs de Bobo-Dioulasso en ouvrages pour sa bibliothèque avec l'aide de l'ESPE⁷, de la BMVR de Nice et de la médiathèque d'Antibes. Avec l'amélioration de l'accès à l'électricité et de la couverture internet, des ordinateurs et des tablettes, mis à disposition dans les bibliothèques par l'OIF, faciliteront l'accès à la connaissance, en complément des fonds documentaires limités. Tablettes, consoles de jeux vidéo, liseuses, smartphones apparaissent et contribuent à la réduction de la fracture numérique, tout comme la création de cyber-centres permettant aussi de générer des ressources financières propres.

TOGO : UNE ALTERNATIVE À L'ABSENCE DE BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES SUR UNE RÉGION

Le COBIAC, à la demande de MAS⁸, a contribué à la création d'une première bibliothèque à Sichem (30 km de Lomé, région du Zio) ainsi qu'à la formation des personnels. Le Groupement Sichem est une association locale de développement social et économique qui a fait de l'éducation et de l'accès à l'information pour tous une priorité avec l'appui

technique et financier du COBIAC, de MAS et de Togo Debout. Une deuxième bibliothèque a vu le jour à Djagblé à proximité d'un lycée. Le COBIAC, avec le soutien de bibliothèques des Alpes Maritimes, a doté les deux bibliothèques en ouvrages. Très vite la nécessité s'est fait sentir d'assurer la circulation de fonds documentaires pour les villages alentour. Le personnel des bibliothèques gère ainsi l'itinérance de caisses de livres en desservant 80 écoles primaires, 20 collèges et 5 lycées. La récente mise en route d'un bibliobus permet de desservir les villages et une dizaine d'établissements scolaires. Les fonds

documentaires contribuent aussi à la formation des adultes (enseignants, artisans, agriculteurs). L'acquisition d'ordinateurs a permis d'assurer l'initiation à l'informatique de la population et principalement des jeunes. Le développement prochain d'un cyber-centre facilitera l'accès de tous à internet et offrira l'opportunité au Groupement Sichem de s'autofinancer. L'animation joue un rôle important : projections de films, formations aux outils numériques, ateliers jeux, théâtre, concours d'orthographe et de poésie. Un des responsables de projet a pu bénéficier, en partenariat avec le COBIAC et la Bpi, de deux stages à la BMVR de Nice et à la Médiathèque d'Antibes. Cette initiative du Groupement Sichem est un bel exemple de développement de l'accès à la culture sur des territoires non pourvus en bibliothèques publiques.

RÉPUBLIQUE DU CONGO : À POINTE NOIRE, UNE INITIATIVE LOCALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE

Dans un Congo ravagé, avec des infrastructures et des services publics quasi-inexistants, la culture n'est pas la priorité des dirigeants. Pourtant la



Bibliobus du Groupement Sichem (Togo)

Arsène Attidokpo

⁷ ESPE : Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation
⁸ MAS : Méditerranée Afrique Solidarité



Dominique Mabilia



Ateliers lecture au centre de Ressources sur le Conte et les Arts de l'Oralité à Côte Matève (Congo)

vie culturelle est foisonnante grâce à l'engagement des artistes dans tous les domaines culturels. La lecture publique est encore peu présente dans ce paysage. À Pointe Noire, peu de bibliothèques existent, uniquement associatives voire émanant d'initiatives personnelles, comme la bibliothèque-Musée de Loandjili. La bibliothèque du Centre culturel Tati Loutard, financé par Total et désormais géré par la ville, possède le fonds le plus récent et intéressant. Elle est très fréquentée. Ses animateurs accueillent classes et groupes, mais les ouvrages ne sont pas prêtés. L'IFC⁹ propose une collection importante mais ancienne, et de nombreuses animations (club de lecture, heure du conte, conférences, projections de films). En 2016, l'IFC installe dans des quartiers excentrés, des points lectures d'une centaine de livres renouvelés tous les trois mois, gérés par des animateurs qui proposent des animations autour de ces livres, des projections et du prêt d'ouvrages. Un des points lecture est situé à Côte Matève, un quartier populaire éloigné du centre-ville. Il constitue une des activités culturelles du Centre de Ressources sur le Conte et les Arts de l'Oralité qui possède une collection



de contes africains constituée avec l'aide du COBIAC. Ce lieu atypique est équipé d'une salle d'exposition et d'une scène permettant d'accueillir des artistes en résidence. Il sera complété d'une médiathèque-ludothèque d'environ 500 ouvrages, destinée à la jeunesse et dotée de postes d'accès à internet, sous réserve de financement.

SÉNÉGAL : CRÉATION DE BIBLIOTHÈQUES DE VILLAGE EN BASSE CASAMANCE, UNE CORÉALISATION DES POPULATIONS LOCALES, DES AUTORITÉS, DU GREF ET DU COBIAC

En lien avec des membres du GREF¹⁰ présents depuis 2010, le COBIAC participe depuis 2015, à un projet de

¹⁰ GREF : Groupement des éducateurs sans frontières

À POINTE NOIRE, LA VIE CULTURELLE EST FOISSONNANTE GRÂCE À L'ENGAGEMENT DES ARTISTES

Centres d'Accompagnement Social et Éducatif (CASE) s'adressant aux populations de onze villages du département de Bignona en Casamance. Ces CASEs sont composés d'une bibliothèque, d'un centre informatique et d'un centre de ressource au développement de micro-projets. Afin que ces CASEs répondent aux besoins des populations, de nombreuses réunions ont été organisées jusqu'en 2017 dans chaque village concerné avec les différents représentants (chefs de village, groupement des femmes, groupements des jeunes, autorités religieuses, comité de gestion des écoles, parents d'élèves). Ces réunions avaient pour objectif la formalisation des besoins culturels et éducatifs des villages et la vérification de leur implication



Le CASE de Kongoli (département de Bignona, Casamance, Sénégal)

Edouard Orban

⁹ Institut Français du Congo-Pointe Noire

Formation à
Bandjikaki
(département
de Bignona,
Casamance,
Sénégal)



Édouard Orban

dans ces projets. Les villageois se sont engagés à proposer des bâtiments et deux bénévoles par village pour la gestion des bibliothèques. Les mairies concernées ont répondu favorablement aux demandes de travaux de réhabilitation des bâtiments. Le GREF a assuré une part non négligeable des financements (transport, meubles fabriqués sur place) et participe au suivi. Le COBIAC a envoyé 1 200 livres, formé les futurs développeurs de lecture et assure le suivi des bibliothèques du projet CASE. Ce travail conjoint confirme ainsi l'engagement des uns et des autres dans ce

projet. Si les livres envoyés de France et l'accompagnement professionnel sont en français, une mise à disposition d'un plus grand nombre de livres d'éditions locales est prévue. La Direction du livre du Sénégal va être sollicitée et l'achat de livres locaux par le COBIAC est envisagé. La demande pressante des collégiens et des lycéens de livres inscrits à leurs programmes, édités pour la grande majorité sur place est une priorité. Des livres professionnels sur l'élevage, le maraîchage, l'agriculture durable sont également sollicités par ces populations majoritairement paysannes. Lors des stages, une attention particulière a été portée à l'inclusion de la culture locale. Les formateurs du COBIAC ont sollicité l'intervention de bibliothécaires sénégalais pour la présentation de la littérature jeunesse africaine, ou pour un travail sur des contes et comptines en Djola (la langue locale). L'expérience du bibliothécaire d'une ville voisine, a aussi permis d'ancrer

cet accompagnement professionnel dans l'environnement casamançais, d'ébaucher la construction d'un réseau de bibliothécaires et par là mettre en confiance les stagiaires pour leur futur travail d'animation.

LES BESOINS CULTURELS ET ÉDUCATIFS NE SE LIMITENT PAS AUX LIVRES

Si l'accès à la lecture, indispensable dans le monde actuel, est sollicité par ces populations, la demande dans ces villages retirés concerne aussi l'accès au monde numérique, besoin essentiel notamment pour les démarches administratives. Une composante informatique sera mise en place cet automne 2018 qui maintienne le lien avec les livres : gestion des bibliothèques, accès aux livres numériques, formation sur les ressources en ligne informatives et d'animation. Un nouvel outil utile aussi pour la réalisation des micro-projets décidés par ces populations.

Par une étroite collaboration faisant appel aux ressources locales, une reconnaissance des cultures locales (dont les langues) et une mise en exergue de leur patrimoine, une vision plurielle et coordonnée du développement, ces CASEs ont l'ambition de répondre au défi de construction d'un avenir pour ces villages. ■

**DES LIVRES
PROFESSIONNELS
SUR L'ÉLEVAGE,
LE MARAÎCHAGE,
L'AGRICULTURE
DURABLE SONT
ÉGALEMENT SOLLICITÉS
PAR CES POPULATIONS
MAJORITAIREMENT
PAYSANNES**



ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ, À L'HONNEUR, LA PROMOTION CULTURELLE ET TOUS LES ESPOIRS DU RENOUVEAU AFRICAIN !

PAR CLAIRE BELHADI-CHAVANNE ET PHILIPPE CANER

« La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent ». A. Camus



Photos : CIDI



Nous savons que la culture est un des axes majeurs de l'ONG CIDI depuis sa création en 2001 avec l'éducation. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Jean de Dieu Somda : En effet il n'y a pas d'indépendance économique possible s'il n'y a pas maîtrise des outils de connaissance et de transmission et utilisation des savoirs c'est pourquoi les activités de l'ONG CIDI (Coordination des Initiatives de Développement Intégral) ont commencé par un programme dénommé « Alpha » d'alphabétisation des adultes en vue de la création de micro-projets. Ce programme s'est diversifié ensuite vers la formation diplômante des jeunes à des métiers artisanaux puis à la scolarisation des orphelins. Aller au-delà de l'éducation pour intégrer la culture allait de soi.

Comment s'est inscrite la culture dans cette démarche ?

J.D.S. : La démarche s'est développée sur plusieurs axes : d'abord de recenser les richesses culturelles et patrimoniales de la région d'implantation de l'ONG CIDI dans le

La BMVR de Nice s'engage aux côtés des bibliothécaires africains francophones en répondant positivement aux demandes de coopération et de partenariat à l'international. Elle s'investit en faveur du développement durable de la lecture et des bibliothèques et participe pas à pas, à la promotion, à la cohésion des communautés rurales (Togo, Burkina Faso, Comores, Sénégal). Par le biais de la formation professionnelle, de dons raisonnés d'ouvrages, d'accueil de stagiaires, elle s'attache à construire des relations solides et contribue à renforcer les capacités d'actions des structures avec lesquelles, elle tisse des liens d'amitié et de partage. Objectifs : favoriser l'échange de pratiques et les valeurs culturelles de ses partenaires. Avec Arsène Attidokpo du Togo et son programme pilote « Pour une

éducation de qualité », nous cheminons « Ensemble pour une Afrique debout ».

VISION DE JEAN DE DIEU SOMDA AU BURKINA FASO FONDATEUR DE L'ONG CIDI :

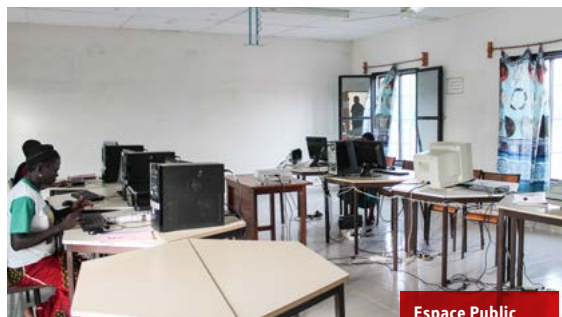
La culture passe par l'éducation. Pour progresser, il faut intégrer la modernité en prenant en compte ses réels besoins, son patrimoine. Pour la génération montante, le défi à relever est de taille. Pour contribuer à développer l'économie locale, il faut d'urgence désenclaver les communautés rurales, développer la formation et promouvoir le développement social. Même si la pression migratoire s'accroît, Arsène et Jean de Dieu n'ont de cesse de multiplier les initiatives de développement locales pour s'autofinancer mais aussi pour ancrer les jeunes populations dans leur pays.

LA CULTURE PASSE PAR L'ÉDUCATION. POUR PROGRESSER, IL FAUT INTÉGRER LA MODERNITÉ EN PRENANT EN COMPTE SES RÉELS BESOINS, SON PATRIMOINE

Sud-Ouest du Burkina Faso, ensuite en favorisant l'émergence d'acteurs de la vie culturelle (aide à la création d'un orchestre de musique traditionnelle par exemple), enfin en aidant à la création d'une bibliothèque municipale.

Et aujourd'hui quelles sont les perspectives ?

J.D.S. : Avant de répondre à votre question permettez-moi de préciser que, au dernier recensement, la commune de Dissihn abrite environ 42 000 habitants et qu'elle dispose de 4 lycées et plus de 20 collèges, sans parler des écoles primaires. Un projet culturel doit prendre en compte cette donnée essentielle pour répondre aux attentes de cette population jeune. L'ONG CIDI Burkina Faso travaille donc activement autour de projets ambitieux et structurants. Elle a décidé de créer une 2^e bibliothèque en « intra-muros » en utilisant une de ses salles de formation en attendant de pouvoir disposer d'un local adapté qui serait d'abord tourné vers les jeunes. Ensuite le projet consiste à faire évoluer cette bibliothèque pour qu'elle devienne une médiathèque avec des supports audio-visuels (DVD/CD-Rom) et plus seulement de lecture.



Espace Public Numérique

Vous avez aussi évoqué lors de notre entretien préparatoire une « Maison des Savoirs et de la Culture ». De quoi s'agit-il ?

J.D.S. : Le projet de faire évoluer la bibliothèque vers un concept élargi de médiathèque n'est qu'une étape en effet vers la création d'une « Maison des Savoirs et de la Culture » intégrant des séances de cinéma et de ciné-débats, des concerts, des conférences et autres activités.

En effet au fil des ans, l'ONG CIDI, avec le soutien parfois de partenaires internationaux, a pu construire une salle multifonction de plus de 500 places possibles (avec actuellement 200 sièges) ainsi qu'un Espace Public Numérique (EPN) avec 8 postes informatiques, ces « outils » peuvent bien sûr être utilisés dans notre démarche globale « Maison des Savoirs et de la Culture » qui répondrait aux aspirations et préoccupations de la population, en particulier des jeunes qui sinon pourraient être tentés par l'exil, dans les grandes

villes du pays, ou les pays limitrophes voire l'Europe où ils ne seront pas forcément bien accueillis comme on le sait. Un tel exil est une perte d'énergies et de compétences pour le pays en général et notre région en particulier. Il faut l'éviter par des démarches intégrales et intégrées.

Il est probable que ce projet culturel s'inscrit lui-même dans un projet encore plus vaste ?

J.D.S. : Si je vous répondais par la négative alors que je viens de rappeler que l'ONG CIDI est faite de démarches intégrales et intégrées, vous ne me croiriez pas n'est-ce pas ? En effet promouvoir la culture localement est essentiel mais nous vivons dans un environnement mondialisé avec les outils tels que smartphones à la portée de tous y compris maintenant dans nos campagnes les plus isolées.

Les échanges avec d'autres cultures intégrant le partage des savoirs sont indispensables. Nous travaillons donc à compléter notre démarche culturelle par le développement d'un programme de Tourisme de Développement, terminologie que nous préférons à celle un peu floue de Tourisme Solidaire.

Et la place du livre dans tout cela ?

J.D.S. : Même si l'internet et les outils numériques deviennent des leviers indispensables pour communiquer avec le monde, avec un rôle d'accélérateurs, il n'en reste pas moins que le livre « utile » reste un besoin prioritaire et incontournable. Notre coopération avec la BMVR Louis Nucéra de Nice par l'intermédiaire de notre « Ambassade » CIDI Solidarité basée à Grasse est donc essentielle. Et nous espérons que cette coopération, qui complète une autre que nous avons mise en œuvre avec le COBIAC pour notre nouvelle bibliothèque, en ouvrira bien d'autres avec de nouveaux partenaires que nous recevrons avec bonheur à Dissihn et dans la Province du Ioba, au Sud-Ouest du Burkina Faso. ■



Salle multifonctions (500 places) pour conférences, cinéma, etc.

LES ASSOCIATIONS AFRICAINES DE BIBLIOTHÉCAIRES : SITUATION ET PRINCIPAUX DÉFIS

PAR ADAMA KONÉ

La grande majorité des associations professionnelles connaît des problèmes de fonctionnement, mais aussi et surtout, n'existent pas dans tous les pays francophones. Or le rôle de ces associations est fondamental pour faire entendre la voix des bibliothèques et de leurs agents et les mettre au cœur des questions de développement.

Depuis quelques années, la Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA) mène des actions pour améliorer la situation des bibliothèques dans le monde et les impliquer dans les agendas du développement, notamment l'agenda 2030 des Nations Unies. En effet, le développement des bibliothèques africaines s'est renforcé par la mise en œuvre de différents programmes (Building Strong Libraries Associations (BSLA), International Advocacy Program et Global Vision) et la création, en 2013, de l'Association africaine des bibliothèques et

institutions d'information (AFLIA). Même s'ils accusent toujours du retard sur leurs collègues des pays anglophones en termes d'organisation et de fonctionnement, les bibliothécaires francophones ont entrepris depuis quelques années des actions pour créer de nouvelles associations ou valoriser les associations existantes. Cependant, malgré leur implication au sein de l'AFLIA, de nombreuses associations d'Afrique francophone ont du mal à accomplir leurs principales missions, notamment la promotion de l'accès public à l'information, à l'éducation et à la culture. Selon Louise Balock : « le retard qu'accuse le développement

des bibliothèques dans plusieurs pays d'Afrique, notamment dans l'espace francophone est dû en grande partie à l'inexistence ou à l'inefficacité des associations de bibliothécaires. » . Par ailleurs, la plupart de ces pays ne disposent pas de politiques pour les bibliothèques ; les principaux efforts fournis se limitent souvent à la création de directions en charge du livre et de la lecture ou de bibliothèques nationales dans les départements ministériels en charge de la culture. En Côte d'Ivoire, par exemple, la Bibliothèque nationale constituait une sous-direction avant d'être érigée en direction au sein du ministère de la Culture et de la Francophonie il y a quelques mois.

Cette situation impacte négativement la visibilité des institutions, des professionnels des bibliothèques ce qui leur fait perdre du terrain dans un contexte de plus en plus marqué par la rareté des ressources et l'évolution rapide des pratiques professionnelles du fait des mutations technologiques. Parmi les solutions envisageables, le réseautage des associations pourrait permettre d'agir globalement pour rendre les bibliothèques d'Afrique francophone plus solides et dynamiques, avec l'accompagnement de divers pays francophones dont la France.

La présente communication a pour but de présenter brièvement les



Séance de formation des Agents de la bibliothèque du District d'Abidjan (Bibliothèque publique) sur la contribution des bibliothèques dans la mise en œuvre des ODD, Abidjan, le 20 décembre 2017



Bill Wegener

associations africaines, leurs missions et leurs défis, d'une part, et de formuler quelques recommandations pour leur réseautage, notamment avec l'accompagnement des associations francophones ou françaises. Elle est le fruit d'une collecte d'information par questionnaire et par l'examen des textes et des sites web de certaines associations. Ce travail n'est pas exhaustif, il se veut le point de départ de toute recherche approfondie sur les associations professionnelles de bibliothèques en Afrique francophone.

DE JEUNES ASSOCIATIONS AU CHAMPS D'ACTION LARGE

Les associations de bibliothécaires des pays francophones d'Afrique sont très jeunes dans leur ensemble en termes d'existence ou d'expérience. En effet, certaines associations comme celle du Mali ont déjà connu des dysfonctionnements causant parfois l'interruption de leur fonctionnement. De plus, les associations de plusieurs pays ont moins de 20 années d'existence. Par ailleurs, hormis le Maroc, toutes les associations sont des faitières regroupant les principaux corps de métiers des sciences de l'information documentaire, à savoir les bibliothécaires, les archivistes et les documentalistes ainsi que les

muséologues dans certains pays dont le Cameroun et le Congo. Avec de tels regroupements, le fonctionnement des associations peut être alourdi lorsqu'il faut déployer des actions simultanées pour l'organisation des bibliothèques et des archives. Généralement, les membres de l'équipe dirigeante, et le leader en particulier, est plus enclin à accorder la priorité à son domaine de formation ou son secteur d'activité.

DES MEMBRES ISSUS DE SERVICES PUBLICS

Autre caractéristique des associations africaines de bibliothèques : elles sont animées par un nombre moyen de 100 membres ; les extrêmes étant 15 membres pour le Burundi et plus de 300 membres pour le Sénégal. Ce nombre est insuffisant pour l'animation et le développement des différentes associations. Ces membres sont essentiellement des personnes physiques en activité dans des

LE RETARD QU'ACCUSE LE DÉVELOPPEMENT DES BIBLIOTHÈQUES DANS PLUSIEURS PAYS D'AFRIQUE EST DÙ EN GRANDE PARTIE À L'INEXISTENCE OU À L'INEFFICACITÉ DES ASSOCIATIONS DE BIBLIOTHÉCAIRES

bibliothèques ou services d'information de l'administration publique ou des organes gouvernementaux. Dans le milieu des bibliothèques, les bibliothécaires et les documentalistes issus des universités publiques sont les plus nombreux et les plus actifs.

DES MISSIONS BASIQUES

Les associations africaines, de part leurs statuts, ont pour principales missions :

- d'organiser, animer et promouvoir la communauté nationale des professionnels des sciences de l'information documentaire ;
- de favoriser les échanges d'informations et d'expériences entre professionnels, la coopération inter-association et l'affiliation aux associations internationales ;
- d'œuvrer pour l'amélioration des politiques nationales pour les bibliothèques, les centres de documentation et d'archives et leurs agents.

En réalité, l'essentiel de leurs actions porte sur l'organisation de réunions, de sessions de formation et sur les célébrations internationales en rapport avec les missions des associations. En ce qui concerne les formations, les associations focalisent leurs actions sur le renforcement des capacités des acteurs de l'information documentaire sur des solutions liées aux problématiques et aux offres professionnelles locales. Ces formations ne sont pas suffisantes car en plus d'être irrégulières, elles n'abordent pas suffisamment les aspects pratiques des technologies spécialisées, les normes et les meilleures pratiques professionnelles. Les associations contribuent également à la célébration des journées internationales dédiées à lecture, à l'information ou aux documents.

D'IMPORTANTES DÉFIS À RELEVER

Les associations africaines sont confrontées à de nombreux défis qui ralentissent leur développement. Tout d'abord, le manque de moyens, notamment financiers, constitue la difficulté la plus importante. La situation est si grave que des associations n'ont pas budget et ne peuvent programmer des actions à mener à



moyen ou long terme. Le succès de leurs activités dépend généralement de la générosité de certains partenaires ou de l'obtention de quelques financements suite à des appels à projets internationaux de l'IFLA et de d'autres institutions stratégiques. Ensuite, un autre défi à relever concerne la capacité de multiplier les membres en créant de nouvelles catégories (institutions, associations, écoles de formation) et en recrutant de nombreux membres dans toutes les catégories. Cela passe par la définition de politiques de développement de l'adhésion basées sur la communication autour des bénéfices du réseautage professionnel et les succès enregistrés par l'association ou certains de ses membres. En plus, malgré leurs efforts, les associations peinent à répondre aux besoins de leurs membres en termes de renforcement de capacités du fait de l'écart important entre les formations académiques ou diplômantes et les exigences professionnelles. Dans la plupart des pays, les professionnels des bibliothécaires reçoivent, au cours de formation, principalement des enseignements de base en bibliothéconomie, en archivistique ou en documentation. Hormis l'exemple du Sénégal

dont l'École des bibliothécaires, des archivistes et des documentalistes (EBAD) propose des opportunités de formations continues et certifiantes, la grande majorité des bibliothécaires des autres pays d'Afrique de l'Ouest n'ont pas de formations locales ; quelques membres participent à des formations à distance (FOAD, MOOC). Enfin, la création d'un réseau est un défi important à surmonter pour favoriser le développement des bibliothèques africaines. Elles pourraient harmoniser leurs pratiques et constituer une force pour renforcer leur présence au sein de l'AFLIA, de l'IFLA et des autres associations internationales pertinentes pour leurs missions.

UN RÉSEAUTAGE À FORMALISER

Il n'existe pas de cadres formels de collaboration entre les différentes associations africaines. Toutefois, celles issues de pays voisins ou proches entretiennent parfois des liens sporadiques de collaboration portant sur des échanges d'informations ou le partage de certaines

LES RELATIONS DE COOPÉRATION OU DE COLLABORATION AVEC LES ASSOCIATIONS FRANÇAISES DOIVENT SE DÉVELOPPER

expériences nationales. À titre d'exemple, du 1^{er} au 4 novembre 2017, les associations du Ghana et du Nigéria ont invité les associations du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Togo à l'atelier Ouest-africain sur le programme International Advocacy Program (IAP) de l'IFLA. De plus l'association sénégalaise a invité les associations de la Guinée, du Mali et de la Côte d'Ivoire à son atelier national sur le programme Building Strong Libraries Associations (BSLA) de l'IFLA qui se tiendra les 8, 9 et 10 mars 2018 à Dakar.

Par ailleurs, les associations africaines sont membres actifs de certains réseaux régionaux ou internationaux au sein desquels des africains jouent d'importants rôles comme des fonctions de vice-Président de l'AIFBD, de membres de comités permanents de l'IFLA et de membres du Conseil d'Administration de l'AFLIA. Malheureusement, hormis le Comité français international bibliothèques et documentation (CFIBD) qui offre chaque année des bourses de participation au congrès de l'IFLA, les associations africaines n'ont encore pas de relations de coopération ou de collaboration régulières avec les associations françaises, en particulier l'Association des bibliothécaires de France (ABF), l'Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS) et l'Association des archivistes français (AAF). De plus, elles n'ont aucun lien fonctionnel avec l'AIFBD.



Bill Weigener

À PARTIR DES INFORMATIONS COLLECTÉES, NOUS AVONS PU ÉTUDIER LES ASSOCIATIONS DONT LA LISTE EST CI-APRÈS DRESSÉE :

- Association pour le Développement des Activités Documentaires au Bénin (ADADB).
Contacts : adadbenin@yahoo.fr
Bossikponnon Daniel dboss78@gmail.com
- Association burkinabè des gestionnaires de l'information documentaire (ABGID).
Contacts : abgid@yahoo.fr
koudaliz@yahoo.fr
- Association des Professionnels Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes du Burundi (APROBAD).
Contacts : aprobadorganisation@gmail.com
Ndayishimiye Dieudonné ndayidieu2012@gmail.com
- Association des bibliothécaires, archivistes, documentalistes et muséologues du Cameroun (ABADCAM).
- Association des bibliothécaires, Archivistes, Documentalistes et Muséologues du Congo (ABADMUCO).
Contact : Akondzo Bernard
bernardakondzo72@gmail.com
- Association pour la promotion des sciences de l'information documentaire en Côte d'Ivoire (APSID-CI).
Contacts : apsidci.asso@gmail.com
Koné Adama adams.kone@gmail.com
- Association des Professionnels des Bibliothèques et de l'Information documentaire à Madagascar (APBIM).
Contacts : torohayassociation.apbim@gmail.com
Josvah Rabiaza Reyna reyna.josvah@gmail.com
- Association Malienne des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (AMBAD).
- Association nationale des Informatistes du Maroc (ANI).
Contacts : contact@ani.org.ma
bureauani@gmail.com
- Association sénégalaise des bibliothécaires, archivistes et documentalistes (ASBAD).
Contacts : asbadsn@gmail.com
Ndiaye Mandiaye mandiaeye07@gmail.com
- Association togolaise des bibliothécaires, archivistes et documentalistes (ATBAD).
Contacts : atbadtogo@gmail.com
Danklou Komlan Holonou Junior dankjoe@yahoo.fr

QUELS PARTENARIATS POUR LES ASSOCIATIONS AFRICAINES ?

Relativement aux associations africaines, les associations françaises sont mieux organisées ; elles fonctionnent normalement depuis des décennies et rivalisent avec les meilleures associations au monde. L'expérience des pays d'Afrique francophone est très liée et celle des bibliothèques françaises. C'est pourquoi, des associations africaines sollicitent régulièrement des partenariats ou des appuis des associations françaises pour se développer. Mais quelles pistes pourraient être privilégiées dans le cadre de tels partenariats ?

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PROFESSIONNELS AFRICAINS

Les relations avec les bibliothèques françaises pourraient porter prioritairement sur le suivi et le renforcement des capacités des professionnels africains concernant les techniques de leurs métiers et les enjeux et possibilités du numérique dans le traitement de l'information, notamment les systèmes électroniques de gestion et d'archivage des documents. Les professionnels africains pourraient également développer leur capacité dans la recherche scientifique et la

présentation de communications lors des différents congrès internationaux auxquels ils ont l'occasion de participer.

ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS AFRICAINES

Les associations françaises pourraient contribuer à construire des associations professionnelles solides et dynamiques en Afrique en renforçant les capacités des animateurs des associations africaines et les aider à palier leur manque d'expérience et l'insuffisance de leurs moyens. Cet accompagnement des associations françaises pourrait se traduire aussi dans la mise à disposition de documentation professionnelle constituée d'ouvrages de références, de revues professionnelles et publications scientifiques.

PLAIDOYER POUR LES ASSOCIATIONS AFRICAINES

En partenariat avec les leaders des associations africaines, les associations françaises pourraient mener des actions de plaidoyer auprès des décideurs français et africains pour sensibiliser et obtenir ainsi les ressources nécessaires au développement des

associations africaines. Et ainsi en faire des acteurs de la progression et de la promotion des objectifs du développement durable (ODD). Cela pourrait aboutir à créer des opportunités pour les membres des associations africaines pour bénéficier de formation continue en France et l'organisation conjointe d'activités au bénéfice des professionnels africains.

CONCLUSION

Les associations africaines de bibliothèques ont besoin de mieux s'organiser pour être plus actives dans l'accomplissement de leurs missions : soutenir de diverses manières les professionnels dans chaque pays, travailler avec des associations étrangères et internationales et prendre une part active dans les agendas de développement de leurs pays respectifs et du monde. Pour y parvenir, elles doivent être attractives pour recruter le plus grand nombre de membres, travailler à l'obtention de financements et être capables d'influencer les politiques locales de promotion de la lecture et l'accès à l'information. Cela passe par la collaboration entre ces différentes associations et d'autres associations francophones plus expérimentés. ■

TÉMOIGNAGES

La rédaction a reçu beaucoup d'exemples très intéressants de partenariats entre bibliothèques françaises et bibliothèques en Afrique francophone. En voici quatre, les autres sont visibles sur la page du site de l'ABF (www.abf.asso.fr) : « compléments à **BIBLIOTHÈQUE(S)** »

Le projet « Sister libraries » : « Bibliothèques partenaires pour la lecture des enfants et des adolescents »

PAR MARIE CHRISTINE GAUDEFRY



Bibliothèque Gutenberg

Les responsables des deux bibliothèques : Emmanuelle Morand, bibliothèque Gutenberg et Aimée Abra Tenu, ONG STEJ Togo

septembre 2010, avant son départ pour 2 ans à Agoé Nyivé. Elle nous a présenté l'association STEJ qui gère la maison de quartier et la bibliothèque et ses projets d'action sur place³.

Après son installation, nous avons échangé régulièrement par courriers électroniques sur la vie de nos bibliothèques, nos animations, les travaux en cours. Nous avons ainsi découvert « la bibliothèque de maison à maison » : « chaque soir, munis d'un panier de livres, nous passons de maison en maison avec l'équipe de STEJ pour lire et raconter des histoires aux enfants...⁴ ».

Les enfants parisiens et togolais ont pu partager des photos, des dessins et de nombreuses questions sur leur vie quotidienne. Un véritable dialogue s'est instauré.

³ Présentation de l'ONG STEJ Togo et de toutes ses actions sur la page Facebook de l'association.

⁴ Aimée Abra Tenu, la fondatrice du STEJ, dans un article de la revue Takam Tikou éditée par la Joie par les livres. On peut retrouver en ligne le texte intégral : <https://tinyurl.com/takamtikou20>



Bibliothèque hors les murs à Agoé Nyivé

Céline Huault

Comme nous avons entrepris un important désherbage de nos rayons, nous avons effectué un tri, en relation étroite avec la bibliothécaire bénévole, à l'intention de notre « bibliothèque partenaire ». Une quinzaine de cartons, acheminés par l'intermédiaire du SCAC, sont ainsi arrivés à Agoé Nyivé.

Un des temps forts de notre partenariat a été le passage d'Aimée, la responsable du STEJ, à Paris, qui nous a apporté plusieurs livres d'auteurs africains que nous avons mis à la disposition des lecteurs de la bibliothèque Gutenberg. Une grande fête dans le jardin de la bibliothèque a ponctué cette visite : un atelier cuisine a été filmé et la vidéo envoyée à Agoé (nous avons reçu une recette réalisée et filmée par les enfants africains).

Malheureusement, le point faible de ce programme reste que les actions dépendent beaucoup des personnes qui le soutiennent et des réalités sur le terrain : ainsi, en 2014 et 2015, nos échanges ont été limités en raison de l'indisponibilité de notre correspondant à Agoé (études).

Mais le projet « Sister libraries » demeure un projet vivant, innovant, qui porte des valeurs d'ouverture et de solidarité. ■

La bibliothèque Gutenberg située dans le 15^e arrondissement de Paris a débuté en 2011 un partenariat avec la bibliothèque d'Agoé Nyivé, banlieue au nord de Lomé au Togo, via le programme Sister Libraries¹ de l'IFLA.

La bibliothèque Gutenberg est une bibliothèque familiale très orientée vers le public jeune. Quant à la bibliothèque d'Agoé Nyivé, elle a pu ouvrir en 2007 avec un fonds jeunesse grâce à la motivation de la fondatrice de l'association Sainte Thérèse de l'enfant Jésus (STEJ), Aimée Abra Tenu, jeune journaliste togolaise, à l'aide du SCAC², de Biblionef à Paris et de diverses autres associations.

Une bibliothécaire bénévole, Céline Huault, sur les conseils de Viviana Quiñones, est venue rencontrer l'équipe de Gutenberg au mois de

¹ <https://www.ifla.org/node/1750>

² Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France.

Partenariat avec Bignona ou alTerre ado en terre africaine

PAR ANNE-MARIE TÉRAUBE

1988 -2018 : Pays de Savoie Solidaires fête les 30 ans de la coopération avec Bignona 2008-2018 : Savoie-biblio fête les 10 ans du prix alTerre ado

En partenariat avec Pays Savoie Solidaires (PSS), qui coopère depuis 2008 avec la commune de Bignona et Savoie-biblio (bibliothèque départementale) qui propose un prix littéraire pour les 12/15 ans depuis 2008 « alTerre ado », le réseau des bibliothèques du Beaufortain reçoit cette année, un groupe de jeunes Sénégalais.

Cet échange a commencé en 2012, grâce à la bibliothécaire du village de Grignon, près d'Albertville, adhérente de PSS. Avec la bibliothécaire de Bignona, elles ont envisagé la possibilité de lectures croisées entre les jeunes d'ici et là-bas. Ainsi est née l'idée de se rapprocher du prix « alTerre ado » de Savoie-biblio.

Depuis la saison 2012-2013, des collégiens de Bignona, lisent les 6 romans sélectionnés et échangent leurs réactions avec de jeunes savoyards. En 2016, un projet parallèle a lieu « Sors de ta bulle », porté par PSS, consistant à créer une BD dont les uns illustrent les textes des autres et inversement. Le collège du Beaufortain y a participé



Bignona en février lors d'un jeu autour des livres de la sélection.

Fatou

et le réseau des bibliothèques participe à « alTerre ado » dès 2008, et c'est naturellement que le Beaufortain s'est proposé pour accueillir les collégiens sénégalais en 2018.

Cet automne, nous avons échangé par Skype depuis la médiathèque de Beaufort ainsi que par mail depuis. Leur visite d'une semaine est prévue en avril.

En 2017 lors du dernier échange skype avec les Sénégalais à la médiathèque de Beaufort.



Anne-Marie Téraube

Nous leur prévoyons un programme de détente, culture et rencontres. Ce séjour se conclura par une journée festive organisée par Savoie-biblio, comprenant un grand jeu sur la sélection des livres, des rencontres avec les auteurs et des séances dédicaces, la remise du prix puis un spectacle en final : le FORUM « alTerre ado » à Aix les Bains le 28 avril.

Le contexte est favorable pour nous les bibliothèques de petite taille dans ces initiatives de partenariat élargi. Les jeunes sont ravis, ces échanges sont toujours très enrichissants et enthousiasmants pour tous. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

alTerre ado le blog : <https://alterreado.jimdo.com>
Rubrique nos partenaires - au-delà des frontières
Projet sors de ta bulle : www.territoires-associés.org

La bibliothèque de Séguéré : un partenariat stimulant entre Ste Feyre et Séguéré

PAR JEANNE GOUBA



« Alex qu'est-il arrivé à ton livre ? ». « J'ai donné la moitié à Abou. »

Le livre est une denrée rare. Ce constat fait lors d'un séjour à Séguéré, gros village burkinabé d'environ 10000 habitants à 50 km de Bobo Dioulasso pousse l'équipe de la Bibliothèque de Ste Feyre à y soutenir la création d'une bibliothèque. Ainsi naît l'association Burkina Fas'O Lectures.

Après de fructueux échanges un comité de gestion se met en place au village. En concertation avec l'institut français de Bobo, 2 jeunes sont sélectionnés, un local est en vue. Malheureusement l'insurrection populaire qui met fin au règne du président Compaoré interrompt le processus. Après clarification de la situation politique un nouveau comité de gestion s'installe sous l'impulsion du directeur de l'école primaire Sarfalaye qui met un local à la disposition de la

bibliothèque. Les parents d'élèves construisent une paillote pour abriter les lecteurs. Une contribution du comité de gestion permet d'envoyer les jeunes bibliothécaires en formation à Bobo.

À Ste Feyre des animations sont organisées avec les écoles dans le cadre du programme citoyenneté et éco solidarité et des échanges avec l'école Sarfalaye débutent.



L'association collecte ouvrages, jeux éducatifs, rayonnages et ordinateurs. La collecte s'appuie sur la Charte des dons d'ouvrages à l'Unesco. Les ouvrages inadaptés au projet sont vendus lors de vide-greniers. Ces fonds récoltés financent deux expéditions par an en mutualisant les coûts par l'intermédiaire de la Fraternité Angoulême-Koudougou.

Depuis janvier 2017 la bibliothèque s'ouvre tous les après-midi aux élèves de l'école et depuis novembre aux autres établissements. Le fonds est constitué d'environ 2000 ouvrages.

Dans son bilan annuel le directeur de Sarfalaye estime que la bibliothèque a permis de rehausser le niveau des élèves en français. Le taux de réussite au certificat d'études est passé de 68,72% à 93,62% en un an. Forte de son succès, la bibliothèque a reçu la visite et le soutien du maire. Une nouvelle bibliothèque est en cours de création à Samandéni dans la même commune. ■

Partenariat entre Tinquex et Boudry (Burkina Faso)

PAR ARNAUD SEGARD

La ville de Tinquex (51) est engagée depuis plusieurs années, dans le cadre de sa politique de coopération décentralisée, aux côtés de la ville de Boudry au Burkina Faso. Cette coopération se manifeste par des échanges de délégations ainsi qu'autour du jeu radiophonique « Maximoon », où les classes des deux communes s'affrontent en direct et en duplex. Dans le cadre du Printemps

des Poètes 2017, un enseignant slameur burkinabè a également été invité.

Les collectivités travaillent actuellement sur un projet de bibliothèque municipale, très attendue du corps enseignant, et futur lieu de vie de 80 m² où les habitants de Boudry pourront s'initier à l'outil informatique, jouer aux jeux de société ou participer à différentes actions culturelles.

Dans cette perspective, la ville de Tinquex s'engage par un appui technique et financier et jouit du soutien du ministère des Affaires étrangères ainsi que de la Région Grand Est. Cette mission m'a permis de rencontrer les acteurs locaux et de mieux comprendre les réalités économiques, culturelles ou sociales du pays. À cette occasion, une réunion a eu lieu à Ouagadougou où le Directeur Général du service du Livre et de la Lecture Publique a manifesté un soutien sans équivoque au projet.

Un comité de pilotage a également été créé à Boudry dans la perspective de répondre au plus juste aux attentes de la population et l'un des piliers du projet est de soutenir clairement la chaîne du livre burkinabè, et plus largement l'économie locale.

Pour donner de la cohérence au projet Pierre Nikiéma, originaire de la ville de Boudry, est accueilli à la Médiathèque de Tinquex depuis février 2018, pour une durée de 6 mois, en tant que volontaire international. Ce jeune collègue aura ensuite la lourde tâche de prendre en charge le fonctionnement de la bibliothèque dont l'ouverture est prévue à l'automne 2018. ■

Accueil chez le chef coutumier de Boudry (à gauche au premier plan)



Photos : Arnaud Ségard

La future bibliothèque communale de Boudry



AIMONS L'AFRIQUE !

PAR OLIVIA DE LA PANNETERIE

Ce focus sur l'Afrique francophone pointe sur de belles et motivantes expériences, de réjouissants témoignages et même sur des actions de grande envergure. En le préparant, nous nous sommes rendus compte combien les acteurs et les actrices de terrain sont investi-es et portent une véritable vocation.

Les professionnel-les du livre sont en général dans une forme de combat pour « imposer » ce qui marche notamment les projets de terrain et d'échanges, de partenariat entre deux villes, entre deux bibliothèques (Nord Sud). Dans ces cadres, la transmission de la culture auprès des populations semble plus pérenne et fiable, de faible envergure donc simple à gérer sur le long terme.

Il semble que le problème le plus important auquel tous les professionnel-les dans les domaines éducatifs, culturels et artistiques sont confronté-es sur l'ensemble du continent, reste la recherche d'un meilleur positionnement de leurs activités selon les enjeux du développement des pays. Là où une grande majorité des populations n'a pas d'argent pour autre chose que les besoins vitaux ; là où les gouvernements donnent plus d'importance aux questions de sécurité territoriale et étatique qu'à l'agriculture, l'élevage et pire encore aux questions de santé et d'éducation



Olivia de la Panneterie

nationale, comment faire remonter dans les priorités absolues l'éducation et la culture ? Comment prioriser ce qui, sur le long terme, devrait permettre aux pays d'enclencher le combat pour un développement plus harmonieux et ancré un projet politique démocratique et collectif ? Telle est la part de défi à laquelle sont confrontés localement tous les acteurs et les actrices culturel-les.

Lorsque les structures arrivent à mettre en place une action mobilisatrice avec la coopération d'institutions étrangères ou le soutien des fonds d'aide, les projets avancent. Mais une fois terminés ces projets de coopération, la relève au niveau des moyens financiers n'est quasiment jamais assurée et ce qui a été construit est détruit. Aussi, dans la plupart des cas, il ne reste plus en héritage aux agent-es formé-es et à présent aguerri-es pour mener à bien les actions que la bonne volonté et la motivation. Certain-es s'accrochent pour assurer

de petites actions et des opérations simples. À terme, les valeurs sûres migrent ou s'envolent avec leurs compétences vers d'autres secteurs et on rentre dans un cycle d'éternel recommencement. Il faut imaginer Sisyphe africain...

Mais au-delà donc des questions de moyens et de priorisation, il manque surtout aux gouvernements une volonté politique pour faire perdurer les projets que portent les différents réseaux de lecture publique, de formation et tout simplement d'alphabétisation. Toutes choses qui constituent des éléments clés à la base de tout processus de développement et d'émancipation.

Bon nombre d'articles que nous publions sont positifs, motivés et déterminés mais le manque de supports financiers mine les plus grands enthousiasmes et émousse les engagements les plus sincères. D'où cette pointe d'amertume qu'on repère



Olivia de la Panneterie



chez certain-es et qui frôle parfois le découragement.

Mais tout n'est pas perdu ! Certains gouvernant-es sont globalement conscient-es que pour améliorer l'avenir de leur pays, il faut une population éduquée. La bibliothèque est l'outil culturel idéal pour transmettre, pour jouer un rôle de passeur de savoirs, pour soutenir l'énergie des jeunes. Même si ce constat n'est pas un acquis garanti partout, c'est fondamentalement un lieu d'échanges et de culture ouverts à toutes et à tous sans discrimination. Néanmoins en Afrique les enjeux sont encore plus étendus dans certaines zones, vu qu'il y a plusieurs positionnements qui se chevauchent. Cette Afrique, berceau de l'humanité, empreinte d'une tradition de l'oralité qui garde une puissance sans pareille ! Et maintenant cette jeunesse en quête d'émancipation et connectée sur les réseaux sociaux. Mais aussi l'Afrique est riche d'un patrimoine écrit encore trop

peu valorisé. Dans la grande zone sahélo-saharienne, il y a par exemple d'une part ce fonds ancien de manuscrits de Tombouctou non encore totalement décryptés. Et encore l'Afrique marquée par la pesanteur des mouvements religieux et le poids des traditions qui ne promeuvent pas l'éducation des filles

Pourquoi ne pas de mettre en lumière tous les éléments de ce continent pluriel, et s'en inspirer pour générer une passerelle entre la transmission livresque et celle orale ?

Au Nord, on parle de la bibliothèque 3^e lieu et parfois même du 4^e. Cette notion est assez récente et évolutive. La bibliothèque comme lieu de vie, lieu social où on peut s'informer, innover, confabuler, co-construire, rencontrer, découvrir et aussi se révéler, créer du lien.

L'immense travail de reconstruction de la médiathèque de Zinder au Niger inaugurée par le président et l'ambassadeur de France est un exemple qui permet d'espérer que

le gouvernement ne va pas lâcher au-delà de la cérémonie.

Et si avant de remplir les rayonnages d'une bibliothèque au fin fond du Burkina ou du Bénin, on ouvrait les portes en grand d'un lieu qu'on dirait culturel et social où les populations pourraient d'abord trouver une écoute, des échanges... dans l'intergénérationnel, des idées sur tout et dans tous les domaines, pour enrichir et embellir leurs quotidiens, leurs vies, leurs rêves. La bibliothèque deviendrait un arbre à palabres géant qui serait vecteur d'histoires bien sûr mais surtout de cultures... Ce sera aussi un reflet de cette Afrique comme on la vit et qui bouge : magnifique, puissante, innovante, optimiste malgré certaines de ses fragilités. Un champ nouveau où les espoirs et les rêves trouveront leur place et des échos. On voit là qu'il y a tout un champ d'opportunités et de possibilités qui existe, qui reste à définir et à explorer. Apprenons à connaître ce continent et restons optimistes ! ■

PARTENARIATS : LES BONNES PRATIQUES

PAR VIVIANA QUIÑONES

Nous engager, d'une manière ou d'une autre, même modestement, dans un partenariat international, cela ne peut que nous enrichir, tant professionnellement que personnellement. Avec un projet de partenariat « solidaire », on peut apporter un soutien professionnel à des collègues qui en manquent cruellement ; ceci dans des contextes où l'accès à la lecture, facteur clé du développement, ne peut avoir lieu qu'en bibliothèque. Un partenariat avec des bibliothécaires français peut faire la différence dans la vie d'une bibliothèque d'Afrique.



Les possibilités d'action sont infinies. Elles peuvent porter sur tous les aspects de la vie de la bibliothèque, depuis l'élaboration d'un projet d'établissement jusqu'à la communication, la recherche de financements locaux ou le plaidoyer.

Les partenaires choisissent ce qu'ils veulent faire, en fonction du niveau d'investissement en temps et/ou en ressources qu'elles peuvent consacrer au projet (cela peut être un e-mail par semaine!) et en fonction des besoins exprimés, de ce que chacun peut offrir, des bénéfices recherchés.

Certaines actions nécessitent des moyens financiers, d'autres non. Certains partenariats se font dans le cadre d'un jumelage ou d'actions de coopération plus larges, d'autres ne

concernent que les bibliothèques, avec un cadre formel minimal voire inexistant.

Dans tous les cas, voici quelques pistes à suivre :

- Prendre le temps de faire connaissance (e-mail, chats par Messenger...), d'échanger des documents et des photos, des informations sur le contexte d'implantation, les besoins... Avant de décider d'un projet.
- Concevoir le partenariat dans la durée (plutôt que de mener des opérations isolées, ponctuelles) et collaborer par le biais de projets précis conçus conjointement.
- Susciter l'implication de plusieurs personnes, chez les deux partenaires – un gage de durabilité en cas de mutations de postes.

- Agir pour la formation, dans différents domaines (technique, animation, conduite de projets, communication...), en y associant le plus de personnes possible, incluant l'élaboration d'un plan d'action précis avec calendrier. Les sessions peuvent se faire à distance et étalées dans le temps (comme un tutorat pour la formation BSF Campus).

- Pour l'aide aux acquisitions, il s'agit de répondre aux besoins précis exprimés, d'associer le partenaire au choix, en privilégiant l'achat de livres publiés en Afrique (dans les librairies locales si possible ou bien en France) et proposant des ouvrages français soigneusement sélectionnés.

- Exemples d'actions sans coût ou presque : enregistrements audio/vidéo (avec smartphone) et partage d'histoires ou autres contenus locaux, présentation de livres, de grands moments de la vie des bibliothèques... D'autres actions possibles sont décrites sur <https://www.ifla.org/node/1750>

- Ne pas perdre de vue que les deux bibliothèques donnent et reçoivent, chacune bénéficiant des échanges, selon des modalités à trouver.

- Favoriser la participation des collègues dans des réseaux nationaux (associations professionnelles ou autres) et internationaux (comme les listes de diffusion) et la communication avec les tutelles. ■

**CERTAINES ACTIONS
NÉCESSITENT DES MOYENS
FINANCIERS, D'AUTRES NON**

UN RELAIS POUR LES PARTENARIATS EN LECTURE JEUNESSE AVEC DES BIBLIOTHÈQUES AFRICAINES : LE CENTRE NATIONAL DE LA LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE ET SA REVUE TAKAM TIKOU

Viviana Quiñones

Le Centre national de la littérature pour la jeunesse (CNLJ), service de la Bibliothèque nationale de France depuis 2008, travaille en coopération avec des bibliothécaires – mais aussi des auteurs, des illustrateurs, des éditeurs – d'Afrique francophone depuis 1987. Il offre en même temps aux bibliothécaires français des services et des outils pour leur travail en partenariat avec les collègues africains :

- Des contacts dans un pays donné : institutions liées au livre et à la lecture, bibliothèques, éditeurs, auteurs et illustrateurs, libraires, associations professionnelles...
- Un fonds actualisé de livres pour la jeunesse publiés en Afrique consultable dans la Salle de lecture du CNLJ (Salle I, Site François Mitterrand). Ces ouvrages sont référencés dans le Catalogue général de la BnF, avec leur présentation critique.
- Takam Tikou, une ressource indispensable sur les livres pour la jeunesse publiés en Afrique

francophone et les bibliothèques pour enfants de ces pays. Publiée en ligne (<http://takamtikou.bnf.fr>), la revue propose des bibliographies commentées des nouveautés parues dans les pays et des livres français les concernant. Outre cet outil qui permet de choisir des livres, on y trouve un dossier annuel (dont un sur la littérature africaine 2000-2015) et de nombreux articles concernant des actions de partenariat.

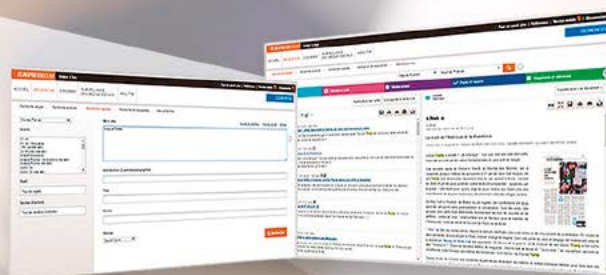
- Des orientations pour les partenariats avec des bibliothèques africaines.
- Des sessions de formation sur site, à la demande.
- D'autres ressources et actions utiles dans le cadre de partenariats : La Revue des Livres pour Enfants (avec, entre autres, des sélections de livres français) ; l'exposition « Le livre de jeunesse, un art africain » ; le manuel Faire vivre une bibliothèque jeunesse : Guide de l'animateur...

Contact : viviana.quinones@bnf.fr

EUROPRESSE.COM

Votre meilleur outil d'information en ligne

Accédez à plus
de 14 000 sources
d'information



Contactez David JULIEN

 david.julien@cedrom-sni.com

 01 44 82 73 57

 www.europresse.com/fr/contact


EUROPRESSE.COM
une solution de CEDROM SNI

MON EXPÉRIENCE DE MAGASINIER : THIERRY ROUAULT

Thierry Rouault, magasinier à la BU des Lettres et Sciences humaines de Paris 7, nous livre sans détour son expérience et ses impressions personnelles sur sa vocation : son métier de magasinier.



« Les magasiniers des bibliothèques accueillent, informent et orientent le public. Ils participent au classement et à la conservation des collections de toute nature en vue de leur consultation sur place et à distance. Ils assurent l'équipement et l'entretien matériel des collections ainsi que celui des rayonnages » (Décret n°88-646 du 6 mai 1988).

La définition date un peu et mériterait d'être mise à jour. Toutefois, il est difficile de catégoriser les magasiniers dans leur ensemble au risque de verser dans la caricature.

Quelle relation aviez-vous avec le livre lorsque vous étiez enfant ? Que gardez-vous comme souvenir de vos premières visites en bibliothèque ?

La culture, comme l'instruction, est souvent liée à une rencontre. J'ai découvert le monde des livres grâce à une bibliothécaire à la Bibliothèque des Jeunes de Saint-Germain en Laye. La bibliothécaire avait un don pour transmettre le goût de la lecture aux enfants qui entraient dans son univers. Les mercredis, elle lisait des histoires aux petits lecteurs en y mettant le ton et l'âme au point d'accrocher ses auditeurs. Elle savait réellement écouter les enfants, les aiguiller dans leurs recherches pour des devoirs scolaires et les sortir de leurs habitudes en les orientant vers des livres peu médiatisés : Le Monde de Narnia de C. S. Lewis qui, tout comme Tolkien, était absolument méconnu en France.

Allez savoir pourquoi, je n'ai pas réalisé tout de suite l'influence de cette bibliothécaire dans le choix de mon métier. Il a fallu que j'avance dans ma vie d'adulte pour que tout ce qu'elle m'avait enseigné rejaillisse consciemment dans ma vie professionnelle au quotidien. Je l'en remercie.

Votre premier poste était à la Bpi, comment avez-vous vécu cette expérience dans un bâtiment assez révolutionnaire pour l'époque ?

Après avoir échoué deux fois au baccalauréat, je souhaitais entrer dans le monde du travail au plus vite. J'avais envie de travailler dans une bibliothèque et mon premier emploi fut un Contrat Emploi Solidarité à la Bibliothèque Publique d'Information au service des périodiques. Ce fut la deuxième rencontre importante de ma vie dans le monde des bibliothèques. La responsable de ce service, Angélique Bellec, sentit très vite que j'avais pris goût

au métier. Elle m'initia au vocabulaire et aux fonctions de l'apprenti-magasinier : bulletinage, Kardex, microfilms (quelques mots que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître...).

Pourquoi avez-vous décidé de passer le concours de magasinier ?

De fil en aiguille, voyant que je m'étais pris au jeu, Angélique Bellec m'a encouragé à passer le concours de magasinier. Et c'est ce qui arriva ! La vie en bibliothèque est une histoire de rencontres je vous dis ! Nommé stagiaire à la Bibliothèque Nationale, laquelle n'était pas encore « de France », je découvris une autre manière de voir le métier de magasinier, une manière... plus sombre ! En effet, la fonction principale des magasiniers à la BN était la communication des ouvrages et périodiques rangés dans des magasins en sous-sols. Pendant deux ans, la seule lumière qui accompagnait nos randonnées dans les magasins car nous effectuions, moi et mes collègues, près de 5 km par jour, était celle des néons qui scintillaient de manière hasardeuse. Je crois bien qu'à ce régime, une multitude de magasiniers est allée enrichir deux corporations : celles des ophtalmologistes et des oculistes.

Vous êtes ensuite passé du côté des bibliothèques universitaires, est-ce que cela vous a accompagné dans votre choix de reprendre des études ?

Deux ans après mon poste à la Bibliothèque nationale, me voici arrivé myope à la BU de lettres et sciences humaines de Paris 7. La bibliothèque était trop petite (600 m²) pour accueillir une population estudiantine très dense. Néanmoins, cette BU offrait des services électroniques tout à fait nouveaux pour un magasinier n'ayant connu que les affres des « fantômes » à déposer à la place des ouvrages communiqués aux lecteurs. Internet n'avait pas encore révolutionné la recherche documentaire mais les premiers SIGB étaient en fonction ainsi que les cédéroms Francis, Pascal (ancêtres de Google scholar) et Docthèses (bien avant le SUDOC).

Là aussi, j'allais rencontrer une personne hors normes, Catherine Tresson, conservatrice et directrice de la BU de Lettres et Sciences humaines. Professeure dans une vie antérieure, elle était également écrivaine et humaniste. Elle tirait ses collègues vers le haut et voulait le meilleur pour eux tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel. Elle m'encouragea à reprendre mes études et m'offrit une décharge horaire hebdomadaire de trois heures pour suivre les cours de DEUG de lettres. Pris au jeu et passionné par ces études (à l'époque l'Université de Paris 7 était encore influencée par l'école structuraliste) je poursuivis le cursus complet jusqu'au doctorat. Cela n'aurait pas été possible sans les encouragements de Catherine qui croyait en mes capacités plus que je n'y croyais moi-même.

Quel regard portez-vous sur l'arrivée de l'informatique et du numérique dans les BU ? Quels changements dans votre quotidien ? Cette évolution vous semble-t-elle positive ou négative ?

Les magasiniers de ma génération ont connu l'évolution progressive des bibliothèques commencée avec l'arrivée des premiers systèmes de prêt informatisé (Bi-Bop et Dynix), internet et les Systèmes Informatisés de Gestion de Bibliothèque. L'adaptation des magasiniers à ces nouvelles technologies s'est réalisée avec plus ou moins de bonheur... Mais, in fine, chacun mesure l'extension des possibles permise par les bases de données,

*La vie en bibliothèque
est une histoire de
rencontres, je vous dis !*

PAR SOPHIE AGIÉ-CARRÉ





les services en ligne et les logiciels de gestion bibliographique (Zotero, Endnote, etc.).

Quel lien faites-vous entre générations de magasinier ?

Depuis une quinzaine d'années, les magasiniers entrant dans la fonction publique n'ont plus le profil correspondant aux pré-requis établis par le ministère de l'Enseignement Supérieur. En effet, à l'origine, le niveau classe de 4^e suffisait pour passer le concours de magasinier. Avec l'extension du chômage, les jeunes diplômés ont été attirés par la sécurité de l'emploi et ont investi tous les concours de la fonction publique. Certains avaient espéré progresser en entrant par la petite porte mais le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite a frustré beaucoup de titulaires qui s'inscrivaient aux concours de catégorie B et A. D'autant plus que le passage de magasinier à magasinier principal s'effectue par concours contrairement à celui de conservateur à conservateur en chef (d'où source d'incompréhension et sentiment d'injustice).

Quelles sont pour vous les contraintes du métier aujourd'hui ? Constatez-vous des tensions dans le métier, des incompréhensions ?

Rares sont les études sociologiques menées sur les magasiniers. L'étude publiée par la Commission « Évolution des métiers » 1 de l'ADBU est d'autant plus précieuse. On notait, dans les conclusions de cette étude, un certain malaise de la part des auteurs : Les magasiniers sont de plus en plus diplômés. Il existe un écart croissant entre fonctions et diplômes qui posent parfois des difficultés au sein des équipes. On confie aux magasiniers des tâches relevant de la catégorie B, mais alors, il y a une difficulté pour la structure à reconnaître leur implication (peu de promotions, régime indemnitaire figé...).

Depuis 2011, la promotion des titulaires ne tient plus compte de l'ancienneté mais du mérite, notion forcément arbitraire. Aussi, pour obtenir un passage en catégorie B, il est demandé aux magasiniers d'effectuer des tâches habituellement réservées aux Bibas, le catalogage par exemple. Cela pose un problème éthique. En effet, accepter d'effectuer des tâches supérieures à sa fiche de poste revient à valider la non-crédation de postes dans la fonction publique et le non-remplacement des titulaires partant à la retraite. De plus, le nombre de promotions étant chaque année plus faible, accepter d'occuper des fonctions de B entraîne amertume et déception pour les magasiniers.

Enfin, même si on comprend l'intérêt intellectuel qui existe, pour un magasinier, de cataloguer ou de participer aux services de renseignement à distance, les conséquences sont palpables sur l'ambiance d'une équipe car certains magasiniers refusent des tâches de Bibas, sachant que leur traitement ne sera pas augmenté et d'autres acceptent dans l'espoir d'être promu en catégorie B.

Sans être forcément diplômés, les magasiniers quadra ou quinquagénaires, sont également sur la défensive concernant les techniques de management. Ayant connu une époque où les relations entre les magasiniers et les conservateurs étaient moins « hiérarchiques » ils vivent mal l'arrivée de pratiques provenant du secteur privé.

1 <https://tinyurl.com/adbu-edm>





Parlons avenir, quelles perspectives pour les magasiniers dans quelques années ? Une évolution de leurs tâches est-elle souhaitable ?

Il est nécessaire d'évoquer l'apparition plus ou moins récente des automates de prêt. Ces automates ont été présentés avec force éloges aux magasiniers. Il fallait y voir l'occasion d'abandonner des tâches répétitives et stressantes et, avec le temps gagné, envisager d'autres perspectives professionnelles comme le renseignement bibliographique par exemple. Mais en pratique, ces automates sont perçus par une partie non négligeable des magasiniers comme le moyen de supprimer des postes dans la fonction publique. De

plus, réaliser que ce qui occupait une large partie de leur emploi du temps [le prêt] pouvait être confié à des machines, pourrait aujourd'hui démoraliser les magasiniers. En effet, se voir remplacé par des objets dévalorise ce qui fut longtemps une des raisons de notre présence en bibliothèque.

Je demande aux conservateurs qui me lisent d'imaginer un instant l'apparition d'automate de management ! Ne souriez pas car, avec le développement de l'intelligence artificielle dans un proche avenir, cette hypothèse n'est pas farfelue.

Avec le développement du management en bibliothèque sont apparus des organigrammes visant à fusionner les services des grands établissements pour réduire les effectifs, ce que d'aucuns désignaient comme le « dégraissage de mammoth » ! Il a pu sembler que la vieille stratégie « diviser pour mieux régner » était séduisante pour faire passer l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques avec les conséquences que l'on imagine aisément pour les collègues ayant des enfants en bas âge. Les magasiniers et les contractuels-étudiants sont touchés davantage par ce phénomène car plus sollicités par l'accueil du public et le rangement des ouvrages. Il n'existe pourtant pas de mouvement national unifiant les revendications des magasiniers et contractuels. On se souvient qu'au début des années 1990, un mouvement national des personnels de catégorie B des bibliothèques avait été remarqué et avait abouti à la création d'un concours favorisant la promotion des B au grade de bibliothécaire. Je forme le même espoir pour les magasiniers et contractuels.

Une dernière remarque ?

Je terminerai par une proposition. Cette proposition ne semble pas difficile à mettre en place car elle ne coûterait rien à notre tutelle : changer le nom du corps des magasiniers. En effet, le faible temps passé par les magasiniers en magasin et les fonctions qui sont les leurs depuis l'apparition de l'informatique en bibliothèque justifie une nouvelle appellation plus conforme à leurs tâches. Reste à déterminer ce nouveau terme : Agent Technique de Bibliothèque, Agent Spécialisé de Bibliothèque ? Peut-être que ma suggestion amènera des réflexions sur ce sujet. ■

[...] se voir remplacé par des objets dévalorise ce qui fut longtemps une des raisons de notre présence en bibliothèque

DEVENIR BIBLIOTHÉCAIRE, DEVENIR MILITANTE

PAR CHLOÉ LAILIC

Campagne de l'association La Quadrature du Net contre les GAFAM affichée à la Bibliothèque de l'INSA Rennes pendant le Festival des Libertés Numériques

Quand j'ai voulu devenir bibliothécaire, ce n'était pas par amour de la lecture, mais plutôt par conviction que les livres et les mots, transmettant leurs messages, avaient le pouvoir de changer le monde, de nous réconcilier, de nous rassembler : « La littérature, c'est le mensonge qui dit la vérité, qui nous montre nous, êtres humains qui souffrons et nous fait nous aimer et les aimer (...) »¹. Cette conviction m'a suivie. « Information is power ». Plus tard, en lisant les mots d'Aaron Swartz dans le « Guerilla Open Access Manifesto »², j'ai vraiment saisi le sens de mon travail.

En mettant les livres et les mots, et plus globalement, l'information à disposition de toutes et tous, en facilitant leur accès, les bibliothèques publiques donnent du pouvoir, donnent des clés de compréhension et de critique du monde et de la société. Libérer l'information, c'est partager ce pouvoir. J'ai ainsi rencontré de formidables professionnel-les qui œuvrent pour le partage et la construction de communs du savoir³ et partagent un idéal de la bibliothèque comme lieu de construction, d'émancipation, et de démocratisation culturelle, comme lieu d'égalité, d'inclusion, de liberté, de non-jugement.

Aujourd'hui, l'information n'est plus seulement consignée dans les livres. Elle circule plus facilement, elle est accessible, elle peut diviser mais elle peut rassembler aussi. Sa médiation est devenue le cœur de notre travail de bibliothécaire :

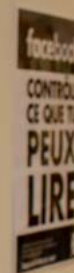
¹ ALLISON, Dorothy, 1974. Peau : à propos de sexe, de classe et de littérature. Paris, France : Cambourakis, DL 2015.

² SWARTZ, Aaron, 2008. Guerilla Open Access Manifesto [en ligne]. Disponible à : <https://tinyurl.com/guerilla-oam>

³ À ce sujet, lire : DUJOL, Lionel (éd.), 2017. Communs du savoir et bibliothèques. Paris, France : Éditions du Cercle de la librairie.



Bibliothèque de l'INSA Rennes¹



de la facilitation de l'accès aux savoirs en ligne à la formation aux outils du web et à ses enjeux.

En moins de 30 ans, ce web a évolué ne pouvant empêcher le déploiement des tentacules nébuleux, centralisateurs et panoptiques qu'on appelle GAFAM⁴. Leur modèle économique, basé sur des outils dont « on a l'impression qu'ils sont gratuits alors qu'on les paye avec l'histoire de nos vies »⁵, nous enferme dans des bulles filtrants nos échanges et conditionnant nos modes de pensées. Edward Snowden a révélé la collaboration de ces géants du web avec les services de renseignements américains. Et les lois censées lutter contre le

⁴ Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft

⁵ Extrait du passage « Ces outils nous trompent » de la conférence gesticulée « Informatique ou libertés ? » par Lunar. Disponible à : <https://informatique-ou-libertes.fr/>

Quand on se sait surveillé-e, même si on n'a rien à cacher, [...] on s'empêche de s'informer, d'avoir des points de vues différents sur un sujet. On affaiblit son esprit critique

terrorisme sont de véritables menaces pour nos libertés, d'autant que leur efficacité pour empêcher la survenue d'attentats n'a à ce jour jamais été prouvée. Un appareil sécuritaire en marche, mis en place pour nous « protéger » ? Plutôt nous surveiller et nous contrôler.

En bibliothèque, on connaît bien les volontés de contrôle provenant de l'extérieur. La censure. De la part des hiérarchies, des élu-es, de groupes de pression, beaucoup de collègues la subissent. Ces cas sont souvent mis en lumière. La déontologie du métier et les textes de politique documentaires sont mis en avant pour se défendre, pour lutter contre cette censure.

Celle-ci a une variante plus sournoise, directement liée à l'appareil de surveillance dont nous faisons l'objet lors de nos escapades sur le web : l'autocensure. En effet, quand on se sait surveillé-es, même si on n'a rien à cacher, on contrôle ses faits et gestes, on s'empêche de faire des choses (par exemple de faire certaines recherches), on s'empêche de parler à certaines personnes. On s'empêche de s'informer, d'avoir des points de vue différents sur un sujet. On affaiblit son esprit critique. Ce « je n'ai rien à cacher » individuel a et aura des impacts sur notre société. C'est collectivement que nous sommes atteint-es et c'est collectivement que nous devons réagir⁶.

Lors de mes études, on m'a rapidement mis entre les mains les textes essentiels de la profession. Des textes qui révèlent une éthique du bibliothécaire et des bibliothèques. Des textes sur lesquels je m'appuie toujours : le Manifeste de l'UNESCO et la charte Bib'Lib' de l'ABF, parmi d'autres, mettent tout-es en avant le fait que « les bibliothèques sont des maisons du peuple qui garantissent des libertés fondamentales à toute société démocratique : jouir du droit d'accéder à l'information sans censure, construire son jugement afin de participer aux débats de notre société, permettre de faire des choix conscients »⁷.

Aussi, avec un nombre toujours plus important de collègues, nous organisons

des événements pour sensibiliser à la protection de la vie privée et à la préservation des libertés. Dans nos bibliothèques, auprès de nos collègues et de nos usager-ères, prenant exemple sur nos collègues américain-es⁸ que le contexte politique et sécuritaire a forcé à agir. Nous informons et formons, nous luttons contre l'auto-censure en faisant la promotion du chiffrement et de logiciels anonymisant les connexions. Nous

⁸ Voir l'organisation « Library Freedom Project » : <https://libraryfreedomproject.org/>

nous efforçons de construire des politiques de gestion des données personnelles mesurées et respectueuses de la vie privée et du droit de nos usager-ères à s'informer librement.

Quand j'ai voulu devenir bibliothécaire, je suis devenue militante parmi d'autres militant-es. Nous faisons réseau⁹, nous sommes légion. ■

⁹ Voir la liste de diffusion « CryptoBib » : <https://groupes.renater.fr/sympa/info/cryptobib>

MILITANT DE LA LIBERTÉ OU SENTINELLE DU PACTE RÉPUBLICAIN ?

PAR ANNA MARCUZZI

Lorsque l'ABF m'a demandé d'écrire sur le sujet de la protection des données pour en débattre avec un.e collègue, je savais forcément que le seul intérêt serait donc de développer une pensée quelque peu en opposition avec les tenants d'une ligne qui place ces valeurs au-dessus de tout dans leur posture professionnelle. Inévitablement, cela me renvoyait illico à une situation intenable : comment défendre le contraire ? Comment même oser seulement l'envisager ?

Une fois de plus, après le débat sur les fermetures des bibliothèques, le danger existe d'un positionnement idéologique—voire dogmatique—sur ces questions de fond qui nous empêchent d'en débattre sereinement au sein de notre Association et, plus largement, de notre profession toute entière. C'est pourquoi j'ai choisi de répondre positivement à cette demande.

Parce que cette posture dogmatique pose immédiatement le débat en des termes binaires : vous êtes pour ou contre, vous avez raison ou tort et, un peu plus tard : vous êtes avec moi ou contre

moi... La pensée unique n'est pas toujours où l'on croit.

Alors comment reposer les termes d'un débat dans un cadre plus serein que celui qui agite la profession sur ces questions, comme il agite la société toute entière ? Il me semble qu'une des premières choses à rappeler c'est que finalement, en créant le web et une circulation d'informations phénoménale entre les individus, nous avons aussi rendu possible la vérification et le potentiel stockage de ces informations. Imaginer le contraire, c'était vraiment nier ne serait-ce qu'une réalité économique qui, sans même parler de la surveillance de masse, s'impose toujours dans tous les champs d'activités ou presque. Or, le bibliothécaire a construit ses valeurs hors du champ économique. Ce faisant, il pense échapper à des réalités qui le rattrapent bien souvent. Ainsi, la reprise de certaines données à des fins publicitaires, donc commerciales, me paraît tellement inévitable qu'il n'est pas nécessaires de s'appesantir sur cette question.

Mais le champ que nous balayons ici va bien au-delà des réalités économiques.

⁶ À ce sujet, voir le film « Nothing To Hide » de M. Meillassoux et M. Gladovic. Disponible à : <https://vimeo.com/193515863>

⁷ FOURMEUX, Thomas, 2018. Bibliothécaire, militant des libertés numériques. In : Biblio Numericus [en ligne]. 13 février 2018. Disponible à : <https://tinyurl.com/biblionumericus-bmln>



Nous sommes fonctionnaires, pas activistes et cela vous oblige jour après jour

Protéger des données personnelles, garantir la liberté, aucun bibliothécaire digne de ce nom ne peut s'opposer à ces grands principes. Mais une fois que cela est posé, devons-nous pour autant ne pas interroger le monde dans lequel nous vivons et imaginer, par exemple, la possibilité d'une utilisation dévoyée des espaces publics que peuvent être les bibliothèques qui nous ramènerait alors à un questionnement sur notre position –et notre devoir– de fonctionnaire (voire même de citoyen)?

Parce que oui, j'aime à le rappeler parfois, nous sommes fonctionnaires. Pas activistes. Et cela nous oblige, jour après jour.

Parce que oui, comme le thème du prochain Congrès de l'ABF nous invite à y réfléchir : « À quoi servent les bibliothèques ? », on peut aussi avoir le droit

d'imaginer qu'elles servent à des choses moins nobles que celles pour lesquelles nous nous battons, notamment par le biais des connexions internet.

Dans la majorité des cas, fort heureusement, leurs ressources sont employées à des fins d'acquisition des savoirs, d'émancipation, de médiations diverses et variées mais nous ne pouvons totalement évacuer le fait qu'elles puissent être utilisées –justement parce qu'identifiées comme lieux de liberté – par certains usagers pour des choses répréhensibles, ou qui pourraient le devenir au sens de la Loi.

Alors parlons-en un peu, de cette responsabilité du bibliothécaire-citoyen, mais aussi tout simplement de l'être humain, avec sa conscience, ses certitudes et ses doutes, ses combats mais aussi son devoir...

Qu'il me soit permis de dire que je ne peux réagir qu'en tant que responsable d'un réseau de 280 agents, de 12 établissements qui accueillent plusieurs



milliers de personnes chaque jour. La responsabilité que je porte à ce titre concerne la sécurité des personnes et des biens. Ce n'est pas quelque chose que je peux oublier facilement dans ma posture professionnelle, elle guide forcément ma pensée sur un certain nombre de sujets comme celui qui nous préoccupe.

Peut-être est-il temps d'ailleurs évoquer ce qui a généré ce débat au sein de notre association, à savoir les éventuelles informations que des bibliothécaires seraient susceptibles de communiquer dans le cadre d'un soupçon de radicalisation de certains usagers compte tenu, par exemple, des sites consultés dans les bibliothèques. Depuis le Patriot Act qui a suivi les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis et la réaction des bibliothécaires américains s'opposant aux mesures de restrictions de liberté prévues dans ce cadre, nous avons été nous-mêmes confrontés à des attentats sur notre sol, à une longue période d'état

Je milite aussi pour le droit au doute du bibliothécaire. Plus encore, je le revendique comme valeur fondamentale

d'urgence et à un durcissement du cadre législatif pour ce qui concerne la surveillance liée à la radicalisation violente et le terrorisme.

Pour autant, rien n'est transposable. Et agiter l'épouvantail des Lois Bush ne permet pas une appropriation sereine de vraies questions concernant notre territoire, dont le modèle d'intégration est bien loin de celui des États-Unis.

La radicalisation violente n'est pas un délit. Et c'est là que réside toute la difficulté et le malaise des professionnels que nous sommes face à des informations dont nous pourrions disposer et dont nous ne savons que faire.

Les militants de la liberté vous diront de regarder ailleurs, de ne surtout rien communiquer. À personne.

Mais certains d'entre nous, malgré l'absence de délit – qui simplifierait de facto l'action à envisager – n'arrive pas à se satisfaire de ce credo libertaire, car, bien entendu, s'il ne viendrait à l'idée de personne de se poser la même question face à la consultation de sites pédophiles par exemple, le bibliothécaire se trouve dans un abîme de perplexité devant ce qui s'apparente souvent à un véritable conflit de valeurs : la protection des données des usagers et la protection, potentiellement, de tout le reste.

Parce qu'en fait, c'est très simple : lorsqu'on sait quelque chose, on ne peut, en

toute conscience, plus faire comme si on ne savait pas. Et quand on se tourne vers vous en tant que responsable, on ne peut pas répondre non plus à des agents qui ont peur de ne pas s'inquiéter (rien n'est plus insécurisant), de regarder ailleurs, au nom de la liberté. Lorsque, en dernière intention, ils et elles se retournent vers vous pour arbitrer ses questions, ils et elles n'attendent pas une position seulement de principe mais un accompagnement, un soutien. Et une force de conviction.

Je milite donc pour la recherche d'une position équilibrée de notre Association face aux nouveaux enjeux des bibliothèques de lecture publique qui sont, à mes yeux, les enjeux de la République toute entière et qui, je le crains, vont durer plusieurs décennies : montée de tous les extrémismes, citoyenneté, communautarismes, laïcité et prosélytisme, réalité de la radicalisation violente dans les quartiers que maillent historiquement le réseau de Lecture Publique sur les territoires.

Je milite pour une position qui ne soit pas le fruit d'une posture idéologique ni de raccourcis caricaturaux qui ne profitent à personne. Je milite pour que nous soyons un jour capables d'affirmer que défendre les valeurs de notre profession toute entière c'est défendre ce qui cimente le Pacte Républicain tout entier et ceux qui le respectent.

Je milite pour une position qui puisse apporter des vraies réponses aux bibliothécaires confrontés sur le terrain à ces problématiques et à ces questionnements qui entrent en conflit avec leurs valeurs.

Et si je milite aussi pour le droit à l'oubli sur internet, je ne peux m'empêcher de relever la contradiction évidente (qui est aussi la mienne) d'inonder les réseaux sociaux de nos prises de position diverses et variées sur tous les sujets et d'en demander la confidentialité. voire même l'impunité.

Et enfin, je milite pour un vrai débat sans invectives sur des questions qui ne peuvent se satisfaire d'aucune réponse simpliste.

En me relisant d'ailleurs, je m'aperçois que ma position sera bien plus celle de multiples interrogations que de certitudes assénées. Tant mieux. Parce que je milite aussi pour le droit au doute du bibliothécaire. Plus encore, je le revendique comme valeur fondamentale. ■



Creative commons

PRIX SORCIÈRES 2018

Des libraires et des bibliothécaires qui ont du flair pour débusquer des livres hors-pair ! Des livres qui ne laissent pas indifférents, qui aident à se construire en toute liberté, en toute curiosité. Six prix sorcières carrément bien choisis !



CARRÉMENT BEAU MINI

PROFESSION CROCODILE

AUTEURE : GIOVANNA ZOBOLI

ILLUSTRATRICE :

MARIACHIARA DI GIORGIO

ÉDITIONS LES FOURMIS ROUGES - 16€

Comme chaque matin, Crocodile est tiré du sommeil par la sonnerie stridente du réveil-matin. Enfiler ses pantoufles, faire jaillir le soleil en ouvrant les rideaux et s'attabler, pain tranché, tartines de confiture, café au lait... Il ne manque maintenant plus que la cravate et le chapeau sur la tête: le voilà prêt! Commence alors un long périple à travers la ville et les gens. Mais où s'en va Crocodile?... Une histoire sans paroles, étonnamment animée, bruisante, faite des mille sons et odeurs de la rue: l'eau qui jaillit sous la roue des voitures, les freins du métro mêlés à la foule confinée, les uns baillent, les autres sourient. Fée, punk, croqueur de chips et girafe à lunettes, les fleurs de la rue, le poulet rôti encore fumant, les amoureux sur un banc, les oiseaux qui jaillissent et un bouquet de fleurs déposé là... Tant de délicieuses petites choses traversées au quotidien, tant de curiosités à dénicher au cœur des images et qui font la vie de tant d'entre nous. L'auteure et l'illustratrice ont mis toute la poésie du monde dans cet album...



CARRÉMENT BEAU MAXI

LE JARDIN DU DEDANS-DEHORS

AUTEURE : CHIARA MEZZALAMA

ILLUSTRATEUR : RÉGIS LEJONC

ÉDITIONS DES ÉLÉPHANTS - 15€€

Avec son trait épais, ses couleurs riches, l'image de couverture attire, de même que le format du livre, l'épaisseur du papier. Mais derrière cette image de carte postale – frère et sœur se tenant par la main dans un décor chatoyant – la terreur gronde en rouge et noir. Chiara Mezzalama, l'auteure-narratrice, explique que son père devient en 1980 ambassadeur d'Italie en Iran alors que le pays subit la révolution islamique et l'invasion irakienne. Le jardin de l'ambassade devient un paradis pour les jeux qu'elle partage avec son frère, sans qu'ils ignorent toutefois la guerre de l'autre côté. Un jour un garçon venant du «dehors» entre dans le jardin. Tandis que le frère vit cette intrusion comme dangereuse, la sœur voit l'occasion de se faire un nouvel ami. L'opposition des deux mondes des personnages passe par un code couleur simple mais efficace: Des teintes vertes pour signifier le jardin, l'intérieur, la sécurité, et les nuances de rouge pour souligner le danger et la violence de ce qui se passe dans le reste du pays. Une très belle histoire d'amitié qui fait fi des frontières et des préjugés et contre laquelle rien, pas même la guerre la plus crasse qui soit, ne peut quoi que ce soit.



CARRÉMENT PASSIONNANT MINI

PAX ET LE PETIT SOLDAT

AUTEURE : SARAH PENNYPACKER

ILLUSTRATEUR : JON KLASSEN

ÉDITIONS GALLIMARD JEUNESSE

Le père de Peter doit s'engager dans l'armée et le jeune garçon sera recueilli par son grand-père, à cinq cents kilomètres de là. Mais avant cela, Peter doit abandonner Pax, son renard apprivoisé et compagnon depuis tant d'années. Alors qu'il lui rend sa liberté à l'orée d'une forêt, le cœur de Peter se déchire. Arrivé chez son grand-père, rongé par le remord et l'inquiétude, Peter va tout faire pour retrouver son renard tant aimé. De son côté, Pax doit se faire à cette liberté nouvelle. Apprendre à chasser, apprendre les codes de la nature et des autres bêtes sauvages, mais surtout, il veut retrouver son garçon. Roman à deux voix d'une intensité incroyable, nous suivons Peter et Pax à travers leurs yeux. L'amour qui lie ces deux êtres est magnifique, mais en temps de guerre, tout est difficile. Le voyage qu'ils entreprennent tous les deux est un voyage initiatique, fait de rencontres fortes, d'apprentissage en des temps où nul n'est épargné, mais où la solidarité rend l'humanité plus grande. Pax et le petit soldat est un roman (très joliment illustré par Jan Klassen) sur l'amitié indéfectible, un roman sur les sacrifices et les pertes qu'engendre la guerre chez les individus. Un roman sur la solidarité, l'amour, la différence, les préjugés, la nature... Quelle beauté!





CARRÉMENT PASSIONNANT MAXI

SIRIUS

AUTEUR : STÉPHANE SERVANT
ÉDITIONS ROUERGUE

Une histoire qui se déroule dans un univers post-apocalyptique où le vivant a été frappé d'infertilité. Tout en haut d'un arbre, Avril et son petit frère Kid ont trouvé refuge dans une cabane, ils se tiennent à l'écart des villes et des hommes. Cet arbre est leur univers car être au sol est dangereux. Mais Avril est poursuivie par un passé douloureux. Darius et ses étoiles noires ont juré de la retrouver et, tandis qu'une centaine d'étoiles filantes embrasent le ciel chaque nuit et que la terre tremble par à-coups, Avril et Kid vont devoir partir en quête d'un endroit épargné par la fureur du monde. Le chemin sera semé de faim, de fatigue, d'ennemis, de pièges mais aussi de rencontres étonnantes, de découvertes, à commencer par Kid, qui semble développer une compréhension instinctive de la nature... Cette fiction renouvelle le genre de la dystopie, c'est une leçon de vie. La nature occupe une place importante et les animaux y sont des personnages à part entière, face à l'humanité, son égoïsme, sa cruauté, son aveuglement qui ont conduit la terre à la catastrophe. Elle nous donne à réfléchir à nos choix et aux dérives qui nous mèneraient au chaos. Ce récit d'aventures surprenant par l'inventivité que Stéphane Servant y déploie, est un hymne à la beauté du monde.



CARRÉMENT SORCIÈRES FICTION

CŒUR DE BOIS

AUTEUR : HENRI MEUNIER
ILLUSTRATEUR : RÉGIS LEJONC
ÉDITIONS NOTARI

Un album qui se lit d'une traite, entre conte traditionnel et récit onirique, il vous bouscule, il vous chamboule. Un thème fort : la résilience. Aurore, jeune femme épanouie et sûre d'elle, se prépare pour aller rendre visite à un vieillard, reclus au fond de cette forêt qu'elle aime tant et dont elle affirme ne pouvoir se passer. L'histoire progresse, la forêt devient pesante mais le lecteur sent d'emblée chez elle une détermination farouche... Mais qui est ce vieillard au fond des bois et qui est-il pour elle ? Une révélation de taille attend le lecteur au fil des pages et apporte une dimension immense à l'histoire ! Henri Meunier nous offre un grand texte, bouleversant, jouant avec les ellipses et l'ambiguïté des propos. Ses dialogues sont d'une force redoutable. Les illustrations magnifiques de Régis Lejonc, oscillant entre le noir et le rouge, renforcent la part de mystère et donnent une lecture cinématographique truffée de références. Un album magistral, qui nous dit que grandir c'est aussi apprendre à dépasser ses souffrances. Apprivoiser ses peurs, c'est aussi s'affirmer.



CARRÉMENT SORCIÈRES NON FICTION

COLORAMA : IMAGIER DES NUANCES DE COULEURS

AUTEURE ILLUSTRATRICE : CRUSCHIFORM
ÉDITIONS GALLIMARD JEUNESSE

Cruschiform nous convie à un fabuleux voyage au pays des couleurs: mauve, fauve, lait glacière ou fleur de sakura... nous perçons les secrets de ces nuances q. Dou vient l'indigo? À quoi sert le brun de momie? Quel est le point commun entre une fraise et une feuille d'automne? Ce merveilleux nuancier nous donne à voir, à apprendre et à rêver l'univers poétique des couleurs grâce à cent trente-trois nuances soigneusement choisies par l'auteure. Marie-Laure Cruschi est une alchimiste. Sa dextérité d'illustratrice-graphiste n'a d'égale que sa connaissance des pigments. En véritable chercheuse-documentaliste, elle a compulsé les ouvrages spécialisés, les écrits de référence, les publications qui comptent, pour ne rien laisser au hasard et faire émerger des nuances subtiles, nommables et évocatrices, émergeant de notre mémoire individuelle et collective... Chaque double-page présente une nuance: une illustration et un paragraphe documenté à gauche, une pleine planche de couleur à droite. Les illustrations sont intenses et précises, composées à l'aide de contours définitifs et de superpositions. Ce qui aurait pu devenir chirurgical est en fait sensible, libre, inventif. Et pas question évidemment de transiger sur le traitement éditorial. Gallimard a sans aucun doute apporté beaucoup de soin à la fabrication de l'ouvrage!

CENTRE PATRICE WOLF, UN NOUVEAU CENTRE DE RESSOURCES SUR LA LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE À TOURS

PAR JACQUES VIDAL-NAQUET

La Bibliothèque municipale de Tours ouvre un nouveau centre de ressources dédié à la littérature de jeunesse qui regroupe les collections patrimoniales jeunesse et un riche don de Patrice Wolf, co-fondateur de l'émission *L'as-tu mon p'tit loup*

Le 18 novembre dernier, la bibliothèque municipale de Tours inaugurait le Centre Patrice Wolf, centre de ressources sur la littérature de jeunesse qui met à la disposition des chercheurs, bibliothécaires, enseignants et toutes les personnes intéressées par le domaine, un fonds historique et contemporain de près de 20 000 documents et plus de 100 titres de périodiques du XIX^e siècle à nos jours, à consulter sur place et sur rendez-vous. Un fonds qui témoigne des acquisitions de la bibliothèque de Tours depuis sa création en 1937. Au cœur de ce nouveau centre, le fonds Patrice Wolf, don fait en 2008 par ce dernier à la bibliothèque municipale d'une sélection de livres pour enfants et d'archives personnelles (15 000 documents en cours d'informatisation, œuvres de fiction, documentaires, périodiques, supports audiovisuels, textes des chroniques et documents de travail), fonds constitué tout au long des plus de 20 ans de la collaboration de Patrice Wolf, critique littéraire à l'excellente émission « *L'as-tu lu mon p'tit loup* » sur France Inter, rare émission radiophonique consacrée à la littérature de jeunesse créée en 1987 et co-animée avec Denis Cheyssoux. Bel exemple de complicité entre le journaliste de France Inter et Patrice Wolf, fondateur de l'association Astéroïde qui avait pour mission la promotion de la production culturelle destinée à la jeunesse et

responsable de la rubrique livres pour enfants de *La Vie du rail* de 1974 à 1986. Une collaboration qui prend fin en 2008 suite au retrait de Patrice Wolf en désaccord avec le transfert de l'émission du samedi dimanche. Denis Cheyssoux poursuivra l'émission en solo. À l'occasion de l'inauguration du Centre Patrice Wolf, une journée d'étude était consacrée le 18 novembre aux relations entre médias et littérature pour la jeunesse, une opportunité pour de riches échanges sur la question que Cécile Boulaire, maître de conférences à l'université François Rabelais (Tours) retrace dans le compte-rendu qu'elle en fait dans son toujours passionnant blog¹.

La création d'un nouveau centre de ressources sur la littérature de jeunesse témoigne à la fois de la richesse de ce secteur éditorial et de l'intérêt toujours croissant des professionnels et médiateurs de la culture en charge du développement de la lecture des enfants et des jeunes et plus largement des amateurs, pour cette littérature et ses sources. C'est une bonne nouvelle !

¹ Cécile Boulaire - Compte-rendu par de la journée d'étude Médias et littérature jeunesse organisée le 18 novembre à l'occasion de l'inauguration du centre : <http://album50.hypotheses.org/2103>



EN SAVOIR PLUS :

- Centre Patrice Wolf : <https://tinyurl.com/centre-p-wolf>
- Cécile Boulaire. - Une émission de radio sur les livres pour enfants *L'as-tu lu mon p'tit loup*? In : Une radio pour la jeunesse, Cahier Robinson n°40, 2016
- Anne Clerc. - *L'as-tu lu mon p'tit loup*? [Entretien avec Denis Cheyssoux] in : La Revue des livres pour enfants, n°295, juin 2017 p.183-185
- Organismes spécialisés sur le livre de jeunesse et le conte en France : bibliographie réalisée par le Centre national de la littérature pour la jeunesse (BnF), disponible sur le site cnlj.bnf.fr

LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DOCUMENTAIRE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

PAR VINCENT DEYRIS

Les îles de la Polynésie française connaissent une véritable inégalité en termes d'accès à la lecture et au savoir. Depuis quelques années, de nouveaux projets numériques voient le jour pour offrir au plus grand nombre des ressources variées.



La Polynésie française, un territoire plus grand que l'Europe !
Source : <https://tinyurl.com/carte-pf>

Composée de 118 îles réparties sur cinq archipels couvrant une surface aussi grande que l'Europe, la Polynésie française est un Pays d'Outre-Mer composé de 275 000 habitants dont 70 % se trouvent sur l'île de Tahiti. Plus de 15 000 kilomètres la séparent de la France métropolitaine. Au niveau politique, la Polynésie française dispose depuis 2004 d'un statut la rendant autonome : elle élit son Assemblée territoriale au suffrage universel, est dirigée par un président et un gouvernement, avec son propre ministère de la Culture.

Il n'existe pas sur le territoire de DRAC, de bibliothèque départementale ou de réseau de lecture publique. Aussi l'accès à la lecture est très inégal en fonction des îles. Le développement du numérique permet la création de nouveaux projets qui ont notamment pour but de réduire cette fracture.

Il n'est pas aisé de recenser toutes les structures existantes ni toutes les actions entreprises pour promouvoir la lecture. Ainsi, cet article se limite aux principales bibliothèques existantes et aux grands projets en cours de réalisation.

LA MAISON DE LA CULTURE

Située au cœur de Papeete, à Tahiti, elle comporte deux bibliothèques. La première, riche de plus de 12 000 documents, est destinée aux enfants. Elle propose des animations comme l'heure du conte ou la lecture d'histoires en langue

tahitienne. La seconde, qui comporte plus de 13 000 documents, accueille les adolescents et les adultes. Depuis deux ans, un portail permet d'accéder à l'ensemble du catalogue et de gérer son compte. Depuis l'année dernière, un nouvel espace numérique a vu le jour, Te Fare Tauhiti Nui. Il permet aux lecteurs inscrits sur l'ensemble de la Polynésie française de disposer de 7 000 titres de journaux et magazines provenant du monde entier et rédigés dans soixante langues différentes. Ainsi, les touristes et les étrangers peuvent avoir accès sur place aux actualités et ressources de leur pays. Un projet d'envergure est actuellement en train de se mettre en place. Début 2021, un pôle culturel ouvrira ses portes au cœur de Papeete. Il sera constitué d'une médiathèque, d'un e-learning Center, d'un auditorium, d'une salle d'exposition permanente et d'une salle d'exposition temporaire modulables, d'un espace restauration, d'une boutique éphémère et d'espaces d'accueil polyvalents.

L'accès à la lecture est très inégal en fonction des îles. Le développement du numérique peut réduire cette fracture





LE SERVICE DU PATRIMOINE

ARCHIVISTIQUE ET AUDIOVISUEL (SPAA)

Ce service, dont le nom tahitien est Te Piha Faufa'a Tupuna est l'équivalent de la Bibliothèque nationale de France en Polynésie française ! Ses missions consistent à collecter, conserver, sauvegarder, trier et inventorier le patrimoine archivistique, audiovisuel, multimédia et internet de la Polynésie française. Il assure également la fonction de dépôt légal de toute production effectuée sur le territoire. Enfin, il communique et valorise le patrimoine auprès du public. Le service dispose d'une bibliothèque comportant des cartes postales, de nombreux livres rares et anciens et des périodiques uniques en langue tahitienne. Afin de sauvegarder son patrimoine et de mieux le faire connaître, notamment aux chercheurs se trouvant hors de la Polynésie française, le SPAA entreprend des collaborations numériques avec la Maison de la Culture et l'Université de la Polynésie française.

LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES OCÉANIENNES (SEO)

Unique société savante de Polynésie française, la SEO dispose d'une bibliothèque hébergée au sein du SPAA. Elle est composée de livres et de périodiques venant du monde entier. Ils ont fait leur entrée par dons ou échanges et sont une source précieuse pour les chercheurs. À l'occasion de son centenaire, en 2017, la SEO a passé une convention avec l'Université de la Polynésie française en vue de rendre disponible sous format numérique le bulletin qu'elle édite plusieurs fois par an.

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Composée d'une bibliothèque universitaire et d'une médiathèque dédiée à la préparation des concours du premier degré, cette structure comporte 80 000 documents. Ouverture 65 h 30 par semaine du lundi au samedi, elle accueille tous les publics. 10 % de ses emprunteurs sont des lecteurs extérieurs à l'Université attirés principalement par le fonds détente composé de 1 500 DVD et de plusieurs centaines de romans, policiers, bandes dessinées et mangas. L'Université est gérée par le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la

Recherche et de l'Innovation. Sa tutelle se situe donc en France métropolitaine et non en Polynésie française. La bibliothèque fait ainsi partie des grandes structures et associations situées dans l'hexagone. Cela lui permet notamment d'offrir un accès à 35 000 livres numériques et 40 000 liens vers des revues en ligne.

La bibliothèque universitaire dispose d'un fonds polynésien riche de 5 000 documents qui vise à acquérir de façon exhaustive tous les documents parus en Polynésie française et traitant de cette dernière. Afin de permettre aux chercheurs de disposer de sources variées, les acquisitions portent également sur l'ensemble du triangle polynésien (Hawaï, Nouvelle Zélande et île de Pâques) et sont pour la majorité en langue anglaise. Ne possédant que peu de documents rares et anciens du fait de sa relative jeunesse – la bibliothèque date de 1987 –, elle noue depuis quelques années des partenariats avec les différents acteurs du Pays afin de proposer une bibliothèque numérique scientifique.

ANA'ITE

C'est le nom de la bibliothèque scientifique numérique polynésienne qui a ouvert à la fin de l'année 2017, qu'il faut prononcer « ana'ite », ce qui signifie en tahitien la « grotte du savoir ». Cette plateforme a été créée afin de numériser et de mettre en ligne des ressources en sciences humaines et sociales et traitant de la Polynésie française. Les collections mises en ligne sont composées de cartes postales illustrant la vie des Polynésiens à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, des livres n'ayant jamais été numérisés ou encore des revues en langue tahitienne. On y trouve aussi le Bulletin de la Société des Études Océaniques ou de la correspondance administrative. L'objectif est de créer des corpus utiles aux enseignants-chercheurs et des étudiants, mais aussi de permettre au grand public d'accéder à des ressources rares. La valeur ajoutée du site réside dans le fait qu'une attention toute particulière est portée dans la création des métadonnées qui se doivent d'être les plus précises et développées possibles. Des présentations sont faites lors des manifestations culturelles comme les journées du patrimoine ou le salon du livre.





La bibliothèque universitaire propose des postes de consultation dédiés aux ressources de l'INA, un automate de prêt, une salle de lecture composée de 50 000 documents et un espace informatique

Vincent Deyris

LA MÉDIATHÈQUE HISTORIQUE DE POLYNÉSIE (MHP)

Gérée par l'Association pour la Diffusion de la Culture en Polynésie (ADCP) et un ensemble de partenaires institutionnels, la MHP est un agrégateur de contenus qui recense des ressources de livres de droit sur la Polynésie française et le Pacifique. Le moissonnage se fait à partir des entrepôts des plus grandes bibliothèques numériques nationales ou spécialisées. Les documents sont récupérés et indexés en langue française et de façon plus poussée. Les documents sont ensuite disséminés sur la page Facebook de la MHP qui est suivie par 4.000 internautes.

HORS DE TAHITI ET HORS DES MURS

Certaines îles s'organisent pour proposer une offre de lecture, souvent de façon bénévole. On pourra citer les îles de

Moorea, Huahine, Raiatea dans l'archipel de la Société ou celle de Nuku Hiva, aux Marquises qui a ouvert une bibliothèque en 2016.

Grâce à l'Association des Éditeurs de Tahiti et des Îles, un salon du livre est organisé chaque année en novembre. Cet événement qui connaît un véritable succès depuis presque vingt ans a poussé l'association ces dernières années à organiser d'autres salons sur les principales îles de Polynésie française.

L'association Littérama'ohi propose régulièrement dans Papeete des lectures de textes à haute voix.

Le 20 janvier 2018, La Maison de la Culture et la bibliothèque universitaire ont participé à la nuit de la lecture. Chaque établissement a accueilli plusieurs centaines de participants, preuve que lorsque la culture est au rendez-vous, le public l'est aussi! ■

PLUS D'INFOS

Retrouvez les ressources numériques polynésiennes :

- La maison de la Culture : <https://www.maisondelaculture.pf/>
- Le Service du Patrimoine Archivistique et Audiovisuel (SPAA) : <http://www.archives.pf/>
- La bibliothèque universitaire : <http://www.upf.pf/>
- La Médiathèque Historique de Polynésie (MHP) : <https://mediatheque-polynesie.org/>
- Ana'ite, la bibliothèque scientifique numérique polynésienne : <http://anaite.upf.pf/>
- L'association des éditeurs de Tahiti et des îles : <http://www.lireenpolynesie.com/>

Liens à jour le 1^{er} mars 2018

LE RENOUVEAU DU LIVRE AUDIO

PAR CÉCILE PALUSINSKI

Diversification des publics, multiplication des usages liés à l'écoute en mobilité, développement d'une offre éditoriale protéiforme, de l'album-CD au livre audio dématérialisé : les équipements de lecture publique doivent composer avec un secteur éditorial en pleine mutation qui séduit un nombre croissant de lecteurs.



VERS UNE DIVERSIFICATION DES PUBLICS

Si le livre audio a longtemps été associé au monde du handicap, force est de constater qu'il se fraie un chemin vers de nouveaux publics, en offrant une porte d'accès différente à la littérature. Il conquiert un public de plus en plus large, toutes générations confondues, avec un profil de lecteur qui a fortement évolué ces dernières années ; selon l'étude Les Français et les livres audio réalisée par l'IPSOS en 2017 pour le compte du Syndicat national de l'édition, avec le soutien du Centre national du livre, l'audio-lecteur français type serait ainsi une femme de 44 ans avec enfants, de CSP+, urbaine, équipée en nouvelles technologies, cultivée et dynamique. Accessible depuis de nombreux supports, le livre audio est parfaitement adapté aux usages en mobilité et sa pratique multiplie les occasions de

lecture associée à d'autres activités (sport, ménage, bricolage...). Une pratique du « multitasking » qui n'est pas sans rappeler ces ouvriers cubains qui roulent leurs cigares, l'oreille suspendue aux lèvres de leur « liseuse publique »... Répondant à un désir de vivre une expérience immersive et de ressentir des émotions fortes grâce à la voix des interprètes, le livre audio est pour l'audio-lecteur synonyme de détente, loin des écrans et des bruits de l'environnement extérieur. Il favoriserait également l'apprentissage linguistique. Une étude publiée en 2016 par WestEd aux États-Unis démontre ainsi que les livres audio ont un impact important sur le développement de l'alphabetisation, en favorisant la compréhension de la lecture et la diversification du vocabulaire. Dans cette perspective, des fictions, des documentaires audio ne pourraient-ils pas être proposés aux

personnes allophones primo-arrivantes pour les accompagner dans leur apprentissage de la langue ? Avec cette diversification des publics se pose aujourd'hui la question de la reconnaissance du livre audio comme un objet littéraire à part entière, et non simplement comme un objet de substitution à la lecture silencieuse, dédié aux publics empêchés de lire. Une question cruciale qui interroge la classification du livre audio en bibliothèque.

UNE OFFRE ÉDITORIALE QUI S'ÉTOFFE

Si le coût de production important reste un frein à la production éditoriale, l'offre s'étoffe cependant d'année en année et on compte aujourd'hui une soixantaine d'éditeurs de livres audio en France :

- Des éditeurs de livres papier ayant créé une collection de livres audio : Gallimard, Audiolib, Éditions des femmes – Antoinette Fouque, Actes Sud, ou Editis avec la création annoncée d'une marque dédiée au livre audio : Lizzie...
- Des éditeurs spécialisés dans le livre audio : Frémeaux & Associés, Le Livre qui parle, VOolume, Thélème, De Vive Voix, Oui'Dire éditions...
- Des éditeurs spécialisés dans le livre audio jeunesse : Benjamins media, Didier Jeunesse, Les Éditions des Braques, Formulette...

Témoins de cette dynamique et d'un certain renouveau du marché du livre audio, de nouveaux éditeurs se sont lancés dans l'aventure : Audible, filiale d'Amazon, Audio Picture qui propose des adaptations audio de BD, Hardigan qui édite des livres audio de science-fiction et de fantasy, ou encore Lunii qui invite les familles à partager des moments pleins d'émotion avec sa Fabrique à histoire.

Accessible depuis de nombreux supports, le livre audio est parfaitement adapté aux usages en modalité et sa pratique multiplie les occasions de lecture associée à d'autres activités

Témoignage de Nicole Laurent, responsable Département Langues & Littératures, Médiathèque André Malraux de Strasbourg



DR

Depuis 2011 la médiation autour du livre audio est construite sur notre partenariat avec l'association La Plume de Paon. Les expérimentations ont été nombreuses pour imaginer ensemble des actions qui puissent toucher le public : ateliers de lecture à voix haute avec un comédien, casting de lecture à voix haute, salon d'éditeurs de livres audio, soirées de lectures illustrées, remise du Prix du Public... Les ateliers de pratique ont beaucoup de succès, les soirées de lecture ont fini par attirer du monde également, la lecture à voix haute ayant une dimension spectacle. En 2017, la Nuit du livre audio a été programmée dans le cadre du grand rendez-vous littéraire strasbourgeois de la rentrée : Les Bibliothèques Idéales. L'association est aussi en relation directe avec l'académie de Strasbourg pour l'organisation d'actions avec les lycéens de janvier à mai ; la médiathèque accueille les classes pour la journée de délibération finale du Prix Plume de Paon des lycéens. Actuellement nous pouvons proposer nos baladeurs, prévus pour les méthodes de langue, pour l'écoute sur place mais cela a très peu de succès. Lors du dernier Festival du livre audio nous avons mis en place une borne pour l'écoute des extraits en ligne sur le site de La Plume de Paon. À la Médiathèque André Malraux, les livres audio adultes comptent pour 2 890 titres (1 % des collections) et 7 683 prêts (0,9 % des prêts), avec un budget d'acquisition d'environ 3 300 € par an (0,9 % du budget, environ 170 titres). Nous proposons principalement du roman contemporain, le succès des titres va de pair avec celui connu pour l'édition papier. Parmi nos 23 % de documentaires, la philosophie et la psychologie sont toujours très prisées. Nous avons également 12 % de fiction en anglais et en allemand

LA COMMISSION LIVRE AUDIO DU SNE

La commission livre audio du Syndicat national de l'édition, créée en 2015, réunit une quinzaine d'éditeurs de livres audio. Elle développe des projets communs visant à promouvoir le livre audio notamment auprès des libraires, des bibliothécaires, des enseignants et des institutions culturelles, mais également auprès du grand public, pour permettre au plus grand nombre de redécouvrir l'expérience et les atouts de la lecture orale... Sa mission auprès des bibliothécaires est de les aider dans leur mission de médiation auprès des publics les plus variés, notamment par la mise en place d'un référentiel de l'offre existante, besoin exprimé par les bibliothèques rencontrées lors du dernier congrès ABF.

Valérie Lévy-Soussan, présidente d'Audiolib et vice-présidente de la commission livre audio du SNE



Enregistrement de Thierry Janssen en studio pour Audiolib

DR





Il est ainsi désormais possible de constituer un fonds de livres audio cohérent, riche de sa diversité. Une diversité éditoriale que l'association La Plume de Paon met en lumière à travers son Guide des éditeurs de livres audio francophones.

LA MÉDIATION AUTOUR DU LIVRE AUDIO EN BIBLIOTHÈQUES

Face à l'intérêt grandissant du public pour cette forme de lecture, des actions de mise en valeur du livre audio voient le jour dans les équipements de lecture publique. À la bibliothèque Marguerite Duras à Paris a été institué un café littéraire, « L'oreille ne fait pas la sieste » qui lui est entièrement dédié. Une fois par mois, les bibliothécaires et les lecteurs écoutent des extraits de livres audio et présentent leurs coups de coeur. D'autres bibliothèques encore proposent des lectures dans le noir ou des siestes littéraires, comme à la Médiathèque de la Ferme du Buisson qui invite à écouter des livres audio dans un hamac. Plus récemment, la BnF François Mitterrand se transformait en bibliothèque parlante, célébrant la voix et donnant, le temps d'un week-end, la parole aux livres...

LE PRÊT DE LIVRES AUDIO NUMÉRIQUES EN BIBLIOTHÈQUES

Si le livre audio est présent depuis plusieurs années en bibliothèques sous la forme de CD, le développement des



Nuit du livre audio (lecture de Marie-Françoise Coelho)

Alain Walther

usages numériques devrait conduire les établissements de prêt à se tourner vers une offre de prêt dématérialisée. S'il n'existe pas aujourd'hui de livres audio dans l'offre de prêt numérique en bibliothèques, Book d'Oreille, plateforme de ventes de livres audio numériques et le laboratoire GERIICO, ont mené plusieurs expériences auprès des usagers des bibliothèques publiques de Grenoble, de Lille et de Rennes, afin d'évaluer leurs attentes et leurs expériences d'écoute. Le 9 novembre dernier, lors d'une journée professionnelle consacrée au livre audio organisée par l'agence régionale Ecla, Olivier Carpentier annonçait ainsi la création de Bibliostream, player web dédié au livre audio, compatible avec

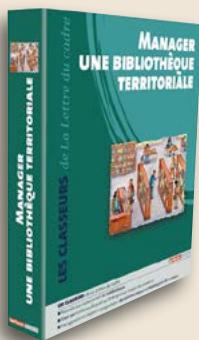
tous les navigateurs, développé avec le soutien du Centre national du livre et de Pictanovo. En attendant de nouveaux DRM ou des évolutions du format epub permettant d'intégrer une offre de livres audio dans le PNB, ce service personnalisable devrait être proposé prochainement aux bibliothèques et au monde de l'enseignement. ■

INFOS

Actualité : le 12 juin 2018, en partenariat avec l'ABF, la SGDL et la commission livre audio du SNE, La Plume de Paon organisera, avec le soutien de la SOFIA, une rencontre interprofessionnelle dédiée au livre audio à l'Hôtel de Massa à Paris.

ET AUSSI...
LE NOUVEAU DU LIVRE AUDIO

BIBLIOTHÈQUE(S)
N° 92-93 - JUIN 2018



MANAGER UNE BIBLIOTHÈQUE TERRITORIALE

La boîte à outils des professionnels de bibliothèques

Régulièrement actualisé, ce classeur fournit à tous les professionnels des bibliothèques des outils stratégiques et pratiques pour optimiser les moyens dont ils disposent. Il replace les projets des bibliothèques dans leurs véritables enjeux et apporte des informations indispensables pour suivre l'évolution rapide du métier : intégration des ressources numériques, récupération des données ouvertes de la BnF, évaluation des collections, mesure de l'impact de la bibliothèque, management, etc.

Sous la direction de **Thierry Giappiconi**, Conservateur territorial en chef de bibliothèque

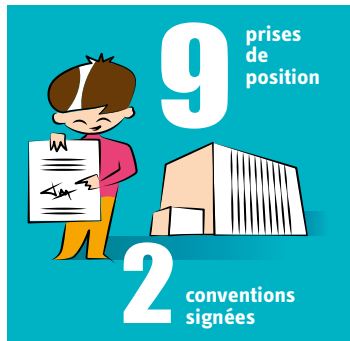
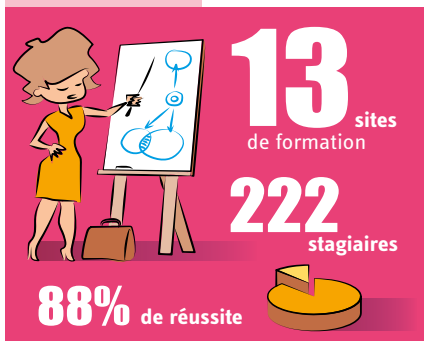
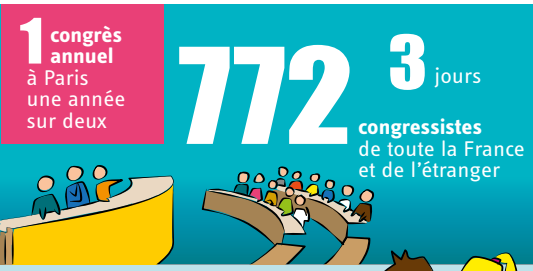
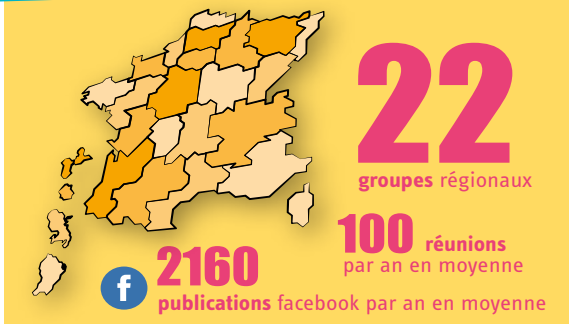
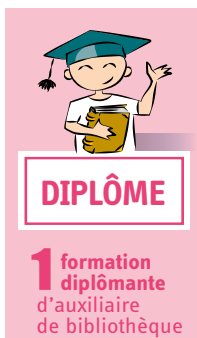
Collection Les clés du métier • Réf CL51 • Prix à partir de 149€TTC

territorial éditions

Plus d'infos : www.lagazetteboutique.fr



En 2017, l'ABF c'est...



Toutes ces actions ont pu être menées grâce à l'implication et aux cotisations des adhérent-es de l'ABF. Leurs valeurs, leurs compétences et leur créativité sont des atouts pour l'association et renforcent son champ d'action en faveur de la profession et auprès des décideurs. En 2018 poursuivons ce travail !



Adhérez ou renouvelez votre adhésion en ligne sur : www.abf.asso.fr/adhesion

ET AUSSI...
2017, L'ABF EN CHIFFRES

BIBLIOTHÈQUE(S)
N° 92-93 - JUIN 2018

COMMUNICATI^{ONS} LIMITOU^{ES}

L'ABF PREND POSITION

**Communiqué
du 15 février 2018**

**L'ABF reste vigilante
sur l'accès libre aux
bibliothèques**

Après un mois de mobilisation de différents acteurs, la commune de La Trinité a fait un premier pas permettant de rendre à nouveau l'accès libre aux locaux de la médiathèque des 4 chemins.

L'ABF salue cette avancée tout en regrettant que l'inscription payante de 30 euros pour bénéficier du prêt de document soit très élevée et réhibitoire pour une grande partie des publics en difficultés sociales.

Cette avancée doit se concrétiser par le vote d'un règlement intérieur lors d'un prochain conseil municipal.

Nous espérons qu'à cette occasion la commune abolira nettement et clairement toute notion d'accès payant aux locaux ainsi qu'à tous les services dispensés sur place.

Quelques jours avant l'annonce de ce retour à l'accès gratuit, l'ABF avait envoyé une lettre à M. le Maire de La Trinité¹ pour lui expliquer l'absurdité de cette décision et lui indiquer qu'une réflexion intercommunale était incontournable en matière de Lecture Publique.

¹ <https://tinyurl.com/lettre-trinite>

Communiqué du 19 janvier 2018 L'ABF prend acte de la proposition de la SCELf concernant le maintien de l'exonération des lectures publiques gratuites en bibliothèques.

L'ABF prend acte de la proposition de maintenir pour une durée de cinq ans, renouvelable, l'exonération des droits de représentation, composantes du droit d'auteur, pour les lectures publiques gratuites effectuées par les auteurs et dans les bibliothèques.

L'ABF salue ce geste qui reconnaît l'importance du rôle des bibliothèques et des bibliothécaires (salariés ou bénévoles) pour le développement de la lecture, notamment auprès des plus jeunes, grâce aux lectures à voix haute.

Cette exonération nous semble relever d'un juste équilibre entre le droit d'auteur et les droits culturels de pouvoir diffuser les œuvres littéraires.

L'ABF, avec les représentants des auteurs, reste mobilisée et vigilante jusqu'à la signature d'un accord définitif.

Communiqué du 13 mars 2018

Rapport d'Orsenna

Placer les bibliothèques au cœur de l'actualité et dépoussiérer leur image vis-à-vis de certains décideurs et du grand public, voilà la vertu principale du rapport Orsenna. Il est heureux que l'écrivain, et N. Corbin, se soit très rapidement affranchi de la lettre de mission focalisée sur les horaires d'ouverture pour dresser un portrait partiel mais fidèle de ce que sont et font les bibliothèques publiques aujourd'hui. En effet, les bibliothèques changent depuis les années 1980 et se transforment peu à peu en lieu de vie. Elles favorisent ainsi toutes les pratiques culturelles et innove sans cesse dans leur relation aux différents publics de leur territoire. Pour nous professionnels, ce rapport reconnaît le travail fait au quotidien pour faciliter l'accès aux contenus et aux pratiques culturelles, pour former aux différents outils numériques et pour accompagner les publics les plus fragiles. À ce titre les bibliothèques sont devenues des « laboratoires pour les politiques culturelles » travaillant en réseau avec les acteurs culturels, éducatifs et sociaux de leur territoire. Ce qui leur permet d'être l'équipement culturel public le plus fréquenté et pourrait l'être davantage avec des horaires élargis. À cet égard, l'ABF a toujours indiqué que le premier service rendu au public, ce sont des horaires les plus larges possible en fonction des rythmes de vie des habitants et des étudiants pour les bibliothèques universitaires, sous réserve d'y mettre les moyens (humains, financiers), d'instaurer un vrai dialogue social et d'émaner d'une volonté politique claire. La démarche indiquée dans le rapport Orsenna est bien celle que nous prônons depuis plusieurs années dans nos publications et dans les journées d'étude mises en place par les groupes régionaux.

Dans les 19 propositions, le rapport met en lumière des actions existantes qui pourraient être approfondies ou amendées et ouvre d'autres pistes qui méritent d'être développées avant toute mise en œuvre. Avant de détailler nos points de vigilance et nos propositions concrètes, l'ABF souhaite souligner deux enjeux politiques fondamentaux pour les années à venir.

Le premier enjeu est territorial. Les bibliothèques publiques constituent comme le dit le rapport un maillage aussi dense que La Poste, composé de bibliothèques grandes et petites dont l'utilité est complémentaire. De nombreuses expériences à travers le pays ont montré que la coopération intercommunale permet et permettrait d'étendre les services rendus à la population, de la circulation des livres et autres documents à des actions culturelles coordonnées. Une enquête de terrain menée par notre commission Bibliothèques en réseau démontre qu'elle peut, pourrait prendre des formes beaucoup plus diversifiées que ce qu'indique le rapport. C'est à notre avis l'un des axes de développement de la lecture publique.

Pour l'ABF, l'avenir des réseaux de lecture publique doit s'appuyer sur les intercommunalités, quelle que soit la forme de mutualisation qu'elles choisissent d'exercer (transfert ou non de gestion, coordination d'actions, mutualisation d'outils...) contrairement aux préconisations du rapport de M. Orsenna. Grâce au travail de recensements de la commission Bibliothèques en réseau, nous pouvons constater que toutes permettent à des degrés divers la mise en place d'actions et de services utiles aux habitants d'une intercommunalité.

Quant aux bibliothèques départementales, elles doivent être confortées, y compris par la loi comme le préconise le rapport, dans leur rôle d'ingénierie territoriale et de coopération à l'échelle du département.

Le second enjeu est de conforter les bibliothèques comme lieu de citoyenneté et d'inclusion numérique.

D'autres propositions contenues dans le rapport Orsenna méritent aussi d'être développées et nous y reviendrons également dans les prochaines semaines. Ouvrir plus largement les bibliothèques ne saurait être le seul axe d'un futur plan sur les bibliothèques et les professionnels attendent une mobilisation de l'État et des collectivités territoriales pour construire, rénover, conforter et développer ce formidable équipement culturel, éducatif et social que sont les bibliothèques.

L'ABF souhaite contribuer à la réflexion d'un futur plan en faveur des bibliothèques à l'aide de dix propositions principales:

1. Continuer à capitaliser et mettre à disposition des décideurs et des bibliothécaires les expériences d'élargissement réussies ou non des horaires: méthodologies de mises en œuvre, RH, reconfigurations des espaces, moyens techniques, bilans, réussites, difficultés...
2. Encourager les schémas directeurs intercommunaux et départementaux de lecture publique.
3. Valoriser et soutenir financièrement toutes les formes de coopération ou de mutualisation au sein de réseaux intercommunaux même si aucune bibliothèque n'a été transférée à l'intercommunalité.

4. Construire des réseaux locaux autour de la formation au numérique et de l'inclusion numérique à partir des structures existantes (médiathèques, espaces publics numériques, services sociaux, centres socio-culturels, associations, etc.).

5. Réaffirmer le rôle des bibliothèques départementales en inscrivant, de manière générique et dans le respect de la libre administration, leurs missions dans un texte législatif.

6. Partager des lieux entre bibliothèques et autres services publics locaux en développant également de l'action culturelle ou d'autres partenariats et en s'inscrivant dans des réseaux plus larges dans les domaines culturels, éducatifs et sociaux.

7. Envisager une mutualisation dans le cadre d'un réseau des équipements et des actions en direction des publics handicapés après un diagnostic territorial des besoins.

8. Organiser régulièrement des temps de partage et de travail communs entre élus, décideurs, partenaires de la lecture publique et bibliothécaires lors des congrès professionnels ou des événements existants.

9. Utiliser des dispositifs existants comme le Goncourt des lycées, les EAC, le Prix du livres scientifiques, etc. pour renforcer les partenariats entre bibliothèques et collèges ou lycées.

10. Développer une politique plus conséquente de formation continue pour les bibliothécaires au sein du CNFPT et entre filières de la fonction publique quel que soit le grade.

BIBLIOTHÈQUES D'HÔPITAUX : QUESTIONS D'HYGIÈNE ET DE CONTAMINATION

INTERVIEW MENÉE PAR HÉLÈNE BROCHARD

En milieu hospitalier, les documents sont-ils vecteurs de contamination, quelles sont les règles d'hygiène à respecter, faut-il, systématiquement, nettoyer toutes les couvertures ?

Qu'il soit intégré à l'hôpital, assuré par une bibliothèque municipale ou départementale partenaire ou géré par les associations, l'accès au livre et à la lecture est présent dans bon nombre de structures hospitalières du territoire.

La pratique du « chariot » passant dans les chambres des patients a longtemps été prédominante, même si, aujourd'hui, elle se complète parfois par la présence de médiathèques au sein des hôpitaux (APHP, Lille, Angers...) dans lesquels les patients pouvant se déplacer, les familles et le personnel soignant peuvent se rendre.

Lors des rencontres avec les professionnels et les bénévoles en charge de ce type de service, la question de la contamination éventuelle par les livres, du temps consacré à leur nettoyage ou l'impossibilité même de prêter est régulièrement évoquée, il nous semble intéressant d'avoir, sur cette question, le point de vue d'un praticien Hospitalier, Dr Nourredine Loukili, Praticien Hospitalier en Hygiène Hospitalière au CHU de Lille...

Pouvez-vous nous présenter brièvement votre mission au sein du CHRU de Lille ?

Dr Nourredine Loukili : Les équipes opérationnelles en hygiène ont pour mission de lutter contre les infections associées aux soins et prévenir leurs survenues. Cette mission s'appuie sur une expertise médicale et paramédicale de l'évaluation du risque infectieux et s'organise autour d'actions de formation et d'information des professionnels et des patients sur le risque infectieux, l'évaluation des pratiques professionnelles, la



Médiathèque de la Cité, une médiathèque ouverte à tous dans le hall de l'hôpital Claude Huriez

surveillance des infections associées aux soins, la gestion des risques infectieux liés à l'environnement, la veille documentaire et réglementaire...

En milieu hospitalier, quelles sont les premières précautions « élémentaires » à respecter, communes à l'ensemble des services ?

Dr N.L. : Dans la quasi-totalité des activités de soins, la mesure de prévention princeps est l'hygiène des mains. Cette mesure a fait l'objet de plusieurs travaux scientifiques pour en évaluer l'efficacité sur la prévention de la transmission croisée des micro-organismes. Les

conclusions de ces études vont toutes dans le même sens : l'hygiène des mains est une mesure fondamentale dans la prévention de survenue des IAS¹.

Dans le cas du prêt de documents à des patients (livres, cd, dvd) y a-t-il un risque particulier de contamination dans les services non soumis à des règles spécifiques (chambres stériles...)?

Dr N.L. : Les objets tels que les livres, CD et DVD font partie de l'environnement du patient à l'hôpital. Mais avant de parler de contamination de ce type

¹ IAS : Infections Associées aux Soins.



Éric Garault - APHP

Bibliothèque municipale de Lille

de supports, je pense qu'il est utile de rappeler l'origine des contaminations. En effet, la principale source de contamination microbienne à l'hôpital est l'être humain. Nous portons tous sur notre peau, au niveau de nos différentes muqueuses, tube digestif... des bactéries, appelée flore, qui vivent de façon commensale sur ces différents sites. Ce type de relation équilibrée entre l'hôte, l'être humain, et ces bactéries est généralement bénéfique pour les deux protagonistes. La quantité de bactéries présente sur chaque site est différente : on peut trouver entre 10^3 à 10^6 bactéries/cm² de peau et jusqu'à 10^{12} bactéries/g de selles. Par conséquent, nous participons tous à contaminer notre environnement et

échangeons en permanence nos flores les uns avec les autres. Nos mains, entre autres, jouent le rôle de vecteur dans cette contamination. D'où l'importance de l'hygiène des mains pour les professionnels mais également pour les patients et l'hygiène de l'environnement. Cet environnement inclut tous les objets, matériels, dispositifs médicaux, sols, surfaces. Pour être décontaminées, il est préférable que ces surfaces soient lisses et supportent les produits utilisés pour la décontamination. Au même titre que tous les autres objets, les livres, CD et DVD peuvent être contaminés avec la flore des patients. Les DVD, CD et les livres avec des couvertures lisses peuvent être décontaminés.

Le livre est-il davantage vecteur de contamination que d'autres objets du quotidien ou visites extérieures par exemple ?

Dr N.L. : Non. Pour les raisons énumérées précédemment, le livre n'est pas davantage vecteur de contamination que les autres objets dans la chambre. En règle générale, les livres sont en contact avec la peau saine des lecteurs. Ils peuvent donc être contaminés par la flore des patients. Ce constat a été rapporté dans quelques études sur les livres utilisés par des patients dans les établissements de santé. Néanmoins, à ce jour, la littérature scientifique ne rapporte pas de situation d'infection ou d'épidémie dont l'origine serait liée à des livres dans des établissements de soins. Les livres peuvent donc être considérés comme étant à risque infectieux très bas.

Éric Garault - APHP

Le passage du chariot dans les services - Hôpitaux de Paris



Certains bibliothécaires s'appliquent à désinfecter systématiquement toutes les couvertures avec de l'alcool à 90°, cette mesure est-elle utile ?

Dr N.L. : Cette mesure contribue à décontaminer les couvertures des livres. Étant donné que les livres sont des objets à risque infectieux très bas, la décontamination de leurs couvertures relèverait d'« un bas niveau de désinfection ». Des lingettes désinfectantes peuvent également être utilisées dans ce contexte.

Dans le cas de services et/ou patients soumis à des règles spécifiques (isolement, chambres stériles etc.) le prêt de documents est-il malgré tout envisageable et à quelles conditions ?

Dr N.L. : Je pense que le prêt de documents doit rester envisageable pour tous les patients qui souhaitent lire, écouter de la musique ou visionner des vidéos. Le plus important est d'entourer ces prêts avec des règles d'hygiène simples et efficaces. La décontamination de ces supports avec des lingettes désinfectantes en est une.

Pour terminer, en tant que praticien hospitalier, comment percevez-vous la question de l'accès au livre et à la lecture en milieu hospitalier ?

Dr N.L. : Je pense que l'accès aux livres et à la lecture en milieu hospitalier est un service important pour les patients hospitalisés qui le souhaitent. Le préserver, c'est permettre au patient d'exercer son droit à la culture et d'échapper le temps d'une lecture à sa condition de malade hospitalisé. ■

PLUS D'INFOS

En complément des propos du docteur Loukili, des études ont été menées sur ce sujet :

- 20 avril 1951 : le ministère de la santé envoie un courrier aux préfets ayant pour objet « la désinfection des livres après maladie contagieuse »
- 1974 : thèse de JF Vaucouleur à l'université de Rouen
- 1982 : courrier du Professeur Roussel APHP (disponible sur le blog de la commission Hôpitaux Prison <http://abfhopitauxprisons.wordpress.com>)
- 1988 : article de « La revue des professions de la santé - Etude de la contamination des livres d'une bibliothèque »

PAR PHILIPPE COLOMB

Accueillir, au-delà du sourire

Courty Héloïse. Développer l'accueil en bibliothèque : un projet d'équipe. Presse de l'Enssib, collection de La Boîte à Outils, 2017, 192 pages. ISBN : 978-2-37546-055-9

Les très riches discussions autour de la médiation documentaire et de la médiation numérique ont parfois occulté l'une des compétences pourtant essentielles du métier de bibliothécaire : savoir accueillir ! Ce petit livre vient donc pallier un manque et permet de questionner à nouveau certaines (fausses) évidences. Car la force du propos général de l'ensemble des contributions réunies ici par Héloïse Courty est de vraiment prendre au sérieux les enjeux et les compétences mobilisées pour accueillir dans une bibliothèque. Fidèle au principe de la collection, l'ouvrage propose notamment toute une partie présentant de façon synthétique, différentes techniques d'évaluation et d'analyse de l'accueil, mobilisant même des approches cliniques d'une psychologue du travail pour mieux appréhender les situations de stress des agent-es. Deux contributions offrent également une ouverture sur l'accueil hors des bibliothèques, l'une en CHU et l'autre en librairie. À la lecture de cet ensemble, on perçoit la richesse des réflexions sur l'accueil menées dans les établissements (notamment les expériences de Paris 8 et de Plaine-commune) et surtout des outils désormais disponibles : démarche qualité, design UX et intelligence collective notamment. Et le sous-titre de l'ouvrage rappelle bien l'idée-force qui traverse toutes ces démarches : bien accueillir ne peut être qu'un projet collectif et il ne peut réussir que si les conditions d'un dialogue ouvert au sein de l'équipe sont réunies. Les contributions sur la place des bénévoles et des nouvelles personnes dans les dispositifs d'accueil sont, à cet égard, très bienvenues. Au fond, cette nouvelle « boîte à outils » permet aux équipes qui le souhaiteraient de développer un esprit à la fois critique et bienveillant sur leurs pratiques pour les faire évoluer positivement.



PAR SOPHIE AGIÉ-CARRÉ

(Ré)aménager une bibliothèque

Soulas Christine. (Ré)aménager une bibliothèque.
 Presse de l'Enssib, collection La Boîte à Outils, 2018, 192 pages.
 ISBN : 978-2-37546-058-0

Le dernier édité de la collection Boîte à outils, de l'Enssib, nous invite à nous interroger sur ce qui devrait être l'une des préoccupations principales de tout bibliothécaire : comment faire pour que l'usager qui rentre dans la bibliothèque se sente bien dès son arrivée.

Porté par Christine Soulas, entourée par une dizaine de contributeurs et contributrices, abordant aussi bien des projets de bibliothèque municipale que de bibliothèque universitaire, le livre est un vrai mode d'emploi pratique. Dans son introduction, elle insiste sur l'importance de lier architecture et aménagement au service des publics, et cette orientation est un fil rouge pour l'ensemble du document, divisé en trois grandes parties, et un mémento indispensable.

La première partie, intitulée « Quels usages pour quels publics ? », invite le lecteur à découvrir différents projets récents, en traduisant concrètement le projet architectural (penser mobilité, adaptabilité, évolutivité). À noter, dans cette partie, un chapitre entier consacré aux bureaux des bibliothécaires : un espace souvent négligé qui mérite pourtant une attention toute particulière, au même titre que la bibliothèque.

La seconde partie, « Les élus, le programmiste et le bibliothécaire » se penche plutôt du côté administratif et technique du chantier d'aménagement. En effet, les différents chapitres abordent les marchés publics, le rôle prépondérant du maître d'œuvre dans un projet ou bien encore l'importance à accorder aux études pré-projet.

La troisième partie, « De l'infiniment petit à l'infiniment complexe », retours sur des projets aux dimensions architecturales totalement opposées, mais qui se retrouvent dans les liens tissés avec leurs publics pour l'aménagement de la bibliothèque.

La force du livre est de ne pas se concentrer sur les collections des bibliothèques, mais plutôt sur les publics (horaires d'ouverture, besoins et envies) et sur les aménagements (mobilier, informatique...). Ancré dans la réalité du terrain, lucide sur les évolutions des bibliothèques et de leurs usages, le livre peut servir pour tous les bibliothécaires s'interrogeant sur les aménagements intérieurs de leurs structures, déjà existantes ou non.

Enfin, en conclusion, on notera l'appui très intéressant apporté par les encadrés en fin de chapitre : résolument pratiques, ils permettent de faire un focus sur un point de l'article, sans alourdir ce dernier.



PAR SÉVERINE BILLOT

Culture participative. Une conversation sur la jeunesse, l'éducation et l'action dans un monde connecté

Jenkins Henry, Ito Mizuko, boyd danah. Culture participative, une conversation sur la jeunesse, l'éducation et l'action dans un monde connecté. C&F édition, collection Les enfants du numérique, 2017, 317 pages. ISBN : 978-2-915825-73-2

Culture participative : terme récurrent du débat public, pourtant complexe, que s'efforcent ici d'éclairer trois universitaires, spécialistes des études de fans et usages numériques.

Définie comme un « ensemble de pratiques centrées sur des formes accessibles et collectives de production culturelle et de partage », la culture participative désigne ainsi toutes situations dans lesquelles les consommateurs s'emparent de contenus produits industriellement afin de créer, dans le cadre de communautés thématiques, leur propre culture.

Si le web 2.0 a permis un développement exponentiel des pratiques communautaires, la culture participative est cependant bien antérieure à l'avènement d'internet : radioamateurs, appropriation d'œuvres par les fans de science-fiction (fanfictions), ou modding, changement des apparences d'un jeu vidéo réalisé par les usagers, témoignent ainsi de la dynamique de « prise en main de l'autonomie collective » caractéristique de la participation. À cet égard, l'un des apports majeurs de la réflexion ici proposée tient à la prise en compte des différents champs impactés par la participation. Touchant au premier chef à la création artistique, la culture participative vient interroger le statut des productions culturelles, l'usage des œuvres ne se limitant plus à la relation marchande de l'achat d'un droit à lire, écouter ou regarder. Parallèlement, la participation entretient des liens étroits avec l'éducation, portant une logique d'autonomisation, la socialisation, manifestée par la création de plateformes communautaires, ainsi que l'engagement civique : permettant aux jeunes d'accéder à l'espace public numérique, les réseaux sociaux semblent ainsi, selon l'anthropologue Mizuko Ito, compenser leur faible présence dans les espaces physiques. Sous forme de discussion à trois voix, une réflexion stimulante autour d'un concept vecteur de bouleversements majeurs, auxquels n'échappent pas nos bibliothèques.



PAR MARIE GARAMBOIS

Collections en regard. Les bibliothèques à l'écran

Pichon, Alban (dir.). *Les bibliothèques à l'écran*. Presses Universitaires de Bordeaux, Collections en regard, 2017, 292 pages. ISBN 979-10-300-0140-2, ISSN 1275-0522.

L'ouvrage *Les bibliothèques à l'écran*, édité aux Presses Universitaires de Bordeaux sous la direction d'Alban Pichon, s'attache à proposer un intéressant aperçu de la représentation de la bibliothèque, ou plutôt des bibliothèques, au cinéma, qu'il soit de fiction ou du réel. Univers fantasmés et protéiformes (ainsi en est-il de « la bibliothèque d'ordre cosmique », qu'évoque Esra Aykin dans le chapitre qu'elle consacre aux *Ailes du désir* de Wim Wenders), celles-ci se livrent dans un incessant va-et-vient entre espace physique labyrinthique nimbé de mystère et symbolisme de la mémoire de l'humanité face aux fracas du monde.

Convoquant aussi bien les réalisateurs français que sont Alain Resnais, Jacques Rivette, Eric Rohmer ou Jean-Luc Godard, qu'abordant des œuvres mythiques comme *Citizen Kane*, *Les bibliothèques à l'écran* réunit un corpus foisonnant. Un dossier entier est consacré à l'omniprésente Bibliothèque publique d'information, notamment par les contributions d'Aurore Renaut et de Chiara Rubessi sur l'œuvre de Roberto Rossellini, qui consacra son tout dernier film à Beaubourg en 1977.

Si l'on ne peut véritablement parler de panorama de la représentation cinématographique des bibliothèques – il faudrait pour cela davantage se tourner vers les recherches menées par Anne-Marie Chaintreau ou Marianne Pernoo par exemple, les différents chapitres de cet ouvrage proposent une intéressante plongée au cœur des visions souvent teintées de fascination des réalisateurs qui les ont mises à l'écran : des lieux bien loin d'être uniquement dévolus à la lecture, où s'expriment violence et passion comme chez Visconti. Une lecture passionnante, qui donne aussi envie de revoir certains chefs-d'œuvre du septième art au prisme de l'érudition dont ont su faire preuve les auteurs de cet ouvrage collectif.



Choisissez votre formule d'abonnement



Chaque vendredi, plongez dans un magazine de référence qui présente toutes les informations essentielles du monde du livre.

Restez informés au quotidien et recevez en exclusivité les dernières actualités avec livreshebdo.fr

Formule
1 AN

VERSION PAPIER :
398 €

VERSION NUMÉRIQUE :
349 €

MAGAZINES & SUPPLÉMENTS + ACCÈS COMPLET AU SITE

BIBLIOTHÈQUE(S) N° 92-93

AUTEUR.E.S

Jean-Philippe Accart

Directeur de Bibliothèque et Archives, École hôtelière de Lausanne, Suisse

Sophie Agié-Carré

Responsable de la médiathèque Visages du Monde, Cergy-le-Haut, membre de la commission Légothèque de l'ABF

Julien Amghar

Animateur multimédia depuis 2013 à la médiathèque de Pontivy (l'Espace Kenere) et créateur de l'espace Fab Lab

Véronique Balleret

Bibliothécaire, secrétaire du COBIAC

Patricia Bamba

Responsable de veille et d'édition à l'Institut national des études territoriales (INET)

Claire Belhadi-Chavanne

Bibliothécaire - formatrice au sein de la BMVR de Nice, chargée de l'International, administratrice ABF PACA et COBIAC

Séverine Billot

Conservatrice des bibliothèques de Vitry-sur-Seine

Birdie Bineau

Médiatrice numérique et référente du lab et du prêt d'objets, médiathèque de Bayeux

Issa Bongo

AIF BRAO (Bureau Régional de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie pour l'Afrique de l'Ouest)

Ali Boukacem

Directeur général des services de la ville de Grenay

Hélène Brochard

Directrice de la médiathèque de Villeneuve d'Ascq, responsable de la commission Hôpitaux-Prisons de l'ABF

Julie Calmus

Responsable du Développement des Publics, bibliothèque de Bordeaux

Philippe Caner

Représentant de la CIDI en France et partenaire de la BMVR de Nice

Christophe Cassiau-Haurie

Directeur des Services au public, BNU, Strasbourg

Tristan Cléménçon

Directeur des médiathèques à La Courneuve, Aubervilliers et Stains

Sylvie Colley

Chargée de coopération internationale, Bpi

Philippe Colomb

Directeur adjoint de la médiathèque François-Sagan, membre des commissions Advocacy et Légothèque de l'ABF

Thomas Colombéra

Bibliothécaire à Alfortville, membre de la commission Légothèque de l'ABF

Sophie Courtel

Responsable des services aux publics, médiathèque Marguerite Yourcenar, Paris, membre de la commission International de l'ABF

Émilie Dauphin

Directrice adjointe de la médiathèque Centre Social Yves Coppens, Signy l'Abbaye

Vincent Deyris

Directeur adjoint de la bibliothèque universitaire de la Polynésie française

Sabine Didier

Responsable développement du COBIAC

Penda Diouf

Directrice de la médiathèque Ulysse, Saint-Denis et auteure

Yehni Djidji

Directrice générale de l'Agence littéraire LIVRESQUE

Jean-François Dubos

Conservateur en chef et responsable de la bibliothèque du Service historique de la Défense, Vincennes

Éric Durel

Bibliothécaire, chargé de mission médiathécaire au MAEDI, directeur du réseau des médiathèques françaises au Niger de 2014 à 2017

Virginie Eck

Responsable de la bibliothèque Lacassagne, Lyon, présidente du groupe Rhône-Alpes de l'ABF

Mélisande Ferry

Directrice du Centre de Ressources des Langues, université Toulouse - Jean Jaurès

Jason de Foras

Chargé de la communication et de l'action culturelle au Centre de Ressources des Langues, université Toulouse - Jean Jaurès

Xavier Galaup

Chef de service du développement culturel, éducatif et sportif au département du Haut-Rhin, président de l'ABF

Marie Garambois

Responsable du Département Publications & Open access, bibliothèque de Sorbonne Université



**Marie-Christine Gaudefroy**

Bibliothécaire adjointe à la responsable de la bibliothèque Gutenberg, Paris

Kevin Gorloo

Étudiant Métiers du livre

Jeanne Gouba

Présidente de l'association Burkina Fas'O Lectures

Marie-Paule Huet

Directrice littéraire des éditions Ganndal, Guinée

Laurence Hughes

Directrice de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants

Cyrille Jaouan

Responsable de la médiation numérique, médiathèque Marguerite Duras, Paris, responsable de la commission Labenbib de l'ABF

Violaine Kanmacher

Responsable du département jeunesse, bibliothèque de la Part-Dieu, Lyon

Michael Kevane

Directeur Afrique de l'Ouest des Amis des Bibliothèques des Villages Africains (FAVL), Burkina Faso

Adama Koné

Président de l'Association pour la promotion des sciences de l'information documentaire en Côte d'Ivoire

Chloé Lailic

Responsable de la bibliothèque INSA Rennes, membre de la commission Stratégie numérique de l'ABF

Estelle Lambert

Conservateur à la BIU Santé, Paris

Gérard Leitner

Secrétaire général de l'IFLA

Dominique Mabilia

Bibliothécaire à la retraite, vice-présidente du COBIAC

Frédéric Malenfer

Artiste, performeur dessinateur

Caroline Makosza

Directrice générale de la Coopérative de solidarité Temps Libre (Montréal, Québec), auparavant responsable de la ludomédiathèque de Fosses (Val d'Oise)

Émilie Marie

Médiatrice documentaire Formation, INSA Rennes

Anna Marcuzzi

Directrice des médiathèques de Strasbourg, vice-présidente du groupe Alsace de l'ABF

Marion Morillère

Chargée de collections, médiation Emploi et du partenariat Cité des métiers, Bpi

Mandiaye Ndiaye

Chef du service des Langues et Civilisations orientales, bibliothèque universitaire Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal

Édouard Orban

Membre de l'équipe projet Sénégal COBIAC

Cécile Palusinski

Présidente de l'association La Plume de Paon

Olivia de la Panneterie

Déléguée générale de l'ABF

Olivier Ploux

Directeur de la médiathèque Persepolis de Saint-Ouen, réseau des médiathèques de Plaine Commune

Emmanuelle Prévost

Bibliothécaire à la BIU Santé, Paris

Viviana Quiñones

Chargée de mission Afrique au Centre national de la littérature pour la jeunesse, BnF, membre de la Commission International de l'ABF

Douanko Sanou

Représentant national des Amis des Bibliothèques des Villages Africains (FAVL), Burkina Faso

Roxane Schaeffer

Chargée d'étude et du patrimoine à la Petite Bibliothèque Ronde, Clamart

Arnaud Ségard

Directeur de la médiathèque Le Carré Blanc, Tinqueux

Sophie Sorel-Giffo

Médiatrice documentaire Recherche, INSA Rennes

Delphine Soulié-Laporte

Agence Caravansérail Grand Sud

Catherine Tellaa

Bibliothécaire à la BIU Santé, Paris

Anne-Marie Téraube

Coordinatrice du réseau des bibliothèques du Beaufortain, CA Arlysère, Savoie

Pierre Triballier

Bibliothécaire, président du COBIAC

Guillemette Trognon

Documentaliste, bibliothèque Marie Curie de l'INSA, Lyon

Jacques Vidal-Naquet

Directeur du Centre national de la littérature pour la jeunesse, BnF



DE BELLES TRANCHES
DE CONSERVATION
DE PAPOTAGE
DE CO-CONSTRUCTION
DE RÉURBANISATION
DE RENCONTRE
...

UNE BONNE RASADE
D'INNOVATION
DE CONSEIL
DE FORMATION
DE RENSEIGNEMENT
...

DE BEAUX MORCEAUX
D'ÉDUCATION
DE DRAGUE
DE DÉCOUVERTE
DE MÉMOIRE
...

Les badges sont en vente sur le stand ABF



64^e CONGRÈS
7-9 juin 2018
Espace Encan
La Rochelle

À QUOI SERVENT LES BIBLIOTHÈQUES ?

Pré-inscription en ligne : www.abf.asso.fr/congres_abf

**NOUVEAUTÉS !
2018**



BIBLIOTHEQUE(S)

AU FORMAT PDF



ADHÉRENTS ABF ABONNÉS

Dès à présent tous les adhérents abonnés à Bibliothèque(s) pourront retrouver gratuitement sur leur espace personnel une version PDF téléchargeable des revues déjà parues.

Pour entrer dans votre espace personnel, tapez votre identifiant (votre nom) puis votre mot de passe (votre numéro d'adhérent ABF). Vous y trouverez aussi votre carte d'adhérent, un reçu fiscal, toutes les lettres électroniques et l'accès à l'annuaire de l'ABF.



ABONNEMENT COLLECTIVITÉS ET INDIVIDUELS

Une nouvelle option d'abonnement est disponible pour 10 euros de plus seulement. Il sera possible à partir de 2018 de recevoir par mail le PDF de la revue en plus de la version papier dès réception du bon de commande pour les collectivités ou du paiement en ligne pour les individuels.

Médiathèmes

**DERNIÈRE PARUTION
COLLECTION
«MÉDIATHÈMES»**

Concevoir une bibliothèque rurale

ABD

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES
DÉPARTEMENTAUX
abd-avril.org



Association
des Bibliothécaires
de France

DOSSIER

À QUOI SERVENT LES BIBLIOTHÈQUES ?

Mais à quoi (bon) peuvent-elles (encore) servir ?

OLIVIER PLOUX

Bibliothèques / Cité des métiers :
une symbiose réussie

MARION MORILLÈRE

Migrants, SDF et non francophones :
entre discours et pratique

HÉLÈNE BROCHARD

La médiation culturelle au cœur
du vivre ensemble

DELPHINE SOULIÉ

Bibliothécaires : des entrepreneurs
en devenir ? Quelles orientations
du métier pour un rôle sociétal

JEAN-PHILIPPE ACCART

Et si on prêtait des objets
dans les médiathèques ?

BIRDIE BINEAU

À quoi servent les bibliothécaires ?

CAROLINE MAKOSZCA

La bibliothèque ouverte sans
bibliothécaire, un service en plus ?

THOMAS COLOMBÉRA

[...]

ET AUSSI

BIBLIOMONDE

Enfin une médiathèque francophone à Sarajevo

PHILIPPE COLOMB

ESPACES ET ARCHITECTURE

La bibliothèque Lacassagne :
intégration réussie d'un nouveau lieu de vie dans le quartier

GUILLEMETTE TROGNOT

BIBLIOTHÈQUES ET INCLUSION

L'ABF s'engage pour une communication sans stéréotype de sexe

LA COMMISSION LÉGOTHÈQUE DE L'ABF

BIBLIOTHÈQUES ET NUMÉRIQUE

De la bibliothèque au Fablab :
entretien avec Audric Gueidan et Guillaume Domas

CYRILLE JAOUAN

PORTRAIT

Mon expérience de magasinier : Thierry Rouault

SOPHIE AGIÉ-CARRÉ

LE DÉBAT

Devenir bibliothécaire, devenir militante

CHLOÉ LAILIC

Militant de la liberté ou sentinelle du pacte républicain

ANNA MARCUZZI

[...]

FOCUS

L'AFRIQUE FRANCOPHONE

Pour une solidarité professionnelle
avec les bibliothécaires africains

VIVIANA QUIÑONES

La lecture publique au Mali

CHRISTOPHE CASSIAU-HAURIE

Médiathèque su CCFN de Zinder :
journal d'un Phoenix au Sahel

ERIC DUREL

L'Europe et l'Afrique de l'Ouest
en partage

PENDA DIOUF

Former, partager, transmettre
en bibliothèques : expériences
en Afrique de l'Ouest

PATRICIA BAMBA

Regards du COBIAC sur la lecture
publique en Afrique francophone

VÉRONIQUE BALLERET, ISSA BONGO, EDOUARD
ORBAN, PIERRE TRIBALLIER ET DOMINIQUE MABIALA

[...]